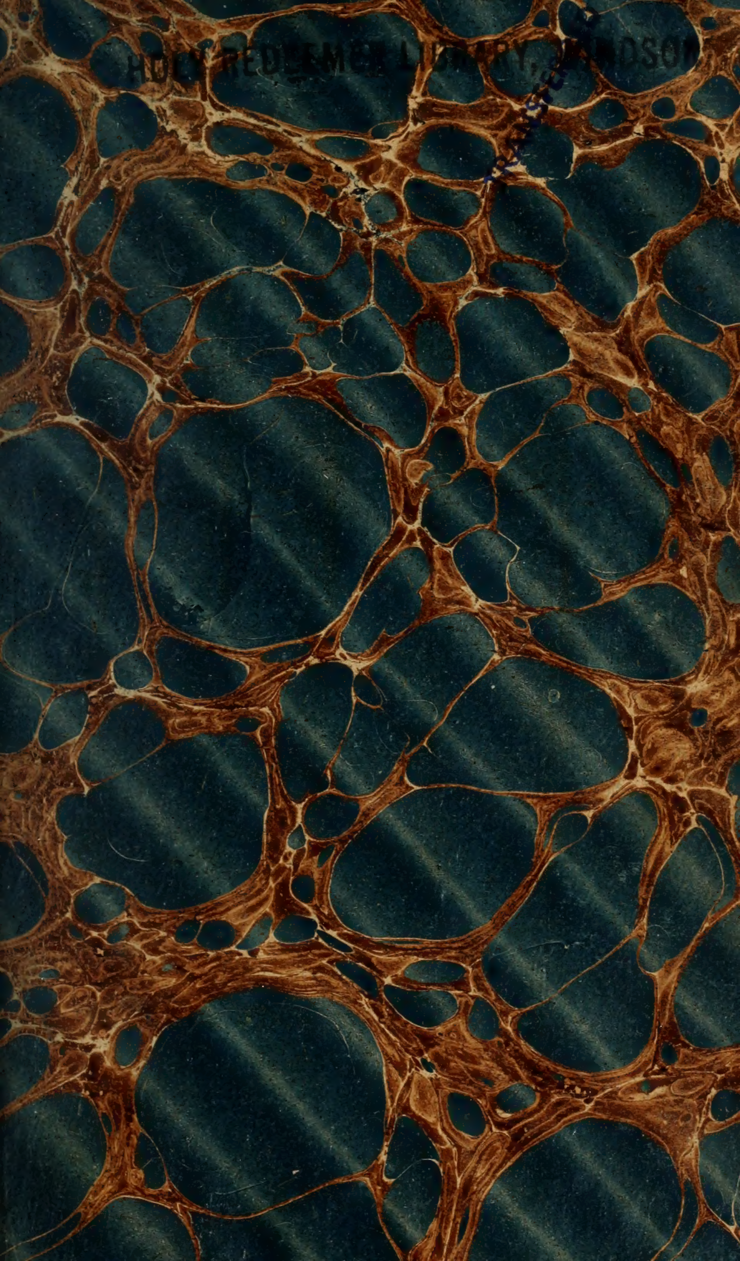

UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE
3 1761 04050 8608


HOLY REDEEMER LIBRARY, WINDSOR





ŒUVRES COMPLÈTES

DE

L'ABBÉ DUBOIS

—

IV

PARIS. — IMPRIMERIE A. DUTEMPLE
7, rue des Canettes, 7



ŒUVRES COMPLÈTES

DE

L'ABBÉ DUBOIS

Ancien supérieur du grand séminaire de Coutances

NOUVELLE ÉDITION

REVUE ET CORRIGÉE PAR UN DIRECTEUR DU MÊME SÉMINAIRE

—

IV

PRATIQUE DU ZÈLE ECCLÉSIASTIQUE



LIBRAIRIE JACQUES LECOFFRE

LECOFFRE FILS ET Cie, SUCCESSEURS

PARIS
90, RUE BONAPARTE

LYON
RUE BELLECOUR, 2

1874

AVANT-PROPOS

DE LA

DEUXIÈME ÉDITION

Voici une réflexion qui devrait occuper souvent nos esprits, et raviver la source de notre zèle : « Un prêtre saint, comme Xavier, comme Vincent » Ferrier, comme Dominique et tant d'autres, con- » vertit plus d'âmes à lui seul que des milliers de » prêtres ordinaires. Ce saint prêtre entraîne après » lui dans la voie du salut des populations im- » menses, et grâce à sa sainteté, qui est son uni- » que ou du moins son principal instrument, il » renouvelle, comme par enchantement, la face » de tous les lieux qu'il parcourt, tandis que des » générations sacerdotales se succèdent au sein » des diocèses sans y opérer des améliorations » quelque peu notables. »

Il est vrai, et je me hâte de le reconnaître, les

renouvellements complets et subits que produisent de temps en temps dans le champ de l'Église les saints personnages dont je viens de parler, sont de ces grands coups de miséricorde dont Dieu n'est pas prodigue, et qui ne se manifestent jamais d'une manière constante, régulière et universelle.

Mais pourtant, la sainteté, dans le prêtre surtout, n'est pas, ne peut pas être stérile. Un ministère sacré, institué, dans la pensée de son divin fondateur, pour le salut des peuples, doit produire son effet propre s'il est fécondé par la sainteté du prêtre qui l'exerce. De bonne foi, chers et vénérables collègues, le diocèse, quel qu'il soit, auquel nous appartenons, serait-il reconnaissable en trois années seulement, si tous les prêtres qu'il possède avaient la sainteté d'un Vincent de Paul ou d'un Xavier ?

C'est sous l'influence de cette pensée que j'ai composé ce volume, dont la publication produira, je l'espère, quelque bien, si le Dieu de toute miséricorde daigne le bénir.

Raviver au sein du sacerdoce l'ardeur du zèle qui doit l'animer ; rappeler les vertus principales sans lesquelles il languit, et avec lesquelles il opère des prodiges; mettre enfin ce zèle en pratique, en montrant au prêtre ce qu'il doit faire dans les diverses circonstances où il se trouve chaque jour, et à l'égard de toutes les personnes avec les-

quelles il est perpétuellement en contact : tel est, en abrégé, le plan que j'ai cru devoir adopter. Dieu veuille que je l'aie rempli de manière à procurer abondamment sa gloire et le salut des âmes!

Que de bien pourrait se faire et qui ne se fait pas! Est-ce faute de zèle! Oui, quelquefois; mais souvent aussi le bien ne se fait point parce qu'on n'en a pas seulement la pensée, ou parce qu'on s'y prend mal pour l'opérer.

On sait bien, en général, qu'un prêtre doit être zélé; on a lu divers ouvrages sur la nécessité du zèle, sur ses avantages, sur les qualités qu'il doit avoir; mais la pratique journalière, incessante du zèle n'est pas suffisamment connue. On croit avoir fait des merveilles, quand on a entrepris quelque œuvre considérable pour le bien spirituel de la paroisse; et l'on ne sait pas que le bien le plus important est celui que fait à toute heure un pieux pasteur au milieu de son troupeau, en se demandant à chaque instant : Que puis-je faire en ce moment pour le salut des âmes? Quel conseil puis-je donner à celui-ci? Quelle douce réprimande puis-je faire à celui-là? Quel pécheur puis-je visiter aujourd'hui pour essayer de le convertir? Quelles vertus dois-je spécialement pratiquer en telle et telle rencontre pour gagner des âmes à Jésus-Christ par le bon exemple? Quel travail puis-je entreprendre? Quelle prière puis-je faire, quelle péni-

tence puis-je m'imposer pour obtenir la conversion de mes prodigues?

Voilà le zèle de détail, le zèle pratique dont je me suis efforcé de faire apprécier l'importance, et à l'égard duquel j'ai tracé des règles de conduite pour en faciliter l'exercice et en assurer le succès.

Quiconque croira trouver autre chose dans cet ouvrage que de la pratique pure, sera trompé dans son attente. La théorie, ou si l'on veut, la doctrine du zèle, n'entre point dans le plan que je me suis tracé. Assez d'autres, avant moi, ont exposé cette théorie, approfondi cette doctrine. Aussi le clergé est-il généralement éclairé sous ce rapport. Mais l'est-il également en ce qui touche la pratique du zèle? Je ne le pense pas.

Voilà pourquoi, depuis la première ligne jusqu'à la dernière, je ne cesse d'indiquer les moyens directs et pratiques de sauver le plus d'âmes possible. Si je recommande une vertu, si j'attaque un défaut, si je signale un abus, si je hasarde un reproche, si je donne un encouragement ou un conseil, j'ai toujours sous les yeux mon étoile fixe, ma boussole : je veux dire, le titre de mon livre : *Pratique du zèle ecclésiastique.*

Probablement il sera, ce livre, jugé fort diversement du public ecclésiastique auquel il s'adresse. Quelques-uns, j'aime à le penser, daigneront l'honorer de leur approbation; mais quelques-uns

aussi se croiront probablement en droit de le critiquer en plus d'un point. Cela doit être.

Si je m'étais borné à parler d'une manière vague, générale et superficielle sur le zèle ecclésiastique, sans descendre dans les immenses détails, et surtout dans les détails pratiques que cette matière comporte, il est évident que je me serais épargné bien des critiques. Mais, comme j'ai cru devoir entrer dans le vif de la conduite du prêtre ; comme je me suis proposé de l'accompagner, en quelque sorte, à chaque pas qu'il fait dans la paroisse confiée à ses soins, pour lui rappeler continuellement ce qu'il doit faire et ce qu'il doit éviter, s'il veut travailler efficacement au salut de ses frères ; comme j'aborde une foule de circonstances assez délicates à l'égard desquelles je trace des règles qui ne sont pas toujours d'accord avec les susceptibilités de l'amour-propre ; comme, enfin, plus d'un lecteur, placé dans l'une ou l'autre de ces circonstances, a déjà sa marche arrêtée, son parti pris, ses principes établis, sa ligne de conduite toute tracée, il va sans dire que, si les règles que je propose sont opposées à celles qu'il suit et qu'il veut suivre, je dois m'attendre de sa part à quelques critiques.

Elles ne seront pas malignes ces critiques ; Dieu me garde de le supposer ! Non ; on dira seulement que je pousse trop loin les exigences de ma mo-

rale ; que je ne me mets pas assez à la place des ecclésiastiques auxquels je donne des conseils ; qu'il est aisé de parler comme je le fais quand on écrit de sang-froid au fond de son cabinet, et que l'on peut, après tout, ne pas voir les choses de la même manière.

Sans vouloir atténuer ce qu'il peut y avoir de fondé dans cette critique mitigée à laquelle je m'attends, je tiens seulement à dire que je me suis efforcé autant qu'il a été en moi de ne rien donner à l'exagération. Je n'ai pas prétendu que toutes les recommandations que j'ai faites fussent obligatoires *sub gravi;* mais j'ai dit partout, explicitement ou implicitement, que plus on serait saint, plus on sauverait d'âmes ; que plus on serait saint, plus on sortirait, glorieusement pour Dieu et avantageusement pour soi-même, de mille difficultés de détail qui se rencontrent chaque jour dans l'exercice du saint ministère.

Du reste, c'est le flambeau de l'expérience à la main, que j'ai constamment parlé dans le cours de cet ouvrage. C'est après vingt-cinq années de sacerdoce que je l'ai composé ; et il semble que la divine Providence, toujours admirable dans ses voies, ait voulu me faire exercer divers ministères fort différents les uns des autres, comme pour me mettre mieux en état de donner des conseils utiles à tous mes collègues.

Qu'il me soit permis d'exposer ici mes états de service ; non pour en tirer gloire, oh ! que Dieu m'en préserve ! mais pour inspirer quelque confiance à mes lecteurs et donner plus de poids aux nombreuses observations que j'ai dû nécessairement faire dans les fonctions variées que j'ai successivement remplies depuis que je suis prêtre. Directeur d'une communauté religieuse et d'un nombreux pensionnat de jeunes personnes ; — Vicaire d'une paroisse importante ; — Supérieur d'une société de missionnaires diocésains ; — Curé d'une paroisse urbaine et rurale tout à la fois ; — Supérieur d'un grand séminaire, avec le double titre de vicaire général et de membre du conseil épiscopal : tels sont les divers emplois qui m'ont été confiés pendant ma vie sacerdotale, et dans lesquels je crois avoir fait une certaine moisson d'enseignements pratiques dont ce livre est comme le mémorial et le recueil.

Peut-être y aura-t-il des ecclésiastiques qui, n'ayant exercé le saint ministère que dans des villes populeuses, à Paris surtout, comprendront difficilement que je donne çà et là des avis qui ne sont pas à leur adresse, et qui ne peuvent pas leur être d'une grande utilité. La moindre réflexion suffira pour leur faire voir que j'écris pour tout le monde, et que tel conseil qui ne convient pas à celui-ci, peut être fort utile à celui-là. Au reste, je

puis affirmer que je ne blâme pas un seul abus sans savoir très-positivement que cet abus existe. C'est toujours parce que je l'ai rencontré et déploré plus d'une fois que je me permets de le signaler.

Je ne pense pas que les laïques soient tentés de lire un ouvrage qui ne leur convient en aucune façon. Si pourtant quelques-uns s'avisaient de le parcourir, et éprouvaient un sentiment de surprise en voyant les règles de conduite qui y sont proposées aux ecclésiastiques, et les reproches qui y sont faits à ceux qui les enfreignent, je les prierais instamment de ne pas partir de là pour former un jugement défavorable sur l'ensemble du clergé français, qui, de l'aveu des impies eux-mêmes, n'a peut-être jamais été aussi édifiant qu'il l'est aujourd'hui. Si mes conseils et mes reproches conviennent à *quelques-uns* de mes collègues, je suis heureux de pouvoir dire que *le bien plus grand nombre* pourrait se passer de mes avis, et ne mérite nullement mes censures. En me permettant de poser des règles de conduite et de critiquer certains défauts, je ne veux qu'une chose : — rehausser encore, s'il est possible, la splendeur de notre honorable corporation, et aider tous ses membres à acquérir des vertus pures de tout alliage.

Si, Dieu aidant, une troisième édition de cet ouvrage était réclamée, je joindrais bien volontiers à mes propres réflexions celles que quelques con-

frères auraient la bonté de me soumettre. Je ferai donc un excellent accueil à toutes les observations qui me seront faites, et je modifierai de grand cœur mes premières idées, si l'on m'en suggère d'autres plus capables de procurer la gloire de Dieu et le salut des âmes.

Je pense que ce livre peut être utile à tous les prêtres en général; cependant, c'est surtout à ceux qui exercent le ministère ordinaire que je le recommande d'une manière spéciale. Je désire aussi, et je désire vivement que les élèves des grands séminaires, qui sont engagés dans les saints ordres, le lisent et le relisent avec beaucoup d'attention. Ce qui fait que j'insiste particulièrement sur l'expression de ce dernier vœu, c'est que des hommes graves, éminents en science et en vertu, m'ont dit qu'il était à souhaiter que la *Pratique du zèle* fût répandue à flots dans les séminaires.

Si, contribuant par mon travail au salut de quelques âmes, Dieu en a été tant soit peu glorifié, qu'il en soit béni, éternellement béni ce Dieu d'amour! Et si, par ce même travail, j'ai pu être utile à quelque bien-aimé confrère, qu'il soit assez bon pour m'en témoigner sa reconnaissance au saint autel, en me recommandant à l'auguste Victime qu'il immole chaque jour.

PRATIQUE

DU

ZÈLE ECCLÉSIASTIQUE

PREMIÈRE PARTIE

PRATIQUE DU ZÈLE PAR LE BON EXEMPLE. VERTUS SPÉCIALEMENT NÉCESSAIRES POUR RENDRE LE ZÈLE FRUCTUEUX.

— Le premier exercice du zèle, la condition *sine quâ non* de son succès, est incontestablement le bon exemple. Tonnez dans les chaires, exhortez au saint tribunal, montez à l'autel avec l'apparence de la ferveur; si votre vie n'est pas sainte, si votre conduite, si vos œuvres donnent un démenti à vos discours publics, à vos exhortations secrètes et à votre apparente ferveur, votre zèle ne sera qu'un airain sonnant et une cymbale retentissante. Donnons donc pour base, pour racine en quelque sorte, à notre zèle, une vie sainte, souverainement édifiante et vraiment digne d'un prêtre.

Sans doute, une telle sainteté suppose nécessairement la possession et la pratique de toutes les vertus, sans en excepter une seule; et si, dans la première partie de cet ouvrage, nous en passons plusieurs sous silence pour ne parler que de quelques autres, on aurait grand tort d'en conclure que

nous attachons peu d'importance à celles dont nous ne faisons pas une recommandation spéciale.

Comme, dans notre plan, nous considérons toujours les choses au point de vue du zèle, nous avons cru devoir nous borner à faire ressortir la nécessité des vertus qui étant, si l'on peut parler ainsi, plus extérieures, plus saillantes que les autres, frappent davantage les peuples, les édifient d'une manière toute particulière, donnent une haute idée de la sainteté de celui qui les pratique, et, par une suite nécessaire, contribuent puissamment à rendre son zèle efficace.

CHAPITRE PREMIER.

Du zèle. — Motifs pressants qui en démontrent la nécessité.

— Je suis prêtre, et, comme prêtre, il est certain que je suis obligé d'imiter tout spécialement Jésus-Christ.

Ne suis-je pas sur la terre son lieutenant, son ministre, son disciple de prédilection? N'est-ce pas son propre ministère que je continue? Dans mes plus augustes fonctions, au saint tribunal et à l'autel, ne suis-je pas un autre Jésus-Christ, comme on me l'a dit tant de fois, *Sacerdos alter Christus?* Ne faut-il donc pas que je marche sur ses traces? N'est-il pas nécessaire que je règle ma conduite sur sa conduite, que mes desseins soient conformes à ses desseins, mes sentiments à ses sentiments, mes œuvres à ses œuvres ?

Eh bien ! qu'a fait ce divin Sauveur pour le salut des âmes? Par le plus prodigieux abaissement qui fut jamais et qui puisse jamais être, il s'est fait homme dans le sein d'une de ses créatures. Oui, vraiment, il s'est donné un cœur d'homme ; et, dans ce cœur, il a placé une fournaise d'amour qu'il n'a cessé d'entretenir pendant sa vie mortelle, qu'il entretient encore au plus haut des cieux, et qu'il veut voir entretenir jusqu'à la fin du monde par les continuateurs de son œuvre.

« L'amour dont ce divin cœur a brûlé, dit le » cardinal de la Luzerne, a été un amour plein de » tendresse qui l'a fait courir avec ardeur après » une brebis égarée ; un amour de père qui lui a » fait recevoir son pauvre prodigue avec un épa- » nouissement de joie qui ne se peut décrire ; » un amour infatigable qui lui a fait oublier la las- » situde, la faim, la soif et tous les besoins pour » instruire et sauver une pécheresse de Samarie ; » un amour généreux qui lui a arraché des larmes » sur le sort de l'ingrate Jérusalem dont un regard » prophétique lui découvrait déjà l'épouvantable » ruine ; enfin, un amour inépuisable, et qui vou- » lant se produire par quelque chose de frappant, » le faisait soupirer après le baptême de sang dont » tout son corps devait être baptisé sur la croix. »

Voilà, voilà le zèle de Jésus-Christ ! Voilà les exemples admirables qu'il propose à ses prêtres : *Exemplum dedi vobis.*

— Sous peine de damnation, nous sommes obligés d'aimer Dieu. *Anathème à qui n'aime pas le Seigneur Jésus !* s'écrie saint Paul.

Que nous serions heureux, si nous pouvions nous dire avec une intime conviction que nous aimons sincèrement Dieu ! Quel bonheur surtout si nous pouvions positivement savoir que nous l'aimons de cet amour ardent et généreux qui fait en un instant du plus coupable des pécheurs un saint du premier ordre !

Voici une bonne règle pour mesurer en quelque sorte notre amour ; que chacun de nous s'interroge ; voyons :

Suis-je animé d'un véritable zèle pour le salut des âmes ? Est-ce après la conversion des pécheurs que mon cœur soupire ? Leurs profonds égarements m'arrachent-ils des larmes ? Quand, dans des oraisons ferventes, je tiens en main la croix de mon Jésus ; quand je la presse affectueusement sur mon cœur ; quand je l'applique amoureusement sur mes lèvres, la pensée de tant de malheureux pécheurs dont le salut m'est confié, et qui tous les jours crucifient de nouveau mon Sauveur, fait-elle au fond de mon âme une impression vive ! Mes pensées, mes discours, mes actions, mes prières, mes travaux, mes souffrances, tout, en un mot, est-il employé pour obtenir à ces enfants égarés le tendre baiser de la réconciliation que le bon Père céleste me charge de leur offrir ?

Très-certainement, si je suis en cet état, je puis me donner l'assurance la plus positive que le divin amour est au fond de mon cœur.

Le zèle est en proportion de l'amour qu'on a pour Dieu : si je n'ai pas de zèle, je n'ai pas d'amour, je suis *mort ;* si j'ai peu de zèle, j'ai peu d'amour, je suis *tiède ;* si j'ai un grand zèle, j'ai un grand amour,

je suis *fervent* ; si je suis embrasé, dévoré, consumé des ardeurs du zèle, c'est un signe assuré que tous les feux du divin amour pénètrent mon âme ; je suis un *saint,* un apôtre, un vrai prêtre.

Aimer les âmes et ne pas aimer Dieu, c'est impossible. Quoi! j'aimerais les images et je n'aimerais pas le divin original! J'aimerais les âmes tout empourprées du sang de Jésus, et je n'aimerais pas Jésus lui-même! J'aimerais les pécheurs jusqu'à tout sacrifier pour leur procurer le ciel, et je n'aurais pas au fond de mon cœur ce divin amour faute duquel je serais plongé pour toute l'éternité dans les brasiers de l'enfer! Encore une fois, c'est impossible.

Un fervent religieux de la compagnie de Jésus, qui avait consumé sa vie en travaillant à la conversion des pécheurs, étant sur le point de mourir, était si rempli de joie et de confiance pour le salut de son âme, que quelques Pères, trouvant cette confiance excessive, lui dirent qu'au moment de la mort il fallait sans doute se confier en la miséricorde de Dieu, mais qu'il fallait aussi craindre sa justice. Eh quoi ! répondit-il, ai-je donc servi Mahomet ? J'ai servi un Dieu fidèle et reconnaissant, quelle crainte puis-je avoir ?

— Je suis prêtre, c'est-à-dire que je suis par état un *sauveur d'âmes.*

Donner des soins corporels aux malades, c'est le devoir du médecin ; faire rendre justice à ses clients, c'est le devoir de l'avocat ; appliquer la loi avec impartialité, c'est le devoir du juge ; mais sauver les âmes, c'est la charge du prêtre.

Décidément je ne suis pas prêtre pour occuper la place d'honneur dans le temple de Dieu ; je ne suis pas prêtre pour demeurer oisif au fond d'un presbytère ; je ne suis pas prêtre pour déposer chaque jour quelques pièces de monnaie dans un coffre qui ne doit être vidé que par des héritiers qui ne me sauront aucun gré de mes sordides épargnes ; je ne suis pas prêtre pour prendre part à tous les festins de la contrée, et pour couronner chaque festin par une partie de jeu qui se prolonge jusqu'au milieu de la nuit ; je ne suis pas prêtre pour viser à l'élévation et aspirer à des dignités effrayantes aux yeux de la foi, et dont je suis indigne par cela seul que je les convoite. Disons plus : je ne suis pas prêtre pour porter le saint habit qui me distingue des séculiers ; je ne suis pas prêtre pour porter imprimé sur mon âme un caractère sacré et à jamais ineffaçable ; je ne suis pas prêtre, au moins je ne le suis pas seulement pour réciter l'office divin et célébrer la sainte messe. Non : je suis prêtre pour procurer abondamment la gloire de Dieu en travaillant avec ardeur à sauver les âmes ; oui, des âmes, la mienne d'abord, celles de mes frères ensuite.

Comme prêtre, voilà ma fin véritable, ma fin capitale et essentielle. Malheur à moi si je m'en propose une qui lui soit opposée !

C'est pour ne pas me détourner de cette fin que je dois éviter les vices que je viens de rappeler, l'oisiveté, l'avarice, l'ambition, l'amour du jeu et de la bonne chère ; c'est pour l'atteindre, cette fin, que je dois réciter l'office divin, célébrer la sainte messe, administrer les sacrements, faire respecter par des vertus solides et toute sorte de bonnes œuvres le

caractère sacré qui décore mon âme. Ainsi donc, je suis réellement et par état un sauveur d'âmes; ce n'est point une expression hyperbolique et forcée; c'est le mot propre, le mot peut-être qui rend le mieux l'idée que je dois avoir de la nature de mon emploi.

— Des milliers de pécheurs couvrent la face de la terre. De quelque côté que nous nous tournions, nous en sommes environnés. Un très-grand nombre de pécheurs meurent en état de péché mortel. Tous les jours l'enfer dilate ses entrailles pour recevoir une multitude d'âmes qui y tombent pour n'en sortir jamais, chargées qu'elles sont des malédictions éternelles de Dieu.

Est-ce vrai ce que je dis là? Si c'est vrai! Eh! je ne prêche autre chose aux peuples. Oui, c'est vrai, et je n'ai pas à cet égard le plus léger doute.

Mais, mon Dieu! s'il est vrai que tous les jours, sous mes yeux, une foule d'hommes se damnent; et si, d'un autre côté, je suis par état un sauveur d'âmes, quel nom dois-je donner à ma froideur, à mon indolence, à mon insensibilité? Non, en présence de ces réflexions, l'illusion n'est plus possible.

Ne savons-nous pas, en effet, qu'il y a de tous côtés, dans nos paroisses, des brebis égarées? Ne savons-nous pas, ou du moins ne devons-nous pas raisonnablement présumer que plusieurs de ces infortunées n'attendent peut-être qu'un petit mot du pasteur pour se replacer à l'ombre de sa houlette? Et ce petit mot, qui nous coûterait si peu, nous ne le disons pas! Et ce conseil donné à propos, qui pourrait produire de si bons effets, nous ne

le donnons pas! Et cette prière, ces bonnes œuvres, ces pénitences mêmes que nous pourrions offrir à Dieu pour obtenir le retour de nos prodigues; c'est à quoi seulement nous pensons à peine! Seigneur, ayez pitié de notre aveuglement et réchauffez notre zèle.

— Une multitude d'âmes seront à jamais perdues parce qu'elles auront eu pour pasteur un prêtre indolent et sans zèle; et plusieurs seraient sauvées si ce pasteur eût été fervent et zélé.

Voilà une réflexion aussi vraie qu'elle est accablante pour le prêtre sans zèle. Quelques mots vont la mettre dans tout son jour.

Supposons deux paroisses dont les besoins spirituels sont immenses, et qui sont devant Dieu dans le plus désolant état. Dans l'une et dans l'autre, même nombre de pécheurs et endurcis au même degré. Chacune d'elles reçoit en même temps un pasteur: l'un est pieux, fervent, animé d'un saint zèle; l'autre n'est pas ce qu'on appelle communément un mauvais prêtre; non, c'est un prêtre mou, indolent, peu touché de l'état présent et du sort futur des pécheurs; c'est un prêtre sans zèle et qui dort tranquille, parce qu'il se tient attaché à ce qu'il regarde comme le gros, le capital de son ministère. Voyons-les à l'œuvre.

Dans la paroisse qui possède le pasteur fervent et zélé, quel ébranlement! quel renouvellement! que de Lazares ressuscités! que d'enfants égarés dans les bras de leur tendre père! comme la ferveur du pasteur a gagné le troupeau! et par une suite nécessaire, que d'âmes sauvées!

Dans l'autre paroisse, au contraire, quel engourdissement! quelle froideur de glace, quel éloignement du saint tribunal et même de l'église! quelle ignorance profonde et de jour en jour plus profonde encore! quel endurcissement dans les âmes! quelle effrayante insensibilité précisément chez les plus coupables! que de morts affreuses! et, par une suite nécessaire, que d'âmes damnées ?

D'où vient cette énorme différence entre deux paroisses naguère semblables? N'est-ce pas évident ? Le pasteur de l'une a du zèle ; celui de l'autre n'en a point.

— Oh! si nous faisions pour sauver les âmes et les gagner à Jésus-Christ, non pas autant, mais la moitié de ce que font les mondains pour obtenir des honneurs, acquérir des richesses et se procurer de vains plaisirs!

Quelle honte de voir que les enfants du siècle ont plus d'ardeur pour les frivolités de ce monde que nous n'en avons pour procurer à nos frères les biens impérissables de la vie future !

Ils poursuivent des honneurs qui fuient devant eux comme les papillons devant les enfants et qui perdent leur vain prestige dès qu'ils les saisissent ; ils amassent des trésors dont ils ne jouissent pas en ce monde et qui ne les suivent pas dans l'autre ; ils procurent à leurs sens et à leur corps des plaisirs de toute espèce ; et au moment où ils y pensent le moins, la mort les frappe et les couche dans un cimetière où ils pourrissent sous cinq pieds de terre, et perdent bientôt jusqu'au nom même de cadavre. Et cependant, pour ces honneurs, ces

richesses et ces plaisirs, que de soins ! que de démarches ! que d'inquiétudes ! que de sacrifices ! que de travaux ! que de soucis ! que de larmes même !

Quoi donc ! nous verrons ces insensés courir tout haletants après de vains fantômes ; et nous refuserons, nous, de courir après des âmes dont nous sommes les pasteurs, après des âmes qui fuient devant nous chargées du sang adorable de Jésus-Christ, après des âmes immortelles qui seront demain peut-être la proie des enfers, si nous ne leur ouvrons aujourd'hui la porte du ciel par l'activité de notre zèle ! Jésus ! miséricordieux Jésus ! ne permettez pas qu'il en soit ainsi.

— Autre considération. Si nous ne sommes pas des hommes de zèle ; si les œuvres de zèle ne remplissent pas nos journées, quelle sera notre occupation habituelle ?

Le temps que les saints prêtres consacrent à ces œuvres, à quoi l'emploierons-nous ? A des lectures inutiles ? Temps perdu. A des visites interminables et qu'aucune vue d'utilité ne motive ? Temps perdu et souvent scandale. A des voyages fréquents et sans but ? Temps perdu, dissipation, relâchement, dépenses inutiles. A des jeux et à des festins ? Temps perdu, scandale, prodigalité, évaporation de l'esprit de piété, occasion prochaine de plusieurs péchés.

Grand Dieu ! que d'âmes sauvées pendant tout ce temps-là si on le voulait !

— Nous sommes jaloux de la bonne opinion des peuples. Outre qu'elle nous est nécessaire pour le

succès de notre ministère, nous aimons à penser que nous sommes honorés de l'estime et de l'affection de notre troupeau. Aveugles que nous sommes de ne pas voir que le vrai moyen d'obtenir ce que nous désirons, c'est de nous adonner avec ardeur aux œuvres de zèle !

Nous ne savons pas au juste ce que l'on pense et ce que l'on dit de nous ; nous ignorons les reproches qui nous sont faits. On a trop de politesse ou plutôt trop peu de hardiesse ou de franchise pour nous révéler nos misères ; mais puisque c'est à nos propres réflexions qu'on nous abandonne, voyons, réfléchissons un peu.

Quels sont ceux de nos confrères dont nous entendons faire les plus pompeux éloges ? Quels sont ceux, au contraire, dont nous entendons censurer plus ou moins amèrement la conduite?

Quels traits de lumière jaillissent de ces deux questions ! Il faut bien en convenir : l'estime, le respect, l'affection, l'admiration, les éloges sont pour nos confrères fervents et zélés. Toutes leurs œuvres sont exaltées, toutes leurs entreprises approuvées, tout leur ministère béni.

Au contraire, l'indifférence, la froideur, le dégoût, la critique mordante, la censure maligne, les médisances, les calomnies même, sont le partage de ceux en qui l'absence du zèle ne se fait que trop remarquer. Le monde, et même le monde le plus corrompu, estime tout homme qui fait son devoir, quel que soit d'ailleurs l'emploi qu'il exerce. *Il est rempli de l'esprit de son état ;* ces paroles ont été de tout temps et seront toujours un éloge ; et cet éloge appartient pleinement au prêtre zélé, puisque

le zèle est l'obligation essentielle que son état lui impose.

— Les prêtres fervents et zélés nous édifient et nous font désirer de leur ressembler. D'où nous devons conclure que si nous étions fervents et zélés nous-mêmes, il est très probable, il est même moralement certain que nous contribuerions par notre exemple à réchauffer le zèle de quelque confrère froid et indolent. Que si nous ne changions pas le fond de ses dispositions, du moins le déterminerions-nous peut-être à entreprendre certaines œuvres extérieures qu'il n'eût jamais exécutées si nous n'eussions pas pris l'initiative.

Quand une paroisse a pour pasteur un prêtre zélé, on parle dans toute la contrée des fruits de son ministère ; on publie les œuvres de zèle qu'il produit, on va en foule se faire inscrire sur le registre de la confrérie qu'il vient d'ériger ; on se presse pour assister aux instructions d'une neuvaine ou d'une retraite qu'il donne de temps en temps pour convertir les pécheurs et affermir les justes. Le prêtre le plus froid, en entendant parler d'un ministère si fructueux avec tant d'éloges, voudra nécessairement en mériter de semblables, il craindra des comparaisons dont tout l'odieux retomberait sur lui, et encore une fois, le fond de ses dispositions ne fût-il pas changé, sa conduite extérieure ne sera plus la même.

Que de bonnes œuvres n'ont été opérées que par de tels motifs ! Que de *Via crucis* érigés ! que de congrégations formées ! que d'instructions faites ! que de pieux usages établis ! lesquels ne l'eussent

jamais été, si la charge engourdie de tels et tels pasteurs n'eût été réveillée, excitée, provoquée par le zèle édifiant de quelque confrère !

— Autre avantage infiniment précieux que doit nécessairement nous procurer le zèle. Il nous préservera des dangers épouvantables qui nous attendent dans le monde et qui nous ont fait tant de fois frémir, surtout au temps de notre séminaire, quand on nous les représentait avec autant de vérité que d'énergie dans les instructions des retraites.

En effet, quel danger puis-je courir si je suis tout le jour en haleine pour vaquer aux œuvres du zèle ? En cet état, si je suis animé d'une intention pure, qu'ai-je à craindre de la part des ennemis de mon salut ?

Mon esprit s'ingénie sans cesse à trouver de nouveaux moyens de convertir les pécheurs ; mon cœur ne soupire qu'après leur conversion ; mon corps ne se meut que pour courir après eux ; mon imagination ne se repaît que du bonheur de les voir bientôt à mes pieds repentants et heureux ; mes travaux, mes courses, mes pénitences, mes prières, tout est pour eux. Que dis-je, pour eux ? en définitive tout est pour Dieu avec qui je les réconcilie, et à la gloire de qui tout retourne avec une merveilleuse abondance.

Prends courage, mon âme ; Dieu combat pour celui qui combat pour Dieu, et jamais ton propre salut ne sera mieux assuré que quand tu l'emploieras activement à sauver les pécheurs.

— Nous venons de dire un mot du bonheur de

voir à ses pieds un pécheur repentant et heureux. Quand Dieu n'aurait pas accordé au bon prêtre d'autre récompense de son zèle que ce bonheur si pur et si délicieux, il est certain qu'il devrait se trouver suffisamment et même abondamment dédommagé de ses soins et de ses fatigues.

Quel est le cœur de prêtre qui n'ait pas été inondé de consolations en entendant les soupirs d'un vieux pécheur sincèrement revenu de ses longs égarements ! Ses larmes, l'expression de ses regrets, l'aveu des fautes qu'il a commises et la manière touchante dont il les déclare, tout cela remplit l'âme du saint prêtre d'une joie véritablement ineffable et que ceux-là seuls peuvent connaître, qui ont eu le bonheur de la goûter : *Datum est nosse, cui datum est experiri.* Et de même que les enfants que la mère de famille chérit davantage, sont ceux qu'elle a eu plus de peine à nourrir, de même aussi ces brebis rebelles après lesquelles s'est tant de fois fatigué le bon et zélé pasteur, sont précisément celles dont le retour procure à son cœur les consolations les plus douces et les plus abondantes.

O Dieu ! qu'il y a de délices, même ici-bas, pour un prêtre zélé ! Mais qu'un prêtre sans zèle est à plaindre, sous quelque rapport qu'on le considère !

— Si les consolations du prêtre zélé sont déjà si douces dans cette vallée de misères, que seront-elles dans le ciel ! Quelle auréole de gloire formeront autour de ce digne pasteur tant d'âmes qui lui seront, après Dieu, redevables de leur béatitude éternelle !

Ici, nous ne pouvons que bégayer ; les mer-

veilles dont nous parlons sont infiniment au-dessus de nos conceptions et de nos discours ; elles sont trop en dehors de nos connaissances actuelles, et trop supérieures à la plus séduisante image que nous puissions nous former du bonheur, pour que nous fassions autre chose que de redire avec le prophète ces paroles si consolantes et si propres à ranimer notre zèle : Seigneur, quand votre gloire, cette gloire à laquelle vous daignez m'associer, me sera manifestée, la mesure de mon bonheur sera remplie, je n'aurai plus de désirs à former, je serai rassasié : *Satiabor cùm apparuerit gloria tua.*

— Pour achever de nous entraîner, considérons ce qu'ont pensé les saints sur le sujet que nous méditons.

Saint Paul est à leur tête et profère ces paroles étonnantes : *Optabam enim ego ipse anathema esse a Christo pro fratribus meis :* paroles si fortes que les interprètes mitigent le sens naturel qu'elles présentent en disant que l'anathème dont le saint apôtre désire être frappé, est un anathème temporaire et non éternel.

Saint Jean Chrysostome disait que si, pour sauver les âmes qui lui étaient confiées, il ne fallait que sacrifier ses deux yeux, il s'y résoudrait avec une joie sans égale ; *Millies optarem esse cæcus, si per hoc liceret animas convertere* (S. Chrys., *hom.* 3, *in Act. Ap.*)

Saint Bonaventure proteste qu'il aurait volontiers consenti à mourir autant de fois qu'il y a de pécheurs dans le monde afin que tous pussent se sauver *(Stim. div. amor.* p. 2, c. 11.)

Saint Gaëtan se trouvait à Naples pendant la grande révolution de 1647. A la vue du grand nombre d'âmes qui se perdaient pour une telle cause, il éprouva tant de tristesse et d'accablement que son cœur se brisa et qu'il en mourut de douleur.

Saint Ignace de Loyola disait que lors même qu'en mourant actuellement, il serait certain du salut de son âme, néanmoins il serait bien aise de risquer son salut en restant encore sur la terre afin de continuer à gagner des âmes à Jésus-Christ ; sur quoi, quelqu'un lui ayant dit qu'il n'était pas prudent d'exposer le salut de son âme pour sauver celle d'autrui, il répondit avec cette fermeté de zèle et de confiance que donne une foi robuste : « Dieu » est-il, par hasard, quelque tyran qui, voyant » que je mets en danger mon salut pour lui » gagner des âmes, voudra ensuite m'envoyer en » enfer ? »

Saint Charles Borromée disait qu'un curé qui veut prendre toutes ses aises, se donner toutes les commodités de la vie, et faire tout ce qui peut être utile à la santé du corps, ne pourra jamais remplir les devoirs de sa charge.

Sainte Thérèse, en lisant la vie des saints martyrs et des saints ouvriers évangéliques, disait qu'elle portait plus d'envie aux seconds qu'aux premiers, à cause de la gloire que procurent à Dieu ceux qui s'occupent de la conversion des pécheurs.

Sainte Catherine de Sienne baisait respectueusement la terre par où passaient les prêtres qui travaillaient au salut des âmes. Elle avait de si vives ardeurs pour le salut des pécheurs que, dans un de ses saints transports, elle disait qu'elle voudrait

se mettre à la bouche de l'enfer pour empêcher les âmes d'y être précipitées.

Sainte Marie-Madeleine de Pazzi était souverainement admirable en ce point : « J'envie, disait-elle, » le sort des oiseaux qui peuvent voler partout où » bon leur semble. Ah ! si j'avais des ailes comme » eux, et que je pusse quitter le monastère sans » préjudice de ma profession, je prendrais au- » jourd'hui mon essor et je volerais jusqu'aux In- » des. Là, je rassemblerais les enfants de ces pau- » vres infidèles autour de moi, et je les instruirais » des principes de notre sainte religion, pour les met- » tre en possession de Jésus et lui donner des âmes. »

Un jour, après avoir entendu le récit des voyages de saint François Xavier, elle dit à ses novices : « Mes filles, demandons à Dieu la conversion d'un » infidèle, et offrons pour cela tout le bien que nous » pourrons faire aujourd'hui, ou plutôt, prions-le » de convertir autant de ces pauvres âmes que nous » allons faire de pas dans la journée, ou de points » de couture, ou prononcer de paroles dans la ré- » citation de l'office divin. »

Elle dit une autre fois : « Si le Seigneur me de- » mandait, comme à saint Thomas d'Aquin, quelle » récompense je désire obtenir de sa bonté, je lui » répondrai : le salut des âmes. »

Un jour, on la trouva profondément triste et fondant en larmes ; lui ayant demandé la cause d'une telle douleur : « Hélas ! dit-elle en soupirant, » c'est que je passe ma vie dans l'oisiveté, sans » rien faire pour le service de Dieu et le salut des » âmes. » Elle faisait cependant pour la conversion des pécheurs des prières presque continuelles, et

elles s'imposait pour les plus endurcis des pénitences vraiment épouvantables, comme de se revêtir d'un cilice, de se frapper avec une chaîne de fer, de tenailler ses membres jusqu'à en faire couler le sang, et de brûler sa chair avec de la cire fondue. Elle prit un jour en main un crucifix et s'écria avec un accent de zèle et de ferveur : « Vous avez voulu, mon Jésus, mourir pour les » pécheurs sur la croix et leur donner tout le sang » qui coulait dans vos veines ; et moi aussi, à votre » exemple, je voudrais verser le mien et donner » ma vie pour les convertir. »

« Quelle honte, disait un jour, en notre présence, » un saint religieux parlant à des ecclésiastiques, » si au dernier des jours il se trouve que l'acte le » plus parfait de zèle et d'amour n'aura pas été » produit par un prêtre, mais par un séculier, » peut-être par une simple fille (1) ! »

— Tels sont les principaux motifs de zèle dont il faut se pénétrer profondément, si l'on veut lire avec fruit et mettre fidèlement en pratique les règles de conduite qui vont suivre. Chacun de ces motifs pourrait servir de sujet de méditation, soit pour l'oraison du matin, soit au pied de l'autel, le soir, pendant les visites au Saint-Sacrement. Il sera très-utile de relire souvent ce chapitre préliminaire, surtout quand on verra que la ferveur du zèle semble se ralentir.

(1) Le P. Gloriot, de la Comp. de Jésus.

CHAPITRE II

Arrivée dans une paroisse. — Comment on doit se conduire les premiers jours. — De quelles vertus il faut déjà donner l'exemple.

— Nous ne traiterons dans ce chapitre d'aucune vertu en particulier. C'est d'un ensemble de vertus et non d'une vertu spéciale qu'il faut donner l'exemple au début de son ministère.

Il est beaucoup plus important qu'on ne le pense communément, de s'observer avec exactitude quand on fait sa première apparition dans la paroisse où l'on va se fixer pour exercer son zèle. On ne sait pas toujours assez jusqu'à quel point on captive les regards de ceux que l'on rencontre. Chacun veut voir, et le plus tôt possible, le nouveau pasteur. Encore si l'on ne voulait que le voir ; mais on va le juger, et voilà l'important. L'homme est ainsi fait ; dès qu'il voit, il juge ; peu de personnes portent un regard sans porter aussitôt après un jugement quelconque.

Or, d'après quelles connaissances notre débutant va-t-il être jugé ? Ses vertus et ses défauts sont encore inconnus ; ses habitudes, ses goûts, son caractère, tout ce qui n'est pas apparent à la première vue, est ignoré de la multitude. On ne va donc juger que d'après l'extérieur. Oui, l'homme extérieur est seul sur la sellette, mais il y est tout entier.

Ainsi l'on observera, et avec une avidité sans pareille, la tournure, la tenue, les manières, les regards, le costume, l'air sombre ou enjoué, gracieux ou sévère ; on saisira surtout les premières paroles, et l'on remarquera si elles sont graves, mesurées, pieuses, ou au contraire, légères, badines, railleuses et peu édifiantes. Cela fait, chacun se retire emportant dans sa tête les pièces du procès, et avant le coucher du soleil, tout le monde a jugé le nouveau-venu.

Nous ne disons pas que cette première sentence soit sans appel ; avant de la déclarer irrévocable, les hommes graves et judicieux attendront les œuvres ; mais, dans les masses, les hommes graves sont toujours en minorité. Tous ou presque tous ont jugé ; tous ou presque tous vont s'appliquer à prouver qu'ils ont bien jugé ; et puis, il faut l'avouer, souvent, en pareil cas, on soutiendra son jugement parce que réellement le premier coup d'œil se sera trouvé juste. Concluons de l'ensemble de ces réflexions que tout prêtre, en arrivant dans une paroisse pour y exercer le saint ministère, doit s'observer avec plus d'exactitude encore que l'on n'en met à l'observer lui-même. Venons maintenant au détail, et posons les règles de conduite que suggère un zèle ingénieux en pareille circonstance.

— D'abord il faut être bien déterminé à mériter dans la paroisse la réputation de prêtre pieux, fervent et zélé, et se dire énergiquement à soi-même : Voilà l'opinion que je veux que l'on ait de moi dès le principe. Oui, je veux que les peuples soient convaincus tout d'abord en me voyant que je suis

animé de l'esprit de Jésus-Christ, que je vis de sa vie, et que mon extérieur pieux et modeste est comme le rejaillissement de la sainte ferveur qui embrase mon âme.

Quand on a pris résolument son parti de cette sorte et que l'on se rappelle fréquemment cette détermination, il est certain que, pour peu que l'on ait de jugement et de tact, on voit en chaque circonstance et jusque dans les plus menus détails ce qu'il convient de faire ou d'éviter ; au lieu que si l'on n'a pas appelé spécialement son attention sur ce point fondamental, on est moins sur ses gardes ; on se permet tout naturellement certaines manières, certaines légèretés, certaines paroles moins mesurées ; d'où résultent ces préjugés fâcheux dont nous avons parlé plus haut.

— On commettrait une grave imprudence, si la première apparition dans la paroisse était ce qu'on appelle en style de droit *une visite des lieux*.

Voici, par exemple, un curé qui est appelé par son évêque à une autre cure ; il ne tient pas beaucoup à celle qu'il occupe ; cependant, il serait fâché de la quitter si celle qu'on lui propose ne lui offrait pas plus d'agréments. Que fera-t-il ? Répondre sur-le-champ qu'il accepte ce qu'on lui propose ; c'est ce que la voix de Dieu lui suggère et ce que ferait assurément un saint prêtre ; mais la voix de la nature s'exprime autrement que celle de la grâce, et malheureusement, c'est elle qu'on écoute. La réponse à l'évêque est différée de quelques jours ; et ces quelques jours, on les emploie à prendre de divers côtés force renseignements, ou même à vi-

siter furtivement la paroisse en question. Presbytère, jardin, église, sacristie, ornements, tout est exploré sous le voile d'un quasi-incognito. La réponse après cela ne se fait plus attendre. Mais qu'arrive-t-il ?

S'il accepte et qu'il vienne desservir cette nouvelle paroisse, les paroissiens apprennent, et bien vite, que leur nouveau pasteur a fait une descente sur les lieux, et que, s'il est à leur tête, c'est beaucoup moins par zèle pour le salut de leurs âmes que parce qu'il a trouvé plus d'agréments temporels dans cette cure qu'il n'en avait dans celle qu'il a quittée.

S'il refuse et qu'il reste à son ancien poste, ses paroissiens sauront bientôt qu'une autre cure lui a été offerte, qu'il a pris sur cette cure des renseignements très-exacts, et que s'il reste au milieu d'eux, c'est certainement parce qu'il n'a pas trouvé mieux ailleurs. Bien des prêtres ont eu à se repentir d'une telle imprudence.

— Le costume doit être propre, mais simple. La propreté ne doit pas être de l'élégance ; la simplicité ne doit pas être de la malpropreté. Rien, absolument rien, qui annonce la mondanité.

Ainsi (qu'on nous passe ces détails), pas de ceinture trop riche, surtout si c'est dans la campagne que l'on est placé; pas d'anneaux aux doigts, pas de symétrie affectée dans les cheveux, telle que la frisure artificielle et cette disposition soignée de la chevelure qui ne se fait pas d'elle-même, et qui semble annoncer que l'on n'est pas fâché, sur ce point, de se rapprocher un peu des élégants du

jour; rien, en un mot, qui indique qu'on pense à sa toilette, qu'on la soigne outre mesure, qu'on cherche à se faire remarquer sous ce rapport et que l'on semble, en plus d'un point, se conformer plutôt aux modes frivoles du monde qu'à la pieuse simplicité des bons prêtres. Ajoutons enfin que l'on doit porter et être bien résolu de porter toujours l'habit ecclésiastique complet.

A ceux qui, par hasard, seraient tentés de critiquer un peu les détails dans lesquels nous venons d'entrer, nous nous contenterons de poser deux questions. Pourquoi tous les saints prêtres font-ils exactement ce que nous venons de recommander? Pourquoi sommes-nous, à cet égard, parfaitement d'accord avec tous les prédicateurs de retraites pastorales?

— Plusieurs ne s'observent pas assez sous le rapport du maintien, de la pose du corps, de la tenue, de la démarche, et, en général, des mouvements que l'âme imprime à tout l'extérieur. Les uns sont en cela d'une gravité de pédant; les autres, d'une indolence et d'un laisser-aller qui n'inspirent aucun sentiment de respect.

Le maintien doit être naturel et sans apprêt, mais grave, modeste et pieusement recueilli. Quant à la démarche, elle doit être, comme tout le reste, empreinte de naturel, de dignité et plutôt lente que rapide. On ne saurait éviter avec trop de soin ces mouvements brusques et fréquents, soit de la tête, soit des bras ou des jambes, lesquels annoncent presque toujours de la légèreté, de l'immortification, et en général peu de piété.

Qu'on y prenne garde ; chacun de ces points pourra paraître de peu d'importance, minutieux même aux yeux de quelques-uns ; et cependant, celui-là seul qui sera fidèle à les observer fera dire de lui, quand on le verra pour la première fois : Voici un saint prêtre qui nous arrive.

— Un point très-important et qui, pour cela, mérite un article spécial, c'est la modestie du regard. Nous l'avons dit ; un prêtre nouvellement arrivé dans une paroisse, surtout s'il y vient comme curé ou comme vicaire, captive tous les yeux. S'il considère lui-même tout ce qui l'environne, il arrivera que ses regards rencontreront ceux de plusieurs curieux qui l'observent, et l'on dira qu'il est curieux lui-même, léger, peu modeste, trop hardi ; les méchants diront même qu'il a l'air effronté, et ne tarderont pas à lui faire une réputation de légèreté qui nuira, dès le début, aux fruits de son ministère.

Il ne faut donc pas jeter les yeux çà et là avec un air curieux et dissipé, ni les arrêter fixement sur les personnes qui se rencontrent, surtout si elles sont de sexe différent. Faut-il les tenir tellement baissés, qu'ils semblent presque fermés ? Non : cela paraîtrait affecté. La règle la plus sage que l'on propose en ce point, c'est de porter habituellement son regard vers la terre, mais à quatre ou cinq pas en avant. Si, de fois à autres, on croit convenable de lever les yeux, il faut tâcher alors de leur donner cette expression de douceur, de bonté, de candeur et de modestie qui plaît à tout le monde, parce qu'elle est comme le reflet de la sérénité d'une âme bien réglée.

— Viennent maintenant les premières visites, les visites en règle que l'on fait dans la paroisse ; visites auxquelles non-seulement on ne doit pas manquer, mais qu'il ne faut pas même différer notablement.

C'est ici que l'importance redouble et que la vigilance doit devenir plus exacte et plus attentive. C'est en cette circonstance que l'on va être infailliblement jugé. Toutes les paroles du nouveau pasteur vont être recueillies, pesées, interprétées, reportées aux amis, aux voisins, avec accompagnement de gloses et de commentaires dans lesquels une critique mordante aura souvent la plus large part.

Voulez-vous la désarmer cette critique? Soyez bon, ouvert, aimable, naturel et sans ombre de prétention. Parlez peu et avec une lenteur convenable ; n'interrompez point vos interlocuteurs, et faites voir que ce qu'ils disent vous intéresse. Placez à propos, et avec l'accent de la vraie piété, quelques paroles d'édification. Un mot à la louange de M. le curé, si vous venez comme vicaire, ou de votre prédécesseur, si vous venez comme curé, sera, pour l'ordinaire, favorablement accueilli. Un petit éloge de la paroisse, accompagné de l'expression de la joie que l'on éprouve d'être appelé à y exercer le saint ministère, ne peut aussi que produire un heureux effet.

— A l'occasion de ces premières visites, insistons particulièrement sur les principaux défauts qu'on doit y éviter.

En entrant dans chaque maison, il faudrait se

dire avec esprit de foi : Je vais déposer ici quelques semences d'édification. Placé sous l'influence de cette pieuse pensée, on verrait parfaitement les défauts à éviter.

Ainsi, très-certainement, on s'abstiendrait de ce flux de paroles toujours inconvenant, mais doublement répréhensible dans la circonstance présente. Ainsi encore, on éviterait ces éclats de rire bruyants qui annoncent un vice d'éducation et un grand fonds de légèreté. Ainsi encore, on réprimerait la liberté trop grande de ces gestes et de ces manières condamnées par la civilité chrétienne, mais bien plus condamnés encore par la civilité sacerdotale. Ainsi encore, on mettrait des bornes à cet enjouement excessif qui convertit tout en plaisanterie et en pointes, ce qui fait acquérir dès le principe la réputation de jovial et de badin. Ainsi enfin, on déposerait cet air froid, sombre et refrogné qui déjà ferait dire à plusieurs pécheurs : Ce n'est pas encore à celui-ci que nous irons à confesse.

— Mais allons à l'église. L'office nous y appelle et un nombreux troupeau nous y attend avec impatience. C'est ici encore qu'une nouvelle sellette est dressée pour le nouveau pasteur.

S'il entre d'un air dissipé ; s'il néglige de prendre de l'eau bénite et de regarder même où se trouve le bénitier; s'il marche avec précipitation et sans dignité ; s'il adore le très-Saint-Sacrement sans annoncer un sentiment de dévotion bien marqué ; si, pendant cette courte adoration, il regarde à droite et à gauche, les tableaux, les statues, les autels latéraux, la structure de l'église, voilà un

homme jugé. Sans doute on ne dira pas : c'est un mauvais prêtre; mais personne ne dira : c'est un saint; et ce sont ces dernières paroles qu'il faudrait forcer le peuple à dire, si l'on voulait poser la première condition d'un ministère fructueux.

Et qu'on ne dise pas qu'il n'y a point de péché à ceci ou à cela. Ce n'est pas là la question. Voulez-vous, oui ou non, conquérir, dès le principe, la réputation de saint prêtre? Si vous visez, comme vous devez le faire, à cette réputation, et si réellement l'esprit de la piété vous anime, manifestez au dehors ce que vous êtes au fond du cœur et présentez-vous tout d'abord comme se présenterait un saint prêtre.

Mais que serait-ce si, avant la première messe que l'on va célébrer, on restait une ou deux minutes seulement à genoux, sans recueillement extérieur ni apparence de piété? Que serait-ce si l'on disait cette messe avec une extrême rapidité, sans gravité, sans modestie, sans cet air pénétré qui, chez les saints, touchait plus les peuples que les sermons les plus éloquents? Que serait-ce si, pour action de grâces, on restait à causer et peut-être à rire à la sacristie, de manière à troubler et à scandaliser les pieux fidèles qui font souvent après l'office quelques prières particulières au pied des saints autels?

Oh! qu'il est important de s'observer avec attention, quand on remplit dans une paroisse les premières fonctions du saint ministère. Quelques-uns semblent vouloir faire remarquer leur chant; assurément ce n'est pas leur intention; mais ils enflent ou modulent leur voix avec une affectation dont

tout le monde est frappé, ne sachant pas ou ne voulant pas savoir que si l'on doit chanter aussi bien qu'on le peut, on doit éviter avec le plus grand soin tout ce qui porte le cachet d'une prétentieuse vanité.

D'autres font avec une promptitude et une négligence inexcusables les fonctions du ministère qui n'ont pas d'éclat, et déploient une pompe et une emphase extraordinaires pour celles qui ont un grand nombre de témoins. Comment ne pas voir que ces défauts, mis au grand jour dès qu'on arrive dans une paroisse, retiennent au fond des cœurs la confiance qui s'en serait naturellement échappée, si on l'eût gagnée par cette aimable modestie, cette pieuse candeur et cet extérieur angélique auxquels rien ne saurait résister?

Puisque nous sommes encore dans l'église, disons un tout petit mot du premier sermon que l'on se dispose à y faire. Tout esprit juste conviendra que ce discours doit être doux, bienveillant, paternel, et annoncer un zèle actif et plein de bonté. Tel en doit être le fond ; quant aux détails, il est clair qu'ils varieront selon les circonstances des temps, des lieux et des personnes.

— Parmi les œuvres de zèle que l'on se propose d'entreprendre en arrivant dans une paroisse, la réforme des abus tient un des premiers rangs. Quand on quitte une paroisse bien réglée, et que l'on vient en administrer une où règnent plusieurs désordres, on en est si péniblement frappé que, dès les premiers jours, on veut se mettre en voie d'extermination. Prenons garde, prenons bien

garde ; l'écueil n'est pas loin de la nacelle ; et combien de pilotes ont payé cher une imprudente et téméraire manœuvre !

Quand on est frappé de ces nombreux abus, la première chose à faire n'est pas de les détruire, mais d'en prendre note, afin de les attaquer plus tard *in tempore opportuno*. Nous disons en prendre note ; car bientôt nous pourrions, comme notre prédécesseur, nous familiariser avec eux et les léguer à d'autres comme ils nous furent légués à nous-même. Ne les perdons pas de vue, mais avant de leur faire une guerre ouverte, étudions la paroisse et l'esprit dont elle est animée ; parlons de l'abus que nous voudrions détruire le premier à certaines personnes influentes et qui entraînent la masse des paroissiens quand elles prennent un parti. Voyons si l'on tient beaucoup au point qui nous choque, et si, en l'attaquant, nous ne soulèverons pas contre nous une violente tempête ; car, s'il en devait être ainsi, il est certain que, généralement parlant, il faudrait ajourner ses projets de réforme.

Si l'abus était tellement criant qu'il ne fût pas possible de le tolérer, nous pensons qu'il ne faudrait pas encore se mettre à l'œuvre avant d'avoir consulté les supérieurs ; et dans cette consultation on ne devrait pas se borner à faire ressortir ce qu'il y a de désordonné dans l'abus que l'on veut détruire ; mais il faudrait mettre en regard les inconvénients plus ou moins graves que l'on entrevoit si on l'attaque.

Dans le cas où il ne conviendrait pas d'attaquer de front cet abus, faudrait-il perdre courage et re-

noncer à tout projet de réforme? Non, assurément. Que faut-il donc faire? Il faut peu à peu, avec tact et discernement, préparer les esprits et les amener tout doucement à ce que l'on désire; il faut profiter des occasions qui se présentent pour faire voir les inconvénients de l'abus et les avantages de sa destruction. Si les premières ouvertures sont goûtées, on fait plus tard une seconde tentative, et l'on finit quelquefois par atteindre ainsi son but sans trouble ni secousse.

Au reste, le grand moyen de succès en de telles circonstances, c'est de gagner à un haut degré l'estime et l'affection du troupeau. On doit toujours commencer par là; c'est une espèce de passe-port que l'on se fait délivrer par la paroisse, et à l'aide duquel on fait sans danger et avec un grand profit spirituel une foule de petites excursions de zèle, sur un terrain brûlant que ne pourrait jamais aborder un pasteur impérieux et trop ardent.

— Si les réformes que l'on veut opérer consistaient à supprimer certaines pratiques pieuses qui se font à l'église depuis nombre d'années, il faudrait délibérer bien longtemps avant de faire cette suppression. Souvent ces usages pieux ont une origine fort respectable et fort respectée de la population; on doit prendre des informations sur cette origine, et craindre beaucoup de s'attirer l'animadversion des personnes qui font de la dévotion une profession spéciale.

On ne doit pas, sans doute, établir légèrement ces sortes d'usages qui lient les curés futurs à perpétuité; mais quand on les trouve établis, on a

toujours mauvaise grâce à les détruire. Souvent ils auront été fondés par un curé vénérable, dont toute la vie fut simple et dont la mémoire est encore bénie dans la paroisse. Ce saint pasteur, on le regardera comme offensé, en voyant détruire par un jeune curé, que l'on connaît à peine, ce qu'il avait établi avec tant de zèle et de piété.

Le peuple, sans doute, ne voit pas toujours juste ; mais on doit tenir compte de la faiblesse de son jugement, et ne pas attaquer ouvertement ses idées, fussent-elles erronées, puisqu'il y tient aussi fortement que si elles étaient d'une justesse parfaite. Ce peuple, d'ailleurs, avec son gros bon sens, ne pourra jamais se persuader que c'est par piété que l'on détruit les œuvres de piété. On a vu bien des curés qui ont eu à se repentir d'avoir voulu opérer de telles réformes.

— Lorsqu'on a parfaitement observé, et en public et en particulier, les règles de conduite que nous venons de tracer, il est impossible que l'on ne produise pas dans tous les esprits une heureuse impression ; et si les œuvres de zèle viennent ensuite fortifier chaque jour cette première impression, on peut être certain que des fruits abondants de salut seront la récompense d'un ministère exercé avec tant de dévouement, de sagesse et de piété.

Nous recommanderons cependant de se tenir en garde contre les élans d'un zèle que nous pourrions appeler zèle de boutade ou d'enthousiasme. Certains caractères vifs et bouillants entreprennent avec ardeur, mais abandonnent bientôt leurs entreprises. En arrivant dans une paroisse, des hommes de

cette trempe auront en même temps vingt projets en tête; au lieu de les réaliser prudemment l'un après l'autre, ils les mettront tous à la fois en voie d'exécution et finiront par n'en exécuter aucun.

Faisons, au début, ce que nous croirons pouvoir continuer; mais n'entreprenons pas ce que nous sommes à peu près certains de ne pouvoir achever. Il vaut mieux promettre peu à une paroisse et lui donner beaucoup, que de lui faire de brillantes promesses et lui donner peu de chose. Si notre zèle prend de jour en jour de nouveaux développements, de jour en jour aussi nous acquerrons de nouveaux droits à l'estime publique; cette estime, n'en doutons pas, croîtra dans la même proportion que notre zèle; mais si, après avoir annoncé des merveilles, nous n'opérons que de petits prodiges, on rira d'autant plus de nos petits prodiges, que nous aurons mis plus de pompe à annoncer nos merveilles.

CHAPITRE III

De la douceur.

— La douceur peut être appelée avec toute sorte de raison la clef des cœurs. Il est certain que, en général, rien ne résiste à cette vertu. Tous les prédicateurs les plus zélés et les plus véhéments du temps de saint François de Sales convertirent beaucoup moins de pécheurs par les saints emporte-

ments de leur zèle que ce bon et saint évêque par les charmes de sa douceur.

Mais cette vertu est tout spécialement la vertu du prêtre ; non-seulement parce qu'il la recommande chaque jour dans ses instructions ; non-seulement parce qu'il doit aux peuples l'édification et le spectacle continuel de toutes les vertus ; non-seulement même parce que ç'a été la vertu favorite de Jésus-Christ et des saints ; mais encore parce que, sans la douceur, il verra son ministère paralysé en une foule de circonstances.

Il y a certaines professions, remarquons bien ceci, dans lesquelles celui qui les exerce pourrait, ce semble, se passer de cette vertu sans compromettre notablement le succès de son ministère ; ce sont celles où l'on est en droit d'obtenir par autorité ce que l'on n'obtient pas par bonté et douceur. Telles sont, en général, toutes les places dont le titulaire est délégué par le gouvernement et soutenu par l'autorité de la loi. Mais il en est d'autres où l'on dépend tellement du public, que si l'on ne gagne pas son estime, sa confiance et son affection par bonté, douceur, affabilité, complaisance, il vous laisse dans un isolement qui frappe d'impuissance tous les moyens que vous employez pour assurer le succès de votre ministère.

Et certainement le prêtre en est là. Son zèle est stérile, s'il n'a pour auxiliaire et pour appui la confiance, l'estime et l'affection des peuples. Quoiqu'il parle avec une autorité vraiment divine ; quoiqu'il tienne la place de Dieu même, et qu'il soit en droit de menacer les pécheurs des plus terribles châtiments ; cependant, comme ces châtiments ne

sont pas actuellement sensibles, et que, pour punir ceux qui lui résistent, il n'a pas à sa disposition la verge et le fouet, la prison et les amendes, on ne lui obéit que si l'on veut ; et, ordinairement, on ne veut point lui obéir, quand, au lieu d'exhorter avec bonté, il commande avec aigreur. S'il aliène les esprits et les cœurs par ses brusqueries, ses vivacités, ses réprimandes amères, quel bien pourra-t-il opérer? Que d'obstacles ne rencontrera-t-il pas à chaque instant !

Prenons donc la résolution d'acquérir ou de perfectionner de plus en plus en nous cette importante vertu, et méditons souvent ces paroles de notre divin Maître : *Beati mites, quoniam ipsi possidebunt terram;* et ces autres : *Discite a me quia mitis sum et humilis corde.*

— La première chose à faire en ce point, c'est de se bien convaincre de la nécessité de cette vertu ; de considérer, dans une ou plusieurs méditations spéciales, les avantages qu'elle procure et les déplorables effets que produit infailliblement le vice qui lui est opposé.

Ce serait une fort bonne chose d'interroger ses souvenirs pour voir si la stérilité du ministère de plusieurs prêtres que l'on a connus, que l'on connaît encore, ne vient point d'un manque de douceur, de certaines paroles brusques et aigres dans quelques circonstances délicates où la douceur aurait tout gagné. Enfin, l'on pourrait, avec beaucoup d'avantage, jeter un autre coup d'œil sur les paroisses que l'on sait être bien réglées, sagement administrées, remarquables par leur bon esprit, et voir si le

pasteur de ces heureuses paroisses n'est pas un homme doux, charitable et renommé pour sa bienveillance toute paternelle.

La conséquence pratique des réflexions que feront naître ces observations se déduira d'elle-même.

— Il faut aussi se considérer attentivement soi-même ; voir si l'on n'a point de l'aigreur dans le caractère, de la rudesse dans les formes et une certaine vivacité passionnée dans la conversation ; se demander pourquoi l'on n'a plus de rapports avec tels ou tels paroissiens que l'on voyait autrefois ; pourquoi même on les a aujourd'hui pour ennemis ; et l'on verra souvent que la douceur eût prévenu ces déplorables divisions, et qu'aujourd'hui encore, c'est une douce et bienveillante charité qui peut seule en arrêter les funestes suites.

— En général, on peut dire que l'on ne manque de douceur que parce qu'on manque d'humilité. Pourquoi cette vivacité, cette brusquerie, cet emportement? Parce qu'on a été piqué, contrarié, vexé, humilié, entravé dans ses opérations. Un peu d'humilité, et tout cela sera supporté avec calme, et sans que la douceur en souffre le plus léger dommage. On voudrait ne trouver dans son ministère que des consolations sans amertume, des succès sans obstacles, des victoires et des triomphes sans combats ; c'est impossible. Il faut donc savoir supporter une contrariété, une vexation, une humiliation, avec cette douce tranquillité qui émoussera les traits de l'ennemi et maintiendra du moins la paix dans l'âme.

Mais on m'a manqué grossièrement; on m'a même insulté, provoqué et agacé de mille manières par des persécutions tantôt sourdes, tantôt déclarées. Soit : on vous a nui devant les hommes, c'est vrai; mais devant Dieu, vous êtes toujours ce que vous êtes, ni plus ni moins, en dépit de vos persécuteurs. Qu'allez-vous faire en vous fâchant? Vous allez scandaliser les peuples sans reconquérir leur estime; et vous allez perdre devant Dieu les grâces, les mérites et la gloire dont il voulait récompenser votre douceur.

— Il y a des prêtres qui se font un mérite et une gloire de gouverner par autorité. Ils mènent, disent-ils, leurs gens à la baguette, *in virgâ ferreâ,* et personne ne bouge. Vrais despotes, ils n'ouvrent la bouche que pour dicter des ordres ou lancer des foudres; la plus légère résistance les irrite; un conseil, moins que cela, une petite observation les blesse et leur fait proférer des paroles piquantes.

Cependant ils sont contents : personne ne bouge. Leur autorité est respectée; aucune tête ne se dresse devant eux; la crainte comprime tous les cœurs et lie toutes les langues, voilà leur triomphe. Encore une fois, ils sont contents; mais malheureusement eux seuls le sont.

Personne ne bouge! c'est vrai, pas même pour se rendre au confessionnal; car, hélas! combien de pécheurs sont arrêtés par cette sévérité rebutante!

Leur autorité est respectée! oui, en apparence; mais s'ils pouvaient voir le fond des cœurs; s'ils pouvaient entendre les conversations secrètes qui

se tiennent à leur égard, et la censure amère qui se fait de leur rudesse et de leur âpreté, quel désappointement !

Tout plie devant eux, et aucune tête ne se dresse en leur présence ! c'est possible ; mais quel triste triomphe ! Oh ! que j'aime bien mieux voir la tête d'un enfant se lever pour considérer affectueusement son père, que de voir un esclave s'incliner jusqu'à terre devant son maître dans la crainte du fouet !

Quel est donc, au vrai, l'effet que produit dans un pasteur des âmes cette autorité rude et sévère ? Le voici sans aucune exagération :

Dans la plupart des paroisses, et spécialement dans celles où il y á peu de foi, un tel pasteur ne se concilie ni estime, ni confiance, ni affection, ni respect ; on lui suscite à plaisir des obstacles et des entraves pour l'engager à demander un autre poste ; et quand cette mutation s'opère, c'est un cri de jubilation dans tout le troupeau.

Dans quelques paroisses bien réglées, où la foi domine, où règne un esprit de paix et de conciliation, un tel pasteur est toléré. On gémit, on souffre, on espère des jours meilleurs et on les demande à Dieu ; mais on se tait. Pour ce qui est de l'affection, de la confiance, de l'estime, on en chercherait vainement dans ces pauvres cœurs comprimés, abattus, ulcérés peut-être, par celui-là même qui a mission de les consoler.

Mais ce qui est mille fois plus affligeant que tout ce qu'on vient de dire, ce sont les nombreux sacriléges qui se commettent, sans qu'il s'en doute, sous la direction d'un tel pasteur. Que de péchés

retenus à confesse ! que de consciences scellées et que scelle chaque jour plus étroitement encore la sévérité du pasteur ! que de communions indignes ! et par suite, que d'âmes en enfer!...

— Quelques-uns ne manquent de douceur que certains jours où ils sont mal disposés, et à l'égard de certaines personnes. Ils ont, pour ainsi dire, deux visages, l'un riant, ouvert, affable, gracieux, tel, en un mot, qu'il devrait toujours être ; l'autre sombre, austère, retiré et d'une froideur de glace.

On a peine à concevoir qu'une seule âme puisse imprimer à la même figure des mouvements si divers. Aujourd'hui, c'est le premier de ces visages que l'on choisit ; demain ce sera l'autre ; pourquoi pas le contraire? Je l'ignore ; et comment ne l'ignorerais-je pas, puisque celui-là même à qui ces deux visages appartiennent partage mon ignorance? C'est inconstance, c'est caprice, c'est bizarrerie de caractère ; quelquefois, convenons-en, c'est l'effet d'un malaise physique, effet qu'il faut cependant toujours travailler à détruire par effort de vertu.

Mais le plus souvent, ce qui produit ce changement de visage, ce sont les différentes manières d'être des personnes avec lesquelles on est en rapport. Telle personne se présente ; on l'aime à cause de son esprit, de ses manières, de sa position sociale, cela suffit ; le visage gracieux et aimable lui est assuré. Tel autre, au contraire, n'a rien d'attrayant sous aucun de ces rapports ; le visage sévère, l'air froid, les paroles sèches, piquantes, mortifiantes même seront son lot.

La première a fait perdre une heure pour expli-

quer ce qui n'avait aucun besoin d'explication, et quand elle veut se retirer, on s'efforce encore de la retenir. La seconde a exposé son affaire en deux mots, et elle a omis le plus important, pressée qu'elle était d'en finir par les marques d'impatience et de vivacité qui lui étaient prodiguées.

De cette conduite si différente résultent les inconvénients les plus fâcheux. Si le visage gracieux a des apologistes, le visage austère a des détracteurs, et le mécontentement des détracteurs est d'autant plus vif que les éloges des apologistes sont plus pompeux. Si le visage austère était pour tous sans distinction, il est clair que chacun serait mécontent au même degré ; mais les uns étant aussi bien accueillis que les autres le sont mal, il arrive que ceux à qui l'on fait toujours mauvaise réception ajoutent à leur mécontentement je ne sais quel venin de jalousie qui achève de les indigner contre un pasteur qu'ils aimeraient à révérer et à bénir, s'il avait pour toutes ses brebis une tendresse égale.

Oh ! que cette partialité choquante chez le père commun de toute une paroisse est nuisible aux fruits de son ministère ! Et combien le mal ne s'accroîtrait-il pas, si cette partialité pouvait être, avec quelque ombre de vraisemblance, attribuée à certains motifs dont le simple soupçon est un outrage pour le sacerdoce !

— En cette matière, comme en plusieurs autres, on pardonne aux gens du monde ce que l'on ne pardonne point aux ecclésiastiques.

Qu'un homme du monde s'échauffe et s'emporte pour une contrariété quelquefois même assez légère,

cela déplaît sans doute ; mais le plus souvent, cela passe inaperçu ; il est vif, dit-on, très-vif ; mais il a bon cœur ; tout finit là. Qu'une femme mondaine n'ait pas à point nommé l'objet qui lui manque pour compléter sa brillante toilette, voilà sa figure qui s'enflamme, ses traits qui se décomposent, sa vivacité qui éclate ; c'est le volcan qui fait érupition ; il y a tremblement de terre, mais la commotion n'est pas de longue durée ; tout cela ne produit pas un énorme scandale. Il en serait autrement, si de tels emportements se faisaient remarquer chez une femme qui fît de la dévotion une profession ouverte. Une personne de ce caractère, qui, pour des bagatelles, se livrerait à des actes de colère, scandaliserait beaucoup et prêterait aux impies des armes dangereuses pour attaquer la dévotion.

Hélas ! que serait-ce donc si le prêtre lui-même donnait l'exemple de ce désordre ! lui que tout le monde veut voir, et qui doit être, en effet, au sommet de la perfection ! Que penserait-on si, pour un mot moins mesuré que lui aurait dit une pauvre servante, un bedeau, un confrère ou toute autre personne, on le voyait aussitôt froncer le sourcil, rider son front et amonceler, pour ainsi dire, dans sa tête les matériaux de l'orage qui s'annonce aussitôt par les éclairs qui partent de ses yeux, et par ce roulement de tonnerre que produisent les paroles grondeuses que sa bouche profère ?

Oh ! quel scandale ! quel scandale ! si l'on se permettait un tel excès ; et combien il faudrait d'actes de vertus pour le faire oublier et le détruire, si tant est que jamais il pût s'effacer de la mémoire des peuples !

— Pourquoi parlez-vous quand vous êtes ému, puisque vous savez par la plus triste expérience que chaque mot qui vous échappe en ces circonstances vous fait baisser d'un degré dans l'estime et l'affection des personnes qui vous entendent ?

Mais, dites-vous, ce silence est pénible et très-difficile à garder ; c'est vrai. Cependant, puisque, tout bien pesé, il est alors plus aisé de se taire que de parler sans aigreur et sans emportement, taisez-vous. Vous croyez peut-être qu'après quelques mots amers votre cœur va se trouver soulagé ; pas du tout ; plus vous en dites, plus vous augmentez l'irritation.

De la première émotion naît l'aigreur ; de l'aigreur, la colère ; de la colère, l'emportement ; et ce feu dévorant qui fait à chaque instant de rapides progrès, ce sont vos paroles mordantes et incisives qui l'alimentent. Gardez le silence ; pensez à Dieu qui vous voit ; invoquez tout bas Jésus et Marie ; voilà la tempête apaisée, votre âme tranquille, le prochain édifié et Dieu content.

Que si vous avez une réprimande à faire ; si une faute a été commise et que vous vous sentiez obligé de la reprendre ; je vous dirai encore, ou de réprimer votre colère, ou de suspendre la correction. Il faut, dit un pieux auteur, calmer son propre cœur pour être en état de régler le cœur des autres et de remédier à leurs faiblesses. La passion ne guérit point la passion ; elle l'aigrit et l'enflamme.

Mais enfin cette réprimande, dites-vous, ne peut se différer. Eh bien ! prenez un moyen terme : possédez-vous le mieux possible ; montrez en peu de mots bien mesurés et lentement prononcés, ce

qu'on aurait dû faire, ce que l'on a fait et ce qu'il faut faire actuellement ; puis, si vous vous sentez toujours très-prochainement disposé à la colère, restez-en là, et terminez en disant qu'au reste vous ne voulez pas entrer dans de plus longs détails.

Tout cela étant dit avec calme et avec une sainte modération donnera de votre vertu l'idée la plus favorable, et par une suite nécessaire multipliera les fruits de votre ministère.

— Il s'en trouve qui n'ont de rude que les manières et les formes. Celui qui ne les voit qu'une fois ou en passant, est frappé de cette apparente rudesse, et conclut tout naturellement que l'intérieur n'est pas plus aimable que l'extérieur.

Cependant on se trompe. Le fond est bon, excellent même quelquefois ; mais comme ce fond ne se manifeste pas tout d'un coup, ceux-là seuls peuvent en apprécier les qualités qui ont eu le temps de les considérer en détail et de les étudier à loisir. Or, il est fâcheux qu'il faille faire tant de tours et de détours pour arriver au cœur, et découvrir qu'il est aussi bon et aussi tendre que l'extérieur semble indiquer qu'il l'est peu.

Une foule de personnes n'auront pas le temps de se livrer à une telle étude. Elles n'ont d'ailleurs qu'une seule affaire à traiter : c'est un renseignement à demander, une difficulté de conscience à éclaircir ; bref, c'est une affaire qui peut se conclure en une seule séance et même en quelques minutes. Si, pendant ce peu de temps, les bonnes qualités du fond ne percent pas, et que la rudesse de l'enveloppe se montre seule, il est clair que l'on

remportera une idée peu favorable de l'ensemble.

Il est donc très-important de corriger ce qu'il y a de rude et de brusque dans l'extérieur, et de s'imposer la loi de faire toujours un accueil gracieux et aimable à tous ceux qui se présentent, lors même que leur conversation serait insipide, lors même que l'on serait occupé et que l'on aurait actuellement le désir d'être seul. Il faut surtout corriger ce qu'il y a d'âpre dans la voix, de brusque dans les manières, de froid dans la figure et particulièrement dans le regard ; il faut éviter aussi de précipiter la conversation, ce qui a lieu quand on vient trop brusquement au fait ; que l'on adresse questions sur questions pour en finir bien vite ; ou même lorsqu'on garde le silence pendant un temps assez notable, montrant par là que si l'on n'alimente pas la conversation, c'est parce que l'on désire qu'elle s'éteigne.

— Quelquefois il arrivera que vous serez obligé de refuser ce qui vous sera demandé. Cette circonstance n'est pas rare ; mais elle est fort critique. Vous avez, on le suppose, d'excellentes raisons pour motiver votre refus ; eh bien ! pas de concession, nous sommes d'accord.

Mais prenez garde que la force de ces raisons dont vous êtes frappé, ne vous fasse repousser avec une vivacité trop brusque l'importunité dont on vous obsède pour obtenir ce que l'on désire. Souvenez-vous alors que plus cette importunité est pressante, plus votre refus sera pénible ; si, à la peine qui accompagnera ce refus, vous ajoutez celle que va causer votre vivacité, vous ferez une double

plaie. Qu'avez-vous donc à faire ? tempérer la peine du refus par la douce bonté avec laquelle vous en exposez les motifs. Les raisons que vous avez de refuser, fussent-elles cent fois plus fortes encore qu'elles ne sont, ne vous autoriseront jamais à les développer avec émotion et aigreur.

— C'est surtout dans les dissertations, discussions et argumentations que l'on est exposé à manquer de douceur. Oh ! qu'il y en a peu qui se possèdent comme il faut dans ces circonstances ! et quels pénibles retours on fait sur soi-même après ces discussions passionnées !

Avant d'entrer en explication, il faudrait se recueillir un instant devant Dieu, s'unir intimement en esprit de foi à Notre-Seigneur Jésus-Christ, et prendre pour point de départ les trois réflexions suivantes : — Premièrement ; je dois désirer, non pas le triomphe de mon opinion, mais le triomphe de la vérité. — Deuxièmement ; dans le cours de la discussion, mon adversaire eût-il, comme je le crois, la mauvaise cause à soutenir, va cependant dire bien des choses dont je vais pouvoir profiter et qui vont peut-être modifier, même notablement, mon opinion. — Troisièmement enfin, je puis avoir tort, et, par conséquent, je ne dois pas commencer la discussion par m'aheurter à ce sot préjugé qui tend à me faire croire que j'ai certainement raison.

Si ces principes ne sont pas la règle de ma conduite, je serai passionné dans mes discussions, opiniâtrément attaché à mon sentiment, amer, piquant, insolent peut-être dans la chaleur du débat ; et tout cela, bien loin d'augmenter la force de mes argu-

ments, en atténuera notablement la puissance ; car s'il en coûte peu de se rendre aux raisons d'un argumentateur paisible et modéré, c'est un grand sacrifice, et dont un petit nombre est capable, que d'adjuger la victoire à un adversaire qui disserte avec emportement.

Du reste, si l'on y fait attention, on verra toujours, après une discussion trop ardente, que si on l'eût soutenue avec calme et modération, le succès eût été plus prompt et plus assuré.

— Il ne faut pas s'imaginer que la vertu de douceur ne soit blessée que par des éclats de colère ; on en voit qui ne se livrent jamais à ces émotions impétueuses, et qui cependant offensent les personnes avec lesquelles ils traitent, par certains mots piquants qui, comme autant de traits aigus, font une multitude de plaies très-difficiles à guérir. Ces mots sont quelquefois de grosses pointes qui pourraient parfaitement s'appeler de grosses insolences ; d'autres fois ce sont des pointes plus déliées, des ironies malignes, de mordantes épigrammes, qui sont d'autant plus vivement ressenties par ceux auxquels elles sont adressées, qu'une foule de rieurs applaudissent à la finesse du trait. Souvent aussi, ce sont des mots équivoques, obscurs, embarrassés, qui laissent l'esprit inquiet ; on ne sait s'ils expriment du mécontentement, de l'aigreur ou quelque autre mauvais sentiment.

Tout cela blesse plus ou moins la vertu de douceur, et ne doit jamais se trouver chez un prêtre.

— Faisons donc, et faisons sans relâche, une

guerre impitoyable à tous les défauts que la douceur condamne.

Ne laissons pas, sans doute, dégénérer notre douceur en une lâcheté mollement complaisante. Imitons les saints qui savaient user de fermeté quand les saintes règles de l'Église ou les principes de la sainte morale leur en faisaient un devoir. Et nous aussi soyons fermes quand il le faut ; mais lors même que nous sommes obligés de l'être, laissons voir que la fermeté n'a pas anéanti notre douceur, et que celle-ci fait toujours le fond de notre caractère. Efforçons-nous de convaincre, que, pour être fermes, nous sommes obligés de nous faire une sorte de violence.

Si nous avons habituellement la douceur de l'agneau, et si nous ne sommes, pour ainsi dire, fermes que par exception, nous ne rencontrerons presque jamais d'obstacles à nos pieux desseins. Même en appliquant des règles saintement sévères, nous verrons les voies s'aplanir, si la douceur est notre point d'appui ; car il ne faut pas s'y tromper, ce ne sont pas ordinairement les principes qui aigrissent ceux auxquels nous voulons les imposer, c'est bien plus la manière vive, impérieuse et souvent maladroite avec laquelle nous en faisons l'application.

Les principes sont basés sur des lois très-raisonnables et très-sages ; et quand on fait ressortir la sagesse de ces lois avec le langage de la douceur et de la bonté, on est surpris de voir les sacrifices que l'on obtient et les difficultés que l'on surmonte.

CHAPITRE IV

De la piété aimable.

— Le but principal que le prêtre, et surtout le pasteur des âmes, doit constamment s'efforcer d'atteindre, c'est d'établir le règne de la piété dans les cœurs. Les grands pécheurs, il doit s'efforcer de les rendre vertueux ; les justes, les saints eux-mêmes, il doit s'appliquer à les rendre plus justes, plus saints encore, parfaits, en un mot, *comme notre Père céleste est parfait.*

Or, pour opérer cette transformation ou ce perfectionnement, il faut nécessairement insinuer le goût de la vertu et de la piété, détruire les préjugés qui s'opposent toujours plus ou moins à leur acquisition, et remplacer les idées fausses que l'on a du service de Dieu par des idées justes, exactes, consolantes et qui donnent lieu d'espérer que la pratique de la vertu procurera, même dès ce monde, un bonheur solide et véritable.

Rendre la vertu aimable, voilà donc un des devoirs essentiels du prêtre ; et comment rendra-t-il la vertu aimable ? ce sera bien plus par son exemple que par ses doctrines ; et pourtant, ce sera par la réunion et l'emploi de ces deux moyens qu'il y réussira.

Qu'il ait une morale solide, éclairée, exacte, conforme à celle des saints et savants prêtres qui sont universellement estimés et aimés ; avec cela, qu'il

donne l'exemple de ces vertus aimables qui ravissent tous les cœurs dès qu'elles se montrent, et très-certainement il atteindra son but avec une extrême facilité.

Il y a, sur ce point, une observation très-importante à faire ; nous en avons déjà touché quelque chose en parlant de la douceur. Quand on dit que l'on doit rendre la piété aimable, cela ne veut pas dire qu'elle doive être marquée au coin de cette tolérance excessive que prônent les impies avec tant d'enthousiasme. La tolérance qui viole les lois de l'Église ou les saintes règles de la morale chrétienne, est une vraie prévarication qui peut provoquer les applaudissements des ennemis de la religion, mais qui arrache des gémissements profonds aux pieux fidèles, quand surtout c'est un prêtre qui leur donne l'exemple de cette lâche et molle indulgence. C'est donc un premier écueil à éviter.

En voici un autre qui n'est guère moins à craindre : c'est celui contre lequel viennent heurter et souvent se briser certains prêtres qui croient que, pour rendre la piété aimable, ils doivent, pour ainsi dire, se séculariser en s'associant aux compagnies et aux jeux du monde. Aveugles qu'ils sont de ne pas voir qu'en agissant ainsi, ils ne rendent pas la piété aimable, mais font voir plutôt que l'esprit de la piété ne les anime plus.

Remplir très-exactement tous les devoirs de son auguste profession ; ne se permettre absolument rien qui soit contraire à la gravité, à la dignité, à la modestie ecclésiastique ; et tempérer la rigueur des exigences de la vertu sacerdotale par l'aménité des formes, c'est-à-dire par cet heureux ensemble

de bonté, de douceur, de cordialité, d'affabilité et de complaisance qui prête à la vertu des charmes irrésistibles : voilà ce que doit faire le prêtre pour rendre, autant qu'il est en lui, la piété aimable.

— Un extérieur austère et trop réformé, chez un prêtre connu d'ailleurs par sa haute probité, contribue déjà à donner de la vertu une idée sombre et peu avantageuse.

Que ceux qui sont enclins à la dissipation et au relâchement, n'abusent pas de ce que nous allons dire.

La piété d'un prêtre employé au saint ministère ne doit pas être la piété d'un religieux au fond de son monastère. Elle doit être tout aussi solide, tout aussi éminente, plus éminente même, en un sens, chez le prêtre que chez le simple religieux ; mais elle doit revêtir une forme particulière ; et comme elle est destinée à gagner par son amabilité des âmes à Dieu, elle ne serait pas vraie et il lui manquerait une qualité essentielle, si, par son austérité rebutante, elle éloignait ceux qu'elle doit attirer.

Un prêtre doit donc dégager son extérieur de ces entraves qui le tiennent emboîté et lui donnent une roideur habituelle comme une mortification hors de saison ; il ne doit pas tenir seulement ses yeux tellement baissés qu'il se condamne à ne voir jamais plus loin que le bout de son pied ; il ne doit pas avoir le front ridé et comme chargé d'épais nuages qui annoncent une âme inquiète et une piété péniblement élaborée ; il ne doit pas non plus serrer et pincer les lèvres comme un homme qui aurait fait vœu de ne pas laisser échapper un sourire.

Les mondains tournent tout cela en ridicule et s'en moquent ; les âmes pieuses qui ont le sens droit, disent avec modération que c'est une affectation déplacée ; et les bonnes âmes qui sont peu éclairées, croyant à tort que c'est l'indice d'une haute piété, désespérant d'arriver à une aussi sublime perfection, s'abandonnent au trouble et perdent courage. D'où il faut conclure que cet extérieur austère n'étant utile à personne, et donnant de la piété une idée peu avantageuse, doit être réformé.

— Se prêter rarement, et avec un air de contrainte, à la conversation ; courir, en quelque sorte, après le peu de mots que l'on profère, et témoigner que l'on regrette de les avoir laissés échapper ; parler à tout propos, et souvent hors de propos, des matières de piété ; en parler sans tact et sans discernement ; faire sur ce terrain le sententieux et le tranchant ; et, sur cette dévotion sèche et aride, ne pas laisser distiller une goutte d'onction : voilà certainement une conduite qui ne ralliera personne à la piété, et qui fera dire à plusieurs que, si c'est ainsi qu'il faut être pour être dévot, ils ne le seront jamais.

Oh ! que Jésus, notre divin modèle, était bien plus aimable ! Quel charme dans la noble simplicité de son extérieur ! Quelle bonté dans ses épanchements ! Quelle douceur ravissante au milieu des plus fatigantes importunités ! Quelle grâce touchante dans ses instructions ! Mais aussi que de cœurs émus, consolés, entraînés ! Que de vieux pécheurs attendris ! Que de maximes, que de règles de conduite, inouïes jusque-là et vraiment effrayantes pour la

nature, acceptées cependant, pratiquées et rendues aimables par la manière doucement persuasive dont le divin docteur les inculque !

Regarde, ô prêtre de Jésus-Christ, et agis conformément à ton auguste modèle : *Inspice et fac secundum exemplar.*

— Encore si dans les froides sentences dont on vient de parler, l'exagération ne se faisait pas remarquer ; mais malheureusement on l'y voit quelquefois apparaître. Devant des mondains effrayés déjà de la morale chrétienne la plus mitigée, on débitera des maximes d'une perfection relevée ; on mêlera les conseils aux préceptes ; on se jettera par système, peut-être aussi par tempérament, toujours dans l'excès rebutant d'une rigueur extrême. A des pécheurs dont il faudrait, avec les précautions d'un vrai zèle, ménager la faiblesse, on parlera le langage âpre et sévère qui, tout au plus, conviendrait au religieux ; on s'inscrira sur-le-champ contre un mot moins exact qu'une langue indiscrète vient de laisser tomber et que l'on devrait prudemment s'abstenir de relever, on érigera en cas de conscience théologiquement formulé, un point de morale effleuré en passant, et l'on dira hardiment et avec aplomb, de par saint Thomas et Suarez : *Non licet.* Ce n'est pas tout : on laissera échapper des tirades amères contre les pécheurs endurcis de la paroisse, et l'on fera voir que l'on ne compte en aucune façon sur leur retour à la vertu.

Est-ce là rendre la piété aimable? Cette dévotion est-elle selon Dieu? Saint François de Sales, qui gagnait tant d'âmes par l'aménité de son zèle, eût il

approuvé de tels principes, et en eût-il fait la règle de sa conduite ?

— En voici d'autres (et ce sont des prêtres employés dans le ministère ordinaire) qui, comprenant mal la vraie dévotion, passent aux yeux du monde pour être perdus dans je ne sais quel idéal de fausse perfection qui rebute les pécheurs. On les croit placés dans une sphère si élevée, que le commun des hommes n'ose s'en approcher; aussi ne voit-on guère autour de leur tribunal qu'un petit troupeau d'âmes pieuses.

Les grands pécheurs pour lesquels Jésus-Christ est venu sur la terre, *et qui ont,* dit-il, *besoin de médecin,* ne peuvent pas se déterminer à aborder un homme qui, comme ils le pensent et le disent, ne connaissant que les peccadilles des dévotes, serait effrayé en entendant le récit de leurs péchés énormes.

La piété peu judicieuse des prêtres de ce caractère (piété que l'on aurait grand tort de confondre avec la vraie mysticité qui fait la gloire des saints, et qui est le sublime de la sagesse), paralyse singulièrement leur ministère. Leurs conversations, leurs lectures, leurs exhortations publiques ou privées sont empreintes de cette dévotion qui, à certains égards, semble élevée, mais qui n'est pas toujours selon Dieu. Le monde, qui ne connaît rien à une dévotion de cette nature, lui donne la qualification d'étroite et de mesquine; et malheureusement il faut convenir que quelquefois elle offre ce caractère. Ainsi, n'estimer et ne faire cas que des âmes d'élite; regarder les grands pécheurs comme des

âmes de rebut ; ne faire presque rien pour les attirer et les gagner; faire pour ainsi dire consister toute la piété dans une multitude de petites pratiques ; adopter une règle de perfection, règle unique et invariable, et ne reconnaître pour saints et vraiment dignes d'être dirigés que ceux qui s'y soumettent; croire et admettre sans discernement tout ce que les âmes éminentes racontent de leur intérieur et des merveilles qui s'y opèrent; les obliger à déposer tout cela sur le papier, sans s'assurer si une humilité profonde est la base de ces hautes opérations; convenons-en, ce sont bien là les marques d'une piété étroite et peu éclairée.

Un homme employé dans le ministère ordinaire, qui passera pour être de ce caractère, ne fera pas la dixième partie du bien qu'il est appelé à faire. Il n'aura point cette piété franche, onctueuse, attrayante, qui est la seule que l'on aime et qui gagne les cœurs.

Sans doute il doit connaître les voies suréminentes de la perfection ; sans doute il doit cultiver avec grand soin les âmes chéries de Dieu qui sont appelées à marcher dans ses voies ; et malheureusement ces pauvres âmes ne sont que trop souvent délaissées et privées du secours extraordinaire dont elles ont besoin dans leurs cruelles épreuves ; mais enfin ce n'est pas une raison pour ne s'occuper que d'elles, et pour donner à entendre que c'est à leur direction seule que l'on attache du prix et de l'importance. On dira d'un tel homme, et avec raison : C'est un fort bon prêtre assurément, mais ce n'est pas un bon curé.

— Un prêtre qui veut rendre la piété aimable, doit s'appliquer beaucoup à cultiver la sienne, et, s'il est possible, faire en sorte qu'aucune tache ne la ternisse. S'il allie à sa piété certains défauts choquants, quoiqu'ils ne soient pas des plus graves, on rejettera sur la piété en général ce qu'elle est la première à condamner, et parce qu'on se croira autorisé à dire que tous les dévots sont ainsi, on attaquera la piété et l'on s'inscrira en faux contre l'affirmation de ceux qui prétendront qu'elle est aimable.

Les défauts qui produisent plus spécialement ce mauvais effet, sont la mélancolie, la causticité, les paroles brusques, la rudesse des formes, le manque de complaisance et d'égards, et, en général, tout ce qui fait dire d'un homme qu'il n'est pas aimable et qu'on ne se plaît guère dans sa compagnie.

— Ce qui nuit encore beaucoup à la piété, et ce qui lui ôte cette amabilité dont elle devrait toujours être revêtue, c'est la manie de certains prêtres qui semblent ne se plaire qu'au milieu des foudres, et qui s'obstinent à regarder la sévérité comme la première condition de succès du ministère pastoral.

Leur zèle s'exerce toujours dans la région des tempêtes ; ils ont un avis à donner : tempête ; une correction à faire : tempête ; un sermon à débiter : tempête ; une confession à entendre : tempête et toujours tempête. Ils n'ouvrent la bouche que pour dicter des ordres, rappeler la rigueur du précepte, montrer à nu la grièveté de la faute, et supputer tous les degrés de malice de celui qui l'a commise. Mais compatir à la faibesse humaine ; lui attribuer

une partie du mal et décharger d'autant le cœur oppressé du coupable ; indiquer avec bonté les moyens de se corriger, et faire voir dans le sein de la divine miséricorde le généreux pardon qui va s'en détacher, c'est ce qui n'est point à l'usage des prêtres dont nous parlons, et c'est ce qui donne à leur piété cet aspect rude, cette teinte sévère et rebutante qui repousse une multitude de pécheurs et n'en attire aucun.

Ne dissimulons pas le péché, ni même, jusqu'à un certain point, la malice du pécheur ; mais ne dissimulons pas non plus le remède au péché et la miséricordieuse bonté qui le propose. Efforçons-nous de faire entrer le remords et le repentir au fond des cœurs, par la porte de la confiance et de l'amour ; et quand nous tonnons contre les pécheurs, ne couvrons pas par le bruit de nos paroles grondeuses la voix si bonne et si tendre de celui qui leur dit : *Venite ad me omnes qui laboratis et onerati estis, et ego reficiam vos.*

— C'est sur le prêtre que doit se former le troupeau, *Forma facti gregis.* S'il veut rendre la piété aimable, il n'y réussira jamais mieux qu'en faisant voir en lui-même une piété de ce caractère ; mais comment la fera voir celui qui ne visite jamais ou presque jamais son troupeau ?

S'il est vrai, et malheureusement on ne saurait le nier, qu'il y a quelques prêtres désœuvrés, paresseux, nonchalants, qui passent tout leur temps en visites inutiles et peut-être dangereuses, il est vrai aussi que quelques autres, se jetant dans l'excès opposé, n'ont avec leurs brebis que les rapports

strictement nécessaires, et regardent comme un temps perdu celui qu'ils emploient à faire de temps en temps de charitables visites. Qui pourra dire d'un prêtre de ce caractère qu'il a une piété aimable? A celui qui l'affirmerait, ne pourrait-on pas, si la charité le permettait, répondre avec raison : qu'en savez-vous!

Au fait, il serait assez difficile de s'en faire une juste idée; car enfin il ne se montre guère que dans trois lieux différents : à l'église, au lit des malades, à la porte des morts.

A l'église; tout le monde sait bien qu'il doit y être pieux, et la piété qu'il y montre, on lui en sait peu de gré; elle ne saurait d'ailleurs y être communicative et par conséquent bien connue, puisqu'en ce saint lieu lui seul a le droit de porter la parole. Au lit des malades, il n'est en rapport qu'avec de pauvres moribonds auxquels il s'empresse de persuader, ainsi qu'aux assistants désolés, qu'avec les malades, les exhortations courtes sont toujours les meilleures. A la porte des morts, il n'ouvre la bouche que pour s'exprimer en latin, et certainement là moins qu'ailleurs on connaîtra les qualités et le caractère de sa piété.

Où passe-t-il donc le reste de son temps? Dans son cabinet. Certes, ce n'est pas un oisif : voyez, si vous pouvez y pénétrer quelque jour, voyez quelle énorme collection de Recueils, de Traités et de Manuels; il en a sur la chimie, la physique, les hautes mathématiques, la géologie, l'astronomie, etc.

O pitié! vivre au milieu d'un troupeau, en être le pasteur, et ne le visiter que le moins possible; ne pas courir après les brebis qui s'égarent; ne pas les

rappeler par cette voix paternelle et familière que les plus endurcis n'entendent jamais sans fruit; ne pas les édifier par des exhortations engageantes et onctueuses; et quand un infortuné pécheur, trop faible pour descendre dans la piscine, dit et répète à chaque instant : *Hominem non habeo,* ne pas se trouver là pour lui dire : le voici, mon enfant, l'homme que vous demandez; non, non, assurément, non, ce n'est pas avoir un vrai zèle; non, ce n'est pas une piété bien entendue; et Dieu veuille qu'un tel prêtre n'ait pas à répondre, au dernier jour, du salut de tant d'âmes qui seront tombées dans les enfers pendant que leur pasteur, retiré froidement au fond de son cabinet, se desséchait le cœur et la tête sur un traité de physique !

— En réunissant les divers détails dans lesquels nous venons d'entrer, on doit voir ce qu'il faut faire pour donner aux peuples le spectacle pieux et attrayant d'une vertu aimable.

Étudions, et dans l'histoire de sa vie et dans ses ouvrages, la manière d'être de saint François de Sales. C'est le plus beau type que nous puissions proposer aux prêtres engagés dans le saint ministère.

Il avait incontestablement une piété suréminente; mais cette piété, loin d'effrayer personne, ravissait et attirait tout le monde. Quand il était nécessaire, il quittait sa solitude ; mais il ne paraissait au milieu des mondains que pour les séduire par les charmes de sa douceur et de sa tendre bonté. Il savait quelquefois se récréer un peu; mais c'était toujours avec tant de grâce, de simplicité et de modération, que son sourire et ses innocentes plaisanteries

étaient acceptées du monde même comme des actes de vertu. Il cultivait avec des soins infinis les âmes pieuses et ferventes ; mais il savait les laisser seules au bercail quand il apprenait que quelques brebis égarées réclamaient l'activité de son zèle. Il aimait beaucoup l'étude et il se fût trouvé très-heureux s'il eût pu se plonger dans la solitude et partager son temps entre la prière et le travail ; mais ses occupations extérieures ne souffraient point de son zèle pour l'étude. Chaque chose avait son temps et sa règle propre ; en sorte que la prière, le travail intellectuel et les œuvres de zèle marchaient de concert sans se froisser jamais, et se prêtaient, au contraire, un mutuel appui. Tous ses écrits annoncent qu'il connaissait parfaitement les saintes règles de l'Église et les vrais principes d'une saine théologie ; mais il savait les appliquer avec tant de ménagement, de précautions et de délicatesse que, sans les violer jamais, il semblait pourtant qu'il mitigeât notablement leur sévérité. Il gémissait profondément sur les désordres de toute espèce dont il était témoin ; mais la vue de ces désordres n'altérant jamais la sérénité de son âme, il conservait ce calme, cette sagesse, cette douceur inépuisable dont il se servait pour remédier au mal que d'autres eussent infailliblement aggravé par l'impétueuse âpreté de leur zèle.

Efforçons-nous d'imiter un si beau modèle. Ne devons-nous pas comprendre que, si notre conduite ultérieure était conforme à celle de ce saint évêque, comme lui nous ferions au milieu des peuples de véritables prodiges.

Mettons-nous donc à l'œuvre, et remplaçons ce

qu'il y a de rude dans nos manières, de violent dans nos discours, d'amer dans nos corrections, d'impétueux dans notre zèle, de sombre dans notre caractère, par un ensemble de piété, de douceur, de bonté, de modération et d'aménité qui fasse bénir notre ministère et gagne à Jésus-Christ tous les cœurs.

CHAPITRE V.

Charité envers le prochain.

—Voici encore une de ces vertus apparentes qui contribue puissamment à donner une haute idée de la sainteté du prêtre qui la possède, et qui, par conséquent, facilite les opérations de son zèle et en assure le succès.

Cette belle vertu est la compagne chérie de la douceur et de l'humilité. Ce sont trois aimables sœurs qui font les délices des sociétés où elles sont admises et des cœurs qui leur donnent l'hospitalité. Elles ont entre elles des rapports si intimes que, en un grand nombre de circonstances, elles se confondent. Mais revenons spécialement à la charité considérée par rapport au prêtre et comme moyen extérieur de zèle.

Une paroisse est véritablement une famille dont le prêtre est le père en Jésus-Christ. Si les enfants d'une même famille se déchirent entre eux, c'est mal assurément, et tout le monde en gémit. Ce mal, le père commun doit le prévenir, ou du moins en

arrêter les progrès, s'il ne lui a pas été possible de l'empêcher de naître; mais que sera-ce si c'est le père de famille qui déchire lui-même ses propres enfants ! Cette seule idée fait frémir.

Point de vice plus commun au sein du christianisme que la médisance. Il est de tout pays, de tout âge, de toute condition. Si donc un prêtre, au milieu de ce débordement universel, veut se faire constamment l'apôtre et l'observateur fidèle de la vertu de charité, il sera d'autant plus admiré qu'il aura autour de lui plus de violateurs de cette aimable vertu. Mais, malheureusement, *flens dico,* certains prêtres, par légèreté sans doute plutôt que par malice, se conduisent quelquefois en ce point comme les séculiers.

Qu'est-ce que le christianisme sans charité ? Cette vertu n'est-elle pas le plus beau fleuron de sa couronne? Et dans quel cœur résidera-t-elle, si celui du prêtre en est vide et refuse de l'admettre !

Un prêtre qui ne blesse jamais la charité; qui, dans les sociétés où il se trouve, n'ouvre la bouche que pour détourner la conversation des médisants, ou justifier ceux que l'on accuse; qui parle avantageusement de tout le monde et ne semble avoir que d'intimes amis sur la terre ; un tel prêtre est un prédicateur perpétuel, un apôtre béni de Dieu et des hommes, et qui, par ses prédications à domicile, touche plus de cœurs et convertit plus d'âmes que des prédicateurs bruyants qui, après avoir rempli le temple de Dieu des éclats de leurs voix, démentiraient en particulier par leurs railleries et leurs médisances les leçons de vertu qu'ils débiteraient en public.

Soyons donc pleins de charité ; que cette vertu nous pénètre tout entiers. Guerre impitoyable à tout ce qui pourrait tant soit peu l'altérer en nous! Pas une goutte de fiel au fond de nos cœurs; pas un seul mot piquant sur nos lèvres; aimons, aimons nos frères, et n'oublions jamais l'oracle du divin Maître : *Le second commandement est* SEMBLABLE *au premier (semblable!* parole étonnante!) : *Secundum autem simile est huic : diliges proximum tuum sicut te ipsum.*

— Il faut, avant tout, s'interroger soi-même et voir si l'on a pour les péchés opposés à la charité cette vive horreur qu'ils doivent inspirer à tout homme de foi; puis si l'on découvre que malheureusement on a des reproches graves et habituels à se faire sur cette importante matière, il faut s'armer de courage, implorer le secours de Dieu par de fréquentes et ferventes prières, et prendre, au pied de son crucifix, la détermination généreuse et énergique de s'observer sévèrement, afin de ne pas dire avec délibération un seul mot qui blesse la charité; il faut même aller encore plus loin, et promettre à Dieu de dire du bien de tout le monde et de justifier tous ceux que l'on entendra condamner.

Les peuples s'apercevront bientôt que la charité réside dans le cœur de leur pasteur comme dans son sanctuaire, et très-certainement cette vertu lui conciliera leur estime et leur affection.

— L'esprit railleur, mordant et critique déplaît à tout le monde. Les railleurs font quelquefois

rire; mais tout calcul fait, la peine qu'ils causent est plus grande que le plaisir qu'ils procurent. S'ils avaient un bon cœur, et s'ils voulaient penser que le prétendu bon mot qu'ils se disposent à lancer, est un trait envenimé qui va blesser, contrister, humilier leur frère jusqu'au fond de l'âme, pourraient-ils bien le laisser échapper? Mais non; ce bon cœur leur manque; les railleurs d'habitude ont ordinairement une âme sèche et froide.

Un prêtre doit donc, pour toutes ces raisons, abhorrer l'esprit critique et railleur. Les paroles qui lui conviennent sont des paroles de bonté, de douceur, de bienveillance et de conciliation. Quant aux paroles critiques, railleuses et mordantes, elles ne doivent jamais trouver place sur ses lèvres.

Personne ne croirait à la piété d'un prêtre qui, sans scrupule et même avec accompagnement d'un sourire sardonique, se permettrait journellement ces railleries piquantes qui blessent quelquefois profondément la vertu de charité dont il est, par état, l'apôtre et le docteur.

— Si le prêtre doit s'interdire toute parole railleuse, à bien plus forte raison doit-il renoncer à la médisance. Un prêtre médisant est un prêtre scandaleux; et ici le mot *scandaleux* se prend dans toute la rigueur théologique; c'est-à-dire qu'un prêtre qui médit, porte ceux qui l'entendent à médire eux-mêmes à son exemple. Comment ce déplorable penchant qu'ont les peuples à la médisance, ne serait-il pas fortifié, s'ils voyaient des prêtres médire aussi bien qu'eux et plus qu'eux peut-être!

Un prêtre adonné à ce vice osera-t-il bien, d'ail-

leurs, foudroyer la médisance en chaire, s'il vient de se le permettre avant d'y monter, et s'il doit se le permettre encore dès qu'il en sera descendu? Ne craindra-t-il pas que ses auditeurs, qui ne le connaissent que trop sous ce rapport, ne murmurent autour de lui ces mots poignants qui lui sont malheureusement si justement applicables : *Medice, cura te ipsum!*

Quant au zèle, n'en cherchez point chez le prêtre médisant; le zèle est la fine fleur de la charité; et la charité, le prêtre médisant l'a bannie de son cœur. Il n'a donc point de zèle pour le salut des âmes; et sans zèle, qu'est-ce qu'un prêtre? S'il veut malgré cela paraître zélé, ses efforts factices seront infructueux; Dieu ne voudra pas les bénir, et les peuples leur opposeront une résistance opiniâtre.

— Mais ce qui nuirait surtout à un prêtre et ce qui rendrait son zèle tout à fait infructueux, ce serait de diriger ses médisances contre ceux-là mêmes dont il est le père spirituel, et auxquels il ne peut être utile qu'autant qu'il leur témoigne un dévouement sans bornes et une affection toute paternelle.

Outre la malice qui accompagne toujours plus ou moins la médisance, il faudrait qu'un prêtre eût l'esprit complétement faux pour ne pas voir qu'en se permettant de décrier la paroisse qu'il gouverne, il frapperait son ministère de stérilité.

Si nous connaissions un curé de ce caractère, nous serions tenté de lui poser les questions suivantes : le ministère d'un pasteur peut-il être fruc-

tueux s'il n'aime pas son troupeau? Évidemment non. Le ministère d'un pasteur peut-il être fructueux si son troupeau ne l'aime pas? Évidemment non. Et si ces deux circonstances concourent, c'est-à-dire, si le pasteur n'aime pas son troupeau, et si le troupeau n'aime pas son pasteur, le bien est-il possible? Non, mille fois non.

Or, nous le demandons maintenant, un pasteur qui, en tous lieux, en toutes circonstances, et devant toutes sortes de personnes décrierait son troupeau, mettrait en relief les misères quelquefois cachées de sa paroisse, attaquerait non-seulement le troupeau en masse, mais le blesserait en détail par des personnalités offensantes qu'il laisserait quelquefois tomber jusque du haut de la chaire; un pasteur qui témoignerait, en toutes rencontres, que sa paroisse lui est à charge; qui soupirerait tout haut après un autre poste; qui peut-être même ferait déjà des démarches pour se le procurer; un tel pasteur aimerait-il son troupeau? Pourrait-il dire qu'il en est aimé?

S'il répondait affirmativement à ces deux questions, personne ne le croirait, et j'ose dire qu'il ne croirait pas lui-même à la sincérité de son affirmation, et que son propre cœur démentirait ses lèvres. Il ne saurait que trop en effet, et malheureusement chacun saurait comme lui, que son ministère est pitoyable et ruiné de fond en comble.

— Pour ce qui est de la calomnie proprement dite il n'en faut point parler; car qui pourrait croire que la langue d'un prêtre, arrosée chaque jour du sang de Jésus-Christ, distillât ensuite le venin cruel

de la calomnie? Mais si ce péché, revêtu des conditions qui le caractérisent et le rendent odieux, inspire à tout prêtre un sentiment d'horreur et de dégoût, en est-il de même de certaines exagérations mensongères que la malignité des peuples transforme si aisément en calomnies formelles?

Qu'y a-t-il de plus commun parmi les gens du monde que des exagérations de cette nature? Il suffira sans doute d'en dire un mot pour en inspirer à tout prêtre une salutaire horreur.

Une faute a été commise, un malheur est arrivé à quelqu'un : bonne fortune pour nos exagérateurs! Le simple narré de ce malheur ou de cette faute tel qu'on l'a entendu, n'offrirait pas assez d'intérêt; il lui faut du piquant; soyez tranquille; l'intérêt, le piquant, le mordant même vont vous être servis. Telles et telles circonstances ont dû nécessairement accompagner le fait principal; mettons ces circonstances; on n'a pas dit précisément que ce fût un tel qui eût commis telle faute, mais tout annonce que c'est lui qui en est l'auteur; disons que c'est certainement lui; on n'a pas dit au moins qu'il eût commis plus d'une faute de cette nature, mais on sait qu'il en a commis plusieurs d'un autre genre; laissons entendre que, sans doute, ce n'est pas la première fois que cela lui arrive; on n'a pas inculpé notablement son intention; noircissons un peu son intention, et prouvons par une foule d'autres faits connus ou inconnus que c'est un misérable, et que sa conduite est indigne.

Gardons-nous de donner jamais dans des exagérations si peu conformes à la divine charité dont nous sommes les apôtres. Pénétrons-nous bien,

prêtres de Jésus-Christ que nous sommes, de cet esprit de sagesse, de gravité, de modération, qui convertira toutes nos paroles en oracles, et qui leur donnera quelque chose de ce caractère auguste et sacré qui décore notre âme.

N'exagérons jamais ce que nous avons à dire, et ne couvrons pas la vérité de ce vêtement emprunté qui la défigure. Évitons non-seulement l'exagération, mais encore ce qui serait de nature à la faire supposer; par exemple, la rapidité du débit, l'emphase du geste, l'énergie forcée des expressions, la réfutation des raisons que quelques-uns donnent pour justifier le coupable, l'air satisfait, joyeux et empressé avec lequel on fait son récit, le fréquent usage des épithètes et des superlatifs ; en un mot, tout ce qui annonce une exagération plus ou moins passionnée.

— Craignons aussi, et craignons beaucoup de mériter le reproche de commettre des indiscrétions, en rapportant certaines choses que la prudence ordonne de taire, et en révélant les secrets qui nous ont été confiés.

On donne au prêtre le titre honorable de *personne discrète*, et, ce titre, il doit le mériter, non-seulement par sa qualité de prêtre. mais encore par sa conduite sage, prudente et mesurée. Un prêtre imprudent et connu pour tel, fera nécessairement de grandes fautes dont les suites seront quelquefois déplorables; et l'un de ces effets sera de se voir privé de la confiance d'une foule de personnes qui la lui accorderaient toute entière s'il était grave, prudent et réservé.

Tout prêtre grand parleur est, en général, imprudent. N'ayant point l'habitude d'imposer un frein à sa langue, et l'abandonnant à l'intempérance dont elle est capable, toutes les confidences, tous les secrets lui échappent.

Nous ne parlons pas cependant du secret sacramentel ; car il a quelque chose de si inviolable et de si sacré, que nous ne croirons jamais à sa violation, dans quelque circonstance que ce puisse être. Mais, ce secret excepté, un prêtre léger, imprudent, coureur de nouvelles, grand parleur, dira tout ce qu'il sait, et même ce qu'il ne sait point. Les confidences les plus intimes, les secrets les plus profonds, les affaires les plus délicates, les mystères des familles, tout sera révélé, tantôt par une manifestation directe, tantôt par de certains moyens détournés, certains rapports accompagnés de réticences, mais de réticences si faibles et si transparentes qu'elles laisseront voir, sans qu'on puisse s'y méprendre, ce que l'on n'a pas la pudeur d'exposer au grand jour d'une manifestation complète.

Est-il possible qu'un prêtre de ce caractère soit honoré de la confiance des peuples ? Voudrait-il lui-même accorder la sienne à une personne indiscrète comme lui ? Et s'il n'a pas la confiance des peuples, quel bien fera-t-il parmi les peuples ? Si l'on dit de lui avec autant de charité qu'on puisse lui en accorder : C'est un bon prêtre, si vous voulez ; mais il est si léger ! si imprudent ! si indiscret ! si grand parleur ! si peu réservé dans ses discours !... quel bien, encore une fois, pourra-t-il faire, ce prêtre, dans la paroisse qui lui sera confiée ?

— Voici quelque chose de plus grave et dont il faut que nous disions ici quelques mots : ce sont les antipathies, les froideurs, les rancunes, nous ne voulons pas dire les inimitiés. Qu'y a-t-il de plus humiliant pour nous que ce propos, devenu vulgaire, qui attribue à la rancune du prêtre une durée perpétuelle, un caractère indélébile?

Nous l'avons déjà dit, et nous voulons le redire : où se réfugiera la charité si le cœur du prêtre n'est plus son asile?

Un prêtre peut avoir des raisons et même de bonnes raisons pour ne pas voir, ou ne voir que fort rarement certaines personnes ; mais qu'il ne se fasse pas illusion sur cette grave matière ; qu'il s'interroge sérieusement en présence de sa conscience et de son crucifix ; car si c'est uniquement par suite du ressentiment d'une injure réelle ou supposée, ou, à plus forte raison, pour un manque d'égards et de convenance qu'il cesse de voir ceux qu'il voyait auparavant, il doit se reprocher cette faute avec rigueur ; il doit penser que, tant que durera son antipathie, sa froideur, sa rancune, il scandalisera les peuples, détruira l'heureux prestige qui s'attachait à sa réputation de zèle et de piété, et ruinera son ministère.

On ne conçoit pas que des prêtres, d'ailleurs réguliers et même pieux, passent des années entières dans le triste état que nous venons de décrire, et cela sans trouble, sans inquiétude et avec une sécurité de conscience vraiment étonnante. Tout le monde sait qu'ils sont brouillés avec tels et tels, qu'entre eux il n'y a plus de rapports, ou qu'il n'y a que des rapports si froids qu'ils équi-

valent, pour ainsi dire, à une rupture ouverte ; non-seulement le monde sait cela, mais les méchants en triomphent ; les vindicatifs surtout s'en autorisent pour perpétuer leurs haines ; et les pieux fidèles gémissant d'entendre ce qui se dit de leur pasteur, affligés de voir son aveuglement, baissent la tète et prient Dieu qu'il l'éclaire. S'il savait que son état déplaît à Dieu et scandalise les peuples, assurément il s'empresserait d'en sortir ; mais malheureusement, il ignore ce qu'il y a, sur ce point, de répréhensible dans sa conduite.

— Adoptons, en terminant, des règles de conduite relativement à la belle vertu dont nous venons de parler.

Que notre cœur soit le sanctuaire de la charité ; que jamais la plus petite racine d'amertume n'y trouve place ; que la raillerie ne vienne point attaquer la sainteté de nos conversations ; que la médisance et les exagérations calomnieuses nous soient en horreur ; que le plus léger ressentiment d'une offense reçue soit à l'instant même arraché de nos cœurs, et que jamais le soleil ne se couche sur nos froideurs et sur nos rancunes ; que les absents trouvent constamment en nous des frères, des amis, des patrons dévoués ; que les fautes, les crimes même dont nous ne pourrons nous dispenser d'entendre le récit, nous fournissent, du moins, l'occasion de pratiquer un exercice de charité en cherchant quelque heureux biais pour justifier celui que l'on accuse.

Enfin, prenons pour règle inviolable de dire toujours le plus de bien que nous pourrons de tous

ceux dont on parlera devant nous, et de recommander sans cesse la charité aux peuples, soit en public, soit dans les rapports particuliers que nous aurons avec eux. Puissions-nous avoir toujours, au fond du cœur et sur nos lèvres, le mot charmant de saint Jean, dans lequel se peignait si bien la tendresse de son âme : *Mes petits enfants, aimez-vous les uns les autres : Filioli, diligite alterutrum !*

CHAPITRE VI

Modestie. — Dignité. — Politesse.

— Nous dirons encore, en abordant les détails pratiques de ce chapitre, que la première chose à faire, c'est de s'interroger sévèrement soi-même et de s'étudier attentivement pour voir si l'on ne viole point en bien des circonstances et même habituellement les lois de la modestie, de la gravité et de la politesse.

Quoique les défauts extérieurs soient plus saillants que ceux de l'intérieur, et, par conséquent, plus faciles à saisir, il est pourtant très-vrai que souvent nous en avons plusieurs qui choquent tout le monde, et que nous sommes les seuls à ne pas découvrir. Comme nous avons déjà parlé dans le second chapitre de la gravité et de la modestie qui conviennent spécialement au prêtre, contentons-nous de retoucher légèrement cette matière par forme d'examen et avec quelques additions.

Mon extérieur dans son ensemble est-il empreint

de la modestie de Jésus-Christ? Annonce-t-il la candeur et la sérénité qui doivent régner dans mon âme? Ne suis-je point sujet à regarder tout ce que je rencontre, les personnes et les choses, avec un air curieux et empressé? Cela ne me donne-t-il point un semblant de légèreté et de dissipation? Ma démarche est-elle ce qu'elle doit être, sous le rapport de la dignité, de la gravité et de cette modestie simple, naturelle et sans art que tout le monde aime à voir dans un ecclésiastique? N'est-elle pas trop brusque et trop précipitée? (N'oublions pas qu'elle doit être plutôt lente que rapide). En marchant, mes bras et mes jambes ne sont-ils point écartés à l'excès, ce qui donne un air lourd, gauche et trop agreste? Mes habits ne sont-ils point d'une saleté remarquable? Ma soutane n'est-elle point couverte d'une multitude de taches qui semblent avoir totalement changé sa couleur native? N'est-elle pas tellement râpée et déchirée que tous ceux qui m'en voient revêtu doivent nécessairement penser qu'elle n'est plus de mise? N'ai-je point renoncé à quelque partie du vêtement ecclésiastique; et par une fâcheuse compensation, n'ai-je point adopté certaines modes séculières dans la manière de me vêtir? Mes conversations sont-elles graves? Ai-je soin d'en bannir tout ce qui respire l'enjouement excessif, la jovialité, et, à plus forte raison, la bouffonnerie? N'imité-je point, en ceci, les gens du peuple, et n'ai-je point adopté les expressions basses, grossières, triviales même des gens de la campagne? Ne suis-je pas le premier à provoquer les conversations où je sais que ces expressions vont trouver leur place? N'en viens-je

point à une familiarité déplacée, qui se manifeste par des discours trop libres, un épanchement trop marqué, et de certains gestes que la modestie ecclésiastique condamne avec sévérité ; comme, par exemple, de se toucher la main, de se frapper sur l'épaule, de se pousser comme des lutteurs, et tout cela en folâtrant, en disant de gros mots, et en riant aux éclats? Ne suis-je point surtout trop peu grave et trop familier avec les personnes qui demeurent chez moi? N'ai-je pas coutume de passer chaque jour un temps notable à causer et à rire avec mes parents, mes pensionnaires, ma servante, mes voisins, sans rien dire, pendant des heures entières, qui annonce tant soit peu l'ecclésiastique et l'homme de Dieu? Ne m'arrive-t-il point malheureusement aussi d'étendre cette familiarité jusqu'aux choses saintes? N'est-ce point de là que viennent mes immodesties dans le lieu saint, mes conversations et mes éclats de rire à la sacristie, mon peu de recueillement et de gravité à l'autel, ma précipitation scandaleuse en administrant les sacrements, et cette malpropreté dégoûtante qui saute aux yeux de quiconque met le pied dans mon église ?

En un mot, suis-je revêtu en tous lieux, en toutes circonstances et devant toutes sortes de personnes, de cette aimable modestie de Jésus-Christ qui ravissait tous ceux qui en étaient témoins et sans laquelle un prêtre ne saurait se concilier l'estime et la vénération des peuples? *Modestia vestra nota sit omnibus hominibus.* (S. Paul, Ép. aux Philip., ch. 4, v. 5.)

— Si nous parlons de la politesse et des bienséances sociales, ce n'est pas assurément pour donner à ce sujet les immenses détails que cette matière comporte.

On trouvera toutes les règles de la politesse parfaitement exposées dans plusieurs traités composés *ad hoc,* et auxquels nous renvoyons nos lecteurs.

Nous voulons seulement recommander ici quelques points plus importants, auxquels il convient de faire une attention toute spéciale.

D'abord, si l'on ne connaît pas encore bien les usages du lieu où l'on exerce le saint ministère, il faut s'en informer et s'y soumettre avec exactitude. Il y a des bienséances générales qui sont partout les mêmes et que l'on ne saurait guère ignorer; mais il y a, pour ainsi dire, dans chaque paroisse certains usages particuliers, certaines bienséances locales, dont il faut faire une petite étude. Ces usages locaux ne pouvant pas se deviner, et le peuple qui, de temps immémorial, y est habitué, ne pouvant supposer qu'on les ignore, serait choqué de les voir mépriser par son nouveau pasteur.

Il est surtout à propos de bien savoir à quoi le peuple tient particulièrement, en fait de bienséance, dans la paroisse que l'on administre. On ne fera pas, en général, un grand mérite à un prêtre de suivre fidèlement ces usages, tant on regarde comme naturel et indispensable qu'il s'y assujettisse ; mais par cette même raison, on verrait de fort mauvais œil qu'il s'en affranchît, et si, comme nous le supposons, ces usages n'ont rien de mau-

vais, et sont, au contraire, bons et utiles, ou simplement indifférents, il aurait grand tort de ne pas s'y confirmer avec exactitude.

— Il convient spécialement de s'informer des règles de politesse et de bienséance que suivait celui que l'on remplace. L'expérience apprend que, outre les bienséances générales et locales, il y a encore des bienséances individuelles, qui doivent leur existence au goût, aux habitudes, aux caprices même de chacun.

Votre prédécesseur avait, je suppose, établi quelques bienséances de cette nature ; sans être nullement obligatoires en tous lieux, il les regardait comme telles dans sa localité; elle étaient d'ailleurs bonnes, utiles et de nature à concilier au pasteur l'estime et l'affection du troupeau; il faut continuer ces bienséances et en perpétuer l'usage.

Si vous ne le faites pas, on comparera, sous ce rapport, votre conduite à celle de votre prédécesseur ; celui-ci aura tout l'avantage de la comparaison, et votre réforme sur ce point sera attribuée, ou à l'impolitesse ou au manque d'éducation, ou à la manie de tout changer, ou à un manque d'égards pour celui que vous remplacez, ou même à une certaine fierté dédaigneuse qui vous porte à n'avoir avec votre troupeau que les rapports strictement nécessaires. Or, il est clair que de telles suppositions sont fâcheuses et compromettent toujours plus ou moins le succès du ministère.

— Un prêtre, dans les petites localités, et surtout dans les campagnes, doit, en général, saluer

toujours le premier ceux qu'il rencontre, et leur dire même quelques mots aimables, s'il les connaît particulièrement, et à plus forte raison s'ils sont ses paroissiens (ces quelques mots peuvent et doivent même se supprimer à l'égard de personnes de sexe différent, surtout si elles sont jeunes.)

Quelques paroles d'édification trouvent très-facilement leur place en cette circonstance. C'est aussi faire grand plaisir aux personnes que l'on rencontre que de leur témoigner un intérêt bien marqué pour leur santé et celle de leur famille. Tout cela doit se faire avec beaucoup de modestie, de douceur et d'aménité. La familiarité, l'air trop libre et sans gêne ne doivent jamais se laisser remarquer en de telles occasions.

— Les petits enfants doivent être toujours accueillis avec beaucoup de douceur et d'aménité ; on pourrait leur faire, avec le pouce, une croix sur le front ; on pourrait même baiser les petits garçons, surtout quand ils viennent eux-mêmes présenter leur tête ; il est convenable que ce baiser soit donné sur le front.

On ne saurait témoigner à ces enfants trop de bonté et d'intérêt. Outre que cela les enhardit et les dispose à faire des confessions plus sincères, il est certain que ces marques de tendresse touchent leur cœur et les attachent à celui qui sera peut-être leur pasteur pendant toute sa vie.

D'ailleurs, il ne faut pas oublier que, gagner l'affection des enfants, c'est gagner par là même celle de leurs parents. Si, à l'occasion, on donne à ces enfants quelques témoignages d'attachement et

d'intérêt; si on leur dit quelques mots édifiants ; si on leur donne quelques pieux conseils, tout cela est immédiatement répété en famille avec un air de satisfaction que les parents ne manquent pas de partager.

L'expérience apprend que ce ne sont pas toujours les œuvres importantes qui font le plus bénir le ministère d'un pasteur ; il est une foule de petits détails qui contribuent autant et plus que ces grandes œuvres à lui concilier l'estime et la vénération des peuples.

— Nous voudrions, avant de passer à une autre matière, épuiser en quelque sorte celle-ci, tant nous y attachons d'importance. Achevons donc de donner, en forme de résumé, une idée aussi exacte que possible de la modestie, de la gravité, de la dignité, de l'urbanité que l'on aime tant à trouver chez un prêtre.

Que remarquons-nous en celui qui produit cet heureux ensemble ? Ce qui nous frappe d'abord, c'est une figure ouverte et candide qui donne, au premier coup d'œil, un air d'amabilité qui plaît déjà beaucoup ; le regard est doux, bienveillant et modeste ; la bouche a quelque chose de gracieux et de souriant qui annonce de la bonté , la pose du corps, l'attitude n'a rien de roide ni de trop libre ; elle est naturelle et sans apprêt ; les mouvements et les gestes sont peu fréquents et n'ont rien de brusque ni de précipité ; la démarche est grave, calme, posée ; les vaines curiosités que l'on trouve sur son passage n'attirent point les regards ; la conversation n'est point bruyante, impétueuse

passionnée ; elle est empreinte de douceur et de modération ; on n'est ni prodigue ni avare de paroles, c'est-à-dire qu'on parle trop peu pour être réputé grand parleur, et qu'on parle assez pour n'être pas taciturne ; les discussions sont très-rares, et quand on ne peut les éviter, ce n'est jamais l'emportement qui s'y fait remarquer, c'est toujours par une gravité doucement tempérée qu'on se distingue ; les éclats de rire sont bannis, et si, parfois, ils échappent involontairement, on s'empresse de revenir à un aimable sourire qui est le *nec plus ultrà* de l'expression de la joie que la modestie permet aux ecclésiastiques. Le costume est tel qu'aucun de ceux qui le voient ne le censure ; personne ne dit : c'est élégant ; personne ne dit : c'est malpropre ; tout le monde dit : c'est convenable.

Quand un prêtre retrace en sa personne les qualités extérieures que nous venons d'énumérer, il ne se montre jamais sans qu'on dise : voilà un prêtre aimable ; voilà un saint et digne prêtre !

— Les traits caractéristiques du prêtre modeste que nous venons d'indiquer doivent tout naturellement rappeler à la pensée de nos lecteurs tel ou tel prêtre vénérable qu'ils ont connu et admiré, et que peut-être même ils connaissent et admirent encore. En regardant autour de soi, il n'est guère possible qu'on ne trouve pas, dans un rayon plus ou moins étendu, quelque saint ecclésiastique auquel convienne le portrait que nous avons esquissé. Eh bien ! c'est à ce modèle qu'il faut tâcher de se rendre conforme.

Arrachons, s'il se peut, le bandeau que nous

avons sur les yeux et qui nous empêche de nous voir tels que nous sommes ; puis, plaçons-nous en regard de ce saint prêtre dont nous avons entendu tant de fois relever la dignité modeste et la bonne tenue. Voyons ce qui est en lui et ce qui manque chez nous ; interrogeons-nous sur tous les points qu'embrasse la modestie ; et très-certainement cet interrogatoire ne sera pas sans fruit.

Au reste, quel plus beau modèle pouvons-nous désirer que celui qui nous est proposé en la personne adorable de notre divin Maître ? Ah ! si nous voulions nous mettre sérieusement en face de l'aimable Jésus, avec l'application du peintre qui veut reproduire un sujet sur sa toile, que nous saurions bientôt ce qu'il convient de faire ou de ne pas faire ! En effet, posons seulement quelques questions, et voyons les traits de lumière qui vont en jaillir.

Jésus avait-il l'air distrait et évaporé ? Jésus avait-il un aspect froid, sombre, dédaigneux ? Jésus se permettait-il des mouvements et des gestes libres et désordonnés? avait-il des vêtements d'une élégance recherchée ou d'une malpropreté rebutante ? Jésus s'arrêtait-il à considérer des frivolités sur les lieux de son passage ? Jésus riait-il aux éclats ? Jésus parlait-il beaucoup ? parlait-il avec feu ? parlait-il de niaiseries et de futilités ? etc.

Qu'il est triste de penser que, sans balancer un instant, nous faisons à ces questions des réponses toutes différentes de celles qu'il nous faudrait peut-être faire si, sur les mêmes points, nous avions à rendre un compte fidèle de notre propre conduite ! Et cependant, qui donc, ô mon Dieu ! imitera votre divin Fils, si ce ne sont pas ses ministres ?

CHAPITRE VII

Désintéressement manifesté par des œuvres.

— Qu'est-ce que le zèle ? C'est l'amour des âmes. Qu'est-ce que l'avarice ? C'est l'amour de l'argent. Deux amours essentiellement opposés l'un à l'autre; deux amours dont l'un est tout matériel, et l'autre tout spirituel ; deux amours, dont l'un est béni de Dieu, et l'autre flétri de ses anathèmes, peuvent-ils séjourner en même temps dans une même âme ?

C'est Jésus qui répond à cette question : vous ne pouvez, dit-il, servir Dieu, c'est-à-dire l'aimer, et servir en même temps le dieu des richesses : *Non potestis Deo servire et mammonæ.* Non, encore une fois, l'amour des richesses, qui est tout matériel, ne peut subsister dans une âme en même temps que l'amour de Dieu qui est tout spirituel et tout divin. Or, n'est-il pas évident que l'amour des âmes étant aussi tout spirituel de sa nature, ne peut régner dans un cœur en même temps que l'amour de l'argent ?

Aussi, comme l'expérience confirme énergiquement la sentence de Jésus ! En fait de zèle, où sont les héros dans le christianisme ? Est-ce parmi les avares qu'on les trouve ? Poser cette question, c'est la résoudre.

Mettez un grain d'avarice au fond du cœur d'un Paul, d'un Xavier, d'un Vincent Ferrier, d'un Dominique et de tant d'autres, et vous verrez s'ils

quittent pour sauver des âmes leurs parents, leur patrie et surtout leur sacs d'or. Non ; tous ces grands cœurs se seront à peine collés à l'argent que, sur-le-champ, on les verra se rapetisser, se refroidir, se dessécher, et remplacer ces sentiments sublimes qui les poussaient à la conquête des âmes par je ne sais quelles vues étroites, mesquines, terrestres et grossières.

Et les peuples savent bien remarquer cette différence choquante. Autant ils exaltent un prêtre désintéressé, généreux et ami des pauvres ; autant ils méprisent un prêtre égoïste, avare, inflexible quand il s'agit d'exiger la rigueur de ses droits. Le premier les touche, les édifie, les pénètre de respect, leur inspire une confiance sans bornes ; le second les scandalise, les éloigne de la religion et de ses ministres, et leur donne des prétextes pour demeurer eux-mêmes éperdument attachés aux faux biens de la terre. Si donc nous voulons exercer parmi les peuples un ministère fructueux et honorable, acquérons la réputation de prêtres généreux et désintéressés ; et, pour acquérir cette réputation glorieuse, manifestons notre désintéressement par des œuvres.

— Un des plus beaux éloges que les peuples fassent et puissent faire d'un prêtre, c'est de dire qu'*il n'a rien à lui*. Ces cinq petits mots sont consacrés par l'usage pour donner, d'un seul trait, la juste idée d'un prêtre ami des pauvres et ennemi déclaré de ce froid égoïsme et de ce sordide intérêt contre lequel il est obligé, par état, de tonner fortement du haut des chaires chrétiennes.

Quand une paroisse possède un prêtre de ce caractère, non-seulement elle le vénère, non-seulement elle lui accorde sa confiance et lui prodigue son affection ; mais elle est heureuse et fière de l'avoir pour pasteur ; elle aime à citer ses aumônes, ses bonnes œuvres, ses bienfaits de toute sorte. Il a beau cacher le bien qu'il fait, et prendre pieusement mille moyens ingénieux pour dérober à sa main gauche le bien que fait sa main droite ; tout est connu, tout est publié, et la gloire qu'il avait voulu fuir lui revient de tous côtés avec abondance, et rejaillit avec un immense avantage sur son divin ministère.

— Il est une œuvre de miséricorde qui donne une haute idée du désintéressement d'un prêtre : c'est l'assiduité de ses visites auprès des malades qui sont dans l'indigence, et l'empressement qu'il met à les secourir aux dépens de sa bourse.

Quand les pauvres sont atteints de quelque maladie, on ne se figure pas l'état de détresse dans lequel ils se trouvent, surtout dans les campagnes. Privés de médecins, de médicaments et des soins assidus que leur position réclame, on peut dire que leur dénùment est complet. Qui viendra donc au secours de ces infortunés ? Ah ! n'est-ce pas, avant tout les autres, le pasteur de ces brebis souffrantes qui doit leur procurer les soulagements dont elles ont besoin ? Qu'il aille donc leur porter, non-seulement les consolations spirituelles de son saint ministère, mais encore les aumônes abondantes dont il reconnaît, par lui-même, la pressante nécessité.

Le clergé, sans doute, n'est pas opulent aujour-

d'hui ; cependant, au sein des campagnes, le plus riche habitant d'une multitude de paroisses est encore le curé ; c'est donc lui qui doit, plus que tous les autres, se signaler par ses largesses à l'égard des pauvres.

Il arrive quelquefois que les laïques, et même les laïques sans religion, font plus pour les pauvres que le curé de la paroisse, quoique celui-ci soit autant en état qu'eux de faire ce qu'ils font ; il y a là quelque chose d'humiliant pour le sacerdoce ; il y aurait même scandale, si l'on savait que le prêtre qui se laisse ainsi devancer dans la voie de l'aumône par des laïques sans foi, fait de sordides épargnes, ou achète des propriétés, et ferme l'oreille aux cris des malheureux dont l'indigence lui est pourtant si bien connue.

Un jour, allant faire visite au fond d'un village à un homme du monde, qui, malheureusement, ne pratiquait pas la religion, on nous dit qu'il était sorti. Voulant savoir s'il allait bientôt revenir : il est auprès de son malade, nous dit-on. Désirant avoir un peu plus de détails sur une œuvre qui nous paraissait si charitable, nous apprîmes qu'il y avait dans la contrée un homme pauvre qui avait une plaie à la jambe et qui n'avait personne pour le soigner. Or, c'était cet homme du monde qui allait régulièrement, tous les jours, faire les fonctions de sœur de charité auprès de cet indigent. Ce jour-là, il était parti, nous dit-on, avec de la charpie dans une de ses poches et une bouteille de vin dans l'autre, sans compter le pain, les médicaments et l'argent dont il avait soin de pourvoir son malade avec abondance.

Est-il possible que de tels faits soient connus sans être publiquement exaltés ? Mais est-il possible aussi qu'on ne leur oppose pas des faits d'une toute autre nature si justement reprochés à un pasteur avare ?

— Vous criez contre votre troupeau ; vous dites que son avarice met un obstacle insurmontable à toute espèce de bonnes œuvres : vous enviez le sort de tel et tel pasteur qui, d'un seul mot, fait ouvrir toutes les bourses et reçoit quelquefois plus qu'il ne demande.

Mais, dites-moi, vous êtes-vous interrogé vous-même pour savoir si vous donniez l'exemple du désintéressement et de la générosité ? Jouissez-vous de cette réputation dans votre paroisse ? Votre éloge est-il dans la bouche de tous les pauvres ? S'il en est ainsi, votre troupeau a tort assurément et grand tort de ne pas être docile aux saintes leçons que vous lui donnez ; il est certainement blâmable de vous laisser marcher seul dans la voie de la charité et des bonnes œuvres ; mais, convenons-en, il est rare, il est extrêmement rare qu'un pasteur marche seul dans cette sainte voie. Qu'il s'y lance avec un zèle généreux ; qu'il y coure avec un zèle embrasé du feu de la charité ; qu'il s'y montre aussi prompt à donner que l'avare l'est à recevoir ; et bientôt il verra que son troupeau manquait plutôt encore d'un bon exemple que du désintéressement dont il le croyait totalement dépourvu.

— Sauf quelques honorables exceptions, les hommes, naturellement, n'aiment pas à donner. Le malheureux penchant connu sous le nom d'at-

tache aux biens de la terre est une portion notable du triste héritage que nous ont laissé nos premiers parents.

Pour vaincre cette déplorable inclination, on a besoin de quelque encouragement ; il faut être poussé, ou par la conscience impérieuse du devoir, ou par un exemple entraînant, ou par quelque autre considération puissante. Mais, ne nous y trompons pas : conscience du devoir, exemple entraînant, considération puissante, tout ce que vous pourrez imaginer de plus fort, demeurera certainement infructueux, en fait de bonnes œuvres, si le pasteur ne donne pas lui-même cet exemple entraînant dont nous venons de parler.

Que serait-ce, grand Dieu ! non-seulement s'il était étranger à tous les actes de la charité, mais s'il passait pour tenir sous les verrous quelque trésor tendrement aimé, ou si, de temps en temps, comme les enfants du siècle, il achetait des maisons ou des terres ? Que serait-ce si, dans toute la contrée, on colportait de cercle en cercle des faits nombreux attestant sa lésinerie, ses sordides épargnes et son avarice scandaleuse ? N'est-il pas clair que son exemple serait contagieux, et que, n'ouvrant jamais sa bourse pour les bonnes œuvres, ses paroissiens ne se croiraient nullement obligés à délier les cordons des leurs ?

A qui fera-t-on croire que saint Vincent de Paul eût obtenu les sommes énormes qui lui arrivaient de toutes parts, s'il avait eu un cœur étroit, sans générosité, sans charité, sans désintéressement ? Qui ne voit que la générosité des autres se réglait sur sa générosité propre ; qu'on ne lui donnait

abondamment que parce qu'il se dépouillait lui-même de tout ce qu'il possédait ; et que, mille fois plus occupé des pauvres que de lui-même, il se réduisait, sans s'en apercevoir, à une pauvreté plus pénible que celle des milliers d'infortunés qu'il soulageait sans relâche ?

— Prenons garde de scandaliser les peuples, comme cela se voit, hélas ! quelquefois, en laissant après nous des coffres pleins d'or.

O mon Dieu ! que la religion souffre quand elle voit ce triste, et nous pourrions dire, ce hideux spectacle ! Les voilà donc ces sacs que l'on remplissait avec tant d'ardeur aux dépens des pauvres qui y avaient un droit rigoureux, aux dépens même de la réputation qui déjà, sous le rapport de l'avarice, avait été si vivement attaquée.

Quelquefois, cependant, on prend soin de la conserver intacte ; on parle sans cesse de son état de gêne, de son malaise financier ; on porte des habits de fort peu de valeur ; on réduit chaque jour ses dépenses de table et d'ameublement ; bref, on vise à passer pour n'avoir que le strict nécessaire. La mort arrive, frappe le grand coup ; les yeux se ferment et les coffres s'ouvrent. Les héritiers, étonnés, bondissent de joie, et la religion pleure sur le scandale de son ministre !

O avarice ! passion basse et vile, méprisée de tout le monde, mais vouée à une triple infamie, quand c'est un prêtre qui en est coupable !

Abhorrons ce vice, chers et bien-aimés confrères. Judas, vous le savez, le logea dans son cœur, ce vice odieux ; mais il le trouva lui-même si détes-

table que, avant de consommer son suicide, il jeta loin de lui ce misérable argent qui avait été la cause de sa perte.

Sondons bien notre cœur. Aimons-nous l'argent? Éprouvons-nous une joie vive quand nous en recevons ? Sommes-nous péniblement affectés quand il faut en débourser ? Avons-nous une grosse somme en réserve, et la grossissons-nous encore chaque jour ? Nous confessons-nous de cette attache à l'argent ? Puissions-nous tous faire à ces questions les réponses qu'y feront certainement les saints prêtres !

— Soyons donc désintéressés, si nous voulons honorer notre ministère et le rendre efficace. Visitons souvent, cordialement les pauvres, et laissons toujours au fond de leurs réduits des traces de notre passage. Mettons-nous à la tête de toutes les bonnes œuvres, et ne nous bornons pas à en faire ressortir l'importance. Dans quelques circonstances graves et impérieuses, sachons nous imposer des privations et des sacrifices ; si l'argent nous manque, ne craignons pas de nous dépouiller de quelques linges ou de quelque vêtement. Ne refusons pas de tirer d'embarras, si nous le pouvons sans imprudence, quelque infortuné qui a besoin d'une assistance temporaire et qui, sans nous peut-être, va tomber dans une affliction profonde, ou s'abandonner au désespoir. Épargnons-lui même la peine de nous adresser une requête, et soyons les premiers à lui proposer ce qu'il désire.

N'achetons jamais des maisons ou des terres, et gardons-nous d'employer à décorer splendide-

ment nos habitations l'argent que réclament nos pauvres et notre église. Que notre ameublement soit simple, modeste, et non riche et somptueux. Pensons bien plus à décorer la maison de Dieu que notre maison propre, et souvenons-nous que, agir ainsi, c'est se dépouiller pour Jésus-Christ. Ne nous persuadons pas avec trop de facilité que la modicité de notre revenu et l'esprit d'intérêt qui caractérise notre troupeau, nous autorisent à laisser notre église dans un état de dénùment et de malpropreté. Convainquons-nous plutôt que l'église d'un saint prêtre, quelque pauvre qu'il soit, est toujours propre et décemment ornée.

Si quelque somme nous est légitimement due, prenons bien garde de la réclamer avec trop de rigueur ou de sévérité. Demandons, mais avec douceur, avec réserve, et même avec une sorte de timidité qui fasse voir qu'une telle demande nous est à charge, et qu'il nous est plus doux de donner que de recevoir. Ayons toujours quelque petite monnaie pour distribuer aux mendiants que nous rencontrerons ; et si nous voyageons dans la compagnie de quelques laïques, ne leur laissons pas tous les honneurs de l'aumône. Pas de prodigalité pour la dépense de table, mais aussi pas de parcimonie excessive ; donnons l'hospitalité et donnons-la de grand cœur.

En un mot, soyons détachés, parfaitement détachés de tout intérêt temporel ; que notre cœur ne tienne qu'à Dieu, à Dieu seul, dociles en ce point si important à la recommandation du grand apôtre : *Quæ sursum sunt quærite, quæ sursum sunt sapite, non quæ super terram.*

— Qu'on nous permette, en terminant ce chapitre, une observation qui nous a été faite par quelques confrères, et dont nous reconnaissons la haute importance.

Si nous stigmatisons avec énergie l'avarice chez le prêtre, il ne faut pas croire que nous réservions nos éloges pour la prodigalité. Ce sont deux défauts graves qui méritent un blâme sévère.

La prodigalité, si l'on est docile à ses inspirations, suggère chaque jour le désir de faire quelques nouveaux achats. Ennemie déclarée de l'ordre et de la règle, elle ne permet point de tenir une note exacte des obligations que l'on a contractées, des emprunts que l'on a faits, ni des dépenses journalières que nécessite la tenue du ménage. Ne mettant jamais en regard de ces diverses dépenses les ressources destinées à y faire face, elle écarte sans cesse l'idée d'un déficit dont chaque jour qui s'écoule accélère l'imminence. Follement présomptueuse, et voulant avant tout satisfaire le besoin qui la presse de dissiper un revenu beaucoup plus restreint qu'elle ne pense, elle invente à tout moment des dépenses nouvelles.

Tantôt, elle excite le désir de se procurer des ouvrages plus curieux qu'utiles, et que l'on se repent bientôt d'avoir achetés, sur la foi de prospectus séduisants et trompeurs.

Tantôt, elle flatte je ne sais quel instinct d'amateur d'antiques, qui pousse secrètement à garnir, ou plutôt à encombrer le presbytère d'une foule de meubles inutiles, et qui n'ont d'autre mérite que de faire payer excessivement cher l'avantage qu'ils ont d'être excessivement vieux.

D'autres fois, elle fait entreprendre des voyages de pur caprice, et qu'aucune vue d'utilité n'autorise ; voyages qui, même pour les plus économes, entraînent toujours des dépenses plus considérables que celles auxquelles on s'attendait.

Souvent aussi, elle met tout en œuvre pour démontrer la nécessité de donner des repas aux confrères ; et, quand elle a fait goûter ses raisons, elle poursuit son œuvre de dilapidation, et fait voir que ces repas doivent être des festins, sans penser à tous les frais que de tels festins occasionnent.

En d'autres circonstances, elle représente sous un riant aspect la séduisante idée d'une spéculation qui doit toujours avoir, selon ses trompeuses espérances, des résultats immensément avantageux : c'est, par exemple, une entreprise industrielle dont le succès, au dire du programme, est toujours assuré, pourvu que l'on trouve des actionnaires, c'est-à-dire, hélas ! pourvu qu'on trouve des dupes.

La manie de bâtir est encore une des tristes voies dans lesquelles s'engage la prodigalité, et au bout de laquelle elle rencontre parfois une ruine désastreuse.

Les spéculations agricoles ont aussi, pour quelques-uns, un irrésistible attrait ; l'agriculture perfectionnée leur sourit, et la prodigalité leur persuade que la terre n'est jamais ingrate, et qu'elle paye au centuple les soins qu'on lui donne, sans tenir aucun compte du chapitre des accidents qui désappointent les plus habiles, et sans s'inquiéter si celui qu'elle engage dans ces exploitations que repoussent, du reste, les saintes fonctions de son divin ministère, possède réellement les connaissances nécessaires pour ce genre d'industrie.

Le népotisme, l'avancement de sa famille, et les sacrifices que cet avancement exige, sont encore pour quelques-uns la source de bien des déboires, et peut être même de certaines inquiétudes de conscience qui ne sont pas toujours sans fondement.

On en voit aussi que la prodigalité conduit à la détresse par des chemins si secrets que l'on a peine à les découvrir ; ce sont ceux qui ne font pas, à la vérité, de graves imprudences, de ces imprudences notables qui frappent au premier coup d'œil, mais qui, n'exerçant aucune surveillance, ne se refusant pas un seul des mille petits riens qu'ils convoitent, ne comptant jamais avec eux-mêmes, ne tenant aucun registre de recettes et de dépenses, gaspillent leur modique revenu, et quelquefois contractent des dettes qu'ils ont une peine extrême à acquitter, et que souvent même ils ne soldent qu'en en contractant de nouvelles.

Enfin, la prodigalité, qui sait prendre toutes les formes, même celles du zèle et de la piété, inspire l'idée d'œuvres considérables, bonnes en elles-même, mais beaucoup trop dispendieuses pour le prêtre qui les entreprend sans penser à la règle de prudence que lui rappelle pourtant l'Évangile qu'il prêche : *Quis ex vobis, volens turrim ædificare, non prius sedens computat sumptus qui necessarii sunt, si habeat ad perficiendum.*

De tout cela et de bien d'autres choses encore qu'il est inutile d'exposer avec plus de détail, que résulte-t-il, sinon la ruine du prêtre prodigue, et comme suite ordinaire de cette ruine, des dépenses non payées, des emprunts non remboursés, des billets et obligations non acquittés, c'est-à-dire tou-

tes les conséquences d'un désastre financier plus ou moins considérable ; et cela, au préjudice de plusieurs personnes auxquelles le titre de prêtre donnait de la confiance, et qui n'en sont que plus ardentes à se plaindre de celui qui devait moins que tout autre leur occasionner les pertes qu'elles subissent ?

Est-il besoin de dire que les œuvres de zèle périssent subitement au fond du gouffre creusé par cette prodigalité sans mesure ?

Donc, guerre à l'avarice ! mais guerre aussi à la prodigalité et au gaspillage ! C'est entre ces deux écueils qu'il faut diriger notre nacelle, si nous voulons qu'elle arrive heureusement au port ; et elle y arrivera sans aucun doute si nous prenons la prudence pour pilote, et la charité pour boussole.

CHAPITRE VIII

De la science ecclésiastique, considérée comme instrument et aliment du zèle.

— La science est un don de Dieu. L'homme le reçoit, ce don, et pour son utilité personnelle, pour l'utilité de ses semblables.

Enfouir le talent qu'on a reçu, et le laisser improductif par négligence et paresse, l'Évangile nous apprend le châtiment que cette faute mérite.

Exercer ce talent, mais l'exercer au détriment de la gloire de Dieu et à la ruine des âmes, c'est une iniquité flagrante que la vengeance divine doit atteindre.

Embrasser une profession qui suppose et qui exige la science, sans posséder cette science à un degré suffisant pour ne pas compromettre les intérêts spirituels ou temporels de ceux qui y ont recours, c'est une faute si grave qu'elle entraîne, en certains cas, des obligations de restitution, et que, parfois même, la loi de Dieu exige que ceux qui s'engagent dans ces professions sans avoir la science suffisante, en abandonnent l'exercice, s'ils ne peuvent ou s'ils ne veulent acquérir les connaissances qui leur manquent pour les bien remplir.

Mais si tout homme, quel que soit l'emploi qu'il exerce, est obligé de procurer par sa science la gloire de Dieu, et de la faire tourner au profit de ses semblables, n'est-il pas évident que le prêtre sera plus rigoureusement soumis que personne à cette obligation ?

Que le juge, que l'avocat, que le médecin et tant d'autres fonctionnaires appelés de Dieu aux professions qu'ils exercent, au lieu d'employer leur temps à acquérir le degré de science qui leur est nécessaire, le dépensent, le gaspillent, ce temps, en futilités ou en vains plaisirs, et se mettent par là dans l'impossibilité de remplir convenablement leurs fonctions, c'est un mal sans doute, et un grand mal ; mais le dommage qu'ils occasionneront à ceux qui mettront en eux leur confiance, quelque considérable qu'il soit, ne sera jamais qu'un dommage temporel : ils se ruineront peut-être et ruineront les autres par leur ignorance ; mais le prêtre les damnera et se damnera lui-même par la sienne.

Est-ce moi qui tiens ce langage ? Non, je ne suis ici que l'écho qui répète la voix d'un grand maître ;

et quel est ce maître ? C'est celui qui a dit le premier ces paroles que nous lisons souvent, mais dont nous ne nous faisons pas spécialement l'application : *Cæcus si cæco ducatum præstet, ambo in foveam cadunt.* Pesons bien ces dernières paroles ; elles sont effroyables, mais elle sont salutaires, *ambo in foveam cadunt !* Vous le voyez, l'ignorance fait de nous des aveugles ; d'autres aveugles, que nous avons mission d'éclairer, viennent requérir nos services ; et le service que nous leur rendons, c'est de rouler avec eux dans l'abîme infernal : *Ambo in foveam cadunt !*

— Mais faisons ressortir plus clairement encore la nécessité de la science, en considérant le besoin qu'en a le prêtre pour répondre à l'attente des peuples dont il est le docteur.

Si l'on pouvait établir quelque rapport entre les bienfaits de l'ordre moral et ceux de l'ordre physique, nous comparerions volontiers le prêtre en général, et plus spécialement le pasteur de la paroisse, à ces fontaines publiques qui fournissent sans relâche leurs eaux salutaires à tous les habitants du village ou de la cité. Voyez-vous comme chacun vient puiser, selon l'étendue de ses besoins, cette liqueur bienfaisante dont la bénigne Providence, par mille canaux invisibles, remplit depuis des siècles la précieuse fontaine ? Vers elle s'acheminent incessamment une foule de personnes de tout âge et de tout sexe ; et cette vie qui circule dans les veines de chaque habitant, c'est l'inépuisable foutaine qui la console et qui la développe.

Ainsi en est-il du prêtre dans l'ordre moral ; lui

aussi, au centre du village ou de la cité, il est sans cesse à la disposition de la famille spirituelle que Dieu lui a donnée ; redevable à tous, il se prodigue à tous avec une inépuisable abondance. S'il est ce qu'il doit être, il satisfait à tous les besoins moraux des habitants de sa paroisse. On vient à lui pour vivifier les âmes, comme on court à la fontaine pour vivifier les corps : riches, pauvres, jeunes, vieux, ignorants, savants, tous accourent à l'homme public, à cette fontaine de grâce dont les eaux rejaillissent jusqu'à la vie éternelle. Il éclaire celui-ci, il réprimande doucement celui-là ; il console cet affligé, il assiste cet indigent; il convertit le pécheur, il réchauffe le tiède, il embrase de plus en plus le juste ; il se multiplie pour multiplier ses bonnes œuvres, et s'inspirant sans cesse de sa science et de sa vertu, il fait couler dans les âmes par d'imperceptibles canaux, cette divine vie dont il est la source.

Mais revenons spécialement à la science considérée comme moyen absolument nécessaire au prêtre pour remplir les hautes fonctions de son ministère.

— Et d'abord, comment prêchera-t-il si la science lui manque? Qu'est-ce qu'un prédicateur, sinon un docteur public qui se pose devant une multitude assemblée pour l'entendre, et trop souvent disposée à le juger sévèrement et à le censurer avec malignité, s'il donne prise à la critique par son ignorance?

Pour bien instruire un peuple, une paroisse, tout le monde convient qu'il n'est rien de plus important que de faire un cours complet d'instructions suivies sur toute la doctrine chrétienne (le symbole, le dé-

calogue, les sacrements et la prière) ; et ce plan d'instructions dogmatiques et morales, il s'agit de le remplir avec une très-grande exactitude de doctrine, et en même temps avec cette clarté dont nous avons des modèles dans la *Doctrine chrétienne* de Lhomond, dans les *Petits sermons,* et dans l'admirable *Catéchisme* de Bellarmin.

Or, quand on réfléchit sur le talent d'instruire, on se convaincra bientôt que l'instruction la plus claire, la plus solide et la plus familière, est le produit d'une connaissance exacte et approfondie des questions. Pour instruire avec clarté, il faut bien posséder sa matière. Celui qui en a bien vu le fond, qui en a comparé toutes les parties, c'est celui-là qui l'explique et la gouverne à son gré. Il l'élève, il l'abaisse, il l'étend, il la resserre ; il en fait du lait pour les enfants, et une nourriture plus solide pour l'homme fait. Quand on veut être simple, familier, populaire, il faut dominer sa matière, et n'être pas dominé par elle ; il faut savoir prendre ce qui convient à son auditoire, et en élaguer ce qui ne lui convient pas. Un homme solidement instruit est seul en mesure de remplir cette tâche : *Similis est patrifamiliàs, qui profert de thesauro suo nova et vetera.*

Il y a sans doute un grand nombre de prédicateurs qui ont assez de science pour prêcher utilement ; mais si l'esprit de la piété ne les animait point, si la dissipation les gagnait ; si la paresse les dominait ; si le goût des courses et des voyages les entraînait ; si des occupations frivoles ou des jeux prolongés les détournaient de leurs importants travaux, de leurs sérieuses études, qu'arrive-

rait-il ? Hélas ! il n'est que trop aisé de le deviner. Il arriverait que, malgré leur aptitude naturelle, ils subiraient tous les inconvénients de l'ignorance. Se reposant sur une certaine faconde qui n'est rien moins que de la science, ils viendraient, tout aussi bien que les ignorants, débiter une suite de phrases décousues qui n'apprendraient rien à leurs auditeurs ; peut-être même viendraient-ils quelquefois prêcher avec aplomb des erreurs graves en matière dogmatique, et des doctrines ou relâchées, ou trop sévères en fait de morale, ce qui fausserait les consciences et produirait des résultats effrayants dont la responsabilité pèserait de tout son poids sur celui qui aurait négligé de s'instruire, et qui s'érigerait en docteur au risque de se faire appeler docteur sans doctrine.

— Et le catéchiste, comment instruira-t-il les petits enfants, s'il manque lui-même d'instruction? Ce vieux mot devenu banal, à force d'être répété : *Nemo dat quod non habet,* ne pourra-t-il pas lui être jeté à la face comme un piquant reproche ? On ne sait pas assez quelle connaissance exacte et même approfondie de la religion il faut avoir, pour en inculquer aux enfants des notions nettes et précises. Lorsque l'on n'a pas cette connaissance exacte, on se tient dans des généralités qui n'apprennent rien, ou du moins fort peu de chose ; on évite de traiter un point précis et bien déterminé, parce qu'on sent son faible et que l'on craint de faire fausse route. D'autres fois, on entre dans des explications qui n'expliquent rien ; et si l'on fait pénétrer quelque chose dans l'esprit de ses jeunes

auditeurs, ce n'est pas la lumière qu'on y introduit, mais l'obscurité, l'incertitude, et cette incohérence d'idées que l'on porte en soi-même.

L'ignorance, chez le catéchiste, produit encore un autre effet bien déplorable : non-seulement elle lui dérobe la connaissance de plusieurs points de doctrine : mais elle ne lui permet pas même d'enseigner convenablement ceux qu'il sait. Le mode d'enseignement contribue puissamment à l'instruction des élèves : une bonne méthode consacrée par l'expérience ; des moyens d'émulation ; des discussions en forme de controverses entre les enfants les plus instruits ; la relation de traits édifiants à l'appui des explications que l'on vient de donner, et mille autres industries qu'invente le catéchiste quand la science le seconde ; tout cela est nul pour le catéchiste ignorant. Il n'ose aborder ce qu'il craint avec raison de ne pouvoir développer ; ou s'il l'aborde, il le fait timidement, gauchement, et de manière à provoquer l'ennui, le dégoût, peut-être même la raillerie du petit peuple malin qui l'entoure.

— Mais que dire du prêtre confesseur et de la nécessité de la science pour l'exercice de son divin ministère ?

Le prédicateur dit ce qu'il veut au peuple qui l'écoute, sans avoir à craindre les interruptions, les objections, les interrogations, les discussions, etc.

Le catéchiste lui-même n'ayant autour de lui que des enfants qui pensent plus à s'amuser et à rire qu'à s'instruire sérieusement, et qui reçoivent sans observation le pain de la doctrine tel qu'il le

leur présente ; le catéchiste, s'il se sent faible à l'endroit de la science, peut se dispenser d'aborder les difficultés dont il ignore la solution ; il peut du moins ajourner cette solution jusqu'à ce qu'il ait consulté quelque livre ou quelque confrère, sans que son jeune troupeau s'aperçoive de l'embarras qu'il éprouve.

Mais le confesseur ignorant peut-il être un instant tranquille sur le tribunal où il siége? Qu'est-il sur ce terrain brûlant où se décident à toute heure les destinées éternelles des pénitents qui l'environnent?

C'est un maître qui donne à ceux qui l'approchent, non plus des leçons générales comme celles qu'il donnait en chaire, et qui convenaient à tout le monde; mais des leçons spéciales, appropriées aux besoins spirituels de chacun ; des leçons variées à l'infini, puisqu'il n'y a pas deux consciences qui se ressemblent, et que toutes ont leurs exigences propres que le confesseur doit satisfaire ; des leçons qui ne peuvent s'ajourner, puisque, quelquefois, il ne doit pas revoir celui qui les lui demande, et qu'il faut l'instruire sans délai ; des leçons, enfin, d'une difficulté telle que les plus savants confesseurs ne les donnent souvent qu'en tremblant, et après avoir consulté quelques doctes confrères.

Qu'est-il encore ce confesseur dépourvu de science au tribunal de la pénitence où il s'installe? Il est médecin des âmes. Pauvres âmes ! Le péché les a blessées à mort ; l'habitude de ce péché les a liées, garrottées, gangrenées et frappées d'une insensibilité complète. Le confesseur est le médecin chargé de les guérir ; mais il faut pour cela qu'il connaisse le genre de la maladie, la cause qui l'a produite et

les remèdes qu'il convient d'employer ; il faut, dit l'Esprit-Saint, *qu'il juge et qu'il discerne entre le sang et le sang, entre une cause et une cause, entre la lèpre et la lèpre.*

Quel mal ne fait pas, comme médecin spirituel, un confesseur ignorant ! Il absout quand il faut lier ; il lie quand il faut absoudre ; il éclaire quand il faut différer la lumière ; il entretient l'aveuglement quand il est nécessaire de le dissiper ; il interroge sans prudence et sans discernement, au risque d'apprendre le mal à ceux qui l'ignorent ; il scandalise même, sans mauvaise intention, par la crudité de ses expressions et par les minutieux détails dans lesquels il entre sans tact et sans ménagement ; il traite les habituées ordinaires comme celles qui ne le sont pas ; il ne sait ce que c'est qu'occasion prochaine, et par conséquent, il fait mille bévues en cette matière si délicate et si grave ; il n'entend rien aux obligations des divers états, aux empêchements dirimants du mariage, aux difficultés si variées et si épineuses en fait de restitution, ni à toute la théologie morale qu'il savait à peine au séminaire et qu'il sait bien moins encore aujourd'hui. Bref, c'est un aveugle qui veut diriger d'autres aveugles, et qui tombe avec eux dans la fosse commune.

Encore, s'il savait douter ! son doute le déterminerait à en chercher l'éclaircissement ; mais s'il ne reconnaît pas son ignorance ; ou si, ce que nous ne voulons pas supposer, l'orgueil lui suggère de ne consulter personne et de s'en rapporter à lui seul pour résoudre les difficultés qu'il rencontre, qui peut dire les suites d'une telle imprudence ?

On est effrayé vraiment quand on pense à tout ce qu'il faut savoir pour s'installer au saint tribunal comme maître, comme médecin, comme juge; et quand on considère, d'un autre côté, l'imperturbable assurance avec laquelle un prêtre qui laisse tant à désirer, sous le rapport de la science, s'ingère dans l'exercice de cet art si difficile, et si justement appelé l'*art des arts,* non-seulement à cause de son importance, mais encore à cause des difficultés sans nombre dont il est hérissé : *Ars artium, regimen animarum.*

C'est en présence de ces graves considérations, que les théologiens enseignent positivement qu'un prêtre qui n'a pas l'instruction suffisante ne peut, sans un péché très-grave, sans crime, comme s'expriment quelques-uns, recevoir la charge de confesseur.

Et qu'on ne l'oublie pas, ce n'est pas seulement à ceux qui sont réellement et radicalement ignorants que l'on peut faire le reproche de commettre des erreurs qui compromettent le salut des âmes. Il en est d'autres qui, sans s'en douter, ne méritent que trop un semblable reproche. Ce sont ceux qui ont, il est vrai, une aptitude naturelle, suffisante et plus que suffisante; qui ont même des talents au-dessus du commun; que personne ne soupçonne d'ignorance; qui jouissent communément de la réputation d'hommes d'esprit; qui possédaient peut-être convenablement autrefois leur théologie dogmatique et morale; mais qui, par paresse, par dissipation, par amour du jeu ou de la bonne chère, par dégoût de l'étude ou par toute autre cause, ont abandonné le travail, et relégué leurs auteurs théologiques

dans je ne sais quel coin de leur bibliothèque où ils reposent en paix depuis la sortie du séminaire. Forts de l'opinion favorable qu'ils ont de leur savoir réel ou prétendu, ils se font une routine qui devient leur règle invariable, et croient encore savoir ce que réellement ils ignorent.

Que de motifs pour s'instruire et s'instruire sans cesse ! Que de motifs pour fortifier ses connaissances, pour en étendre le cercle, ou du moins pour les entretenir et les préserver du gouffre de l'oubli où elles tomberaient infailliblement, si elles n'étaient pas cultivées et ravivées continuellement par l'étude !

— Au reste, ce n'est pas seulement pour s'acquitter dignement de ses hautes fonctions, de ses fonctions officielles, que le prêtre a besoin de science, s'il veut rendre son ministère honorable et fructueux. Quelle gloire ne rejaillit pas sur l'Église en général de la science de ses ministres ! Qui pourrait dire l'éclat qu'elle a tiré de ce fonds de sublime doctrine qui, par un dessein visible de la Providence, s'est fait remarquer dans tous les temps en la personne de ces docteurs fameux, également remarquables et par leur science et par leur vertu ? Qu'il est beau de les voir placés de distance en distance sur la route des siècles, comme autant de phares éminents qui éclairent l'humanité, et dirigent sa marche vers le ciel au travers des ténèbres de l'ignorance, des erreurs d'une fausse philosophie, et des passions du libertinage !

Sans doute, nous ne pouvons pas prétendre à la science des Origène, des Jérôme, des Augustin,

des Thomas d'Aquin, des Bossuet et de tant d'autres dont la gloire doit durer autant que le monde ; mais si Dieu a brisé le moule dans lequel il avait jeté ces grands hommes, il n'a pas renoncé pour cela à tirer sa gloire de la science des prêtres ordinaires.

Notre mission a moins d'étendue ; mais, dans sa sphère, elle a et elle doit avoir autant de fécondité. Ces savants docteurs avaient pour mission d'éclairer, de sanctifier, de gouverner le monde moral présent et futur, comme nous avons, nous, mission d'éclairer, de sanctifier, de gouverner une paroisse, une contrée, un diocèse peut-être ; et combien notre science, si nous la développons chaque jour, et si surtout nous lui donnons pour auxiliaire et pour guide une piété solide, fervente et éclairée, combien, disons-nous, notre science ne contribuera-t-elle pas à multiplier les fruits de notre divin ministère !

Quelle autorité ne donne pas la science à un saint prètre sur les incrédules et les ennemis de la religion ! Qu'il est triomphant, l'impie, quand il a mis à bout un pauvre prètre ignorant qui possède la foi sans la pouvoir défendre ! Mais qu'il est humble et petit, ce même impie, quand il est en face d'un prètre instruit, qui met en quelques mots ses objections à néant, et qui lui prouve que la vraie science, loin de contredire jamais la foi, en devient très-souvent une éclatante confirmation ! (Voyez les Discours de Mgr Wiseman sur l'union de la science et de la religion.)

S'il ne se convertit pas, cet incrédule, au contact de la science, le silence du moins devient son par-

tage ; et ce silence est pour lui une défaite, comme il est une gloire pour le prêtre qui l'impose, ou plutôt pour la religion dont il est le ministre.

Un jour, un savant et éloquent prédicateur, mort depuis peu d'années dans la Compagnie de Jésus, développait devant un vaste auditoire les preuves de la divinité de notre sainte religion. Les incrédules du lieu, attirés par le charme de son éloquence, s'étaient donné rendez-vous et assistaient au discours de cet homme célèbre. Leur chef, leur coryphée était là, comme pour discipliner sa troupe. Il écoutait avec attention, et suivait fidèlement le fil des arguments serrés du prédicateur, lorsque subjugué par la force des preuves et par l'empire de la vérité, il se lève subitement, et, se tournant vers ses compagnons d'incrédulité, il s'écrie de toute sa force : « Répondez à cela, si vous pouvez..... » Le discours achevé, il va se jeter aux pieds d'un prêtre, se confesse, et fait une conversion d'éclat.

La grâce sans doute a éclairé, remué, entraîné ce pécheur, c'est bien vrai ; mais la science a été l'instrument dont la grâce s'est servie pour opérer ce prodige, ou plutôt la science elle-même n'était-elle pas une grâce confiée par Dieu à ce prédicateur pour le salut de son frère l'incrédule ? Quelle gloire revient à la religion d'un succès de cette importance !

— Nous n'oublierons pas de mentionner ici les inappréciables services que rend à chaque instant un prêtre instruit, par ses exhortations dans le commerce ordinaire de la vie, et par ses bons conseils dans les situations difficiles où se trouvent si

souvent une multitude de personnes. Quelle confiance n'inspire-t-il pas par la science qu'on sait qu'il possède ! Avec quel empressement ne le consulte-t-on pas dans les peines de conscience, dans les embarras d'affaires, dans les discussions de famille, dans les incertitudes et les perplexités au sujet de la vocation, et en mille autres circonstances où l'on est heureux de pouvoir s'inspirer et s'éclairer au foyer de la science du saint prêtre !

Quel avantage aussi pour les pieux fidèles de pouvoir le proposer aux ennemis de la religion, lorsqu'ils ne sont pas en état de les combattre eux-mêmes ! Ou ces incrédules acceptent la proposition, ou ils la refusent ; s'ils l'acceptent, c'est pour eux un avantage immense d'où pourra résulter leur conversion, comme elle en est résultée pour tant d'autres ; s'ils la refusent, ils donnent par ce refus des armes pour les vaincre, puisqu'ils s'attirent cette observation, que s'ils étaient aussi fermement convaincus qu'ils semblent l'être de la force de leurs arguments, ils ne craindraient pas de les produire en face de celui qui ose les trouver pitoyables.

— Après avoir envisagé la science comme instrument du zèle pour le salut des âmes, *ut sit homo Dei ad omne opus bonum instructus,* faisons voir en peu de mots qu'elle est aussi l'aliment du zèle d'un prêtre pour sa perfection personnelle, *ut perfectus sit homo Dei.*

« Soyez toujours saintement occupé, dit un pieux » personnage, autrement le démon vous donnera » de l'occupation. » L'oisiveté, nous le savons, hélas ! par le triste spectacle qu'elle met tous les

jours sous nos yeux, l'oisiveté produit tous les vices, et nous en serions convaincus lors même que l'Esprit-Saint ne nous aurait pas dit : *Multam malitiam docuit otiositas*. Les horribles crimes et les effroyables châtiments de Sodome, qu'ont-ils eu pour cause ? *Hæc fuit iniquitas Sodomæ, otium illius*. Les plus grands hommes eux-mêmes n'ont-ils pas été terrassés par cet ennemi flatteur? Voyez les David, les Samson, les Salomon et tant d'autres; ils étaient saints dans le travail, dit saint Augustin, et ils ont trouvé leur ruine dans l'oisiveté : *In occupationibus sancti, in otio perierunt*.

Si l'on y fait attention, on verra toujours, et presque sans trouver où placer une exception, que le relâchement dans la piété, l'amortissement du zèle, le désir de se produire, les tentations mollement combattues, les petits scandales d'abord, et plus tard les scandales énormes qui déshonorent le sacerdoce, ont eu leur source primitive dans le dégoût de l'étude et dans cette lâche oisiveté qui a fait et qui fait encore tant de victimes.

D'un autre côté, si l'on y apporte la même attention, on verra certainement qu'un prêtre studieux, surtout (notons bien ceci) si c'est à la science ecclésiastique qu'il se livre, sera très-rarement, ou plutôt ne sera presque jamais un prêtre scandaleux.

Sans doute on pourra lui reprocher de ne pas féconder sa science par une piété plus fervente ; on pourra lui rappeler que la science enfle quand elle n'est pas jointe à la charité qui édifie ; on pourra lui dire que l'étude ne doit pas nuire aux opérations du zèle, et qu'elle doit, au contraire, en favoriser et en régler les ardeurs ; mais, nous le

répétons, on n'aura presque jamais à lui reprocher une conduite gravement irrégulière, ni surtout ces affreux scandales qui ruineraient la religion, si Dieu ne la soutenait de la puissance de son bras. *Ama scripturas,* disait saint Jérôme, *et carnis vitia non amabis.* C'est que l'étude, et surtout l'étude de l'Écriture sainte, est une source de plaisirs purs qui dégoûtent des honteuses voluptés des sens.

Bien plus, si l'on y réfléchit sérieusement, on reconnaîtra que l'étude habituelle de la science ecclésiastique est un des principaux ressorts de la régularité du clergé, et même un des principaux aliments de l'esprit ecclésiastique. Est-il possible, en effet, que pendant tout le cours de son ministère un prêtre s'applique assidûment à acquérir la science propre de son état, sans que ce goût pour des études graves suppose et entretienne dans ce prêtre un esprit sérieux, des mœurs pures, des idées nobles et élevées, des convictions, des sentiments, des habitudes en rapport avec sa sublime profession?

Au reste, interrogeons l'expérience, considérons ce qui se passe dans le champ de l'Église. Les saints prêtres aiment l'étude et s'y livrent autant qu'ils le peuvent. Les mauvais prêtres l'ont à dégoût, et ne s'y livrent que quand ils ne peuvent absolument s'y soustraire. Tous les autres l'aiment plus ou moins, selon qu'ils se rapprochent des saints ou des mauvais prêtres. L'étude et la science qui en est le produit, sont donc la mesure de la vertu du prêtre, et contribuent à la fois à sa sainteté propre et au salut de ses frères.

CHAPITRE IX

Continuation du même sujet.

— Ceux de nos pieux lecteurs que nous serons parvenu à convaincre de la nécessité de la science et de l'étude, nous demanderont peut-être — ce qu'il faut étudier ; — dans quel but il faut l'étudier ; — et de quelle manière il faut étudier pour faire fructifier le saint ministère, et faire de la science un instrument de zèle et de salut pour les peuples et pour eux mêmes ? Nous allons essayer de satisfaire leurs pieux désirs.

Et d'abord, que faut-il étudier ?

Il y a deux sortes de sciences bien distinctes : la science ecclésiastique, qui est celle dont nous avons particulièrement à nous occuper, et la science profane. La science ecclésiastique embrasse la connaissance de la sainte Écriture, de la Théologie dogmatique, morale et mystique, des saints Pères, de nos grands Orateurs sacrés, de l'Histoire ecclésiastique, et spécialement de la partie la plus édifiante de cette histoire, c'est-à-dire de la biographie des saints qui se sont le plus distingués par la sagesse et l'activité de leur zèle (1).

(1) A ce point de vue, nous recommandons tout spécialement la Vie des saints, de Godescard (12 vol.). Le saint évêque d'Amiens, Mgr de la Motte, lisait en entier cet ouvrage tous les ans. On pourrait, sinon se borner, au moins s'attacher principalement aux vies les plus détaillées, et surtout à celles des hommes apostoliques qui ont paru dans chaque siècle.

Si nous ne nous adressions pas spécialement dans cet ouvrage aux prêtres employés dans le ministère ordinaire, lesquels, à cause de leurs travaux multipliés, ne peuvent souvent étudier que ce qui leur est strictement nécessaire, nous ajouterions aux branches de la science ecclésiastique dont il vient d'être parlé, le Droit canonique et la discipline de l'Église, et la langue hébraïque. Les prêtres qui appartiennent à des sociétés dans lesquels les hautes études sont cultivées, et ceux qui, par motif de santé ou autre, ne sont pas chargés du ministère paroissial, feront très-bien, s'ils ont reçu de Dieu des talents plus qu'ordinaires, de ne pas négliger la double étude dont nous venons de leur indiquer la matière. Il serait triste et presque honteux pour le corps clérical que l'Église n'eût pas dans son sein des prêtres instruits qui conservassent la connaissance de ses traditions et de ses règles disciplinaires; de même qu'il serait humiliant pour nous, que la langue sacrée, qui doit nous être chère à tant de titres, fût connue et cultivée par des laïques et répudiée par les prêtres.

Voilà donc la science ecclésiastique, la science qui domine toutes les autres, sans ombre de contestation, voilà la science, la propre science du prêtre. Malheur à lui s'il la met de côté pour se livrer avec ardeur aux études profanes! Il cesse d'être prêtre par cet endroit; il sort de son élément pour se plonger dans un élément étranger qui, non-seulement ne vivifiera pas son âme, mais qui peut-être la dessèchera bientôt et lui donnera la mort; il fait ce que ferait un jurisconsulte qui, tout en continuant d'exercer sa charge, renoncerait à l'étude

des lois pour n'étudier que la médecine. Sa conduite est un renversement d'ordre et une violation habituelle de la volonté de Dieu qui lui défend ce qu'il fait, et qui lui prescrit ce qu'il néglige.

Avant tout, le prêtre doit donc étudier, étudier sans cesse, étudier à fond la science ecclésiastique; jamais il n'en sera trop saturé; plus il l'étudiera, plus il sera prêtre, si nous pouvons parler ainsi. Cette science, s'il s'y applique avec les dispositions que nons allons bientôt recommander, étendra son esprit, rehaussera ses idées, purifiera ses sentiments et ses affections, développera et fécondera les ressources de son zèle, en même temps qu'elle en dirigera l'exercice.

C'est alors que, fermement attaché aux vérités de la foi, comme dit saint Paul, il sera capable d'exhorter selon la sainte doctrine et de convaincre ceux qui la contredisent : *Amplectantem.... fidelem sermonem ut potens sit exhortari in doctrinâ sanâ, et eos qui contradicunt arguere.* C'est alors qu'il verra clairement, par lui-même et en lui même, combien sont vraies ces paroles du grand Apôtre, que l'Écriture divinement inspirée, est utile pour enseigner, pour reprendre, pour corriger, pour conduire à la piété et à la justice, et pour faire que l'homme de Dieu soit parfait et disposé à toutes les bonnes œuvres : *Ut perfectus sit homo Dei et ad omne opus bonum instructus.*

— Donc, nous le répétons, le prêtre doit s'appliquer, incomparablement plus qu'à toute autre étude, à acquérir la science ecclésiastique (1). Mais doit-il

(1) Outre les connaissances que nous avons indiquées plus

renoncer entièrement à la science profane, et n'est-il point convenable qu'il n'y reste pas totalement étranger ?

Nous l'avouons tout d'abord : quand nous voyons le temps qu'absorbent les travaux du saint ministère, lorsqu'on s'y livre comme on doit s'y livrer ; le temps que réclament les œuvres de zèle, quand on les embrasse avec une sainte ardeur ; le temps qu'exigent les exercices spirituels si nécessaires pour l'entretien de l'esprit de piété ; le temps que l'on emploie à la préparation des prônes, des sermons et des catéchismes ; et enfin le temps que l'on dépense en visites indispensables, ou de juste bienséance, nous pensons qu'il reste bien peu d'heures à consacrer à l'étude ecclésiastique, et qu'il n'en reste point ou excessivement peu pour l'étude profane.

Cependant, si tout ce que nous venons de dire est parfaitement en règle ; si l'étude ecclésiastique a sa part et sa large part avant toute autre, et qu'il reste encore chaque jour ou chaque semaine un peu de temps disponible, nous ne voyons aucun inconvénient, et nous voyons même quelque avantage à étudier certaines branches de la science profane, non pas à fond, mais assez pour pouvoir en parler, à l'occasion, d'une manière intéressante.

Ainsi, on pourra étudier l'histoire de France et quelque abrégé de l'histoire universelle ; on pourra se livrer avec modération à l'étude des sciences

haut, à l'article des diverses branches de la science ecclésiastique, un pasteur doit étudier les meilleurs ouvrages relatifs au bon gouvernement spirituel et à l'administration temporelle des paroisses, les lois et règlements sur les fabriques, etc.

naturelles; on pourra se donner la satisfaction de parcourir quelques ouvrages d'archéologie, ce qui est aujourd'hui une étude à la mode et que nous devrions peut-être connaître mieux que les hommes du monde, puisque c'est spécialement sur notre terrain qu'ils viennent exercer et perfectionner leurs études; enfin l'on pourra faire des excursions utiles dans le vaste champ de la littérature, en ayant soin toutefois de ne pas dessécher son âme et refroidir son cœur par la lecture de certains morceaux, sinon obscènes, du moins frivoles, légers et trop éloignés, par leur genre, de ce fonds d'austère gravité dont doit toujours être empreint ce que le prêtre se permet.

Au reste, un prêtre qui est animé d'un vrai zèle, se propose encore un but élevé et des vues utiles en s'occupant, dans ses moments de loisir et de délassement, à augmenter ses connaissances littéraires. Il a l'espoir de s'en servir, selon les occasions, dans l'intérêt de son ministère, par exemple, pour se mettre en rapport avec des hommes indifférents, ou même hostiles à la religion, gagner la considération, et, par ce moyen, la confiance de certains laïques, qui dédaignent la société des prêtres, par suite de préjugés que leur a inspirés l'ignorance de quelques ecclésiastiques.

— Voyons maintenant quel but nous devons nous proposer dans nos études.

La première pensée que cette question fait naître en nous, si l'esprit de piété nous anime, c'est que nous ne devons étudier que pour procurer plus abondamment la gloire de Dieu, pour mieux assu-

rer le salut de notre âme, et pour travailler plus utilement au salut de nos frères. Toute étude à laquelle on se livre sans se proposer, au moins indirectement, cette noble fin, est une étude inutile au salut, pour ne rien dire de plus.

Ce seul principe nous fait voir combien nous serions blâmables si nous étudiions — machinalement et sans aucun but, — ou par un motif de vanité, — ou pour satisfaire une curiosité frivole, — ou par entêtement à étudier et à soutenir certains systèmes que l'esprit de parti aime à propager, sans qu'il en résulte aucun avantage, — ou par le seul plaisir de s'adonner à des lectures ou à des compositions légères et badines qui absorbent souvent un temps considérable.

Non, de telles études, animées de telles intentions, ne mériteront jamais les bénédictions de Dieu. Pourrait-il approuver ce qui l'offense? Pourrait-il bénir ce qu'il condamne?

Revenons donc à notre point de départ, et prenons la résolution ferme de n'appliquer jamais notre esprit à quoi que ce soit, sans nous rendre le témoignage que la gloire de Dieu, le salut du prochain et notre propre sanctification seront le résultat de notre étude.

— Nous avons un magnifique exemple de l'amour du travail et de la pureté d'intention avec laquelle on doit s'y livrer, en la personne de saint Charles Borromée, cardinal-archevêque de Milan. Cet homme de Dieu, que le zèle de la religion dévorait sans relâche, au milieu des occupations de tout genre sous le poids desquelles il était comme

accablé, savait encore trouver du temps pour se livrer, avec une prodigieuse application, à l'étude de l'Écriture-Sainte, de la théologie, des saints Pères, de l'histoire ecclésiastique et même de la philosophie. On est étonné en voyant le grand nombre de lettres pastorales pleines de doctrine qu'il nous a laissées, et ces décrets admirables et si féconds en fruits de salut pour la réformation du clergé, et cet ouvrage intitulé : *Sylva pastoralis,* recueil qu'il avait composé d'après l'Écriture et les Pères, pour l'usage des pasteurs.

Oubliait-il, au milieu de ses immenses travaux, de les faire tourner à la gloire de Dieu, au triomphe de l'Église et à la sanctification des âmes? Qu'on en juge par cette réflexion d'un de ses biographes (1) : « La fin principale de saint Charles, » dit-il, n'était pas de devenir savant, mais d'ap- » prendre les moyens de gouverner saintement son » Église et d'être utile au prochain. Il a été facile » de remarquer qu'il n'employait toute sa science » que pour établir une parfaite réforme parmi le » clergé et son peuple. »

— De quelle manière faut-il s'appliquer à l'étude pour que Dieu la bénisse et qu'elle soit fructueuse ; en d'autres termes, comment faut-il étudier?

Si nous sommes bien convaincus par les raisons précédemment exposées de la nécessité de ne travailler qu'en vue de la gloire de Dieu et du salut des âmes, nous devons par là même comprendre de quelle importance il est de sanctifier notre étude. En effet, d'après ce que nous avons vu, la science

(1) Le P. Juissano, de la congrégation des Oblats.

est un instrument, un puissant instrument de zèle que Dieu place entre les mains des ouvriers évangéliques employés à sa vigne ; mais c'est lui, c'est lui seul qui est le grand moteur sans lequel l'instrument est inerte et les ouvriers sans action, du moins sans action productive et efficace : *Nisi Dominus ædificaverit donum, in vanum laboraverunt qui ædificant eam.*

Nous avons beau amasser des trésors de science ; si la charité ne nous embrase pas, si l'esprit de piété ne féconde pas nos œuvres, si nous ne les faisons pas avec les saintes dispositions qui attirent le secours d'en haut, nous ne sommes que des ballons gonflés, que des cymbales retentissantes ; nous frappons les oreilles, mais nous laissons le cœur froid ; nous provoquons peut-être des applaudissements, mais nous ne gagnons pas à Jésus-Christ les pécheurs qui nous les donnent ; on nous admire comme savants, mais on ne nous bénit pas comme prêtres-sauveurs.

Ce n'est donc pas assez d'étudier, ni même d'étudier ce qu'on doit étudier. C'est beaucoup, sans doute ; mais cela ne suffit pas ; il faut étudier utilement, ce qui veut dire qu'il faut étudier pieusement, méthodiquement, courageusement, sobrement et humblement.

— Nous devons étudier *pieusement,* offrant à Dieu notre travail, renonçant pour lui plaire à toutes vues mauvaises ou imparfaites, implorant ses lumières et ses grâces, et lui déclarant que nous ne voulons étudier que pour sa gloire et pour le salut des âmes. Ces divers sentiments doivent

être exprimés avec une amoureuse effusion de cœur, et avant d'écrire une seule lettre, ou de lire une seule ligne. On ne se figure pas avec quelle facilité, avec quelle sainte ardeur on travaille, et quelles bénédictions on attire sur son étude, quand on s'unit intérieurement au divin Sauveur avant de le commencer, et que, comme saint Augustin, on ne cherche que lui seul dans les livres que l'on parcourt : *Jesum quærens in libris.*

— Il faut étudier *méthodiquement.* Dieu est ordre, dit saint Thomas, *Deus est ordo ;* oui Dieu est essentiellement ordre, règle, sagesse ; et par conséquent il s'éloigne de tout ce qui est trouble, désordre, confusion : *Non in commotione Dominus.* Il faut donc observer une exacte méthode dans nos études ; il le faut non-seulement pour plaire à Dieu, mais encore parce que, même au point de vue rationnel et humain, une étude méthodique est la seule qui soit généralement couronnée de succès.

On voit des ecclésiastiques qui passent du temps et même beaucoup de temps à l'étude ; mais comme ils n'observent aucune règle, le caprice, le goût du moment, voilà ce qui les détermine à faire aujourd'hui telle lecture et demain telle autre, à commencer un livre par le dernier chapitre, à entreprendre un travail auquel ils ne pensent bientôt plus et que le plus souvent ils n'achèvent jamais. Agir ainsi, ce n'est pas agir sous l'influence de l'esprit de Dieu ; on pourrait presque demander si c'est étudier qu'étudier de la sorte.

Pour remédier à cet inconvénient, voyons sérieusement et devant Dieu ce qu'il nous importe le plus

d'apprendre ; ce qui procurera le plus abondamment la gloire de Dieu et le salut des âmes ; et après cet examen, appliquons-nous à cette étude d'une manière régulière et suivie, et rejetons impitoyablement toutes les inspirations que nous aurions de quitter cette étude pour une autre, à moins que ce changement ne soit rendu nécessaire par quelques circonstances impérieuses.

La méthode, si nous la prenons pour guide, réglera aussi l'heure de l'étude, autant, bien entendu, que les exigences du ministère le permettront. Si, ayant la liberté de travailler presque toujours à telle ou telle heure de la journée, on ne la choisit pas comme l'heure consacrée à la science, il n'y aura plus d'ordre, il n'y aura plus de zèle constant et régulier pour l'étude, et le travail se ressentira nécessairement de ce défaut de fixité.

La méthode veut encore que l'on n'étudie pas pour étudier, qu'on ne lise pas pour lire, qu'on n'écrive pas pour écrire, comme ces hommes à qui le médecin commande l'exercice et qui vont pour aller, sans avoir pour but de visiter tel lieu plutôt que tel autre : non ; on doit étudier pour s'instruire et se rendre plus utile par un supplément de science. Il faut donc utiliser ses études ; et pour cela, nous engageons fortement à prendre note de ce qu'on lit, et à avoir un cahier spécial dans lequel on dépose par ordre alphabétique le sommaire de ce que l'on trouve d'utile dans ses lectures, avec indication de l'endroit précis où l'on pourra retrouver ce passage au moment du besoin.

— Il faut étudier *courageusement,* c'est-à-dire ne

pas se rebuter quand on rencontre quelques difficultés, mais recourir aussitôt à Dieu, à l'exemple d'un saint Thomas, d'un saint Bonaventure, et de plusieurs autres qui ont avoué qu'ils trouvaient au pied de leur crucifix plus d'ardeur pour surmonter les difficultés, et plus de lumières pour éclaircir leurs doutes que dans les livres des plus savants écrivains.

Si les païens eux-mêmes, par la seule force de leur raison, se roidissaient contre les obstacles qu'ils rencontraient dans leurs études profanes, et posaient comme axiome qu'un travail opiniâtre brise toutes les entraves : *Labor improbus omnia vincit,* quelle honte si nous, qui nous proposons une fin si noble et si sublime, et qui sommes d'ailleurs assistés de tant de grâces, et encouragés par tant de beaux exemples, nous reculions lâchement devant un obstacle que la gloire de Dieu et le salut des âmes nous commandent de renverser !

— Il faut étudier *sobrement* et ne jamais perdre de vue ce mot de saint Paul : *Oportet sapere, sed sapere ad sobrietatem.* Il y en a, ce n'est pas le grand nombre, qui ont une telle passion pour l'étude, que tout autre travail leur est insupportable ; cette passion, chez eux, est comme un gouffre qui absorbe la piété, les œuvres de zèle et les travaux communs du ministère. Tout livre nouveau dont ils apprennent la publication, il faut qu'ils se le procurent. Quelle que soit la matière traitée dans les ouvrages dont un séduisant prospectus leur fait l'éloge, dès qu'ils croient y trouver de la science, ils l'achètent et le lisent d'un seul trait ; rien ne

leur coûte pour satisfaire leur désir immodéré d'acquérir de nouvelles connaissances. Il est clair qu'un tel excès n'est pas selon Dieu, et qu'il doit produire dans l'esprit beaucoup de confusion, de désordre, de sécheresse, d'incohérence, et cette espèce d'*indigesta moles* plus nuisible qu'utile au véritable savoir.

« Les personnes instruites, dit Fénelon, et occu-
» pées à des choses sérieuses, n'ont d'ordinaire
» qu'une curiosité médiocre : ce qu'elles savent
» leur donne du mépris pour beaucoup de choses
» qu'elles ignorent ; elles voient l'inutilité et le
» ridicule de la plupart des choses que les petits
» esprits, qui ne savent rien et qui n'ont rien à
» faire, sont empressés d'apprendre. » Sur toutes les principales parties de la science ecclésiastique, achetez un petit nombre de livres excellents, et en quelque sorte classiques, et mettez à les lire et à les relire un temps que d'autres emploient à en parcourir un grand nombre.

Que d'exercices spirituels on omet quelquefois pour satisfaire la passion désordonnée de l'étude ! Que d'œuvres de zèle on pourrait exercer pour la conversion des pécheurs pendant le temps que l'on donne à de stériles lectures ! Que de pauvres on pourrait soulager avec l'argent qu'exige l'achat de livres superflus ! Que de malades, sur le seuil de l'éternité, attendent impatiemment, et peut-être en vain, la visite de leur savant pasteur qui oublie de leur porter les consolations suprêmes dont ils ont besoin, tant il est perdu dans ses livres !

Prenons garde, prenons bien garde de nous laisser entraîner par cet attrait passionné pour l'étude.

« Ne pas étudier, dit un pieux auteur, c'est tenter » Dieu; ne faire qu'étudier, c'est oublier son mi» nistère. »

La science ne doit jamais absorber la piété et les saintes œuvres; elle doit au contraire la seconder et la raviver en élevant les vues, en dirigeant les sentiments, et en épurant les opérations de celui qui s'y livre.

— Enfin, il faut étudier *humblement.* Les vrais savants, si la piété dirige leur science, se font toujours remarquer par un grand fonds d'humilité. Rien n'annonce moins de piété que la conduite, la conversation et la manière d'être d'un savant orgueilleux. Pour lui, la science est tout, et jamais il ne vante un homme que sous ce rapport.

Si quelqu'un vient à relever en sa présence la vertu d'un saint prêtre qui a peu de talent; si l'on exalte sa douceur, sa modestie, son zèle, sa piété, notre savant laisse tomber froidement ses éloges et arrive brusquement au chapitre de la science, à l'occasion duquel il fait voir par quelques mots piquants, et par un sourire sardonique, que celui dont on vient de vanter la piété n'est qu'un *minùs habens,* au regard du talent.

De même, si devant ce savant orgueilleux, on vient à parler d'un homme vénérable qui, nonseulement est très-instruit, mais qui joint à son instruction une vraie et tendre piété, notre savant glisse sur la piété avec une excessive légèreté, et s'étend longuement sur la science, pour laquelle seule il semble professer le culte de l'estime et de l'admiration.

Il fera bien, ce prôneur enthousiaste et exclusif de la science, de lire et de méditer ces paroles si simples, mais si vraies et si profondément chrétiennes de l'Imitation : « Tout homme désire naturellement de savoir ; mais la science sans la » crainte de Dieu que vaut-elle ? Un humble paysan » qui sert Dieu est certainement fort au-dessus du » philosophe superbe qui, se négligeant lui-même, » considère le cours des astres. » Et ailleurs : « Ce n'est pas qu'il faille blâmer la science..., car » elle est bonne en soi et dans l'ordre de Dieu ; » seulement, *on doit préférer toujours une con-* » *science pure et une vie sainte*... Certes, au jour » du jugement, on ne nous demandera pas ce que » nous avons lu, mais ce que nous avons fait ; ni » si nous avons bien parlé, mais si nous avons » bien vécu. »

— Nous croyons devoir, en terminant cette importante matière, réfuter les principales objections qui se font contre la nécessité de la science et de l'étude.

Première objection : *La piété supplée la science.* Qui donc tient ce langage, je vous prie? Est-ce la Sainte-Écriture, elle qui déclare que les lèvres du prêtre sont les dépositaires de la science, et que c'est de sa bouche qu'on doit recevoir l'interprétation de la loi : *Labia sacerdotis custodient scientiam et legem requirent de ore ejus?* Est-ce saint Paul, qui ne cesse de recommander à Timothée, son disciple, de s'appliquer de toutes ses forces à la lecture, à la méditation des saintes lettres, et à l'instruction des fidèles : *Attende lectioni et doctrinæ?*

Sont-ce les saints Pères, qui rappellent si souvent au prêtre l'obligation où il est d'étudier sans cesse pour combattre les erreurs, instruire les peuples, et travailler plus efficacement au salut des âmes ?

Sont-ce les théologiens, qui, tous, requièrent comme condition indispensable, pour recevoir licitement les saints ordres, de posséder non-seulement une sainteté éprouvée, *sanctitas probata,* mais encore une science compétente, *scientia competens,* laquelle doit être de plus en plus considérable à chaque nouvel ordre que l'on reçoit ? Sont-ce ces mêmes théologiens, qui, après avoir fait observer que les prêtres retirés du monde et uniquement appliqués à la vie contemplative, ou qui n'exercent pas les fonctions actives du saint ministère, ne sont pas obligés d'être aussi savants que les autres, changent aussitôt de langage à l'égard de ceux qui sont chargés de la direction des âmes et de l'instruction des peuples, et disent positivement qu'ils ont besoin d'un fonds de science bien plus considérable que les précédents : *Multo majori opus est scientiâ ?*

Est-ce l'Église enfin, qui, dans ses conciles, exige que celui-là soit rejeté comme indigne du sacerdoce qui ne possède pas la science suffisante, et qui met le défaut de cette science au nombre des irrégularités dont aucune puissance ne peut dispenser ?

Ah ! si la piété pouvait suppléer la science, de quel pénible embarras seraient déchargés les directeurs de séminaires, qui sont si souvent obligés de se faire violence pour exclure des saints ordres

tant de jeunes gens ornés de toutes les vertus, animés des meilleures intentions, modèles parfaits de piété, et auxquels la science seule fait défaut.

Mais, dira peut-être quelque prêtre dépourvu de talent, la nécessité de la science, l'obligation où sont les supérieurs de s'assurer qu'on la possède quand on se présente aux saints ordres, le péché que l'on commettrait en les recevant sans avoir la science compétente, tout cela regarde les ordinands et non pas les prêtres; c'est une affaire de vocation et pas autre chose : pour moi, je n'étudie point, il est vrai, mais je prie, je confesse, je catéchise, je prêche, j'exerce toutes les fonctions du saint ministère, et j'espère bien que des œuvres si saintes suppléeront à ce qui me manque du côté de la science. — Erreur! cher confrère, erreur! Quoi! ce que nous avons dit ne regarderait que les ordinands! mais, en vérité, est-ce donc en vue des œuvres du séminariste dans son séminaire que la science est exigée, et n'est-ce pas plutôt en vue du saint ministère que, devenu prêtre, il aura à remplir? — Mais enfin, j'ai été admis aux saints ordres, je suis prêtre; donc, on a reconnu en moi une capacité suffisante. — Oui, suffisante dans ce temps-là, mais insuffisante peut-être aujourd'hui. Le supérieur du séminaire, en vous présentant à l'évêque, et l'évêque en vous imposant les mains, ne vous ont point délivré un brevet de science inamissible; vous aviez peut-être, à force de travail, accumulé dans votre esprit les connaissances rigoureusement nécessaires pour être admis aux saints ordres; mais plus vous laissiez à désirer du côté de la science, plus vos supérieurs espéraient

que vous feriez effort pour la développer, ou du moins pour la conserver et l'entretenir par l'étude.

Disons-le donc : non, la piété ne supplée pas la science. Bien plus, elle n'est pas même une vraie piété, une piété solide et éclairée, si elle n'inspire pas à celui qui la possède un goût prononcé pour la science ecclésiastique.

— Deuxième objection : *Je ne puis pas prétendre à une haute science, je n'en suis pas capable.* On en disait autant du savant Suarez, lorsqu'il alla prier les jésuites de l'admettre dans leur docte Compagnie ; sa supplique faillit n'être pas exaucée ; cependant on finit par le recevoir, et l'on vit bientôt quelle perte on eût faite en le refusant. L'étude, secondée par une haute et tendre piété, développa sa science à un tel degré, qu'il fut et qu'il est encore considéré comme une des gloires les plus éclatantes de la théologie.

Au reste, si vous n'êtes pas capable d'une haute science, ce n'est pas non plus une science de premier ordre que l'on exige de vous ; on demande simplement que vous cultiviez le faible talent que vous avez reçu, et que, sous prétexte d'incapacité pour vous élever à une science éminente, vous ne négligiez pas d'acquérir par l'étude une science ordinaire et suffisante.

— Troisième objection : *J'en sais assez pour mon petit ministère.* Mais si vous en saviez davantage, ne pourriez-vous point exercer un ministère plus étendu? Si vos prônes et vos sermons étaient mieux travaillés et mieux appris ; si vos catéchismes

étaient mieux préparés et plus instructifs; si l'étude et la science qui en résulterait, rendaient vos rapports avec votre troupeau plus intéressants et plus utiles; si, en étudiant avec soin la théologie dogmatique, morale et mystique, vous exerciez avec plus d'autorité, plus d'assurance, plus de facilité, plus de zèle et de succès, le ministère si important de la confession; si enfin, par vos habitudes de piété, de recueillement et d'étude, vous étiez généralement connu pour un prêtre parfaitement régulier, n'est-il pas évident que vous gagneriez à un plus haut degré la confiance des peuples, et que cette confiance augmenterait le nombre de vos pénitents, étendrait par conséquent votre *petit ministère,* et déterminerait peut-être vos supérieurs à vous en confier un plus considérable?

Aveuglement étrange, et qui produirait un grand mal s'il venait à se propager! Parce que l'on n'est chargé que d'un petit ministère, on néglige la science ecclésiastique, et l'on perd en courses, en jeux, en festins et en mille autres frivolités le temps précieux que l'on pourrait sanctifier si utilement par l'étude.

L'aveuglement que nous signalons en ce moment, est le fléau des petites paroisses. Plusieurs pasteurs n'ayant pour troupeau qu'un nombre d'âmes fort restreint, ne savent comment dépenser le temps qu'ils ont à leur disposition; ce temps leur pèse et les ennuie; point de malades à visiter; point ou fort peu de pénitents à entendre; que faire de ces longs jours qui se succèdent avec une monotonie désolante?

Que faire, bien-aimés confrères? Étudier, étudier

beaucoup. — Mais je ne vois pas le but, le résultat, l'utilité pratique de mon travail. — Eh! n'est-ce pas un but, n'est-ce pas un précieux résultat que de combattre l'oisiveté, d'édifier les peuples par une vie de retraite et d'étude, de donner de salutaires remords aux confrères qui n'agissent pas ainsi, de conjurer les tentations qui s'agitent dans l'ombre et de s'élever à Dieu, porté sur les deux ailes de la piété et de la science?

Les saints prêtres, même dans les plus petites paroisses, ne s'ennuient jamais; le zèle qui les anime leur fournit toujours quelque occupation; le temps que ne réclame pas un ministère actif et abondant, ils le consacrent à la prière et à l'étude, et leur vie s'écoule heureuse, tranquille, précieuse devant Dieu et les hommes; et ils arrivent sans trouble aux pieds du souverain Juge; et, tout aussi bien que les pasteurs des grandes paroisses, ils emportent *des jours pleins* dans l'éternité : *Et dies pleni invenientur in eis.*

Nous avons connu le pieux curé d'une toute petite paroisse de village que Dieu avait, ce semble, suscité pour prouver à tant d'autres, placés dans les mêmes circonstances, que l'on pouvait avoir à gouverner un troupeau fort peu nombreux sans s'ennuyer jamais et sans se plaindre de n'être pas assez occupé. Ce digne pasteur n'avait pas trois cents brebis sous sa houlette ; sa haute vertu et ses talents plus qu'ordinaires lui eussent certainement permis d'administrer une paroisse beaucoup plus considérable; mais, outre qu'il n'avait pas un grain d'ambition, il aimait beaucoup mieux se charger de peu d'âmes et les conduire aussi bien

que possible, que d'en gouverner un grand nombre qu'il n'eût pas pu diriger selon les pieuses inspirations de son zèle.

Sous le rapport de la régularité, son petit troupeau était presque unique dans son genre; mais aussi on peut dire qu'il était comme le reflet du pasteur qui le gouvernait, car lui aussi avait peu d'imitateurs parmi ses confrères, et était presque unique dans son genre.

Sa paroisse était administrée comme une famille parfaitement réglée, ou comme une communauté soumise aux lois de la plus exacte discipline. Il connaissait le fond de chacun de ses paroissiens comme il se connaissait lui-même, et il cultivait le plus petit d'entre eux comme s'il n'eût été chargé que de lui seul. La piété florissait dans cette paroisse, et la grande confiance qu'inspirait le curé lui permettait d'exiger mille choses que la loi divine ne prescrivait pas avec rigüeur, mais qu'il demandait et obtenait au nom de la perfection chrétienne dont il avait le bonheur de pouvoir suivre et appliquer les règles.

Comme il avait tout son troupeau pour ainsi dire sous sa main, il l'avait habitué à venir matin et soir à l'église pour assister à la prière qu'il y faisait publiquement tous les jours de l'année. Ses prônes, ses sermons, ses catéchismes étaient toujours parfaitement préparés. Les exercices spirituels, l'étude, les visites fréquentes à ses paroissiens pour leur porter des conseils, des encouragements, des consolations et de bonnes paroles tout imprégnées de foi et de divin amour, remplissaient tellement ses journées qu'il se plaignait beaucoup moins

de leur longueur que de la rapidité de leur course.

Ainsi s'est écoulée la vie de cet homme de Dieu jusqu'au jour où, craignant de ne pouvoir plus paître convenablement son troupeau, il crut devoir s'en préparer pour ne s'occuper que de son propre salut, et se préparer au terrible passage de l'éternité.

Imitons, chers confrères, un si bel exemple ; et si nous avons peu d'âmes à conduire, faisons spécialement pour chacune d'elles ce que nous serions obligés de faire généralement pour un grand nombre. Plusieurs curés gémissent de ne pas pouvoir entrer dans une foule de détails pour le bon gouvernement de leurs paroisses, à cause de leur vaste étendue : faisons ce qu'ils voudraient faire, nous qui n'avons pas l'inconvénient dont ils se plaignent. Donnons des soins assidus à chaque brebis en particulier, puisque nous avons le temps d'individualiser notre zèle. Trois cents enfants ! quelle charge ce serait pour un père ! Eh bien ! figurons-nous (au sens spirituel, ce n'est point une figure), que nous avons à notre charge une famille de deux ou trois cents membres, et cultivons chacun d'eux comme devant un jour rendre compte à Dieu de cette pieuse culture. Faisons cela, et très-certainement l'ennui ne viendra plus dessécher notre cœur et assombrir notre âme.

— Quatrième objection : *Je n'ai pas le temps d'étudier ; le ministère m'absorbe.* Excellente leçon pour le séminariste paresseux qui, abusant du riche talent que Dieu lui a confié, ou négligeant de développer la faible dose de capacité qui lui est échue en partage, remettrait à un avenir indéterminé

l'étude à laquelle il pourrait aisément s'appliquer aujourd'hui et à laquelle peut-être il lui sera difficile de s'appliquer plus tard.

Vous n'avez pas le temps d'étudier ! Nous l'avouons, il y a dans quelques paroisses très-populeuses un ministère si considérable, tant de malades à visiter, tant de confessions à entendre, tant de bonnes œuvres à cultiver, tant de visites utiles à faire ou à recevoir, que si l'on ajoute, comme on le doit faire, les exercices spirituels, on a vraiment peine à trouver çà et là quelques instants pour le travail du cabinet.

Cependant les saints prêtres, qui doivent toujours être nos modèles, savent encore, même en ces circonstances, faire une petite part à l'étude, et surtout à l'étude dont ils reconnaissent plus spécialement la nécessité ; car c'est alors, plus que jamais, qu'il faut renoncer aux études superflues, puisqu'il est si difficile de s'appliquer à celles qui sont nécessaires. Les saints prêtres, nous le répétons, malgré les immenses détails d'un grand ministère, cultivent encore la science.

Quel est donc leur secret ? Le voici ; pesons bien chaque mot : — Ils se font scrupule de la perte d'un seul instant ; — ils règlent aussi parfaitement que possible leurs occupations, sachant qu'une vie réglée multiplie les heures ; — ils prennent un compagnon de voyage quand ils vont porter des consolations à quelque malade, et ce compagnon, c'est un livre ; — ils se privent d'une partie de plaisir qui les dissiperait et qu'ils peuvent si utilement remplacer ; — ils s'abstiennent d'un grand repas qui leur déroberait quelques heures ; — ils s'in-

terdisent une visite qu'ils peuvent omettre sans inconvénient; — ils se dispensent d'un voyage qui n'est pas nécessaire ou fort utile ; — ils font le sacrifice d'une heure de repos que la nature réclame, mais qu'une santé robuste peut lui refuser sans danger.

Voilà les précieux secrets du saint prêtre; voilà les moyens qu'il emploie pour satisfaire la pieuse ardeur que Dieu lui donne pour la science et pour l'étude. Soyons saints nous-mêmes, et comme eux, nous verrons qu'un grand ministère et un peu d'étude ne sont pas absolument incompatibles.

— Cinquième objection : *La théologie du bon sens me suffit.* — Un jour, nous entendîmes ce mot, et nous l'avons noté comme donnant, dans sa brièveté, une idée exacte de la conduite de quelques prètres qui sont, selon nous, dans une illusion complète. Ces prêtres, après avoir fait un cours de théologie tel quel, retiennent, non les immenses détails qu'elle comporte, mais quelques-uns des grands principes sur lesquels elle repose ; puis, aidés de leur propre raison, sur laquelle ils s'appuient avec une confiance qui n'a pas toujours l'humilité pour base, ils déduisent comme ils peuvent de ces principes les conséquences pratiques au moyen desquelles ils résolvent eux-mêmes, sans ouvrir un livre et sans consulter personne, toutes les difficultés qu'ils rencontrent. Agir ainsi, c'est, disent-ils, suivre la théologie du bon sens.

Elle est simple, cette théologie, elle est très-simple, et n'exige point de grandes et pénibles recherches ; aussi peut-on dire qu'elle vit en parfaite

intelligence avec la paresse. Mais qui ne voit les erreurs grossières que doivent commettre ceux qui ne connaissent et ne suivent que cette fausse lumière ?

D'abord, n'étudiant jamais ou presque jamais, sont-ils bien sûrs de connaître encore les grands principes théologiques ? N'en ont-ils point oublié plusieurs, et ne remplacent-ils point quelquefois les principes qu'ils ignorent par ceux que leur suggère la théologie du bon sens ?

Mais, en supposant même qu'ils les connaissent encore, comment peuvent-ils croire que les conséquences *éloignées* d'un principe sont toujours aisées à découvrir, et que le bon sens individuel tout seul suffit pour rattacher sûrement ces conséquences éloignées au vrai principe d'où elles découlent ?

Et puis, que devient la théologie du bon sens sur le terrain si étendu du *droit positif ?* Appliquez donc la lumière du simple bon sens à la matière des empêchements du mariage, des censures, des indulgences, des donations et des testaments, des successions, des divers contrats, des lois civiles en général, qui sont si souvent obligatoires au for de la conscience, et encore une fois, à tout ce qui est du domaine du droit positif, et vous verrez, si vous venez à étudier plus tard, que de fausses décisions vous avez données au passé, que d'erreurs graves vous avez commises !

Nous affirmons, sans crainte d'être démenti, que si ceux dont nous dévoilons en ce moment l'illusion, veulent consulter les auteurs théologiques, ou quelque prêtre instruit, sur tel ou tel point qu'ils ont décidé jusqu'ici par les seules forces de leur

raison, ils reconnaîtront que la théologie du bon sens est loin d'être toujours la théologie du sens commun.

— Sixième objection : *L'étude m'est inutile ; j'ai une mauvaise mémoire qui ne retient rien de ce que je lui confie.* Vous vous trompez, cher confrère ; elle retient plus que vous ne pensez, cette mémoire que vous déprimez tant. En effet, si peu étendu que soit le cercle de vos connaissances, ne connaissez-vous pas quelque chose, en fait de science ecclésiastique ? Eh bien ! qui vous a révélé que votre mémoire qui retient le peu que vous savez, a atteint tout juste son suprême degré de capacité, et qu'en elle il n'y a plus de place pour une seule connaissance, quelque simple qu'elle soit ? Non, non, il n'en est point ainsi ; vous calomniez votre mémoire; et si vous allez au fond des choses, vous verrez que votre objection n'est qu'un faux-fuyant qui vous trompe vous-même, et qui vous est suggéré par la paresse, la dissipation, ou quelque autre mauvais instinct, pour vous détourner de l'étude dont vous avez plus besoin que bien d'autres.

Au lieu de blâmer votre mémoire, aidez-la par un surcroît d'application, par l'amour du recueillement et de la retraite, par l'habitude de la réflexion, par la lecture fréquemment répétée des points essentiels dont vous reconnaissez chaque jour la nécessité toute spéciale ; aidez-la même par quelques notes écrites qui graveront mieux les choses dans votre esprit qu'une simple lecture, et vous verrez que, malgré sa faiblesse, elle vous rendra d'importants services qui vous feront regretter de

ne l'avoir pas cultivée plus soigneusement au passé.

Du reste, si, ce qui n'est nullement probable, vous ne pouviez pas acquérir de nouvelles connaissances par l'étude, nous vous dirions encore : Votre mémoire étant aussi mauvaise que vous le dites, si vous n'entretenez pas vos faibles connaissances par un travail assidu, comment ne tremblez-vous pas d'oublier le peu que vous savez ? Étudiez pour conserver, si vous n'étudiez pas pour acquérir.

— Septième et dernière objection : *Je n'ai pas le goût de l'étude.* A défaut d'autre mérite, le prêtre qui parlerait ainsi aurait du moins celui de la franchise. Pourquoi ne pas l'avouer ? Tous ceux dont nous avons reproduit et réfuté les objections, s'ils veulent être sincères, diront aussi que leurs mauvaises raisons étaient le voile qui cachait la raison véritable. On n'abandonnerait pas l'étude si on l'aimait, c'est le dégoût qu'on en a, qui fait qu'on l'abandonne.

Mais qu'il est triste pour un prêtre de trouver en lui cette funeste disposition ! Qu'il est à craindre qu'en disant : Je n'ai pas de goût pour l'étude, cela ne veuille dire : Je n'ai pas de goût pour le recueillement, pour la retraite, pour la piété, pour le saint tribunal, pour la prédication, pour le catéchisme, pour la visite des malades, pour les œuvres de zèle et pour l'ensemble du ministère !

Vous n'avez pas le goût de l'étude ? Sondez-vous profondément, cher confrère ; hélas ! ce goût n'aurait-il point cédé la place à plusieurs autres qui sont si loin de le valoir ? N'auriez-vous point le goût des voyages, le goût du jeu, le goût de la bonne

chère, le goût de la dissipation, le goût des lectures frivoles? En un mot, et ce mot coûte à dire, n'auriez-vous point le goût de ce que Dieu condamne, et le dégoût de ce qu'il aime?

— Nous sommes heureux de pouvoir confirmer et compléter nos observations sur la science ecclésiastique par une citation qui nous paraît bien propre à faire impression sur nos lecteurs. Quel est le prêtre qui ne connaisse et ne révère l'illustre cardinal de Cheverus, que nous pourrions appeler le Fénelon du XIX[e] siècle? Or, voici ce que nous lisons dans sa vie, liv. V, n° 4.

Il plaignait sincèrement ceux qui, pour couler des jours heureux, ont besoin de passe-temps frivoles, de repas, sociétés, soirées, jeux ou romans. « Est-ce que l'Écriture sainte, disait-il, l'histoire, » la littérature, les sciences naturelles, n'ont pas » assez d'intérêt pour occuper notre courte existence? Quand on a entre les mains et sous les » yeux tant de choses si propres à intéresser l'esprit et le cœur, si dignes d'enrichir notre intelligence et d'orner notre mémoire, comment peut- » on perdre le temps au jeu et à la frivolité? Pour » moi, ajoutait-il, je n'ai besoin de personne pour » passer des heures délicieuses : la prière et l'étude » ont toujours fait le charme de ma vie. » Jamais, en effet, on n'a trouvé le cardinal oisif, ou se livrant à un amusement quelconque. Cette âme forte était toujours occupée de choses sérieuses et ne connaissait de repos que le changement d'occupation. Ainsi, quand il était fatigué des affaires, il se reposait dans l'étude de l'antiquité. « Quand

» les vivants me fatiguent, disait-il, je viens me » délasser avec les morts. »

Il avait un attrait tout particulier pour l'étude de l'Écriture sainte. Voici ce que nous dit son biographe à ce sujet :

« Il ne concevait pas que les catholiques étudiassent si peu les livres saints, et en connussent si peu l'histoire. Il en faisait souvent des reproches aux personnes avec qui il était plus libre. « Vous » lisez des livres frivoles, leur disait-il, peut-être » même des romans, et vous ne lisez pas le plus » beau de tous les livres, la plus touchante de » toutes les histoires... » Il voulait qu'on le lût, ce livre, dans des sentiments de piété, de foi, de prière, et surtout avec le désir de devenir meilleur par cette lecture. C'était ce qu'il faisait lui-même ; à force de relire la Bible, il la savait presque toute par cœur, et l'Ancien Testament lui était aussi familier que l'Évangile ; il en avait médité les traits historiques, les sentences morales et l'application qui se pouvait faire des uns et des autres aux diverses positions de la vie, de sorte que, quelle que fût la matière qu'il eût à traiter, il avait toujours sous sa main tous les passages qui revenaient le mieux à la circonstance... »

Nous regrettons d'être obligé de borner là notre citation, et nous conseillons à nos lecteurs d'en voir la continuation dans la vie si intéressante de l'illustre cardinal.

Terminons ici la matière si grave de la science ecclésiastique. Nous l'avons traitée avec étendue, parce que nous avons été vivement frappé de son importance. Puissions-nous avoir convaincu nos

dignes confrères de la nécessité de la science et de l'étude ! Les résultats de cette conviction seront immenses, au triple point de vue de la gloire de Dieu, du salut des âmes et de la sanctification du clergé.

CHAPITRE X

De la sainteté nécessaire à un prêtre, au point de vue du zèle.

— Nous terminerons cette première partie par un chapitre d'une haute importance. Dans ce chapitre, viendront se résumer presque tous les détails dans lesquels nous sommes entrés jusqu'ici, ainsi que les autres avis que nous pourrions donner encore, relativement aux vertus principales que le prêtre doit spécialement pratiquer pour assurer le succès de son ministère.

Nous voulons parler de la nécessité indispensable pour tout prêtre de s'adonner constamment à la piété, s'il veut nourrir son zèle, gagner des milliers d'âmes à Jésus-Christ, et attirer sur ses travaux des bénédictions abondantes.

S'il jouit d'une réputation de haute piété, s'il mérite chaque jour davantage cette réputation par une conduite vraiment sacerdotale ; s'il vit de manière à faire dire de lui, non pas que c'est un *bon homme,* non pas même que c'est un *bon prêtre ;* mais que c'est un *saint prêtre,* un prêtre *homme de Dieu,* et tout occupé de son ministère et du salut des âmes, il verra certainement tous les ob-

stacles s'aplanir comme par enchantement ; des flots de pécheurs se convertiront à sa voix ; la face de sa paroisse se renouvellera ; tous les actes de sa charité et de son zèle donneront à ses discours une force irrésistible ; et dans cette piété ardente et éclairée, il trouvera les moyens infaillibles d'être constamment un apôtre embrasé dans la chaire, un père tendre au tribunal de la pénitence, un ange à l'autel, et partout le vrai représentant de Jésus-Christ et le digne continuateur de son œuvre.

Venons au détail, et instruisons-nous à fond de ce qu'il faut faire pour être vraiment pieux, et pour que les peuples nous considèrent comme tels.

— La première chose dont il importe en cette matière de nous bien convaincre, c'est que, pour mériter la réputation de saint prêtre, il faut être, en effet, un saint prêtre.

Prétendre à la réputation de piété sans être animé de son esprit, et, pour atteindre son but, prendre tous les dehors d'une dévotion avancée sans en avoir la racine au fond de l'âme, ce serait pure hypocrisie, et l'hypocrisie est un vice bas et infâme à l'aide duquel, au reste, on ne gagnerait pas longtemps l'estime des peuples. En effet, est-il possible que l'hypocrisie ne se trahisse pas bientôt chez un homme qui est tous les jours en spectacle au monde, et qui, par la nature de ses fonctions, est continuellement en rapport avec les fidèles ?

D'ailleurs l'hypocrisie est un état de gêne, d'embarras et de contrainte. Pour flatter quelque mauvais penchant, on y aura recours un jour, une semaine, quelques mois peut-être ; mais une année,

mais toute la vie, c'est impossible. On s'ennuie de porter le masque et de traîner péniblement les saintes entraves de la vertu qui, pour l'âme pieuse, sont des liens pleins de douceur, mais qui, pour l'âme que la piété n'échauffe pas, sont des chaînes insupportables.

Et puis, quelque soin que l'on prenne pour paraître ce que l'on n'est pas, la fausseté ne tarde pas à se déceler elle-même. La vraie piété a des traits, des caractères, une allure que, jamais, l'hypocrisie ne peut entièrement contrefaire. Autant l'une est franche, naturelle, ingénue, ouverte, aimable, entraînante ; autant l'autre est forcée, sombre, guindée, froide et embarrassée dans le triste rôle qu'elle s'obstine à jouer ; et quand tout cet échafaudage de duplicités et de mensonges vient à s'écrouler, quel désappointement ! quelle confusion ! et souvent quel déplorable scandale !

Soyons donc pieux, vraiment et solidement pieux, afin d'être aux yeux du peuple ce que nous sommes réellement aux yeux mêmes de Dieu.

— Voici, en quelque sorte, l'échelle des jugements du monde, par rapport aux prêtres. — C'est un *mauvais prêtre ;* 1er degré. — C'est un *bon homme,* ou, comme disait Mgr de la Motte, évêque d'Amiens, un prêtre *honnête homme ;* 2e degré. — C'est un *bon prêtre ;* 3e degré. — C'est un *saint prêtre,* ou tout simplement, c'est un *saint ;* 4e et dernier degré.

Or, qu'on y fasse attention, à chacun de ces échelons correspond une dose de fruits de mort ou de fruits de vie, plus ou moins considérable, selon

que l'on s'éloigne ou que l'on se rapproche du suprême degré. Le *mauvais prêtre* est maudit de Dieu et méprisé des hommes ; il ne produit que des fruits de mort. — Le prêtre *honnête homme,* ou *bon homme,* a des vertus morales qui le font aimer du monde ; il eût été probablement bon laïque ; pas de zèle, pas de principes théologiques, pas de science ecclésiastique ; c'est effectivement un *bon homme ;* mais c'est un *pauvre prêtre ;* la séve sacerdotale lui manque. — Le *bon prêtre* est estimé de Dieu et des hommes, et fait du bien dans l'Église ; mais qu'il y prenne garde ; sur plusieurs points, l'or de ses vertus n'est pas pur de tout alliage, ou plutôt, son or, vu de près, n'est souvent que de l'argent tout au plus. — Le *saint prêtre* seul est ce que Dieu et les hommes veulent que soit un prêtre. Il fait bénir son ministère, et son ministère le fait bénir. Pas de vide dans sa vie d'apôtre ; chaque jour est un jour d'abondante moisson : il est le saint de la contrée.

Comment, ô mon Dieu ! ne pas reconnaître des vérités si frappantes ? ou si on les reconnaît, comment ne pas les prendre pour règle de sa conduite ? Comment ne pas faire tous ses efforts pour vivre de manière à mériter la réputation de saint prêtre, puisque c'est à ce degré qu'il faut être pour produire avec une merveilleuse abondance des fruits de salut dans l'Église de Dieu ?

— On se persuade trop aisément que le langage que nous venons de faire entendre est exagéré, ou du moins on se flatte que les peuples ne sont pas aussi difficiles ou aussi clairvoyants qu'on voudrait

le faire croire, et l'on espère pouvoir acquérir à moins de frais que nous ne semblons en exiger, la réputation de saint prêtre.

Ceci est un artifice mis en jeu par l'amour-propre, lequel voulant fuir ce qu'a de pénible pour la nature une vie fervente, sainte, parfaite et vraiment sacerdotale, nous insinue secrètement que, pourvu que nous ne donnions aucun scandale grave et que nous remplissions assez fidèlement le capital de notre ministère, nous passerons certainement dans le monde pour de bons et saints prêtres. O mon Dieu ! que de bien se ferait dans votre Église et qui ne s'y fait pas, à cause de cette déplorable illusion qui aveugle quelques-uns de vos ministres !

Non, assurément, il n'est pas aussi aisé qu'on se le persuade de mériter la réputation de saint prêtre ; non, ce n'est pas chose facile de fasciner les peuples sur ce point, et de leur faire croire qu'on est *parfait,* quand on n'est que *bon ;* qu'on est *saint,* quand on n'a qu'une *piété ordinaire* et *commune.*

Jugeons-en par nous-mêmes. Plaçons-nous par la pensée au sein d'une réunion de prêtres que nous n'avons jamais vus. Si nous sommes tant soit peu observateurs, nous faudra-t-il longtemps pour distinguer les prêtres pieux, fervents, unis à Dieu et vraiment animés de l'esprit du sacerdoce, pour les distinguer, dis-je, de ceux en qui se trouvent des dispositions tout opposées ? Les choses qui se diront, la manière dont on les dira, le geste modéré ou impétueux, l'attitude grave ou légère, l'abondance ou la sobriété du discours, ces indices et mille autres plus aisés à saisir de l'œil qu'à indiquer

avec la plume, nous montreront sur-le-champ, et souvent à coup sûr, quels sont les plus saints prêtres de l'assemblée.

Et cependant, c'est la première fois que nous les voyons. Que serait-ce si, comme le troupeau dont chacun d'eux est le pasteur, nous les observions tous les jours, si nous les trouvions chez eux, chez nous, au lit des malades, le long des rues ou des chemins, au tribunal de la pénitence, dans la chaire, à l'autel, et partout en un mot, puisque nul n'est plus connu dans une paroisse que celui à qui la direction spirituelle en est confiée ?

— C'est donc un point définitivement arrêté, qu'il faut de toute nécessité être un vrai prêtre, un saint prêtre, puisque, d'une part, on ne passera pour saint prêtre dans l'esprit des peuples que si on l'est en effet ; et que, de l'autre, on n'exercera un ministère plein, abondant et souverainement fructueux, qu'autant que l'on sera parfaitement uni à Dieu, animé de son esprit, et vraiment rempli de ce zèle pour la perfection, de cette dévotion fervente et de cette haute piété qui donnaient à l'ensemble des travaux des saints une si prodigieuse fécondité. Maintenant, entrons dans un certain détail, et voyons ce qui s'oppose à l'acquisition de la précieuse réputation de saint prêtre, et ce qui la fait obtenir.

— Passerait-il pour saint prêtre celui qui aurait horreur de la solitude et du silence, qui ne se plairait qu'au sein de la dissipation ?

Les peuples diraient-ils : Oh ! que nous avons

un saint prêtre pour pasteur ! Il n'est jamais chez lui, ni même dans sa paroisse. Sa messe dite, le voilà parti, et c'en est jusqu'au soir ; il va, il vient, il court, il s'amuse, il rit bien fort, aujourd'hui chez tel confrère, demain chez tel autre ; et toute la semaine de même, et tout le mois comme la semaine, et toute l'année comme le mois ; oh ! quel saint homme ! quel homme de Dieu ! quel pasteur.

— Aurait-il aussi la réputation de saint prêtre celui qui, dans toute la contrée, serait de tous les festins, et qui, au milieu de ces festins, par la manière de se tenir, de parler, de rire, de boire même et de manger, laisserait clairement paraître qu'il se plaît dans ces réunions bruyantes ; que cette vie toute extérieure, sensuelle et immortifiée est la vie qu'il aime d'une prédilection toute spéciale, et qu'il est là dans son centre et dans son élément?

— Serait-ce encore un saint prêtre, au dire des peuples, que celui qu'on ne verrait jamais à l'église qu'autant que la nécessité le forcerait d'y venir ? Si jamais, ou presque jamais on ne le voyait visiter le très-saint Sacrement ; si rien n'annonçait qu'il aime la solitude du sanctuaire ; si tout, au contraire, faisait voir que ce lieu n'est pas le lieu de son choix et de son goût ; si, par la rareté de ses visites, par leur brièveté, par son air distrait et préoccupé, il offensait la piété des fidèles, ou, du moins, ne faisait rien pour la réchauffer et l'entretenir ; en vérité, pourrait-on dire, pourrait-on penser qu'il est un vrai prêtre, un saint prêtre, un prêtre tout embrasé des ardeurs du zèle ?

— Serait-ce encore un saint prêtre, dans l'opinion commune, que celui qui célébrerait l'auguste sacrifice avec une excessive rapidité, ce qui ferait dire aux fidèles, comme ils le disent en effet quelquefois, qu'ils ont presque peine à se persuader qu'ils aient rempli le précepte de l'Église en entendant une si courte messe ? Cette préparation si brève, et en apparence si peu fervente, ces gestes si brusques, ces regards si peu modestes, ces signes de croix si tronqués, ces prières si mal articulées, ces génuflexions si précipitées, cette conversation si bruyante et si animée dans la sacristie, cette action de grâces de quelques minutes, supprimée même quelquefois, tout cela vraiment donnerait-il aux fidèles une haute opinion de la piété de ce prêtre ? Le pourrait-on croire animé d'un zèle ardent pour le salut des âmes? Aurait-on seulement l'idée de le proposer comme un modèle de sainteté et de ferveur ?

Si rien, dans le reste de sa conduite, n'était gravement répréhensible, sans doute on ne dirait pas de lui : c'est un *mauvais* prêtre ; mais dirait-on : c'est un *saint ?* Non ; et cependant, ne l'oublions jamais, voilà l'éloge qu'il faut mériter, si l'on veut être un vrai prêtre, un apôtre, un autre Jésus-Christ, un sauveur d'âmes.

— Citerait-on aussi comme un saint prêtre celui qui négligerait ses malades, et qui, après les avoir confessés et administrés, les laisserait huit jours, quinze jours, peut-être davantage, sans leur porter quelques paroles d'édification pour les disposer à franchir avec moins d'épouvante et plus de résignation le terrible passage du temps à l'éternité ?

Serait-ce une preuve de haute piété que la légèreté avec laquelle il traiterait les sacrements et, en général, toutes les choses saintes ?

Quand, par exemple, il irait au saint tribunal sans préparation, sans gravité, sans modestie ; quand il précipiterait les confessions ; quand il supprimerait les exhortations, ou quand il les ferait en deux ou trois mots et avec une froideur de glace ; enfin, quand, dans les diverses fonctions de son ministère, on ne remarquerait point cet air pénétré, cette parole insinuante et onctueuse, ce regard doux et modeste, cette démarche grave et recueillie, en un mot, cet heureux ensemble qui touche les impies mêmes et ravit leur estime ; quand, dis-je, on ne verrait dans ce prêtre rien de tout cela, et que, peut-être, on verrait le contraire de tout cela, qui est-ce qui serait assez charitable pour lui décerner le titre de saint prêtre ?

— Et s'il ne se plaisait que dans la compagnie des laïques ; s'il y passait tous les jours des heures et des longues heures ; si ses conversations, sans être précisément mauvaises de leur nature, étaient constamment marquées au coin de la légèreté, de l'enjouement et du badinage ; si c'était lui qui mît en joie toutes les sociétés ; s'il dominait la voix des autres par les éclats de la sienne ; si jamais un mot de foi ne se trouvait sur ses lèvres ; si la politique semblait être sa grande occupation ; s'il ne saisissait aucune occasion de placer quelques réflexions édifiantes ; si, enfin, sa soutane seule annonçait qu'il est prêtre : s'aviserait-on jamais de faire l'éloge de sa ferveur et de sa haute piété.

— Non, assurément, non ; ce ne sera jamais à ces traits que l'on reconnaîtra le saint prêtre. Qu'il est triste pour celui que nous venons de dépeindre (s'il en est de ce caractère) de voir que pour donner une juste idée du vrai prêtre, il faut le représenter avec les qualités tout opposées aux défauts que nous avons signalés !

En effet, quel est le prêtre dont les peuples admirent la piété ? Quel est le prêtre dont chacun dit : *c'est un saint ?* C'est celui qui ne se produit dans le monde qu'avec modération et toujours pour la plus grande gloire de Dieu et l'édification du prochain ; c'est celui qui s'abstient des courses et des voyages dont il n'a pas reconnu devant Dieu la nécessité ou l'utilité ; c'est celui qui évite autant qu'il le peut les festins auxquels on le convie, et qui, s'il croit que la plus grande gloire de Dieu exige que quelquefois il y assiste, édifie les convives par sa sobriété, son recueillement, sa gravité modeste, laissant tout le monde convaincu que la retraite, l'étude et les travaux de son ministère sont bien plus de son goût que ces réunions turbulentes.

Celui que les peuples proclament un saint prêtre, c'est encore celui qui aime à visiter l'église ; qui passe tous les jours, vers le soir, un temps considérable au pied du divin tabernacle, et qui, par la gravité de sa démarche dans le lieu saint, par la retenue de ses yeux, et par un air de dévotion répandu dans toute sa personne, communique aux plus endurcis quelques étincelles du feu sacré qui le consume ; c'est encore, oh ! oui, c'est celui qui monte au saint autel avec une dignité imposante, et qui s'y tient pendant toute la durée du saint sa-

crifice avec une contenance grave sans roideur, modeste sans affectation, pieuse sans singularité.

En voyant cet homme de Dieu célébrer les saints mystères avec de telles dispositions ; en le voyant descendre de l'autel avec la même piété qu'il manifestait en y montant ; en le voyant faire une longue action de grâces dans l'attitude d'un homme profondément recueilli, n'est-il pas évident que les plus grands pécheurs sont pénétrés de respect pour ce digne prêtre, et qu'il gagne par sa piété leur confiance et leur estime ?

Celui que les peuples appellent encore un saint prêtre, c'est celui qui prodigue à ses pénitents malades les secours spirituels dont ils ont besoin. C'est en ces circonstances, où la nature ne trouve rien qui la flatte, que la foi et la piété brillent de tout leur éclat. Partir promptement et de bonne grâce dès qu'on est appelé ; visiter fréquemment les malades, après même qu'ils ont été administrés ; les entendre avec un redoublement de patience et de charité ; leur adresser quelques exhortations courtes mais vives, onctueuses et pénétrantes ; leur parler, comme en parlaient les saints, de la douloureuse passion et de la très-sainte mort de Notre-Seigneur Jésus-Christ, leur proposant cette divine mort comme le modèle de la leur, voilà des traits qui caractérisent le saint prêtre.

En veut-on d'autres encore ? Rien de plus facile : ce ne serait que l'embarras du choix qui pourrait nous arrêter. Avoir des heures fixes et réglées pour entendre les confessions ; accueillir tout le monde avec la même douceur et la même bonté, sans distinction d'âge, de rang et de sexe ; ne ja-

mais faire voir que l'on trouve le ministère de la confession fatigant et pénible ; parler toujours au saint tribunal le langage de la foi, de la miséricorde et du zèle le plus pur ; et par tout ce qui se rattache à ce divin ministère, se conduire de manière que tout le monde s'aperçoive qu'on l'exerce avec joie, bonheur et consolation. Visiter son troupeau, si l'on est pasteur ; mais le visiter d'une manière toute sainte et édifiante, supprimant les railleries, l'enjouement excessif et tout ce que réprouve la gravité sacerdotale. Convaincre les peuples que l'on a une dévotion toute spéciale à la très-sainte Vierge, recommandant partout cette dévotion, dans la chaire, au saint tribunal et même dans les conversations particulières. Voilà encore autant de nouveaux traits qui font reconnaître qu'un prêtre est animé d'une vraie et tendre piété.

— En présence de ces détails que nous pourrions aisément multiplier encore, qui ne voit que, s'il n'y avait dans l'Église de Dieu que des prêtres comme ceux dont nous venons d'esquisser le portrait, la face des diocèses aurait bientôt changé, à la gloire de Dieu et à la confusion de l'impiété ? Qui ne voit que la ferveur du clergé, transformant chaque prêtre en apôtre, produirait, de tous côtés, des miracles de conversion et des fruits de salut véritablement prodigieux ?

Embrassons-la donc avec ardeur et en dépit de tout obstacle extérieur ou intérieur, cette fervente piété qui, seule, peut ranimer notre zèle et le rendre efficace.

— La matière traitée dans ce chapitre est si grave, et nous craignons tant d'en voir atténuer l'importance par les faux-fuyants que l'amour-propre a coutume de suggérer pour éluder ce qui le froisse, que nous croyons devoir réfuter ce que plus d'un lecteur ne manquera pas sans doute de nous objecter,

Vous allez un peu trop loin, dira-t-on peut-être ; car enfin, il y a des prêtres, qui sans être arrivés à ce haut degré de piété dont vous venez de parler, et sans avoir auprès des peuples la réputation de *saints prêtres,* exercent cependant un ministère honorable et fructueux.

L'avons-nous nié ? Nullement. Sans doute un *bon* prêtre sauve des âmes, procure la gloire de Dieu et fait du bien, quelquefois même beaucoup de bien, dans l'Église ; nous en convenons et nous sommes forcé d'en convenir, puisque l'expérience de tous les jours nous le démontre ; mais ce que nous prétendons, c'est que si ces prêtres déjà *bons* devenaient plus pieux encore, plus zélés, plus fervents, plus unis à Dieu, plus saints en un mot et plus parfaits, ils feraient plus de bien, beaucoup plus de bien qu'ils n'en font.

Mettez à la place des bons prêtres dont vous faites justement l'éloge, un de ces héros du sacerdoce que l'Église a inscrits au catalogue de ses saints : choisissez-en un qui n'ait pas plus de talent ni d'avantages extérieurs que le bon prêtre qu'il va remplacer ; ne lui donnez, en plus, que la haute piété qui le distingua pendant sa vie et qui le fit canoniser après sa mort ; n'est-il pas évident qu'il procurera beaucoup plus abondamment la sancti-

fication des âmes, et que si Dieu, dont les desseins sont impénétrables, permet que le succès de ses travaux ne réponde pas à l'ardeur de son zèle, ce sera une de ces exceptions fort rares, excessivement rares, qui confirment la règle, bien loin de l'affaiblir ?

— On dira encore qu'il y a des prêtres d'une piété ordinaire et commune, mais doués de talents extérieurs, et surtout du talent de la prédication, qui exercent un ministère beaucoup plus fructueux que celui de plusieurs autres prêtres plus pieux et plus saints, mais dépourvus des talents extérieurs dont nous venons de parler.

Nous en convenons encore très-volontiers ; mais qu'est-ce que cela prouve contre ce que nous avons avancé? Rien, absolument rien. Nous savons qu'il y a des prêtres de beaucoup de vertu et de fort peu de talent, lesquels, à cause de ce dernier inconvénient, exercent un ministère obscur et borné, et ne peuvent pas faire un bien fort notable ; tandis que d'autres prêtres d'une piété commune, mais d'un talent extraordinaire, occupent dans l'Église des postes importants, et, par le ministère étendu qu'ils exercent, produisent une somme de bien beaucoup plus considérable. C'est ce qui se voit tous les jours.

Dieu donne les talents extérieurs comme des instruments et des moyens de succès dans l'œuvre de la sanctification des âmes ; nous ne l'avons jamais nié ; mais ce que nous prétendons, c'est que, si ceux qui ont reçu ces talents voulaient y joindre une haute piété, s'ils faisaient tous leurs efforts

pour devenir des saints, ils seraient étonnés eux-mêmes de l'accroissement de fécondité de leurs travaux; et, jetant un triste regard sur le passé, ils laisseraient échapper un profond gémissement en pensant à tout le bien qu'ils auraient pu faire et qu'ils n'ont pas fait.

— Maintenant, nous ne craignons plus qu'une chose : c'est que plusieurs se rendent le témoignage qu'ils sont *bons* prêtres, qu'ils peuvent, en restant ce qu'ils sont, se sauver et exercer un ministère honorable et fructueux, ne s'en tiennent lâchement au degré où ils se trouvent, et ne se fassent même un secret mérite d'y être parvenus et de s'y maintenir.

Nous conjurons ceux qui seraient en cet état de repousser de toutes leurs forces la tentation qui les porte à demeurer stationnaires dans les voies de la piété; qu'ils se rappellent ce qu'ils ont souvent entendu, et ce qu'ils disent eux-mêmes si souvent aux autres, que, dans le chemin de la perfection, ne pas avancer c'est reculer; mais qu'ils pensent surtout aux fruits abondants qu'ils pourraient produire, aux exemples de sainteté qu'ils pourraient donner, aux conversions qu'ils pourraient opérer, aux degrés de gloire céleste qu'ils pourraient acquérir, aux consolations délicieuses qu'ils pourraient goûter, s'ils se lançaient généreusement, *corde magno et animo volenti,* dans les hautes voies de la perfection.

DEUXIÈME PARTIE

PRATIQUE DU ZÈLE DANS LES RAPPORTS DU PRÊTRE AVEC LES DIVERSES PERSONNES QUI L'ENTOURENT.

— Dans la première partie de cet ouvrage, nous avons considéré le prêtre seul ; et, sans nous occuper directement de ses rapports avec les personnes au milieu desquelles il exerce son ministère, nous lui avons rappelé ce que devait être sa conduite et quelles vertus il devait spécialement se proposer d'acquérir, afin de donner aux peuples le bon exemple qui est, comme nous l'avons dit, le premier exercice, l'exercice fondamental du zèle ecclésiastique et la première condition du succès de ses importants travaux.

Maintenant, nous allons le voir à l'œuvre. En considérant les rapports extérieurs qui existent nécessairement entre lui et les personnes avec lesquelles il est plus habituellement en contact, nous allons lui indiquer quelle doit être la nature de ces rapports, pour que son ministère soit béni de Dieu et fécond en fruits de salut.

CHAPITRE PREMIER

Rapports d'un curé avec son vicaire.

— Nous n'abordons pas sans une crainte respectueuse la matière qu'indique le titre de ce chapitre. En effet, nous allons parler à une multitude de curés vénérables et généralement vénérés, dont le juste éloge est dans toutes les bouches, et dans tous les cœurs, ce qui vaut mieux encore. Nous ne dirons jamais assez combien est respectable le chef spirituel d'un troupeau lorsqu'il lui consacre avec un perpétuel dévouement son temps, ses forces, ses talents, son faible revenu et sa vie tout entière. Nous ne dirons jamais non plus le bien considérable qu'il opère au sein de la paroisse qui lui est confiée; lui-même n'en connaît pas toute l'étendue; ce ne sera qu'au grand jour des manifestations qu'il verra, dans l'éclat de la divine gloire, les fruits abondants de tant d'œuvres utiles et saintes, qu'il pratiqua sans relâche avec la plus humble simplicité pendant tout le cours de son divin ministère. L'impie lui-même, au reste, se trouve irrésistiblement entraîné dans la voie des éloges, quand il parle de nos dignes pasteurs; l'empire de la vérité le subjugue, et ses lèvres trahissent le secret de son cœur qu'il voudrait quelquefois ne pas mettre au jour.

Quoique ce que nous disons s'applique à tous les pasteurs des âmes dans la vaste étendue de

l'Église catholique, nous devons cependant signaler tout spécialement à l'admiraion publique la vie si édifiante des respectables curés que la France possède. Nous ne pensons pas qu'il soit possible de trouver ailleurs que chez eux un ensemble de vertus, un fonds de dévouement, d'abnégation, de désintéressement, de zèle et de charité semblable à celui qui se manifeste généralement dans toute leur conduite.

Si donc nous nous permettons de donner quelques conseils à ces hommes de Dieu que nous vénérons au fond de l'âme comme nos maîtres et nos modèles, qu'ils sachent que nous le faisons beaucoup moins pour remédier à un mal que pour le prévenir. Ils sont trop sages pour ignorer que l'homme, quelque éminent qu'il soit en mérite et en sainteté, conserve toujours un fond de faiblesse qui réclame les conseils de l'amitié et les leçons de l'expérience. C'est ce double secours que nous offrons humblement et affectueusement à nos estimables confrères.

Il est encore une observation importante que nous tenons spécialement à faire, dès le début de ce chapitre, aux jeunes collaborateurs de nos dignes curés. S'ils ne veillent pas assidûment sur eux-mêmes, ils pourront bien, sans s'en apercevoir, subir les malignes influences des mœurs altérées de notre siècle. L'esprit frondeur, l'esprit d'indépendance, le dédain, le mépris même de l'autorité, tout cela est à l'ordre du jour; et souvent ceux-là même qui se plaignent de ce désordre ne voient pas qu'en mille circonstances ils font ce qu'ils déplorent.

Le respect le plus profond, l'attachement le plus cordial, la soumission la plus complète, la coopération la plus active et la plus dévouée, voilà ce qui doit être, tous les jours et à tous les instants, le pivot de la conduite d'un vicaire à l'égard de son curé. S'il est son collaborateur, il n'est pas son égal; hors l'autorité spirituelle qu'il a sur les pénitents que Dieu lui envoie, et les pouvoirs particuliers que lui confèrent ses lettres de vicaire, il n'a pour l'administration de la paroisse en général, que la portion d'autorité qu'il plaît à son curé de lui déléguer. Il est donc subalterne dans toute la force de l'expression, et il renverserait de fond en comble l'ordre hiérarchique, s'il voulait traiter sur le pied de l'égalité avec celui qu'il doit considérer comme un père.

Et cela n'est pas seulement vrai quand la conduite du curé est irréprochable; mais cela serait vrai encore si, ce qu'à Dieu ne plaise! il y avait dans cette conduite quelques-unes de ces misères dont la faiblesse humaine ne peut jamais entièrement s'affranchir. Dans ces circonstances, qu'il se garde bien d'imiter la conduite irrespectueuse de Cham envers Noé son père; mais que comme Sem et Japhet, il détourne les yeux, et couvre du manteau de la charité les taches légères qu'il aperçoit chez le père spirituel que Dieu lui a donné. Qu'il pense bien plus à ses propres défauts, qu'il est tenu de corriger, qu'à ceux de son supérieur, dont il n'est point responsable. Qu'il pense d'ailleurs que, curé lui-même un jour, il sera très-heureux de trouver chez son vicaire les sentiments de respect, de dévouement et de soumission dont nous lui faisons ici la recommandation spéciale.

Ce nous serait une peine des plus amères si nous pensions qu'un seul vicaire abusât, au détriment de l'ordre, des conseils que nous allons donner pour l'établir, cet ordre, et le faire régner dans chaque paroisse. Entrons en matière.

— Ce serait une grave erreur de croire qu'il importe peu, relativement aux fruits du zèle ecclésiastique, qu'il y ait harmonie parfaite entre le curé et son vicaire. Supprimez ce bon accord, et voilà les deux chefs du troupeau mécontents, abattus, découragés, envieux, jaloux peut-être, et désormais incapables de se livrer avec ardeur aux impulsions de leur zèle.

Que si cette ardeur n'est pas encore éteinte, cela revient, quant à l'effet, à peu près au même ; car comment entamer, poursuivre et terminer avec succès une œuvre de zèle, quand les deux hommes qui, seuls , doivent s'y employer, sont l'un à l'égard de l'autre dans un état de méfiance, de réserve et de froideur? Y aura-t-il alors cette identité de vues, cette simultanéité d'efforts, cette entente et ce concert sans lesquels la réussite est impossible ? Par cela seul que l'un des deux proposera d'entreprendre une bonne œuvre, l'autre ne sera-t-il point porté à la repousser, ou du moins à lui refuser son concours ?

Et puis se taira-t-on dans la paroisse? Le profane ne sera-t-il point initié aux misères du sacré? Et alors ne verra-t-on point la division dans le troupeau? Comme il y aura deux chefs, n'y aura-t-il point deux étendards, deux camps, deux armées ; et dans un tel état de choses, sera-t-il possible d'exercer un ministère productif et abondant?

— Il est donc de la plus haute importance qu'il existe un accord aussi parfait que possible entre le curé et son vicaire. Il n'y a point de sacrifice que l'on ne doive faire pour le maintien de cette précieuse harmonie. Le plus grand malheur, au point de vue du bien spirituel du troupeau, serait qu'elle fût détruite ; et par conséquent, le plus grand soin d'un bon prêtre doit être d'affermir son règne.

Comme le curé doit être le premier à donner l'exemple de toutes les vertus ; comme il a plus d'expérience, et qu'il est censé avoir plus de sagesse, plus de maturité, plus de vertu acquise que son vicaire, c'est à lui que nous faisons d'abord la recommandation d'employer tous les moyens qui seront en son pouvoir pour maintenir constamment le plus parfait accord entre lui et son collaborateur.

D'ailleurs on peut dire avec vérité qu'il est plus intéressé que le vicaire à ce que ce bon accord ne soit pas troublé. En effet, c'est sur lui que pèse la responsabilité de l'administration spirituelle, et c'est à lui ou contre lui que reviennent presque exclusivement les éloges ou les blâmes que l'on fait de cette administration. Ajoutons à cela que le vicaire n'est dans la paroisse qu'en passant, et pour un temps peut-être assez court, tandis que le curé y est fixé avec un caractère de permanence et de stabilité qui doit l'engager à tout faire pour empêcher la division de régner au sein du troupeau dont il sera peut-être le pasteur jusqu'à la fin de sa vie.

— La mésintelligence entre le curé et le vicaire

pourrait dater quelquefois, quoique d'une manière peu perceptible, du jour de l'arrivée de ce dernier dans la paroisse.

Le curé apprenant que son évêque lui a donné tel prêtre pour vicaire, désire tout naturellement savoir ce que c'est que ce collaborateur qu'on lui envoie ; et si les renseignements qu'il sollicite ne sont pas aussi favorables qu'ils le pourraient être, il en résulte certaines préventions fâcheuses qui font qu'il reçoit avec un peu de froideur le nouveau venu. Influencé par ces préventions, il lui posera peut-être, dès le premier jour, des conditions onéreuses et pénibles ; il l'observera d'un air soupçonneux et défiant ; il s'emparera de certains mots proférés avec embarras et timidité, et toujours il trouvera moyen de justifier ses préjugés et de dire qu'il voit bien qu'on ne l'a pas trompé.

Chaque jour, le mal pourra s'aggraver encore ; et ce vicaire ne trouvant chez son curé ni sympathie, ni appui, ni marques de confiance, s'enveloppera dans une mystérieuse réserve, et se tiendra dans un état d'isolement pénible pour tous les deux et très-nuisible aux intérêts spirituels de la paroisse.

— Pour remédier à ces graves inconvénients, ou plutôt pour les prévenir, un curé, s'il est homme de Dieu, et s'il a vraiment à cœur de faire fructifier son zèle et de sauver le plus d'âmes possible, doit accueillir avec une douce bonté et une grande ouverture de cœur le collaborateur que la Providence lui envoie. S'il remarque en lui quelque timidité ou embarras, il doit le mettre parfai-

tement à l'aise, et lui donner l'assurance qu'il fera ce qui dépendra de lui pour le rendre heureux. Tout cela doit se faire et se suivre avec une ronde franchise et un air de satisfaction non équivoque.

Que si ce vicaire est devancé au presbytère par la connaissance de certains antécédents qui ne sont pas à son avantage, le curé, toujours s'il est homme de Dieu, et s'il met avant tout les intérêts spirituels de la paroisse, devra s'abstenir de rien faire paraître de la contrariété qu'il éprouve.

La première entrevue devra être gracieuse, cordiale et affectueuse.

Qui sait, d'ailleurs, si les renseignements donnés sur ce vicaire sont, de tout point, conformes à la vérité? Qui sait s'ils ne proviennent pas de quelque source suspecte? Mais fussent-ils aussi exacts qu'ils sont peut-être exagérés, pourquoi ne pas tirer de ce vicaire tout le parti possible pour la plus grande gloire de Dieu et la sanctification des âmes?

Il a des défauts ; qui en est exempt? des défauts graves peut-être ; eh bien! pourquoi ne pas essayer de l'en corriger? Pourquoi ne pas lui donner, dès le premier jour, une leçon de zèle et de charité, en lui faisant une réception dont il sera d'autant plus reconnaissant qu'il s'en reconnaîtra plus indigne? Pauvre jeune prêtre! il n'est peut-être ce qu'il est que parce qu'il ne reçut jamais une telle leçon.

Quel bien, d'ailleurs, pourrait produire une réception froide et blessante? Le fera-t-elle partir? Nullement ; il vient au nom de l'évêque et muni de ses pouvoirs ; il doit donc rester, il restera. Le cor-

rigera-t-elle de ses défauts ? Pas le moins du monde ; au contraire, elle ne fera que l'indigner et l'endurcir davantage. Le fera-t-elle travailler avec ardeur, et chercher dans les occupations de son zèle au sein de sa paroisse, les consolations que le presbytère lui refuse? Nullement encore; car qui ne voit que, dans une réception de cette sorte, tout est de nature à le refroidir et à le décourager? Enfin assurera-t-elle au curé, en la personne de son vicaire, un coopérateur actif, un auxiliaire dévoué? Hélas ! ne sera-ce pas plutôt tout le contraire ? Si déjà les reproches précédemment faits à ce vicaire étaient de ne pas soutenir son curé, de faire chorus avec ses ennemis, de fomenter sourdement des divisions et des ligues, comment le curé actuel ne s'aperçoit-il pas que, dès le premier jour, il prend le moyen le plus efficace d'attirer toutes ces misères sur sa paroisse et sur lui-même ?

— Un autre germe de division que pourraient poser encore certains curés, à l'arrivée d'un vicaire, ce serait le refus qu'ils feraient de l'accompagner et de lui faire connaître, par des visites en règle, les paroissiens et la paroisse.

Si cet usage n'existait pas, nous n'aurions rien à dire, si ce n'est pourtant que nous trouverions fort bon qu'on l'établît, surtout dans les paroisses peu populeuses, où il n'est pas difficile de visiter en peu de temps tout le monde ; mais enfin si cet usage n'existait pas, personne ne trouverait mauvais qu'on ne l'observât point, et le vicaire lui-même en prendrait facilement son parti. Mais si c'était un usage établi ; si toujours, à l'arrivée de

ses vicaires, le curé avait fait avec eux dans la paroisse des visites générales et qu'il n'en voulût point faire avec celui-ci, ne serait-ce pas lui manquer ouvertement à la face de la paroisse, et le stigmatiser, dès le principe, par une humiliante exception?

Et que pourrait-il dire quand on lui ferait le reproche de n'avoir visité personne? Que pourrait-il répondre, surtout quand on lui demanderait pourquoi M. le curé n'a pas fait avec lui des visites générales comme il en avait toujours fait avec les vicaires antérieurs? Conçoit-on la gêne, l'embarras et la confusion de ce jeune prêtre?

Lui faire subir, dès le début, cette pénible épreuve, ne serait-ce point le mettre dans l'occasion prochaine, d'abord d'un mécontentement, puis d'une mésintelligence, et enfin d'une rupture plus ou moins déclarée, plus ou moins scandaleuse; et tout cela, pourquoi? Parce que les supérieurs n'auront pas accordé le vicaire que l'on voulait avoir; parce que celui-ci aura des antécédents qui ne lui seront pas favorables; parce qu'on n'aimera pas son air, ses manières, etc., comme si c'était ce vicaire qui se fût nommé lui-même et imposé de son chef à la paroisse, et comme si cette paroisse, qui souffrira tant peut-être de la désunion qui commence, devait être si sévèrement châtiée pour une faute qui ne peut, sous aucun rapport, lui être imputée.

— Le mal ferait encore de nouveaux progrès, si un curé, non-seulement refusait de faire connaître à ses nouveaux vicaires, par des visites

générales, les paroissiens et la paroisse, mais voyait même de mauvais œil que dans les promenades qu'ils feraient comme exercice de récréation, ou à l'occasion de la visite des malades, ils entrassent quelques instants, tantôt chez tel paroissien, tantôt chez tel autre, pour faire peu à peu connaissance avec le troupeau.

Si le curé se laissait influencer par des idées étroites et mesquines, il pourrait aller jusqu'à se persuader que son vicaire ne peut pas mettre le pied dans la maison d'un seul paroissien, sans y déposer aussitôt un germe de ligue ou de parti, et dès qu'il aurait connaissance d'une telle visite, on le verrait troublé, inquiet, rêveur et surtout très-froid envers ce vicaire qui, entravé de cette sorte, s'attristerait, se découragerait, et verrait s'éteindre en lui cette ardeur de zèle dont il attendait tant de fruits et de consolations.

Qui pourrait dire les mauvais effets que produirait une telle conduite? Qui pourrrait voir sans gémir les obstacles qu'elle mettrait aux œuvres de sanctification que ce vicaire méditait, comme nous le supposons, avec des intentions si pures et si droites? Mais qui pourrait dire aussi combien serait rigoureux le compte qu'un tel curé devrait rendre de tant de grâces de conversions, attachées peut-être au ministère de son vicaire, et qu'il aurait stérilisées, ainsi que de tant de fruits de salut dont il aurait dû favoriser le développement et qu'il aurait étouffés dans leur germe?

Au reste, il est clair que ce que nous disons ici s'applique au cas où l'on aurait pour vicaire un saint prêtre, animé du zèle le plus pur, et incapable

de perdre le fruit de ses pieuses visites en les faisant servir d'aliment à de sourdes menées, ou à d'indignes coteries contre lesquelles nous ne saurions nous élever avec trop d'énergie.

Mais cette restriction une fois faite, et supposant que l'on a pour vicaire un bon prêtre, nous plaindrions sincèrement l'aveuglement d'un curé qui, se préoccupant à l'excès du danger d'une ligue, ne verrait pas qu'il prend le vrai moyen de produire dans la paroisse ces divisions et ces partis dont il a une crainte démesurée.

En effet, quels sont les éléments d'un parti dans une paroisse? Il y en a deux principaux : — le mécontentement d'un vicaire — et celui des paroissiens qui sont attachés à ce vicaire.

Or, il est clair qu'un curé qui ferait ce que nous venons de dire, produirait ces deux choses : le mécontentement du vicaire, c'est évident; celui de quelques paroissiens, ce n'est pas moins évident; et c'est ce qui aurait toujours lieu; car enfin, un vicaire, à quelque isolement que son curé le condamne, n'est jamais sans partisans dans une paroisse ; il a plus ou moins de pénitents, et tout naturellement chaque pénitent prendrait fait et cause pour lui contre le curé : d'ailleurs, ce dernier a probablement dans la paroisse des personnes qui lui sont opposées ; quel est le curé qui n'en a pas? et ces personnes seraient enchantées de se rallier sous l'étendard du vicaire pour justifier et légitimer leur opposition.

Voilà donc les éléments d'un parti tout trouvés. Si ces éléments restent inactifs, si le parti ne se forme pas, c'est que le vicaire neutralisera ces

funestes principes de division par sa piété et son bon esprit ; quant au curé, il est clair qu'il aura tout fait pour produire la scission qu'il redoute.

— Il pourrait bien arriver qu'un curé justifiât à ses propres yeux la conduite que nous venons de censurer, en se rendant le témoignage qu'il n'agit comme il le fait qu'à cause de la crainte extrême qu'il a de voir se former contre lui un parti dans sa paroisse. Nous concevons que cette crainte, quoique condamnable quand elle va trop loin, annonce cependant en celui qui s'en laisse préoccuper, le louable désir de préserver la paroisse des maux incalculables que produisent les divisions et les ligues.

Mais prenons garde, l'ennemi de notre salut est bien subtil ; l'amour-propre ne l'est pas moins. Sans nous en apercevoir, la crainte des divisions dont nous venons de parler, pourrait bien n'être qu'un voile qui nous déroberait la cause secrète de notre conduite. Cette cause, si on l'allait chercher jusqu'aux fibres du cœur les plus cachées, pourrait bien n'être qu'un certain fonds de jalousie. Oui, ce pourrait être cette passion qui fît faire ce que nous venons de voir et bien d'autres choses encore qui vont nous occuper dans quelques instants.

Or, découvrir cette plaie, n'est-ce pas montrer par là même ce qu'elle a de hideux ; et se pourrait-il faire que pour flatter une passion si vile, on ne craignît pas d'entraver la marche et de ralentir l'essor d'un vicaire auquel, nous le supposons, il ne manque, pour faire dans la paroisse un bien considérable, que d'être puissamment secondé, franchement encouragé et sagement dirigé ?

— Une autre cause de désaccord et de mésintelligence que poseraient encore certains curés, ce serait la répugnance qu'ils auraient à faire prêcher leurs vicaires. Ceux-ci, sachant combien est important le ministère de la prédication, et combien il est avantageux de l'exercer fréquemment quand on est jeune encore, pourraient bien sans doute témoigner quelquefois le désir de paraître plus souvent en chaire qu'on ne le leur permet.

Qu'y aurait-il de choquant dans l'expression timide de ce désir? Qu'y aurait-il de plus convenable, de plus naturel, et même de plus conforme aux prescriptions de plusieurs statuts diocésains?

« Il est très-utile, disent ceux de Coutances, que
» les jeunes vicaires s'exercent de bonne heure à
» la prédication, afin d'acquérir l'habitude de la
» chaire. Un curé peut et *doit* exhorter son vicaire
» à prêcher de temps en temps, l'aider de ses con-
» seils, l'encourager et lui accorder un temps rai-
» sonnable pour préparer ses instructions (1). »

Assurément, tout curé sage et zélé approuvera la requête humble et modeste que lui adressera son vicaire pour obtenir la permission de s'exercer au ministère de la parole; tout curé qui, voulant sincèrement sauver les âmes qui lui sont confiées, méprisera les pitoyables suggestions de l'amour-propre et de l'envie, verra dans la demande de son vicaire la preuve de son zèle; et cette demande le fera croître dans son estime et dans son affection; il se réjouira dans le Seigneur d'avoir un collaborateur actif qui, plein de vigueur et de jeunesse, brûle d'envie de se montrer sur la brèche,

(1) Anciens statuts du diocèse de Coutances, page 23.

et d'arracher au démon les milliers de pécheurs qu'il entraîne chaque jour au fond des enfers.

Mais il n'en serait pas de même d'un curé (s'il en est de tels, ce que nous ne croyons pas), qui, dans son estime, ne placerait en quelque sorte qu'au second rang le salut des âmes. S'il avait le malheur de prêter l'oreille à la jalousie, il craindrait toujours de se voir dominé ; s'il apprenait surtout que, sous le rapport de la prédication, son vicaire fût généralement plus goûté que lui-même, peut-être ne surmonterait-il pas la répugnance qu'il éprouverait à le faire prêcher ; peut-être plusieurs mois s'écouleraient-ils sans qu'on reçût une seule fois la parole de Dieu de la bouche du vicaire.

Si les observations de ce dernier, si ses demandes, ses instances même demeuraient sans effet, pourrait-on dire que le curé qui refuserait de les accueillir, prît le bon moyen de s'attacher son vicaire et de maintenir cet accord, cette parfaite harmonie dont nous avons fait voir l'indispensable nécessité pour le bien spirituel de la paroisse ?

— Il est encore un conseil que nous croyons à propos de donner en toute simplicité, et ce conseil, nous l'adressons à MM. les curés qui seraient tentés de s'attribuer exclusivement l'honneur de la célébration solennelle du saint sacrifice. C'est leur droit, nous nous hâtons de le proclamer, et nous engageons MM. les vicaires à s'en bien souvenir. Mais il est souvent très-louable de faire, pour procurer un plus grand bien, le sacrifice d'un droit rigoureux ; et nous croyons que ce principe reçoit ici son application.

Si depuis le premier dimanche de l'année jusqu'au dernier, on ne voyait que M. le curé à l'autel ; ou si quelques rares exceptions apparaissant, ce n'était pas en faveur du vicaire, mais en faveur de quelques prêtres étrangers qu'elles eussent lieu, il serait impossible qu'une exclusion si marquée ne fût pas observée dans la paroisse ; oui, elle le serait certainement, et toujours au détriment du curé qui, selon les langues médisantes, passerait pour vouloir faire continuellement parade de sa personne et amoindrir son vicaire.

Cette observation maligne, à laquelle il est toujours fâcheux de donner lieu, à qui la ferait-on? Quelquefois peut-être, on la ferait directement au curé, mais le plus souvent, c'est au vicaire que l'on porterait plainte. Présumant qu'il partage lui-même le mécontentement de ses adhérents, on croirait lui être agréable en le plaignant beaucoup de l'espèce d'isolement auquel il serait réduit.

Pour un vicaire qui verrait, à n'en plus douter, que l'on fait dans la paroisse une observation que cent fois il a faite lui-même, le pas serait glissant. Si, par malheur, ce vicaire était léger, imprudent, peu affermi dans la piété, et avec cela déjà mécontent de son curé sur d'autres points, il serait à craindre qu'il ne répondît aux condoléances de ses partisans par certaines confidences qui amèneraient peut-être de mauvais résultats. Il est si naturel de confier ses peines à ceux qui nous préviennent par des démonstrations d'intérêt et de compassion, quand surtout ils devinent nos chagrins et sont les premiers à nous en entretenir! Certes, une telle conduite et de tels épanchements mériteraient un

blâme sévère, et le mériteraient d'autant plus que, nous le répétons, le curé, en célébrant l'office solennel du dimanche, non-seulement use de son droit, mais remplit même un devoir inhérent à sa charge.

Néanmoins, au nom de la prudence, de la charité et de la paix, nous prions que l'on accueille avec faveur l'observation que nous allons faire et la règle que nous allons tracer.

Qu'un curé officie le plus souvent, cela ne choquera personne ; qu'il se réserve surtout d'officier les jours de grande solennité, c'est dans l'ordre ; il semble même qu'il manquerait quelque chose à la pompe d'une solennité de premier degré, si l'office n'était pas célébré par le premier pasteur de la paroisse. Mais, hors les cas que nous venons de poser, nous pensons qu'il convient qu'un curé fasse officier de temps en temps son vicaire ; nous pensons que cela convient surtout quand il sait que son prédécesseur faisait ce que nous conseillons ; nous pensons enfin qu'il convient plus spécialement encore de suivre notre avis, si l'on apprend, directement ou indirectement, que plusieurs paroissiens désapprouvent en ce point la conduite du curé, et en font, plus ou moins ouvertement, la matière de leur censure.

— Mais ce qui surpasserait tout ce que nous avons dit, et ce qui produirait les résultats les plus déplorables, ce serait l'aveuglement d'un curé qui, jusqu'au tribunal de la pénitence, poursuivrait son vicaire par de petites vexations et des taquineries de détail, qui frapperaient de stérilité la branche la plus importante de son divin ministère.

C'est ce qui arriverait, s'il le chicanait trop minutieusement sur sa morale qu'il trouverait ou trop sévère, ou trop relâchée, et contre laquelle il s'élèverait avec une piquante énergie, prétendant qu'il n'y a de bonne morale que celle qu'il suit lui-même.

C'est ce qui arriverait encore, s'il tempêtait contre son vicaire, et s'il faisait pleuvoir sur lui une grêle d'épigrammes et même de reproches sévères, parce qu'il saurait que tel de ses pénitents qu'il jugeait, pour certains faits extérieurs, indigne d'absolution, est allé demander à son vicaire et en a obtenu les sacrements que lui, curé, venait de refuser ; ce qui serait bien plus répréhensible encore s'il s'agissait d'un point de morale, contesté peut-être, mais jeté comme tant d'autres dans le domaine de l'opinion, et soutenu, au reste, comme nous le supposons, par des autorités théologiques graves, nombreuses et très-respectables.

C'est enfin ce qui arriverait, si un curé s'affligeait outre mesure en apprenant que quelques-uns de ses pénitents sont devenus les pénitents de son vicaire. Se persuadant que rien ne peut justifier une telle désertion ; croyant, comme tout confesseur est naturellement porté à le penser, que sa direction ne doit intimider aucun pénitent, peut-être n'écouterait-il que son mécontentement, et serait-il tenté de regarder son vicaire comme un usurpateur de son autorité, comme un accapareur de pénitents, et comme un prêtre orgueilleux qui veut tirer vanité de sa nombreuse clientèle.

S'il n'allait pas jusqu'à exprimer ses pensées d'une manière nette, précise et formelle, peut-être la traduirait-il en paroles sèches et piquantes, ou

en froideurs affectées qui produiraient autant et souvent plus d'effet que des accusations positivement formulées. Et tout cela se dirait et se ferait sans croire le moins du monde que la perte des âmes pût en être le résultat.

Qui pourrait dire, cependant, les maux incroyables que ferait dans le troupeau de Jésus-Christ une conduite si gravement répréhensible ?

On doit convenir que, si l'on avait pour vicaire un saint prêtre tout occupé à sauver les pécheurs qui recourent à son ministère, il lui serait bien pénible de voir de pauvres âmes en état de sacrilége, n'osant, d'un côté, confesser à leur curé tel ou tel péché grave, et n'osant, de l'autre, se soustraire à la direction de ce curé, même pour une ou deux confessions, parce que, sans mauvaise volonté sans doute, il aurait eu l'imprudence de manifester la peine que ses pénitents lui font quand ils l'abandonnent.

Si nous connaissions un curé qui tînt à l'égard de son vicaire la conduite que nous n'avons signalée que par voie de supposition, nous prendrions la liberté de lui dire : « Que penseriez-vous, cher » confrère, et de quelle confusion ne seriez-vous » pas couvert, si ce vicaire qui vient de recevoir » un de vos pénitents, pouvait être dispensé pour » un moment de la loi du secret qui lui est imposée, » et s'il vous disait : J'ai reçu votre pénitent, oui ; » mais pourquoi l'ai-je reçu ? parce que, depuis » vingt ans, n'osant vous ouvrir sa conscience, il » vit dans l'habitude du sacrilége... Voilà pourquoi » je l'ai reçu ; voilà pourquoi j'en ai reçu tant » d'autres. »

Ce serait assurément un trait d'éclatante lumière pour ce curé; instruit par cette heureuse révélation, comme nous il dirait avec énergie : Malheur aux prètres ! malheur aux curés-confesseurs surtout, chargés des âmes à ce double titre, s'ils enchaînent leurs pénitents à leur confessionnal, et s'ils ne mettent pas ces pauvres âmes parfaitement à l'aise, en leur faisant savoir qu'il leur serait extrêmement pénible d'apprendre que tous leurs pénitents sans aucune exception, ne vont pas librement, quand ils croient en avoir besoin, confesser leurs péchés soit à leurs vicaires, soit à tout autre prêtre approuvé ! Le sang de Jésus-Christ, profané par des milliers de communions indignes, crie vengeance contre eux, *vox sanguinis... clamat de terrâ,* et ce sang divin les accuse d'être la cause première de ces nombreux sacriléges.

— Ce chapitre est déjà d'une certaine étendue, et cependant nous n'avons pas tout dit sur la vaste et importante matière qu'il embrasse. Ainsi, nous n'avons pas encore assigné comme cause possible de mésintelligence, ces défauts de caractère qui, s'ils étaient portés à un certain excès par MM. les curés, feraient que l'on trouverait difficilement des vicaires qui puissent sympathiser avec eux.

Que dire, par exemple, de la susceptibilité quand elle est un peu notable ? Qui de nous n'a eu, parfois dans sa vie, plus ou moins à souffrir de ce défaut de caractère ? Ne serait-il pas pénible pour un vicaire réellement ami de son curé, comme nous le supposons, et incapable de lui faire volontairement la peine la plus légère, de se voir à chaque instant

observé de très-près avec un air soupçonneux et méfiant, et, sur les plus simples indices, jugé avec une sévérité qu'il ne mériterait sous aucun rapport? Quoi de plus agaçant pour lui, s'il avait sincèrement le désir de bien faire, que de voir interpréter malignement un regard, un geste, un sourire, une action que vingt autres, à la place de son curé, n'auraient pas seulement la pensée de blâmer!

Quel service rendrait à un tel curé un ami dévoué, s'il pouvait le convaincre qu'il ne doit attribuer qu'à lui-même les peines qu'il éprouve ! Et cela est bien vrai; oui, quand on a un caractère naturellement soupçonneux et défiant, l'imagination agitée, échauffée, troublée par une susceptibilité excessive et que l'on s'obstine à ne pas reconnaître, l'imagination seule fait le mal dont on se plaint.

Et ce mal est grand! car ce serait un grand mal que celui qui aurait pour effet de mettre entre un curé et son vicaire une muraille de glace. Quelle sympathie, quelle confiance, quel attachement pourrait-on attendre de la part d'un vicaire qui, plein des meilleures intentions, comme encore une fois nous le supposons, verrait sans cesse son curé occupé du soin de les noircir, et serait à chaque instant traité en faux-frère par celui dont il voudrait être à tout prix le digne collaborateur et l'ami dévoué ?

— Il serait encore bien fâcheux, au point de vue de la bonne harmonie et des heureux fruits qui en naissent, qu'un curé eût un caractère si rude et si difficile que presque jamais une parole douce et

aimable ne vînt tempérer l'amertume de ses réprimandes. Si l'on avait pour vicaire un homme qui s'appliquât à faire le mieux possible les fonctions de sa charge ; qui étudiât les usages, les goûts, les petits caprices même de son curé, afin de s'y conformer autant qu'il serait en lui ; et si, en retour des précautions qu'il prendrait et de la contrainte qu'il s'imposerait, il n'avait à attendre qu'un froid silence, un air sombre, une parole sèche et peut-être blessante, comment ne pas voir les déplorables conséquences qu'aurait une telle conduite ? Comment ne pas voir l'obstacle insurmontable que l'on mettrait au bien spirituel de la paroisse, en se privant volontairement, et par sa propre faute, du concours si précieux du vicaire ?

Serait-ce peu de chose, d'ailleurs, au for de la conscience et devant Dieu, que d'éteindre l'ardeur d'un jeune prêtre qui témoignerait le désir de dépenser son zèle au profit des âmes ? Serait-ce peu de chose que de scandaliser ce vicaire par des brusqueries, des vivacités et des taquineries perpétuelles ? Serait-ce peu de chose enfin que de donner à la paroisse le triste spectacle de la désunion, au lieu des exemples de douceur, de concorde et de charité qu'elle est en droit d'attendre de la part de celui qui ne monte en chaire que pour recommander ces vertus ?

— Ce n'est point assez, ce nous semble, d'avoir un caractère dépouillé de cette rudesse dont nous venons de parler ; il convient en outre à un curé, et plus encore sans doute à un vicaire, d'avoir cette aménité de mœurs, cette suavité de parole, cette

amabilité répandue dans tout l'extérieur, ce gracieux ensemble, en un mot, qui, dès l'abord, gagne la confiance et l'attachement des personnes avec lesquelles on est habituellement en rapport.

Ce n'est pas ce qui aurait lieu si un curé était froid, sombre, taciturne, et s'il n'entendait rien à ce qui s'appelle bonté, douceur, égards, etc... Il ne brusquerait pas un vicaire, peut-être ; il ne lui ferait pas d'amères réprimandes, c'est vrai ; il n'entraverait pas l'activité de son zèle par des blâmes sévères, c'est fort bien ; mais si, quoiqu'il n'eût pas de reproches fondés à lui faire, il n'avait jamais pour lui un mot aimable, un sourire gracieux, un encouragement énergique ; si son caractère de glace ne se prêtait à rien de tout cela, pourrait-on dire qu'il fût à l'abri de tout reproche?

Supposons un curé dans cette disposition habituelle, quel en serait le résultat ? Il est aisé de le prévoir. Toujours il faudra qu'un vicaire soit incertain si ce qu'il fait est approuvé ou blâmé. Avis, encouragements, félicitations, tout lui manquera. S'il fait le bien dans la paroisse, assurément il en aura tout le mérite ; mais aussi s'il se trompe ; si l'ardeur de son zèle l'emporte au-delà des bornes de la discrétion ; s'il fait des démarches imprudentes, ou entreprend des œuvres qui n'aient d'autre valeur que la bonne intention qui les lui fait faire, son curé n'en sera-t-il point le complice réel quoique involontaire, lui qui, par un mot, par un sage conseil, par un simple signe de désapprobation, ou même, en certains cas, par un acte formel d'opposition, aurait pu, dès le principe, arrêter le mal dont

il déplore, mais trop tard, les fâcheuses conséquences ?

De même, si ce vicaire, sans y donner lieu, comme nous le supposons, ne trouve rien d'aimable dans son curé ; s'il se voit privé des leçons de l'expérience qu'il en attendait ; si, d'un autre côté, il voit clairement l'inutilité des avances qu'il lui fait et des marques de dévouement qu'il lui donne, pourra-t-il se plaindre, ce curé, du peu d'attachement et de sympathie que lui témoignera son vicaire?

— Ce qui éloignerait encore un vicaire de son curé, ce serait le peu de confiance que lui accorderait ce dernier ; ce seraient les petits ruses, les petits détours qu'il emploierait pour lui dérober la connaissance de certains actes d'administration qu'il serait souvent si important de mûrir et d'exécuter de concert.

Sans doute il pourrait se faire qu'on eût pour vicaire un prêtre léger, remuant, peu judicieux, imprudent dans ses paroles et dans ses actes ; dans ce cas, il est évident qu'à l'égard de certaines affaires graves et délicates, la réserve et même le silence complet seraient un devoir qu'un curé prudent aurait à remplir. Mais s'il en était autrement ; si le vicaire avait un zèle sage et éclairé ; si sa vertu était solide et son dévouement à son curé bien connu, la réserve dont nous venons de parler serait-elle convenable ? Ne serait-il pas pénible pour un tel vicaire de voir que son curé, ombrageux à l'excès, lui cache tel ou tel point d'administration qu'il a en vue ; qu'il en fait confidence à ses amis, à des laïques même, sans daigner seu-

lement lui dire que cette chose est en projet ! si des paroissiens lui en parlent comme d'un fait connu, que dira-t-il si c'est la première fois qu'on l'en entretient ? S'il est un saint prêtre, il fera et il devra faire tout son possible pour que l'on ne connaisse pas l'indélicatesse de son curé qui lui laisse ignorer ce qui est su de tout le monde ; mais s'il n'est pas tout à fait un saint prêtre ; s'il a déjà quelques griefs contre son curé, n'est-il point à craindre qu'il ne dise bien des choses déplacées à des paroissiens qui le mettront si directement sur la voie ? Et de là quel désordre ! Quelle désunion ! Au presbytère, quelles scènes ! et dans la paroisse, peut-être, quels scandales !

Est-ce que le curé et le vicaire, quand le même zèle et la même vertu les animent, ne doivent pas former une seule personne morale ? Est-ce que le vicaire, quand il mérite la confiance de son curé, ne doit pas être informé le premier des œuvres du ministère que celui-ci se propose d'entreprendre ? Est-ce que ce défaut de confiance de la part du curé, cette dissimulation, ces détours artificieux, pourraient avoir d'autre effet que de refroidir, et d'indisposer l'un contre l'autre deux hommes entre lesquels la gloire de Dieu et le salut des âmes exigent impérieusement qu'il y ait accord parfait ?

— Le logement et la nourriture sont encore quelquefois une occasion de froideur et de mécontentement. Il est certain que, en général, la chambre la plus commode et la plus agréable, après celle du curé, doit être pour le vicaire. Nous ne

ferions d'exception à cette règle qu'en faveur du vieux père ou de la vieille mère du curé, s'ils demeuraient avec lui.

Mais si cette chambre dont nous venons de parler est donnée à un parent plus éloigné ; si surtout ce parent n'est pas d'une condition fort distinguée, et n'a jamais été traité, sous le rapport du logement, avec une grande délicatesse ; n'est-ce pas s'exposer à des reproches mérités de la part du vicaire, et par suite à un fonds de mécontentement qui sera peut-être le premier germe d'une désunion fâcheuse ? Mais que serait-ce si le vicaire était fort mal logé, et qu'il pût l'être beaucoup mieux, pourvu que M. le curé voulût y mettre un peu de complaisance et faire telle ou telle petite réparation qui, au point de vue de la dépense, est une pure bagatelle ? Que serait-ce surtout si, pour que le vicaire fût convenablement logé, il suffisait de lui donner la chambre que, peut-être, on réserve pour les amis dont on reçoit, de fois à autres, la visite ? N'est-il pas évident que, de cette manière, on préviendrait des murmures et un refroidissement dont les effets sont toujours plus ou moins déplorables?

— Quant à la nourriture, il nous répugne d'en parler ; cependant, s'il se trouvait par hasard quelques curés parcimonieux à l'excès, qui ne donnassent à leurs vicaires que le strict nécessaire, pourquoi refuserions-nous de leur venir en aide par un bon conseil ?

Si un vicaire avait été nourri un peu délicatement au passé ; s'il avait une santé faible, un estomac qui demandât des précautions, serait-il con-

venable, serait-il même charitable de ne pas modifier d'un iota la cuisine habituelle du presbytère? Croirait-on trouver la justification de cette conduite en disant : « Ne nous parlez pas de ces jeunes prê-
» tres ; ils sont d'une délicatesse et d'une sensualité
» dont rien n'approche ; ils ne connaissent la mor-
» tification qu'en théorie, et détournent la tête
» quand il est question de pratique. Pourquoi donc
» le vicaire serait-il, après tout, plus difficile que
» le curé ? » Pourquoi ? Parce que, pourrait-on répondre, ce curé, comme nous le supposons, ne l'est pas assez lui-même, et qu'il décore du nom d'économie et de mortification une parcimonie excessive.

Quelquefois, cependant, il pourrait être mû par un motif moins répréhensible; la force de l'habitude pourrait tout bonnement l'entraîner. Toujours, peut-être, il s'est contenté d'une nourriture solide et peu délicate ; il la trouve bonne, lui ; il la trouve même saine et fort convenable. Doué d'un tempérament robuste qu'il n'a jamais gâté par la recherche des aliments, il croit difficilement à la faiblesse de tempérament chez les autres.

Cependant, il n'est que trop vrai qu'il peut se trouver des vicaires, et qu'il s'en trouve même plusieurs, qui souffraient beaucoup de cet austère régime ; il n'est que trop vrai qu'ils pourraient quelquefois en faire la matière de leurs plaintes, et, pour cette seule raison, prier les supérieurs de leur donner un autre poste.

Loin de nous, toutefois, de vouloir justifier ici les plaintes injustes et les murmures inconvenants d'un vicaire, qui, sans motifs raisonnables, se montrerait difficile, et afficherait des prétentions qui

donneraient assurément une pitoyable idée de sa vertu. Rien ne serait moins édifiant que de sembler se rapprocher, par le mécontentement que l'on témoignerait, de cette classe d'hommes sensuels que saint Paul stigmatisait avec tant d'énergie quand il disait : *Multi ambulant, quos sæpè dicebam vobis (nunc autem et flens dico) inimicos crucis Christi, quorum finis interitus, quorum Deus venter est, et gloria in confusione ipsorum, qui terrena sapiunt.* Et qu'on ne dise pas, pour faire l'apologie de sa conduite, que l'on paye sa nourriture au curé qui la fournit ; car, outre que cela ne justifie pas une sensualité que la loi de Dieu condamne, qui ne sait que, presque toujours, la pension que l'on paye est loin de répondre à la dépense qu'elle occasionne ?

Un mot seulement, avant de finir cet article, sur la malpropreté dégoûtante qui s'observe quelquefois dans la cuisine de certains presbytères. Pourquoi confier la préparation des aliments à cette personne septuagénaire et au delà ? Elle fait ce qu'elle peut, sans doute ; mais malheureusement elle ne peut plus être propre.

— Mais c'est ma mère, c'est ma sœur, c'est une vieille tante... Il n'importe ; toutes ces parentes, comme cuisinières du moins, ne sont plus à leur place.

— Mais elles s'acquittent encore bien de leur emploi ; je ne me plains pas de leur service... C'est possible ; mais en est-il ainsi de votre vicaire ? Il n'ose vous le confier, peut-être ; mais si vous saviez la violence qu'il s'impose presque à chaque repas, et le vif désir qu'il a de devenir le collaborateur d'un curé qui ne le mette pas à une si rude épreuve,

vous sentiriez probablement combien il est fâcheux de mécontenter successivement tous vos vicaires, de les empêcher de s'attacher à la paroisse, et d'entraver les opérations de leur zèle pour une telle cause.

— Il est un point qui pourrait contrarier beaucoup certains vicaires, et qui les mettrait souvent dans un pénible embarras ; ce serait, par exemple, si leurs curés avaient certains usages qu'ils ne croiraient pas du tout mauvais, qu'ils croiraient même positivement bons, et qu'ils voulussent absolument les leur faire adopter.

Posons un exemple : Voici, je suppose, un curé qui dîne quatre ou cinq fois la semaine chez ses paroissiens ou chez ses confrères. Il aime la société; il a une santé robuste que ne dérange jamais un grand dîner; il dit qu'on a besoin de récréation ; il prétend que le plaisir qu'on fait aux personnes chez qui l'on dîne ne contribue pas peu à entretenir l'union des esprits ; bref, il a une foule de raisons qu'il croit excellentes, et qui, toutes, lui persuadent qu'il est avantageux de maintenir son usage.

Mais comme tout le monde ne voit pas les choses de la même manière, et qu'il a peut-être entendu dire que quelques-uns de ses paroissiens n'étaient que médiocrement édifiés de le voir dîner si rarement au presbytère, il serait content de pouvoir s'appuyer de l'autorité de quelque bon prêtre. Or, qui appuiera un curé, si ce n'est son vicaire? Il engage donc son vicaire à l'accompagner, et il le fait même avec des instances si vives, qu'un refus

positif est, sinon absolument impossible, du moins extrêmement difficile.

Cependant, ce vicaire est loin de partager les inclinations et les goûts de son curé, sur le point qui nous occupe. Sa santé souffre d'un grand dîner; son recueillement, sa piété, ses exercices de dévotion en souffrent plus encore que sa santé ; et puis il se souvient de la recommandation qui lui fut faite si souvent au séminaire de ne se trouver que le plus rarement possible dans les assemblées bruyantes, et notamment à de grands repas. Tout cela le presse vivement de faire aux sollicitations de son curé une réponse négative, au risque de s'attirer des reproches amers et des désagréments de plus d'un genre.

Le voilà donc placé dans un état de lutte contre son curé et contre lui-même. Irai-je, se dit-il, ou n'irai-je pas avec mon curé ? Si je n'y vais pas, je n'entrevois que froideur et mécontentement ; si j'y vais, ma conscience se soulève et me dit que, dans ces repas si fréquents, je perdrai mon recueillement, ma piété, mon temps et même ma santé.

Encore, si cette lutte n'avait lieu qu'une fois ; mais quand on pense qu'elle se produit presque toutes les semaines, on conçoit qu'un vicaire se lasse de tant d'attaques, et finisse par désirer que ses supérieurs lui confient un autre poste, dans lequel il n'ait pas à gémir perpétuellement sur la triste alternative, ou de froisser sa conscience, ou de mécontenter son curé.

Ce que nous avons dit des repas, nous pourrions le dire de plusieurs autres usages suivis par un

curé, et qu'il veut faire adopter à son vicaire : par exemple, les voyages, les visites inutiles et trop fréquentes, le jeu, etc. Vouloir contraindre un vicaire à adopter ces divers usages, lorsqu'on voit qu'il a pour eux une répugnance extrême, c'est le mettre dans un état habituel de malaise et de mécontentement. Or, une règle invariable qu'un bon curé devrait constamment observer, c'est d'éviter, autant qu'il est en lui, tout ce qui empêche son vicaire de goûter ce calme, cette joie, ce bien-être moral qui émousse les épines du ministère et facilite singulièrement les pieux exercices du zèle.

— Les difficultés relatives au casuel sont encore, ou du moins pourraient être, entre les curés et leurs vicaires, une occasion fréquente de mésintelligence. Quelques vicaires se montrent trop exigeants sur ce point, c'est vrai ; ils font preuve à cet égard d'un mauvais esprit, et ressemblent plutôt à des mercenaires qu'à des ouvriers apostoliques, c'est vrai encore.

Mais peut-être aussi certains curés feraient-ils bien d'avancer un peu plus qu'ils ne font sur le terrain de la générosité et du désintéressement. Forts de leurs droits, qui, sur cette matière, sont effectivement très-étendus, ils ne doivent pas oublier que leur première affaire, leur premier soin, nous pouvons même dire leur premier intérêt sainement entendu, n'est pas de grossir leurs épargnes, mais de faire régner la paix au presbytère, et de s'attacher cordialement un vicaire dont la collaboration sera peut-être féconde en fruits de salut, si elle n'est pas entravée par des mesures trop rigou-

reuses. Ils doivent penser, à propos de leurs droits, que si quelqu'un a besoin de méditer avec attention la maxime *Summum jus, summa injuria,* c'est le curé qui s'occupe de fixer la portion de casuel afférente au vicaire. Cette portion, nous nous garderons bien de la déterminer ; on sait que sa fixation est subordonnée à plusieurs circonstances individuelles et locales que nous ne saurions prévoir.

Nous dirons seulement que, selon nous, un curé, homme de Dieu, doit, en établissant son budget, faire, bien entendu, la part de sa propre dépense et de celle de sa maison ; puis la part de l'Église et des pauvres ; et enfin, mais avec modération, la part des éventualités ordinaires et communes. Si, après cela, il voit qu'il lui reste encore une somme un peu notable qu'il voudrait, ou laisser dormir dans une cassette, ou employer en achats frivoles, qu'il ne balance pas à se montrer généreux envers son vicaire, et qu'il se persuade que Dieu bénira, même dès ce monde, le désintéressement dont il fera preuve.

— Dans les divers avis que nous venons de donner, nous avons ordinairement supposé qu'il n'y avait qu'un vicaire dans la paroisse ; il est clair que ce que nous avons dit est également applicable au cas où il y en aurait plusieurs. Seulement, nous croyons devoir recommander tout simplement aux curés qui auraient deux vicaires, ou un plus grand nombre, d'éviter avec soin ce qui serait de nature à exciter entre eux des jalousies et des divisions.

Ces misères, si nuisibles à la paix, aux douceurs de la confraternité et au bien de la paroisse, pour-

raient se produire si un curé donnait à un de ses vicaires des marques d'estime et d'affection qu'il refuserait aux autres : par exemple, s'il le faisait officier ou prêcher plus souvent; s'il le prenait avec lui de préférence pour faire des visites, des promenades, des voyages; s'il affectait de le décharger de certaines corvées pénibles, ou de lui accorder quelques adoucissements ; et tout cela, avec des démonstrations particulières d'amitié et une partialité évidente.

Ces préférences auraient quelque chose de choquant pour ceux qui n'en seraient pas l'objet, et qui auraient la douleur d'en être à chaque instant les témoins.

— Concluons de tout ce que nous venons de dire, qu'un curé plein de zèle et animé du vif désir de faire dans sa paroisse le plus de bien possible, doit se convaincre profondément qu'un des moyens de succès les plus efficaces est de faire régner entre lui et son vicaire une parfaite harmonie.

Par conséquent, il ne doit rien négliger pour atteindre ce but. Il doit s'observer beaucoup du côté du caractère, afin de réprimer ce qu'il y a chez lui de répréhensible sous ce rapport. Il doit, tout en surveillant paternellement son vicaire, lui laisser cependant une grande latitude, quand il sait qu'il n'en abusera pas, et n'entraver que le moins possible les opérations de son zèle, quand il voit qu'elles sont dirigées par la prudence et une piété solide et éclairée. S'il lui fait quelques réprimandes, ce qu'il ne doit pas omettre quand elles sont méritées, elles doivent être toujours accompagnées

d'une aimable douceur, et motivées par des raisons si plausibles, qu'il suffise de les exposer pour entraîner la conviction de tout homme sage et désintéressé. Si le vicaire est attaqué par quelques personnes ; si ses intentions sont noircies ou mal interprétées, et que le curé en soit informé, il doit prendre sa défense, et prouver à toute la paroisse qu'il met les intérêts de son vicaire sur la même ligne que ses intérêts propres. Pas d'affectation ni de démonstrations d'amitié hypocrites ; mais de la rondeur, de la bonté, de la confiance, une grande douceur, de la complaisance et des marques fréquentes d'attachement.

Avec de telles dispositions, généralement un curé gagnera l'affection de son vicaire ; et ce vicaire, aimant cordialement son curé, lui rendra peut-être, en retour de ses bontés, plus de services qu'il n'en aura reçu de lui ; car qui peut dire les services que, dans une paroisse, un vicaire dévoué à son curé est tous les jours à portée de lui rendre ?

CHAPITRE II

Rapports d'un vicaire avec son curé.

— Lorsque nous expliquons aux peuples le quatrième précepte du Décalogue, nous éprouvons toujours quelque embarras, à cause de la nécessité où nous sommes d'exposer, devant les enfants et les domestiques, les devoirs des pères et mères et des maîtres de maison. Ces enfants et ces domestiques

sont ravis de voir que le prédicateur prenne leur défense, et rappelle avec vigueur à leurs supérieurs respectifs les obligations qui leur sont imposées, et dont, malheureusement, ils s'affranchissent souvent avec trop de facilité. La censure publique de la conduite des supérieurs est regardée, par les inférieurs, comme la justification de leur conduite propre ; et la joie que cela leur cause n'est rabattue que par le détail non moins exact que le prédicateur fait ensuite des devoirs rigoureux qui leur sont imposés à eux-mêmes.

Voilà précisément où nous en sommes en ce moment. Nul chapitre, dans tout notre ouvrage, ne sera goûté de MM. les vicaires, à l'égal de celui que nous venons de traiter. Pas un article, pas un mot qu'ils n'aient approuvé, ratifié, légalisé et accueilli par ce sourire malin qui veut dire : Bien ! très-bien !

Dieu veuille que, devenus curés à leur tour, ils relisent ce chapitre avec autant de plaisir qu'ils en éprouvèrent en le lisant au temps de leur vicariat ! Dieu veuille qu'alors, comme aujourd'hui, ils disent à la fin de chaque article : Bien, très-bien ! Dieu veuille aussi qu'ils lisent, avec plus de plaisir encore que le précédent, le chapitre que nous commençons et qui les concerne tout spécialement !

O misère ! ô pitié ! Nous dévorons avec avidité les leçons que l'on donne aux autres, et nous n'avons qu'indifférence et dégoût pour les leçons que l'on nous donne à nous-mêmes ! Tel vicaire fera un excellent traité des devoirs d'un curé, lequel, devenu curé lui-même, oubliera totalement son premier traité, pour ne penser qu'à celui qu'il va maintenant composer sur les obligations d'un vicaire.

Ne nous rendons pas coupables de cet aveuglement volontaire ; prenons ce qui nous convient dans les divers avis que Dieu nous fait parvenir par telle ou telle voie, et gardons-nous de l'illusion déplorable qui fait que tant d'hommes ont les yeux ouverts sur les misères d'autrui, et les tiennent obstinément fermés sur leurs misères propres.

— Mais, dira peut-être quelque vicaire, puis-je ne pas voir ce qu'il y a de judicieux et de vrai dans le long chapitre que je viens de lire ? Puis-je m'empêcher de faire à mon curé l'application de tel ou tel passage de ce chapitre qui lui convient si bien ? Puis-je même ne pas me réjouir un peu, en voyant, à la lumière des principes que vous venez d'établir, que je ne suis pas aussi coupable qu'on me l'a dit cent fois, et que le plus grand tort n'est pas de mon côté ?

Prenons garde, prenons bien garde ; nous marchons ici sur les bords d'un abîme, et il faudrait peu de chose pour nous précipiter dans ses profondeurs. Le curé a des devoirs à remplir envers son vicaire, comme le vicaire a des devoirs à remplir envers son curé. Si le curé enfreint ses obligations, c'est un mal, sans doute, peut-être même un très-grand mal, dont Dieu pourra tirer plus tard une juste vengeance. Mais quelque grand que soit ce mal, quelque notable que soit cette infraction, ni ce mal, ni cette infraction, ne sauraient dispenser le vicaire des obligations essentielles que sa qualité de vicaire lui impose, relativement à son curé.

Un exemple éclaircira mieux encore ce point si important. Supposons que je m'entretiens avec un

curé, et que, pendant que nous causons de choses indifférentes, nous sommes interrompus par l'arrivée de son vicaire, qui vient, avec une grande douceur, lui faire une observation sage et utile. Le curé, naturellement vif et emporté, reçoit mal cette observation, et va même jusqu'à dire un fort gros mot à celui qui la lui fait. Le vicaire, indigné de se voir traité de la sorte, s'emporte à son tour et rend trait pour trait; après quoi il sort précipitamment. Me voici seul avec le curé. Si je suis assez libre avec lui pour lui parler rondement, je ne manquerai pas de lui dire : « Vous avez eu tort, » mon cher curé; votre vicaire vous a fait une » observation très-sage; il vous l'a faite avec beau- » coup de douceur, et rien, de son côté, ne devait » lui attirer votre vivacité et votre mot piquant. »

Mais si, la conversation finie, le vicaire m'aborde dans la cour du presbytère, et me dit : « Eh » bien! vous voyez ce que c'est que mon curé! » Pouvais-je lui faire mon observation avec plus » de douceur? A quoi cela a-t-il servi? Vous voyez » comme il m'a accueilli, comme il m'a traité? » Ne mérite-t-il pas bien la monnaie que je lui ai » donnée en échange de sa pièce? Qu'en pensez- » vous, là? — Ce que j'en pense, mon ami, c'est » que vous avez eu tort et grand tort. — Mais, » n'est-ce pas lui qui a commencé? — Oui, mais » c'est vous qui avez fini; et vous avez mal fini, » comme il avait mal commencé. Son manque de » douceur n'autorisait pas votre manque de res- » pect. *Il devait*, lui, accueillir avec bienveillance » votre observation; et *vous deviez*, vous, souffrir » avec patience et humilité son mot piquant et sa

» vivacité. D'un côté, comme de l'autre, il y avait
» donc un *devoir* à remplir, et, des deux côtés, ce
» devoir a été enfreint; il y a donc deux coupa-
» bles, et la faute de l'un n'est nullement la justi-
» fication de la faute de l'autre. »

Si ce curé et ce vicaire sont sages, s'ils ont un sens droit et un bon esprit, ils reconnaîtront la justesse de mes observations, et ils veilleront désormais avec plus de soin sur les premiers mouvements de leur cœur et la légèreté de leur langue.

— Disons, maintenant, quels doivent être les rapports d'un vicaire avec son curé pour que la paix règne entre les deux, et que leur ministère soit plein et abondant.

On aura pu remarquer déjà que nous tenons singulièrement à ce que le prêtre, en quelque position qu'il se trouve, s'attache à produire, dès le principe, une impression favorable sur les personnes dont il va dépendre, ou avec lesquelles il va se trouver habituellement en contact, dans le cours de son ministère. Oui, nous attachons une haute importance aux premières impressions; et effectivement, l'expérience nous apprend que les premières impressions se fortifient plutôt qu'elles ne s'effacent. Si, dès l'abord, on gagne l'estime et l'affection des personnes avec lesquelles on va vivre, par des manières prévenantes et aimables, il est clair que, par ce début, on prend en quelque sorte possession du cœur de ces personnes, et qu'elles seront bien plus disposées à l'indulgence, si plus tard on en a malheureusement besoin, que si on s'était annoncé par des manières sèches et

rebutantes. Ceci s'applique naturellement et tout spécialement à un vicaire, lors de sa première entrevue avec son curé.

Il y en a qui, dans cette circonstance, ne s'observent nullement. Ce sont surtout les grands parleurs, et ceux qui, à une certaine dose de légèreté, joignent une absence presque complète de tact et de jugement. Un vicaire de cette trempe montrera son côté faible dès les premiers mots qu'il proférera. Sans égard, sans ménagement aucun, il dira ce qu'il est, ce qu'il pense, ce qu'il se propose de faire ou de ne pas faire. Il exposera ses principes, en fait de théologie, de direction, d'administration, etc. Il blâmera tels usages et approuvera tels autres ; il parlera beaucoup et avec un aplomb quasi-doctoral. A propos de tout et sur tout, il décidera, il tranchera et il étourdira son curé par une série de *pour moi*... de *quant à moi*... qui feront dire, tout bas, à celui-ci qu'il a pour vicaire un pédant, et, au total, un pauvre homme.

Voilà une première impression très-fâcheuse. Quand s'effacera-t-elle? Dieu le sait. Mais aussi, pourquoi tout ce verbiage? Pourquoi cet exposé de principes? Pourquoi ces approbations, ces blâmes, ces décisions tranchantes? Comment ne voit-on pas que, sans parler de l'air de pédanterie que ce langage annonce, on s'expose à mécontenter son curé, dès le premier jour, en lui faisant voir que, déjà, il y a dissentiment entre lui et son vicaire sur plusieurs points, peut-être importants.

Ce n'est pas ainsi que se présente un vicaire qui a du tact et un peu de jugement. Sa contenance est modeste et respectueuse ; il ne laisse point échap-

per de flots de paroles inutiles ; il parle modérément, et chaque mot annonce la bonté, la douceur et le désir sincère de faire le plus de bien possible dans la paroisse, sous la direction de son curé. Il s'abstient de toute profession de foi, d'exposé de principes, et le reste ; il se tient dans de vagues généralités, sur lesquelles il sait que le dissentiment n'est pas possible, se gardant bien d'aborder certains points de pratique, à l'égard desquels il pourrait émettre des opinions qui ne seraient pas partagées. Il sonde prudemment le terrain, et, selon l'expression vulgaire, il laisse venir son curé ; puis à mesure qu'il voit celui-ci dérouler ses principes et ses vues, il y adapte les siens propres, et glisse adroitement sur ceux qu'il ne lui est pas possible d'approuver. En un mot, il s'y prend de manière que, la conversation finie, le curé se réjouit et dit à ses amis qu'il est content de son vicaire, et que, suivant les apparences, ils s'entendront à merveille.

Voilà une première et favorable impression ; et c'est une impression de cette nature que tout vicaire doit, dès la première entrevue, s'efforcer de produire sur l'esprit de son curé, s'il veut s'assurer d'un des premiers éléments de succès dans son futur ministère.

— Si les choses se passent comme nous venons de le dire, un vicaire connaîtra déjà un peu son curé. Cependant, il devra s'appliquer à le connaître beaucoup mieux encore ; et comment acquerra-t-il cette connaissance précieuse ? Comme on acquiert toutes les connaissances ; par l'étude. Oui, il faut qu'il étudie son curé ; et ce serait, ce nous semble,

perdre son temps que de s'arrêter à démontrer l'importance d'une telle étude. Qui ne voit que le soin continuel d'un vicaire, comme nous le dirons bientôt, étant d'éviter ce qui blesse son curé, et de faire ce qu'il sait lui être agréable, il faut qu'il connaisse, d'une part, ses goûts et ses inclinations, afin de s'y conformer; de l'autre, son côté faible et ses petites misères, afin de ne pas le froisser sous ce rapport (1)?

Répétons-le donc : un vicaire sage, conciliant et zélé doit étudier son curé, il doit considérer attentivement quels sont ses goûts, avant d'exposer quels sont les siens propres; car, prenons un exemple : je suppose qu'un curé ait le goût de la société, c'est-à-dire que son ministère étant rempli, il aime à passer régulièrement une heure ou deux chez quelques personnes honorables de la paroisse. Si un vicaire, avant de savoir que son curé à une telle habitude, vient déclarer qu'il n'aime pas la société, et qu'il ne conçoit pas que des prêtres passent, en conversations longues et inutiles, un temps qu'ils pourraient si bien utiliser par la prière et par l'étude, il est clair qu'il piquera son curé, et que, sans le savoir, il posera, dès le principe, un germe d'antipathie, d'où résulteront peut-être de mauvais fruits plus tard.

(1) Quand nous disons qu'un vicaire doit étudier son curé, nous serions désolé qu'on abusât de nos paroles au point d'apporter à cette étude, dont la charité la plus pure doit être le fond, un esprit d'espionnage et de malignité caustique. On doit voir, ce nous semble, que nos conseils, en ce point, ne tendent qu'à éviter tout froissement, et à faire régner au presbytère la plus douce harmonie.

Un vicaire doit encore étudier le caractère de son curé : il doit voir s'il est vif, ou s'il est doux ; s'il est mou, ou s'il est ferme ; s'il est sombre, ou s'il est gai, et ainsi du reste ; et jusqu'à ce qu'il le connaisse bien sous ce rapport, il doit éviter de montrer ce qu'il y a de saillant et de tranché dans son caractère propre. En effet, la vertu, le tact, la politesse même et les convenances demandent que nous fassions, en mille rencontres, subir des modifications, souvent notables, à notre caractère, selon que nous sommes en contact avec des personnes de telle ou telle trempe ; or, ne vaut-il pas mieux dissimuler, dès le principe, ces modifications, et laisser ignorer aux personnes avec lesquelles nous vivons que nous ne partageons pas leur manière de voir ?

Un vicaire doit encore étudier les habitudes, les caprices même de son curé, avant de faire étalage de ses habitudes propres ; non pas, sans doute, qu'il doive pousser la condescendance jusqu'à changer toujours ses habitudes, si elles sont bonnes ; ou encore moins jusqu'à adopter celles de son curé, si elles sont mauvaises ; mais on conçoit que la connaissance des habitudes d'un curé peut être d'un grand secours à un vicaire pour le règlement de sa conduite, en une foule de circonstances.

Voilà ce que nous appelons étudier un curé ; voilà l'étude que nous conseillons à un vicaire, avant de mettre en évidence ce qu'il est, ce qu'il pense, ce qu'il approuve ou ce qu'il blâme. S'il fait cela, le curé sera content, la paix et la charité régneront au presbytère, et, suivant toute apparence, un bien considérable se fera dans la paroisse.

— Éviter avec le plus grand soin de blesser son curé, et aller, sur ce point, aussi loin que la conscience le permet.

Que Dieu serait glorifié si tous les vicaires adoptaient, en pratique, cette règle de conduite! Nous ne dirons jamais assez combien il est important pour un vicaire de gagner l'estime et l'affection de son curé. On en convient généralement ; mais, en appréciant cet avantage, on pense plus à la paix et au bien-être personnel qu'il procure, qu'aux fruits abondants de salut qui en doivent être le résultat.

On ne saurait se figurer la multitude d'obstacles, directs ou indirects, qu'un curé suscitera à un vicaire qui n'aura pas su se concilier sa confiance et son affection. Sans avoir une intention positivement mauvaise, il entravera des œuvres bonnes et utiles, qu'il seconderait de tout son pouvoir s'il goûtait et aimait son vicaire. Il est si naturel de désapprouver ce que fait un homme qu'on n'aime pas ! Il est si naturel de repousser tout ce qui vient d'un homme qui nous froisse!

Donc, répétons cette maxime : éviter avec le plus grand soin de blesser son curé, et aller, sur ce point, aussi loin que la conscience le permet.

— Éviterait-il de blesser son curé, ce vicaire tout infatué de son mérite, qui, se croyant parfaitement éclairé de ses propres lumières, ne prendrait conseil que de lui-même, et donnerait à chaque instant des avis et des décisions sur des points d'administration qui ne regardent que le curé, ou qui, du moins, ne doivent jamais être adoptés sans son approbation? Cette hauteur, ces manières

tranchantes et décisives, cette usurpation même d'une autorité à laquelle on n'a aucun droit, tout cela serait-il de nature à gagner les bonnes grâces d'un curé? Comment pourrait-on croire qu'il vît de bon œil ce renversement d'ordre et cette espèce d'affectation que l'on mettrait à déprimer la supériorité que lui donne son titre?

— Éviterait-il de blesser son curé, ce vicaire indépendant, qui croirait pouvoir, de son chef, s'absenter quand il voudrait, et prêcher partout où quelque invitation l'appellerait? Ne serait-il pas pénible pour un curé, de voir un vicaire s'absenter pour quinze jours, sans lui en rien dire, ou sans l'avoir prévenu quelque temps à l'avance? Ne serait-il pas pénible pour ce curé, de voir son vicaire prêcher de tous côtés sans le consulter jamais avant de se lier par une promesse formelle? Et si ce curé avait résolu lui-même de faire un petit voyage; s'il avait promis un sermon à quelque confrère du voisinage, et que ce voyage ou ce sermon dussent avoir lieu précisément à la même époque que le voyage et le sermon du vicaire, que résulterait-il de ce conflit? Lequel des deux resterait à la maison? car il est bien clair que l'un des deux doit y rester. Évidemment, ce ne serait pas le curé; et cela pour plus d'une raison; mais quelquefois la raison principale et déterminante pourrait bien être le désir qu'il aurait de donner une leçon à son vicaire, et de lui faire voir l'inconvénient de la liberté d'action qu'il s'accorde.

Quoi qu'il en soit, il est certain que cette indépendance, de la part d'un vicaire, ne pourrait que

refroidir et blesser un curé. A propos de ceci, nous dirons qu'un vicaire zélé, qui sait ce que c'est que le prix d'une âme, et combien il faut peu de chose quelquefois pour causer sa perte, non-seulement ne fera pas souvent de longues absences, mais encore ne sortira jamais du presbytère sans dire où l'on pourrait le trouver, en cas d'accident grave et subit. C'est la pratique des saints prêtres, et l'expérience a plus d'une fois prouvé combien elle est sage.

— Et que dirons-nous de ce vicaire paresseux (s'il en est de tels), que l'on trouve partout, excepté dans sa chambre ? Visites fréquentes, inutiles et interminables ; promenades et voyages sans but d'utilité ; parties de plaisir et repas prolongés ; tout cela plaît-il à un curé, lors surtout qu'il a des habitudes toutes différentes de celles-ci ? Quelle peine n'éprouve-t-il pas quand il voit son vicaire s'occuper de niaiseries et de bagatelles, et remplir si lâchement les fonctions les plus importantes de son ministère ! Car il s'aperçoit bien, ce curé, que tout est en désordre dans la vie de son vicaire. Il sait jusqu'où va sa négligence, relativement au catéchisme, à la prédication, à la confession, à la visite des malades, à tous ses devoirs en un mot ; il le voit, et il en gémit. S'il hasarde quelques observations, s'il va même jusqu'aux reproches, ou bien on les reçoit avec murmure, ou bien l'on fait des promesses qui viennent échouer, comme tant d'autres, contre ce fonds de paresse que rien ne peut détruire.

Que peut faire alors un curé, si ce n'est de sou-

pirer après le moment où on le débarrassera de ce vicaire, qui est bien plus pour lui une charge et un embarras qu'un soulagement et un appui ?

— Ce qui blesserait encore souvent un curé, ce serait le refus formel que ferait un vicaire de remplir telle ou telle fonction, de faire tel ou tel acte de ministère dont il le prierait de se charger. Si, à une invitation de cette nature, un curé obtenait pour toute réponse : Je ne suis pas obligé à cela, je ne le ferai pas ; quelle peine ne devrait-il pas éprouver ! Cette absence de complaisance et de bonne volonté, cette habitude de ne se prêter à rien dès qu'on n'est pas sous le coup d'une obligation rigoureuse, ce parti pris de ne rien faire de gênant et de pénible toutes les fois que l'on peut s'en dispenser, n'est-ce pas tout ce qu'il faut, et plus même qu'il n'en faut, pour produire les dissentiments les plus graves, et quelquefois une division ouverte et déclarée ?

— Que serait-ce encore que ce vicaire boudeur qui, pour une cause imaginaire, ou du moins frivole, se renfermerait dans une taciturnité dont il ne sortirait pas même pendant tout le repas ? Qu'a-t-il ? dirait le curé. Que pense-t-il ? Qu'attend-il ? Et que deviendra cette momerie ? Il faudra bien, sans doute, qu'elle ait un terme. Dieu veuille que le conseil de l'Apôtre soit suivi, et que le soleil ne se couche pas sur cette froideur ridicule !

Mais comment ne pas voir le mal qui résulterait de cette conduite ? Comment ne pas voir qu'une seule scène de cette nature ferait perdre à un vi-

caire, et peut-être pour toujours, l'attachement et la confiance de son curé ? Comment ne pas voir que cet état, vraiment pitoyable, déplairait à Dieu, scandaliserait les paroissiens qui en auraient connaissance, détruirait la paix et le bonheur que l'union des esprits peut seule produire, et frapperait le ministère d'une désolante stérilité ?

— D'autres vicaires ne visent-ils point à la popularité ? Nous ne voulons pas le croire ; mais, s'il en était ainsi, voici, ce nous semble, comme les choses devraient se passer :

Le curé a adopté tel usage, tel principe d'administration ; il a cru devoir prendre telle ou telle mesure ; par là, il soulève dans la paroisse des mécontentements et des murmures ; le vicaire est informé de ce désordre ; que fera-t-il ? Avertira-t-il secrètement son curé du mauvais effet que produit sa nouvelle mesure ; et, en attendant le résultat de cet avertissement, fera-t-il tout ce qui dépendra de lui pour calmer les esprits, justifier son curé et prendre sa défense ?

C'est ce que ferait un vicaire, s'il était un vrai homme de Dieu, un saint prêtre. Mais s'il vise à la popularité, sa conduite sera bien différente. Si la mesure qui choque les paroissiens eût produit un effet tout contraire, si elle eût été tout à fait de leur goût, ce vicaire en eût été l'apologiste le plus dévoué ; peut-être même eût-il fait entendre qu'il était vraiment heureux d'avoir le premier suggéré l'idée de cette mesure à M. le curé. Mais si cette mesure produit le mauvais effet que nous avons supposé, le vicaire gémira avec ceux qui gémis-

sent, murmurera avec ceux qui murmurent, critiquera, blâmera avec ceux qui blâment et critiquent. Sans doute, sa voix ne dominera pas celle de la multitude ; ses gémissements, ses murmures et ses critiques seront toujours quelques degrés au-dessous de ceux de la foule : mais il n'en est pas moins vrai qu'on saura qu'il désapprouve son curé et qu'on l'inscrira en tête des opposants, heureux de pouvoir légitimer, par l'adhésion du vicaire, la levée de boucliers contre le curé.

Quoi de plus pénible pour ce curé qu'une telle conduite de la part de celui qui devrait être son soutien, et qui se tourne contre lui, précisément au moment où il devrait lui donner des preuves toutes spéciales de dévouement et de fidélité !

Et que ce vicaire ne dise pas que, s'il se déclare le défenseur de son curé, il va partager le mécontentement dont il est l'objet, et perdre lui-même la confiance qu'on lui accorde encore. Cette crainte est presque toujours chimérique. Il y a, dans l'esprit des masses, un fonds de droiture et de bon sens qui les empêche de blâmer, et qui même leur fait approuver, du moins en secret, la conduite d'un vicaire qui, en de telles circonstances, se déclare franchement le champion de son curé. On sait que c'est son devoir, et personne ne trouve mauvais qu'il le remplisse.

— Ce serait encore viser à la popularité, que d'aller souvent, et avec un grand air de satisfaction, chez des personnes que le curé ne voit pas, ou qu'il voit très-rarement. Ces personnes, presque toujours ennemies du curé, sont enchantées de rece-

voir le vicaire ; et celui-ci, joyeux de se voir si bien reçu, multiplie ses visites, au grand mécontentement de son curé, qui ne peut attribuer cette conduite légère qu'à un désir excessif de popularité.

Ce serait encore par suite de ce même désir, que l'on observerait attentivement ce que l'on reproche dans les paroisses à M. le curé, sous mille petits rapports de direction ou autres, et que l'on affecterait de tenir une conduite toute différente, moins parce qu'on la croirait meilleure au fond, que parce que l'on tiendrait à faire savoir que l'on ne trouvera rien chez M. le vicaire de ce qui déplaît chez M. le curé.

Ce serait encore ce même désir de popularité qui porterait à grossir, autant qu'on le pourrait, le nombre de ses pénitents. Un vicaire, animé d'un bon esprit, prend avec simplicité les pénitents que Dieu lui envoie.

Si quelques-uns de ceux qui se présentent à lui avouent ingénument qu'il leur est égal d'avoir le curé ou le vicaire pour confesseur, il leur conseille de s'adresser à M. le curé, non-seulement parce qu'il est à désirer qu'une nombreuse clientèle annonce que le premier pasteur a la confiance de ses ouailles ; mais encore, parce que le vicaire n'étant là qu'en passant, il est toujours à craindre que plusieurs de ses pénitents n'abandonnent la confession, quand il quittera la paroisse.

Si les nouveaux pénitents déclarent qu'ils s'adressaient à M. le curé, un vicaire qui fait son devoir, et qui ne veut pas, avant tout, se rendre populaire, s'informe avec soin des motifs qui portent à changer de directeur ; si ces motifs sont,

ou le renvoi de la part du curé, ou une sévérité excessive et décourageante, ou une répugnance invincible de la part des pénitents, ou à plus forte raison une timidité telle, qu'ils n'osent avouer ce qu'il est absolument nécessaire qu'ils déclarent, il les admet sans balancer. Mais, lors même qu'il les admet, il prouve, par les précautions qu'il prend, qu'il ne vise pas à grossir le nombre de ses pénitents, et que, surtout, il désire que le plus grand nombre ait M. le curé pour directeur. Celui-ci ne manque pas de l'apprendre ; et autant il aurait d'éloignement et de froideur à l'égard d'un vicaire qui voudrait diminuer son autorité et le priver de la confiance de son troupeau, autant il a d'attachement et d'estime pour celui qui lui donne, en secret comme en public, et jusque dans les plus petits détails, des marques de dévouement.

— Mais ce qui achèverait de mécontenter un curé, ce qui le désolerait et le mettrait même quelquefois dans la nécessité de solliciter de ses supérieurs un autre poste, ce serait la conduite indigne d'un vicaire qui le blâmerait hautement, et se mettrait à la tête d'un parti contre lui.

Nous ne croirons jamais qu'un ministre de Jésus-Christ en vienne à cette déplorable extrémité. Si pourtant un tel malheur arrivait, voici, ce nous semble, ce qui serait de nature à le produire.

Le mal pourrait commencer avant même que le curé fût arrivé dans la paroisse. Le vicaire, on le suppose (car encore une fois ce que nous allons dire n'est qu'une supposition qui ne se réalisera jamais), était déjà en fonctions sous le curé qui vient

de mourir ou d'être appelé ailleurs. Sans le dire ouvertement, il laissait percer le désir de lui succéder. De là, des pétitions à l'évêque, pour le prier d'accorder à la paroisse celui qui la connaît si bien, et qui, disent les pétitionnaires, l'a desservie comme vicaire avec tant de zèle et de succès. Si ces pétitions n'obtiennent pas ce qu'on en attendait, les pétitionnaires et leur protégé sont mécontents, et se déclarent contre le nouveau curé, quel qu'il soit. De là, des cabales, des coteries, des partis, et des divisions scandaleuses. Nous disons des divisions, car il n'y a jamais unité dans le désordre. Ce vicaire avait ses partisans ; mais il avait aussi ses détracteurs ; quel est le prêtre qui n'en a pas? Or, ces détracteurs deviennent à coup sûr les soutiens du nouveau curé ; et ainsi, voilà une paroisse divisée dans laquelle ni le curé, ni le vicaire ne peuvent exercer un ministère utile.

Nous citons cette cause de division comme exemple ; mais il en est d'autres qui pourraient produire le même effet. Ainsi, l'imprudence d'un vicaire qui, à propos de discussions, assez vives peut-être, entre le curé et une partie des paroissiens, se rangerait d'une manière plus ou moins directe du côté de ces derniers. Ainsi encore, le mécontentement d'un vicaire qui, se voyant surveillé de trop près par son curé, et ne voulant pas imiter la conduite sage et édifiante dont il lui donnerait l'exemple, ne conserverait avec lui que les rapports strictement nécessaires, et fréquenterait diverses compagnies dans lesquelles le curé ne serait pas épargné. Ainsi encore, la légèreté d'un vicaire qui confierait aux ennemis du curé les bi-

zarreries de son caractère et les peines réelles ou imaginaires qu'il lui cause, alimentant de cette manière une opposition déplorable qu'il devrait, au contraire, s'efforcer constamment de faire disparaître. Ces diverses causes et plusieurs autres que nous pourrions indiquer encore, seraient de nature à produire les divisions dont nous venons de parler.

Qui pourrait dire les désastreux effets qu'elles occasionneraient dans les paroisses où on les verrait éclater ? Jamais, non jamais, nous ne saurions comprendre l'aveuglement, ou plutôt l'espèce de vertige d'un vicaire qui se prêterait lâchement à ces indignes manœuvres.

Au point de vue humain, quelles consolations goûterait-il? Pour quelques fausses démonstrations d'attachement, de la part de certains paroissiens qui le mépriseraient au fond, il encourrait l'animadversion de son curé ; il serait en proie à des remords qui lui ôteraient toute paix intérieure ; il tomberait dans la disgrâce de son évêque qui, au premier jour, lui en donnerait la preuve en barrant son avenir.

Mais, au point de vue spirituel, quel état, grand Dieu ! quel état ! Jugements téméraires, médisances, calomnies, inimitiés, haines, injures contre le curé par les partisans du vicaire, et contre le vicaire par les partisans du curé ; conversions retardées et qui, peut-être, n'auront jamais lieu ; ministère nul et frappé de réprobation ; qui ne frémirait à la vue de tant de maux !

Nous conjurons tout vicaire qui lira ces lignes, de penser que ce désordre effroyable pourrait avoir quelquefois pour principe une légère imprudence,

un péché qui en mériterait à peine le nom, le plus véniel entre les véniels.

Vigilance donc, et vigilance attentive sur soi-même ; dévouement sans bornes à son curé ; résolution ferme de prendre toujours sa défense, et de n'avoir avec ses ennemis que les rapports strictement nécessaires.

— Ne rien faire qui puisse blesser son curé, c'est déjà beaucoup sans doute, c'est même presque toujours assez pour gagner son affection ; cependant, un vicaire plein de l'esprit de Dieu, et qui veut cimenter de plus en plus son alliance avec son curé, afin d'exercer un ministère aussi fructueux que possible, ne se borne pas là. Non-seulement il se garde bien d'offenser son curé, mais il va même au-devant de tout ce qu'il sait lui faire plaisir.

Ainsi, c'est un bonheur pour lui de le surprendre agréablement par quelque acte de complaisance ; il aime à lui épargner une corvée pénible ; il est tout joyeux quand il a trouvé l'occasion de lui rendre quelque petit service.

Sans affectation doucereuse et maniérée, mais avec un visage franc et ouvert, il sait lui dire un mot agréable ; s'il le voit triste, il tâche de l'égayer ; s'il le voit content, il partage sa joie ; s'il apprend dans la paroisse quelques nouvelles avantageuses et qui soient de nature à lui faire plaisir, il s'empresse de les lui faire savoir ; s'il découvre un germe de mécontentement dans le troupeau, il lui fait part de sa découverte et s'associe généreusement et du fond du cœur aux efforts qu'il fait pour arrêter le mal.

Il regarde comme un devoir de le consulter, comme un enfant consulte son père ; et non-seulement il lui demande avis sur des points qui concernent l'administration de la paroisse, ce qui est nécessaire, mais pour lui prouver mieux encore son affectueuse confiance, il le consulte sur des points de conduite qui ne regardent que sa propre gouverne, et dans des cas où il pourrait, à la rigueur, se passer de son avis.

Toujours il parle de lui avec avantage, et il tient à ce qu'on sache généralement dans la paroisse, que blesser le curé, c'est blesser le vicaire à la prunelle de l'œil. Sa ligne de conduite est si bien tracée sur ce point important, que lui seul au monde connaît les petits sujets de plainte et de mécontentement que peut-être son curé lui donne.

Si quelquefois il lui vient à l'esprit d'entreprendre telle ou telle bonne œuvre, ou de recourir à tel ou tel moyen pour travailler plus efficacement au salut des âmes, il en fait part tout d'abord à son curé, et se garde bien de paralyser d'avance l'opération de son zèle par des démarches intempestives et précipitées.

Enfin, partout et toujours il est l'homme de son curé ; partout et toujours il aime à lui prouver que son attachement est sincère, son dévouement inaltérable. Aussi quel accord ! Quelle douce harmonie ! Quel retour heureux d'attachement, de confiance, d'estime et de procédés délicats !

Mon Dieu ! comment ne voit-on pas que c'est ainsi qu'il faut faire, pour travailler efficacement à la régénération d'une paroisse, et sauver les âmes dout on est chargé devant Dieu ?

CHAPITRE III

Rapports des vicaires entre eux.

— Pendant que nous parlons à MM. les vicaires, disons-leur quelques mots sur les relations d'étroite amitié qu'ils doivent avoir avec leurs collègues.

Deux vicaires d'une même paroisse doivent se regarder comme deux frères, et considérer leur curé comme leur père. De cette manière, ils implanteront dans le presbytère les sentiments de la famille, et ils en goûteront les suaves douceurs. Et, véritablement, ne sont-ils pas unis par un lien de fraternité ? Frères par le titre de chrétiens; frères par le titre de prêtres; frères par leur titre hiérarchique, le titre de vicaire ; frères par l'égalité de leurs pouvoirs, la similitude de leurs fonctions, la dépendance du même curé, la cohabitation dans la maison du père spirituel commun ; où trouver des liens plus forts, plus respectables et plus sacrés ?

Heureux les vicaires qui, se considérant sous les rapports de foi que nous venons d'indiquer, ennoblissent encore, en quelque sorte, ces divins rapports par la sainteté de leur vie, et prouvent tous les jours qu'ils sont vraiment dignes de la glorieuse fraternité qui les unit !

— Un des vices principaux qu'ils aient à redouter et à combattre, c'est la jalousie : vice odieux

et véritablement méprisable, qui ne fait que du mal à celui qui le nourrit, et qui jamais ne lui procure une ombre de consolation en retour des amertumes dont il l'abreuve.

Sans doute, un curé, comme nous l'avons dit, doit témoigner à ses vicaires une même affection. Mais il ne faut pas observer minutieusement et avec un œil d'envie la conduite de ce curé, de manière à se persuader que, s'il dit ce mot, s'il use de cette prévenance, s'il donne ce témoignage de bonté, c'est assurément parce que celui qui en est l'objet est plus cher à ses yeux et possède au fond de son cœur une place d'élite ?

Qui suggère de telles pensées, si ce n'est la jalousie ? Peut-être que le même vice a suggéré hier à votre confrère les mêmes sentiments qu'il vous suggère aujourd'hui. Cette misérable passion, qui n'est qu'un orgueil effréné, nous cache sans cesse les attentions et les bontés qu'un supérieur a pour nous, et nous fait voir sous un jour odieux les plus légères démonstrations d'attachement qu'il fait à nos collègues.

A en croire cette passion, toutes les faveurs du supérieur sont pour les autres, tous ses dédains et toutes ses froideurs pour nous seuls ; et, quand nous avons prêté l'oreille à cette voix insidieuse, quand nous avons eu le malheur de nous laisser convaincre que nous n'occupons réellement qu'un rang très-secondaire dans l'estime du supérieur commun, alors nous devenons tristes, sombres, inquiets et prochainement disposés à des discussions orageuses ; alors nous nous dégoûtons, et du supérieur, et de l'égal, jusqu'à nous offenser

de leurs bontés mêmes, au travers desquelles la jalousie nous fait découvrir un fonds de froideur et d'indifférence ; alors le travail nous pèse, les œuvres de zèle nous trouvent froids, le ministère nous est à charge ; alors le curé et les autres vicaires souffrent par contre-coup, et souffrent d'autant plus que les moyens qu'ils emploient pour guérir l'imagination malade de leur collègue l'aigrissent quelquefois au lieu de le calmer.

Autant de raisons qui doivent engager un vicaire à veiller sans cesse sur lui-même pour interdire l'accès de son cœur à tout sentiment dont il lui semble que la jalousie soit le principe.

— Cependant, comme il peut réellement arriver qu'un curé ait l'imprudence de donner à un de ses vicaires certains témoignages d'estime et d'affection qu'il refuse à l'autre, nous ne saurions trop recommander à celui-ci d'en prendre pieusement son parti.

Après tout, que gagnerait-il à bouder ? Cela lui rendrait-il les bonnes grâces de son curé ? Nullement ; au contraire, si déjà il a pour lui de l'indifférence ou de la froideur, il est clair qu'il en aura plus encore s'il le voit sombre, boudeur, maussade, et si surtout il s'avise de monter, à grands renforts d'arguments, une discussion en règle pour essayer de le convaincre qu'il est coupable d'une prédilection choquante et que rien ne justifie. Le plus souvent, il n'obtiendra pas de son curé l'aveu de ces préférences dont il lui fait un reproche ; il n'obtiendra que la déclaration, l'affirmation la plus positive que rien n'est fondé dans le prétendu grief qu'on lui

oppose; et si, réellement, ce curé n'a pas la conscience de la faute dont on l'accuse, il est certain qu'il sera plus convaincu encore que son accusateur est jaloux, soupçonneux, susceptible et d'un caractère insupportable. Or, est-ce là le moyen de gagner les bonnes grâces après lesquelles on court?

Que si, parfois, un curé franc et quelque peu vif convient qu'il a des préférences, jamais il ne fera cet aveu sans justifier ces préférences par une longue série de faits nettement articulés, lesquels mettront en relief, d'une part, les qualités et les vertus du vicaire préféré; de l'autre, les actes répréhensibles et les défauts du vicaire mécontent. Or, est-ce encore là le moyen de gagner l'affection de son curé, et n'est-ce pas plutôt susciter une discussion orageuse qui ne peut avoir d'autre effet que d'élever un nouveau mur de division entre deux cœurs déjà si peu disposés à s'entendre?

Que faire donc en une telle circonstance? Que faire? Un acte de vertu, un acte pratique d'humilité, appeler la foi et la raison à son aide; ne rien dire de la peine réelle ou imaginaire que l'on éprouve, n'en parler qu'à Dieu seul pour la lui offrir; et puis, s'arrêter à cette pensée que, peut-être, on est aveuglé par l'amour-propre, et que les prétendues préférences dont on est choqué peuvent n'avoir leur siége que dans une imagination séduite et abusée, se persuadant, après tout, que, s'il est un moyen de reconquérir l'attachement de son curé, ce n'est que par un redoublement de douceur, de complaisance, d'attentions délicates, et par une vigilance plus exacte sur les travers et les imperfections de son caractère.

N'oublions jamais qu'il n'est pas dans la nature humaine qu'un supérieur rende ses bonnes grâces et son affection à l'inférieur qui met toute sa logique en œuvre pour lui prouver que sa conduite est répréhensible. Non, il n'est nullement dans la nature de l'homme qu'un supérieur dise : Voilà un inférieur très-aimable : tous les jours il discute avec moi pour me prouver que j'ai tort.

— Un vicaire doit encore se tenir bien en garde contre les mouvements de son cœur, à l'occasion des éloges qu'il entend faire, dans la paroisse, des vertus, des talents et en général des qualités de son collègue.

S'il donne accès à la jalousie, il lui semblera que ce collègue lui est préféré, qu'on le goûte davantage et qu'il inspire plus de confiance. De là, de l'abattement, du découragement, de la tristesse, et peut-être de la froideur envers ce collègue, lequel détachera tout naturellement son cœur de celui qui ne lui témoignera que de l'indifférence, sans vouloir seulement lui en découvrir la cause. Cette cause, en effet, est trop honteuse pour qu'on la révèle.

Ici encore, il faut appeler à son aide la raison et la foi. La raison ; car elle dira sur-le-champ, si on la consulte, qu'il n'est pas étonnant que l'on entende donner des éloges au vicaire absent, puisque son absence fait qu'on peut le louer sans blesser sa modestie ; tandis qu'il serait contre les règles de la bienséance de jeter des compliments à la face d'un homme, et surtout d'un prêtre, en qui l'on suppose, jusqu'à preuve contraire, qu'il se trouve un fonds d'humilité suffisant pour lui faire repous-

ser la louange au lieu de la rechercher. La raison lui dira encore que le découragement et la tristesse ne changeront pas l'opinion du public, si tant est qu'elle soit telle que sa susceptibilité la lui représente ; et qu'ainsi, c'est à un mal, peut-être imaginaire, ajouter un mal réel et véritable. Enfin, la raison dira encore que, après tout, le vicaire préféré ne l'est sans doute qu'à cause des vertus qu'il possède, et qu'il vaudrait mieux s'efforcer d'acquérir les qualités qui lui attirent l'estime et l'affection des peuples, que de lui montrer, sans ombre de motif, un visage froid et indifférent.

Mais la foi surtout, la foi qui doit parler si haut à l'esprit et au cœur d'un prêtre ; la foi dira que c'est se chercher soi-même et non pas Jésus-Christ, que de courir ainsi après de vaines louanges. Elle dira que ce ne sont pas là les enseignements de l'humilité, cette vertu chérie de Jésus, qu'il a prêchée pendant toute sa vie et que nous continuons de prêcher après lui. Elle dira que, pourvu que Dieu soit glorifié et les âmes sauvées, peu importe qu'on nous comble de blâme ou d'éloges. Elle dira que les louanges sont toujours dangereuses, et que les critiques et les blâmes ne peuvent nuire à celui que Dieu aime et approuve. Elle dira que, dans les principes évangéliques, les humiliations ont mille fois plus de valeur que la louange des hommes ; que Jésus-Christ les a voulu prendre pour son partage ; qu'il en a été volontairement rassasié ; qu'il n'a voulu vivre que pour rendre ses abaissements chaque jour plus profonds ; qu'il s'est anéanti jusqu'à prendre la forme abjecte de l'esclave ; qu'enfin, il a prolongé son état d'humiliation jusqu'à son der-

nier soufle, c'est-à-dire jusqu'à son réveil dans la gloire.

Voilà les idées de la foi; voilà les sentiments qu'elle inspire au cœur d'un prêtre qui n'aime que Dieu et ne cherche qu'à lui plaire et à lui gagner des âmes.

— Ce n'est pas assez pour un vicaire d'éviter ce qui pourrait blesser ses collègues; il doit encore s'efforcer de leur être agréable par sa douceur, sa complaisance et ses bonnes manières. Ainsi, rien n'est plus édifiant que de voir les vicaires de la même paroisse parfaitement unis et toujours disposés à se rendre mutuellement toutes sortes de bons offices. En combien de circonstances, dans le cours du ministère, n'ont-ils pas besoin les uns des autres ?

Aller de bon cœur et avec une gracieuse aménité au-devant de ce qui peut faire plaisir à un collègue ; le décharger d'une corvée pénible, ou, du moins, lui en faire la proposition ; souvent, c'en est assez pour cimenter une alliance qui durera peut-être autant que la vie.

— Ce qui est aussi très-édifiant, c'est de voir les vicaires d'une même paroisse se plaire dans la compagnie les uns des autres, et préférer à quelque société que ce soit la société de leurs collègues.

Quand on les voit s'acquitter ensemble de quelques-uns de leurs pieux exercices ; quand on les voit faire, de compagnie, quelques petites promenades dans la paroisse ; quand on peut juger, d'après la diversité de leurs rapports, qu'il y a entre

eux une harmonie parfaite ; quand on fait voir que l'on prend toujours le parti de celui que l'on entend blâmer et que l'on s'empresse de ratifier les éloges qu'on lui donne ; quand, enfin, on peut juger, par l'ensemble de leurs relations, qu'il existe entre eux une amitié sincère ; et quand surtout cette chaîne d'amitié qui les unit se rattache au curé et l'enlace lui-même ; oh ! alors il y a au sein de la paroisse un exemple permanent de charité, de paix et de concorde qui seconde merveilleusement les exercices du zèle, et qui attire des flots de bénédictions célestes sur les pasteurs et sur le troupeau.

— C'est encore une excellente pratique, entre vicaires de la même paroisse, de convenir que l'on s'avertira mutuellement de tout ce qu'il importera de découvrir, pour le bien spirituel de chacun, et pour le bien général des âmes.

Que de choses un vicaire n'apprend-il pas tous les jours sur le compte d'un de ses collègues, et que celui-ci ne soupçonnerait jamais, si une charité dévouée ne les lui faisait connaître ! C'est, par exemple, un usage adopté avec la meilleure intention du monde et qui déplaît à plusieurs ; c'est un manque d'égards ou de douceur, en certaines circonstances ; c'est une fréquentation non mauvaise, mais qui fait un peu parler ; c'est une légèreté dans les paroles ou dans les manières, que des langues piquantes exploitent au profit de leur malignité. Autant de choses, sans parler de bien d'autres, que l'on ignorerait toute sa vie peut-être, sans l'avertissement d'un ami, et qu'il est cependant si important de connaître.

— S'exciter mutuellement à la pratique des bonnes œuvres par de pieuses conversations, est encore une chose excellente. On voit des vicaires, pleins d'ardeur et de zèle pour le salut des âmes, qui n'ont point de plus grand plaisir que de se communiquer les pieux artifices que Dieu leur suggère pour procurer la conversion des pécheurs.

D'accord avec le curé, sans l'agrément duquel ils n'entreprennent aucune œuvre extérieure, il pensent incessamment aux moyens de faire le plus de bien possible dans la paroisse. C'est là la matière ordinaire de leurs entretiens, et la fin de toutes leurs démarches. Toujours en haleine, ils répandent de tous côtés les trésors de la charité ; ils prêchent Jésus-Christ *publice et per domos ;* ils concertent leurs plans, disposent leurs batteries et prennent les renseignements nécessaires pour faire, en toutes règles, le siége de l'âme endurcie de tel ou tel vieux pécheur à la conversion duquel ils s'intéressent d'autant plus que, suivant toute apparence, son retour à la religion sera suivi du retour de plusieurs sur lesquels il exerce peut-être une haute influence.

Voilà l'idée qu'ils se forment des obligations de leur saint ministère ; voilà comment ils comprennent le sacerdoce, et comme ils répondent au vœu si énergique du divin Maître : *Ignem veni mittere in terram, et quid volo nisi ut accendatur ?*

CHAPITRE IV

Rapports avec les prêtres habitués de la paroisse.

— Dans plusieurs paroisses, et notamment dans les villes, il y a des prêtres connus sous le nom de *prêtres habitués*. Ce sont des ecclésiastiques affaiblis par l'âge, ou incapables, quoique jeunes, d'exercer un plein ministère, à cause de la faiblesse de leur santé. Quelquefois aussi, ce sont des prêtres dont la conduite n'a pas toujours été parfaitement régulière, et que l'évêque a cru devoir, du moins pour un temps, laisser sans emploi.

Il y a certainement des prêtres habitués très-respectables, et qui peuvent rendre de grands services à la paroisse dans laquelle ils ont fixé leur résidence ; mais il faut convenir qu'il en est d'autres dont la vie est peu édifiante. Ce sont, quelquefois, des prêtres désœuvrés, pleins d'eux-mêmes, médisants, railleurs, colporteurs de nouvelles, semeurs de discordes, etc. On sent quel mal peuvent faire dans une paroisse des prêtres de ce caractère, et combien il importe qu'on se tienne sur ses gardes, pour empêcher qu'ils ne nuisent au troupeau et même au pasteur.

— Un curé doit avoir beaucoup de complaisance et d'égards pour les prêtres habitués de son église qui sont vraiment de bons prêtres, et qui édifient la paroisse par l'éclat de leurs vertus et la régula

rité de leur conduite. Il doit leur donner au chœur la place qui leur appartient, d'après les règlements et statuts diocésains sur la préséance. Il doit les faire officier de temps, aux jours de grandes solennités, les inviter à prêcher, s'ils s'acquittent convenablement de ce ministère, et avoir toujours quelques mots aimables à leur dire quand il les rencontre. Il est très-à-propos aussi de les inviter, de fois à autres, à prendre quelques repas au presbytère.

Cet ensemble de prévenance, de délicatesse et d'honnêteté leur est très-agréable, et les attache au curé dont ils secondent le zèle par l'empressement qu'ils mettent à se rendre utiles en différentes circonstances.

Ce serait encore une fort bonne chose d'engager les prêtres habitués qui sont certainement de bons prêtres, à accepter un confessionnal et à entendre les confessions des personnes qui mettraient en eux leur confiance. De cette manière, un curé trouvera dans ces dignes ecclésiastiques des auxiliaires utiles et dévoués, qui coopéreront efficacement au succès de son ministère.

— Souvent, ces bons prêtres habitués connaissent bien des choses, relativement à l'état de la paroisse et aux dispositions des paroissiens, que le curé ignore et qu'il lui importerait beaucoup de savoir. Il serait donc fort bon qu'il les interrogeât de temps en temps sur ce point. La timidité, un excès de politesse, quelquefois la susceptibilité bien connue de M. le curé, pourrait les empêcher de lui donner, de leur propre mouvement, certains

avis ou conseils qui lui seraient fort utiles. Il est donc à propos qu'il soit le premier à solliciter ces conseils.

En s'adressant d'une bonne manière et avec l'accent du zèle à ces respectables ecclésiastiques, souvent il apprendra d'eux ce qui se dit dans la paroisse, touchant son administration ; quels sont les reproches que l'on fait, soit à lui-même, soit à ses vicaires, soit aux divers employés de l'église ; quels sont les abus dont on désirerait la destruction ; quelles sont, au contraire, les heureuses innovations que l'on voudrait voir introduire ; quelles sont les branches du ministère un peu négligées, et mille autres choses que jamais un curé, abandonné à lui-même, ne pourrait connaître, et dont pourtant la connaissance est souvent d'une grande importance.

— Quant aux prêtres habitués, qui malheureusement ne mériteraient pas la qualification de *bons prêtres,* c'est encore le devoir d'un curé de leur témoigner des égards bienveillants.

Ils ont besoin et grand besoin de conseils ; or, qui les leur donnera, si ce n'est le curé de la paroisse à laquelle ils ont résolu de s'attacher ? Mais, donner des conseils, ce n'est pas assez pour ramener au bien celui qui s'est écarté de son devoir ; il faut les faire goûter, il faut les faire suivre, ces conseils ; et le vrai moyen d'arriver là, c'est de se faire goûter soi-même par une bonté prévenante, par une charité paternelle et par les démonstrations franches et sincères d'un véritable intérêt. Accueillis de cette sorte, les prêtres dont nous par-

lons, ne fussent-ils pas retenus par la crainte de Dieu, le seront souvent assez par la crainte de déplaire à leur charitable pasteur, pour ne rien se permettre qui soit, aux yeux des peuples, gravement répréhensible.

Maintenant, jusqu'à quel point faut-il les employer aux fonctions publiques du culte divin ? Ce point est souvent fort délicat. Tel prêtre, en effet, s'est conduit de manière à ne pouvoir annoncer la parole de Dieu sans affecter péniblement le troupeau, par le fait seul de sa présence en chaire. Tel autre a donné de si graves scandales, que les paroissiens seraient choqués de le voir exercer dans l'église des fonctions publiques quelconques.

Dans ces tristes conjonctures, il nous semble que la conduite d'un curé est toute tracée. Qu'il fasse aux supérieurs ecclésiastiques l'exposé fidèle des faits ; qu'il mentionne expressément l'état de l'opinion publique relativement à ce prêtre habitué, et qu'il attende de l'autorité épiscopale les instructions que cette autorité croira devoir lui transmettre. Ces instructions reçues, qu'il ait avec le prêtre en question une petite entrevue dans laquelle il le mettra franchement au courant des choses, et qu'il lui donne en ce moment de nouvelles marques de bienveillance, d'intérêt et d'affection. De cette manière, se trouveront conciliés les intérêts de la religion et ceux de l'amitié.

— Que si, malheureusement, le prêtre habitué dont nous venons de parler, venait, ce qu'à Dieu ne plaise ! à commettre quelque faute grave, et que le curé en eût connaissance, celui-ci aurait

alors de nouveaux devoirs à remplir, et ce serait encore et toujours dans la charité que son zèle devrait s'inspirer. Après s'être bien assuré de la vérité du fait, il devrait avoir un entretien secret avec le coupable ; et, après en avoir obtenu l'aveu de sa faute, par voie de douceur et de bienveillance, il devrait recourir aux exhortations les plus pressantes du véritable zèle pour l'engager à changer de conduite, ajoutant toutefois que, quoique la seule pensée de ce qu'il va dire soit déchirante pour son cœur, il est cependant obligé de le prévenir que le renouvellement de la faute commise le mettrait dans la pénible nécessité d'en informer l'évêque.

— En se conduisant constamment de la manière que nous venons d'indiquer, on n'obtiendra peut-être pas toujours les heureux résultats que l'on désire ; mais, au moins, on pourra se reposer paisiblement dans la douce pensée que l'on se sera fidèlement conformé aux prescriptions du zèle et de la charité.

Or, c'est ce qui n'aurait pas lieu si, par exemple, on accueillait avec froideur et dédain les prêtres dont nous venons de parler ; si on ne leur donnait, ni par paroles, ni par actions, aucune marque de bienveillance et d'intérêt ; si on faisait part à quantité de personnes de la peine que l'on éprouve en les voyant s'attacher à la paroisse ; si l'on usait de détours, de duplicité, et de mille petits moyens astucieux pour les perdre de plus en plus dans l'esprit des supérieurs ; si même on se permettait de les humilier directement par quelques paroles

blessantes, ou indirectement par certaines exceptions manifestement odieuses.

Il est clair qu'une telle conduite, si peu marquée au coin de la charité et du zèle, ne ferait qu'aigrir le prêtre qui en serait l'objet, et que, non-seulement il serait moins disposé à redevenir bon prêtre, mais que, peut-être, il s'enfoncerait de plus en plus dans l'abîme, et puiserait dans les mauvais procédés dont on userait à son égard, une ombre de prétexte pour déblatérer à chaque instant contre le curé qui lui montrerait tant de mauvais vouloir.

— Ce ne serait pas bien interpréter notre pensée que de faire des avances aux prêtres dont nous venons de parler, pour les attirer dans la paroisse dont on est le pasteur.

Quelquefois, certains curés poussent, à cet égard, la charité au-delà des bornes. Le désir de voir dans le chœur de leur église un clergé nombreux, et de procurer aux paroissiens l'avantage d'avoir plusieurs messes, fait qu'ils accueillent avec plaisir des ecclésiastiques disgrâciés qui, connaissant la disposition ultra-bienveillante de ces curés et le désir qu'ils ont de les avoir auprès d'eux, s'empressent de leur demander une hospitalité qu'ils regrettent souvent, mais trop tard, d'avoir si facilement accordée. Soyons sur nos gardes, et n'exagérons rien, pas même la charité.

En fait de prêtres peu édifiants, et, à cause de cela, sans emploi, admettre ceux que l'on ne peut refuser; n'en attirer aucun; s'opposer même, autant qu'on le peut, en certaines circonstances, à ce qu'ils s'attachent à la paroisse dont on est le

pasteur : voilà des règles de prudence et de sagesse ; mais, une fois admis, entreprendre par tous les moyens que la charité suggère, la conquête de leur âme ; les gagner à force de douceur, de bienveillance et d'égards ; voilà la conduite que l'on adoptera, si l'on va s'inspirer aux sources du véritable zèle.

CHAPITRE V

Rapports avec les confrères voisins.

— Un prêtre employé dans le saint ministère, peut et doit se servir de tout ce qui l'environne pour seconder les efforts de son zèle et assurer de plus en plus le succès de ses travaux. Il sera donc loin de regarder comme inutiles au bien de son troupeau l'estime et l'affection de ses confrères, et particulièrement de ceux du voisinage.

Quelques-uns donnent dans un excès blâmable, à cet égard. Retirés au fond de leur presbytère comme un religieux dans sa cellule, ils n'ont avec leurs confrères que les rapports strictement nécessaires et qu'il leur est impossible d'éviter. Jamais la moindre prévenance ; jamais d'offre de service ; jamais de marques d'affection ; jamais le moindre témoignage de confraternité amicale et généreuse.

Qu'arrive-t-il de là? C'est que dans plusieurs circonstances, à l'occasion d'une maladie ou d'un voyage indispensable qu'il faut entreprendre, on n'ose pas recourir à l'obligeance d'un confrère

pour se faire remplacer, ou si l'on y recourt, on a la douleur d'essuyer un refus. Au fait, nous devons nous attendre à trouver peu de monde disposé à nous obliger, lorsque nous-même nous n'obligeons personne.

C'est encore à l'occasion de la prédication, que des inconvénients graves résultent de la conduite que nous blâmons en ce moment. Sans doute, c'est le pasteur de la paroisse qui doit habituellement rompre à son troupeau le pain de la parole; cependant, il est tout à fait convenable que, de fois à autres, il interrompe la monotonie de ses instructions ordinaires, et qu'il procure à sa paroisse le plaisir d'entendre une voix étrangère; c'est ce qu'il convient de faire, par exemple, à l'occasion de quelque grande solennité où la simplicité d'un prône serait d'ailleurs déplacée.

Quand on entretient des rapports de franche amitié avec ses confrères, rien de plus aisé que d'observer ce que nous venons de conseiller; on se rend mutuellement service à cet égard comme à tout autre, et il se fait un échange réciproque de sermons qui tourne à l'édification commune et à la plus grande gloire de Dieu. Que si, au contraire, on veut absolument et toujours se suffire à soi-même, alors on fatigue son troupeau, qui s'ennuie d'entendre constamment la même voix; on passe pour être mal avec ses confrères, et l'on se place dans un état exceptionnel qui saute aux yeux de tout le monde, par la comparaison que l'on fait de ce qui se passe dans les paroisses voisines, avec ce qui se pratique dans la paroisse du curé solitaire dont nous parlons.

— Ce qui nuit souvent à l'heureux accord et à la paisible harmonie que nous venons de recommander, c'est un attrait trop fort pour la solitude, quelquefois un fonds de misanthropie et un véritable état de gêne et de malaise quand il faut sortir de sa routine habituelle et s'imposer la peine d'un dérangement quelconque.

Cette disposition est certainement blâmable. On a beau vouloir l'excuser, en exaltant les avantages d'une vie solitaire et recueillie ; on a beau vanter la justesse et la profondeur de ce mot de l'Imitation : *Toutes les fois que je suis allé parmi les hommes, je suis revenu moins homme,* il n'en est pas moins vrai que l'on a tort de se retirer quand la plus grande gloire de Dieu demande que l'on paraisse ; or, dans la circonstance présente, il est incontestable que la gloire de Dieu, le salut des âmes et, tout spécialement, le bien général de la paroisse, demandent que l'on entretienne avec les confrères voisins des fréquentations amicales qui permettent de recourir à eux avec confiance, quand on aura besoin de leurs services.

— Ce qui altère encore cette bonne amitié que nous désirons que l'on entretienne avec les confrères du voisinage, c'est une certaine froideur, un vieux fonds de rancune à l'occasion de quelque dissidence, manque d'égards, ou autres raisons souvent futiles et pitoyables.

Ce que nous avons dit dans la première partie de cet ouvrage, au chapitre *de la Charité,* nous dispense d'entrer dans de nouveaux détails. Nous dirons seulement que, si l'on veut peser dans la

balance du sanctuaire, et comme si l'on était prêt à comparaître devant le tribunal de Dieu, — d'un côté, les frivoles motifs que l'on croit avoir de ne pas visiter tel confrère voisin, et de lui montrer habituellement de l'indifférence et de la froideur, — de l'autre, les avantages qui résulteraient d'une conduite toute différente, pour la gloire de Dieu, l'édification des peuples et le bien de la paroisse que l'on gouverne, on ne concevra pas qu'on ait pu rester si longtemps dans un état qui ne saurait procurer aucun avantage, et qui produit presque toujours des inconvénients graves.

— La jalousie peut encore être une cause de refroidissement et d'isolement. On se garde bien d'avouer ce motif à personne. Hélas! peut-être qu'on ne se l'avoue pas à soi-même, tant on est aveugle! Cependant, il n'est malheureusement que trop vrai que, sans qu'on s'en aperçoive, c'est ce vice qui produit quelquefois le mauvais effet que nous signalons.

Tel curé, par exemple, ne peut souffrir qu'un seul de ses paroissiens choisisse pour la direction de sa conscience un autre confesseur que lui-même; c'est, chez lui, une pensée fixe qu'il croit bonne, excellente même. Tout plein de cette pensée, il l'exprime assez nettement en particulier, quelquefois même en public.

Cependant, il a des paroissiens qui, sur ce point, ne se laissent pas vaincre. Naturellement timides, ils sentent que jamais ils n'auraient le courage de déclarer à leur propre pasteur un péché énorme qu'ils ont eu la faiblesse de commettre dans un

accès de passion violente ; et non-seulement ils ne croient pas mal faire, mais ils se persuadent même qu'ils agissent fort prudemment en choisissant un directeur étranger. Celui-ci qui, évidemment, approuve une démarche si bien motivée, les reçoit sans balancer. Le pasteur de ces brebis errantes apprend bientôt qu'elles ont fui sa houlette ; et le voilà froid et mécontent à l'égard des brebis fugitives et du pasteur voisin qui leur a fait bon accueil.

— L'intérêt, pour ne pas dire l'avarice ; autre obstacle aux rapports de bonne amitié que nous voudrions voir régner entre confrères voisins.

Recevoir à sa table un ou deux confrères, quelque légère qu'elle soit, c'est une dépense ; or, l'idée seule de dépense effaroucherait un prêtre que l'avarice dominerait. Plutôt que de sacrifier un peu du superflu que l'on possède, on resterait des années entières seul, tout seul ; isolé de ses confrères, on se priverait des services importants que souvent ils seraient en état de rendre ; et plusieurs autres faits venant corroborer celui-ci, on s'attirerait la réputation scandaleuse de prêtre avare, ce qui ruinerait le ministère et paralyserait d'avance les œuvres de zèle que l'on pourrait avoir quelquefois la velléité d'entreprendre.

C'est ainsi que, pour ne pas vouloir s'imposer une légère dépense, on se priverait des avantages incontestables d'une confraternité amicale. Nous disons : *une légère dépense ;* car nous serions désolé que l'on s'autorisât de ce que nous venons de dire, pour se jeter dans l'excès opposé, en don-

nant fréquemment à de nombreux confrères ces repas où la délicatesse des vins, l'abondance des mets et le luxe du service, constituent un véritable scandale qui fait que les âmes pieuses gémissent, que les pauvres murmurent et que les impies flétrissent de leurs sarcasmes la religion et ses ministres.

A notre avis, ce que l'on appelle *grand dîner* devrait être excessivement rare, de la part d'un prêtre; dans ces grands dîners même, on devrait revenir à une ancienne simplicité que nous ne saurions trop regretter. Mais, de temps on temps, on ferait bien d'inviter, tantôt un confrère voisin, tantôt un autre, sans aucune cérémonie, et de manière seulement à entretenir les relations de bonne amitié dont nous avons fait l'éloge, et qui sont effectivement fécondes en avantages de plus d'un genre.

CHAPITRE VI

Rapports avec la personne que l'on a à son service.

— Le titre de ce chapitre surprendra peut-être plus d'un lecteur au premier abord; mais nous pensons qu'un moment de réflexion suffira pour convaincre qu'il n'est pas inutile de dire quelques mots de ce qui a été, pour plusieurs prêtres, l'ocsion de bien des peines, et quelquefois la cause du peu de succès de leur ministère.

Le premier devoir d'un ecclésiastique sur le point

qui nous occupe, est de se conformer exactement aux statuts diocésains, relativement à l'âge que doit avoir la servante dont il fait choix. Souvent, des peines ecclésiastiques sont attachées à l'infraction de ces statuts ; et ces peines sont quelquefois si graves que la suspense d'abord, l'irrégularité ensuite, pourraient atteindre l'infracteur, ce qui serait infiniment déplorable.

Jamais donc de ruses, de duplicités, de faux-fuyants, de pitoyables prétextes pour obtenir la dispense que l'on désire vivement, mais à laquelle on sait bien que l'on ne peut pas légitimement prétendre.

— Les statuts diocésains scrupuleusement observés, il reste à faire un bon choix parmi les diverses personnes qui offrent leurs services.

Nous disons hardiment que ce choix est d'une très-grande importance. En effet, si la servante qui se présente a la langue légère ; si elle n'a aucune discrétion ; si elle aime à apprendre des nouvelles pour avoir le plaisir de les débiter ; si elle passe en conversations longues et inutiles le temps qu'elle devrait employer au service de son maître ; si, par nature, elle est portée à exagérer et même à envenimer les intentions des personnes dont elle publie les défauts ; si enfin elle est étourdie, bavarde et médisante, peut-on penser sans frémir au mal qu'elle fera chez un ecclésiastique, s'il a l'imprudence de la prendre à son service ?

Que sur tel ou tel point, il vienne à la mécontenter ; qu'il lui fasse une remontrance un peu ferme, peut-être même sévère, cela suffira pour

que, se trouvant péniblement froissée, elle se répande contre lui en discours peu mesurés, souvent même pleins de malignes exagérations. De là, bien entendu, un mal plus ou moins considérable, mais toujours très-fâcheux, et de nature à diminuer dans le troupeau l'estime et la considération que l'on avait pour le pasteur.

— Si elle est brusque dans ses manières, vive et insolente dans ses reparties, haute, tranchante et impérieuse dans son air et dans ses discours; si elle reçoit mal les personnes qui viennent demander son maître; si elle les congédie d'un air de suffisance et d'autorité, sans vouloir seulement entendre un mot d'explication; elle se fera détester, c'est bien vrai; mais tombera-t-elle seule sous l'anathème du public? Aura-t-il, ce public, assez de charité pour supposer que celui qui a autorité sur cette servante, ignore complétement un défaut si généralement connu et si aisé à découvrir? Et si le public ne pousse pas la charité jusqu'à ce point, ne pensera-t-il pas que le maître est responsable du défaut qu'il tolère en sa servante, au grand mécontentement de tous ceux qui le visitent? Ne dira-t-on point que sa faiblesse et sa condescendance passent les bornes; qu'il aliène sa supériorité au profit de celle qui devrait être la première à la reconnaître et à la respecter; et que, par suite, le maître perd en considération et en estime ce que la servante gagne en domination usurpée?

Quand une fille de ce caractère s'est implantée dans la maison d'un ecclésiastique, plusieurs personnes craignent d'aborder celui-ci; et quoique sou-

vent on ait besoin d'un bon conseil dans une affaire importante, on se prive de le demander, dans la crainte d'une mauvaise réception de la part de la servante. Mais, ce qui est plus déplorable encore. quelquefois elle recevra même, avec sa brusquerie et son insolence ordinaires, des personnes qui viendront chercher son maître pour quelques malades en danger.

Exposer une telle conduite, c'est assez dire combien elle est répréhensible, et combien un prêtre, et surtout un curé, doit veiller à ce que toujours la servante fasse un accueil aimable et poli aux personnes qui s'adresseront à elle pour le demander.

— D'autres servantes sont, à l'égard des ecclésiastiques qu'elles servent, sur le pied d'une certaine égalité qui choque les bienséances et qui, très-certainement, n'édifie pas les peuples. Elles leur parlent avec une liberté qui affecte péniblement ceux qui les entendent ; et la voix qui domine n'est pas toujours celle du supérieur. Elles taillent, elles tranchent, elles décident de leur propre autorité, sans s'inquiéter le moins du monde si leurs décisions seront ou non ratifiées par celui qui seul devrait prononcer.

Tout le monde gémit d'une telle conduite ; tout le monde en parle et s'en afflige. Le maître lui-même, devenu esclave et petit enfant, gémit comme les autres ; mais il comprime ses gémissements dans la crainte de blesser et d'irriter celle qui les provoque, aggravant par cette condescendance si déplacée un mal déjà beaucoup trop considérable, et dont les suites sont bien plus fâcheuses qu'il ne pense.

Et que dire de ceux qui, non-seulement font ce

que nous venons d'exposer, mais qui, comme nous avons eu la douleur de le voir, admettent leur servante à leur propre table ? Tant que nos mœurs publiques n'auront pas subi une réforme considérable sur ce point, il est certain que tout homme sage pensera que c'est pousser beaucoup trop loin l'égalité que d'ériger sa servante en commensale.

Disons-le hautement : tout cela contribue à ternir cette auréole de respect et de vénération qui doit être constamment l'apanage du ministre de Jésus-Christ.

— Il est encore une imprudence qui peut avoir des conséquences fort graves. Certains ecclésiastiques, prenant ordinairement leurs repas dans leur cuisine, et se trouvant en ce lieu, soit avec leur vicaire, soit avec un prêtre de leurs amis, se permettent de parler, sans prendre aucune précaution, de quelques affaires que la prudence voudrait qu'on traitât en secret. Sous prétexte que la servante est discrète, et que, d'ailleurs, elle ne fait aucune attention à ce qu'on dit, occupée qu'elle est des détails de son ménage, on abaisse un peu le ton de la conversation, et puis on parle librement et sans nulle contrainte de mille choses qu'elle recueille avec une avidité perfidement dissimulée sous une apparence de simplicité et de bonhomie.

Oh ! que de secrets importants ont été dévoilés de cette manière, sans qu'on ait pu deviner comment le public en avait été instruit ! On ne sait pas assez combien une servante de presbytère aime à faire savoir à ses intimes qu'elle est initiée aux secrets détails du ministère de la paroisse.

— Une servante légère dans ses discours, dans ses manières, dans sa toilette et dans l'ensemble de sa conduite, est encore extrêmement déplacée dans la maison d'un ecclésiastique. Tout ce qui environne le prêtre doit refléter l'austère gravité de ses mœurs ; et s'il tolère dans sa propre maison une légèreté qui donne prise à la malignité, cette même malignité ne manquera pas de l'attaquer à son tour. S'il recommande en chaire cette belle simplicité, cette aimable pudeur, cette modestie si édifiante qui, de l'aveu de tous, est le plus noble ornement de la femme ; que pensera-t-on, que dira-t-on même du prédicateur qui prendra pour servante une fille si peu simple et si peu modeste ?

Permettre chez soi des abus contre lesquels on tonne dans l'église, est-ce bien le moyen de se concilier le respect et l'estime des peuples ? en de telles circonstances, des prédications de cette nature portent-elles bien la conviction dans les esprits? Quelques auditeurs, à la suite de certains rapprochements qui se présentent d'eux-mêmes, ne font-ils pas entendre à demi-voix le fameux *Medice, cura te ipsum* de l'Évangile.

Oh ! qu'il faut être irréprochable pour annoncer avec indépendance et autorité du haut de la chaire chrétienne, les vérités sévères dont Jésus-Christ nous a constitués les docteurs !

— Nous conseillerons encore à un ecclésiastique, quel qu'il soit, mais plus particulièrement à un curé, de ne pas prendre pour servante une fille d'un mauvais caractère. On en voit qui sont d'une susceptibilité excessive, ou d'un entêtement que

rien ne peut vaincre, ou d'une vivacité grossière qui éclate à la moindre occasion. D'autres sont raisonneuses, hargneuses, boudeuses, etc.

Or, il est certain que les scènes qu'occasionnent chaque jour ces défauts de caractère, bannissent la paix domestique, et empêchent de goûter ce calme et ce bien-être qui sont plus nécessaires qu'on ne pense pour remplir avec une sainte ardeur les fonctions du saint ministère.

S'il était possible de se débarrasser entièrement des soins du ménage, et de s'affranchir des menus détails qu'exigent la tenue d'une maison et les rapports avec les domestiques, assurément les œuvres de zèle y gagneraient beaucoup ; et voilà pourquoi les prêtres qui appartiennent à des sociétés religieuses, et qui ne se mêlent en aucune façon de tout ce matériel, travaillent au salut des âmes avec cette liberté, ce dégagement et cette indépendance qui contribue puissamment au succès de leur apostolat.

Mais puisque le prêtre employé au saint ministère, dans les conditions ordinaires, ne peut pas s'affranchir de ce bagage domestique, il doit du moins, si son zèle est condamné à subir des entraves, s'appliquer à les rendre aussi légères que possible ; il doit entretenir son âme dans un état habituel de paix et de contentement, et supprimer, autant qu'il dépend de lui, ce qui serait de nature à le détourner péniblement de la voie dans laquelle l'engagent ses augustes fonctions.

— Comme résumé des divers détails dans lesquels nous venons d'entrer, nous dirons que la servante d'un ecclésiastique doit être grave, mo-

deste, solidement pieuse et d'un bon caractère. Elle doit avoir un fonds de politesse et d'affabilité qui se manifeste dans ses rapports avec toutes les personnes qui viennent au presbytère. Elle doit être constamment respectueuse et réservée à l'égard de son maître et des autres ecclésiastiques dont il reçoit la visite. Elle doit fuir avec le plus grand soin les personnes connues pour leur penchant à quêter et à débiter des nouvelles, faisant elle-même sa plus douce occupation des affaires de son ménage. Elle doit éviter toute légèreté, badinage et familiarité tant soit peu déplacée, et montrer, par la régularité de sa conduite et la solidité de sa piété, qu'elle met à profit les leçons de vertu que son maître lui donne.

CHAPITRE VII

Rapports avec les instituteurs et institutrices de la paroisse et avec leurs élèves.

— Il est une vérité que nous sommes malheureusement forcé de reconnaître, c'est que, dans plusieurs diocèses et dans une multitude de paroisses, la foi est tellement affaiblie, sinon éteinte, les mœurs sont tellement altérées, sinon entièrement ruinées et corrompues, qu'il n'y a plus d'espoir de régénération spirituelle que du côté des petits enfants de nos écoles, qui, trop jeunes encore pour connaître le mal, peuvent, avec une bonne direction, embrasser la vertu et détrôner plus tard l'impiété qui menace de les envahir.

Un pasteur zélé doit être bien convaincu de cette vérité. Il doit regarder la génération naissante comme la portion choisie de son troupeau, et mettre tout en œuvre pour lui procurer une éducation solidement chrétienne. Et qu'on ne s'y trompe pas, pour obtenir cet important résultat, des catéchismes régulièrement faits et bien faits sont un excellent moyen sans doute, mais très-souvent il est loin d'être suffisant.

Que de fois, en effet, les enfants, après avoir entendu l'exposé des doctrines évangéliques à l'église, n'entendent-ils pas, aussitôt après, au milieu du monde, et peut-être sur les bancs de l'école, les leçons de l'impiété !

Rien donc de plus important pour un curé que d'avoir l'œil incessamment ouvert sur les écoles de sa paroisse, afin de s'assurer que l'instituteur ne démolit pas dans l'âme des enfants l'édifice spirituel que le pasteur s'efforce d'y construire.

Pour obtenir d'heureux résultats en cette matière si importante, un curé prudent et zélé reconnaîtra sur-le-champ qu'il est nécessaire d'entretenir avec l'instituteur primaire des relations bienveillantes et amicales. S'il y a entre eux harmonie complète, des fruits merveilleux de salut jailliront infailliblement de cette mutuelle sympathie; et alors même que l'instituteur ne serait pas vertueux, la crainte de déplaire à un curé qui lui témoigne tant de bienveillance, le tiendra dans un état de vigilance habituelle, et l'empêchera de rien dire ou de rien faire contre la foi ou contre les mœurs.

Que si, au contraire, le curé ardent et brouillon,

qui se croit zélé et qui n'est qu'imprudent, s'avise, au premier mot qu'il entend contre l'instituteur, de déblatérer contre lui, de le peindre comme un impie et un libertin, de témoigner hautement qu'il est pour la paroisse un véritable fléau, et qu'il mettra tout en œuvre pour le faire partir ; s'il s'abstient de mettre le pied dans son école une seule fois dans l'année ; s'il évite toute rencontre et témoigne en un mot que la guerre est déclarée entre l'école et le presbytère ; qui pourrait dire les maux que produira cette déplorable désunion ? L'instituteur déjà mauvais, je le suppose, deviendra pire encore, et fera, pour narguer le curé, tout le mal qu'il saura pouvoir faire sans s'attirer une destitution.

Pauvres enfants ! quel sera leur sort au milieu de tels combats ? L'instituteur, qui les a constamment sous sa main, leur apprendra-t-il, par ses leçons et par son exemple, à respecter leur pasteur ; et celui-ci pourra-t-il bien reconquérir, pendant une heure ou deux de cathéchisme chaque semaine, ce que l'instituteur lui fera perdre auprès des enfants, par l'influence qu'il exercera sur eux pendant des semaines entières ?

— Concluons donc que le soin capital d'un bon curé, en cette grave matière, est d'employer tous les moyens qui sont en son pouvoir pour gagner l'affection de l'instituteur de sa paroisse.

Qu'il use, pour obtenir une fin si désirable, de tous les moyens que lui suggérera un zèle prudent et éclairé, si c'est dans la pratique de ce zèle qu'il va puiser ses inspirations. Arrive-t-il dans la paroisse, et sait-il d'avance qu'il y va trouver un

instituteur qui laisse quelque chose à désirer, sous le rapport des principes et de la tenue de son école? Qu'il semble d'abord ignorer le mal dont il gémit déjà; qu'il dissimule sa peine, et qu'il fasse à l'instituteur une visite aimable et gracieuse ; qu'il lui témoigne le vif désir qu'il a d'entretenir avec lui les rapports de bienveillance et d'affection qui feront le bonheur de l'un et de l'autre; qu'il lui fasse quelque honorable invitation ; qu'il parle de lui avec avantage dans la paroisse, relevant ses qualités et dissimulant ses défauts ; qu'il fasse cela, et souvent c'en sera assez pour se l'attacher à tout jamais ; c'en sera même quelquefois assez pour le convertir, s'il avait besoin de conversion.

Plus tard, quand l'amitié sera solidement affermie, quand on ne craindra plus de la voir ébranlée par des observations, des représentations et des conseils, on en viendra là, s'il est nécessaire ; et les voies ayant été ainsi bien préparées, tel conseil sera favorablement accueilli, qui n'eût été reçu qu'avec mépris et dédain, sans les préliminaires de conciliation dont nous venons de parler.

— Nous avons dit tout à l'heure, que les procédés bienveillants que nous recommandons avec tant d'insistance, pourraient quelquefois déterminer un instituteur à se convertir, s'il avait besoin de conversion, ce qui malheureusement n'est que trop vrai pour plusieurs.

A cette occasion, nous ferons une observation à laquelle nous attachons une haute importance. Il nous semble que le premier devoir d'un curé animé d'un vrai zèle, est de travailler tout spécialement

à convertir ceux de ses paroissiens qui l'affligent le plus par l'opposition qu'ils lui font et les scandales qu'ils donnent. Nous avons déjà fait cette recommandation à l'égard des prêtres habitués d'une paroisse qui ont une mauvaise conduite ; et nous pensons qu'il faut recourir aux mêmes moyens à l'égard d'un instituteur, et en général à l'égard de tout homme influent dans la paroisse, qui n'use de son influence que pour la ruine des âmes.

Malheureusement, ce n'est pas ainsi qu'agissent certains curés. Ils posent en principe que tels et tels sont incorrigibles ; qu'ils sont foncièrement pervers et impies ; que tous les moyens de conciliation seraient complétement inutiles, et que la seule chose à faire est de diminuer autant que possible l'influence de ces mauvais paroissiens, en les faisant connaître pour ce qu'ils sont ; ce qui ne manque jamais d'aggraver notablement le mal, et de le rendre même souvent incurable. Je me suis maintes fois demandé de quel droit, nous pauvres pécheurs, qui fûmes peut-être autrefois les conquêtes du zèle de quelque charitable pasteur, nous osons mettre des bornes aux opérations toutes puissantes de la divine miséricorde, et regarder comme déjà jugés et réprouvés ceux que Dieu ne cesse pas d'attendre, quoiqu'ils ne cessent pas de l'outrager.

Les missionnaires trouvent quelquefois, dans leurs courses apostoliques, certains curés animés de tels sentiments. Dès le début de la mission, ils leur signalent trois ou quatre libertins ou impies sur la conversion desquels ils ne doivent aucunement compter. Bien plus , ils leur en parlent de

manière à leur faire voir qu'ils seraient fort mécontents si quelque missionnaire les admettait à la participation des sacrements ; tout cela, parce qu'ils les regardent comme des êtres incorrigibles dans la stricte rigueur de l'expression ; et, au fait, quand ce qu'ils redoutent arrive, quand un miracle de la grâce fait sortir ces nouveaux Lazares du tombeau de la corruption ; quand ils proclament comme les autres, et souvent plus vivement que les autres, la joie de leur cœur, par des larmes abondantes et des soupirs enflammés ; tout le monde est ravi, édifié, consolé. Le curé seul, prophète de malheur, s'abstient de prendre part à la joie commune, blâme le missionnaire trop indulgent à son gré qui a levé sa main pour absoudre celui qui, bientôt, dit-il, annoncera par de nouveaux scandales que sa conversion prétendue n'est qu'une imposture. Quel mal ne font pas, sans penser à se le reprocher, des prêtres animés d'un tel esprit ! Ils ont du zèle sans doute ; mais est-il bien conforme à celui de Jésus ?

Revenons à notre instituteur. Oui, il faut entreprendre sérieusement et avec toute la ferveur du zèle l'œuvre si importante de sa conversion. Il le faut non-seulement parce qu'il fait, après tout, partie du troupeau, et que le pasteur de ce troupeau est responsable de son âme comme des autres ; mais il le faut spécialement, parce que sa conversion, si elle a lieu, sera féconde en heureux résultats, et que peut-être, dans les desseins de Dieu, elle est destinée à opérer la régénération spirituelle de la paroisse.

Au reste, que peut-on craindre en suivant ce conseil ? N'est-il pas évident que la charité, le zèle,

disons plus, la conscience elle-même, si on l'interroge, tracent la ligne de conduite que nous traçons nous-même ! Est-il plus charitable, plus chrétien, plus apostolique, plus édifiant, plus avantageux pour la religion, de déclarer la guerre à un homme puissant dans la paroisse, qui tient dans sa main la génération naissante, qui, par les enfants, exerce sur les parents une grande influence, et qui, par conséquent, peut faire un mal incalculable si, fatigué des vexations et des taquineries du curé, il prend une fois pour guides les mauvaises passions et le génie du mal ?

— « J'ai fait ce que vous me conseillez, dira peut-être un pasteur animé de l'esprit de Dieu, j'ai fait tout cela, plus que cela même encore, s'il est possible, et certes je ne m'en repens pas ; mais pourtant, je dois l'avouer, je n'ai pas obtenu le résultat que j'attendais des efforts persévérants de mon zèle. Je connais des confrères qui, par les mêmes moyens, ont complétement réussi ; et moi, j'ai toujours dans l'instituteur de ma paroisse un véritable fléau. Le libertinage et l'impiété ont envahi son cœur ; et, je l'avoue, je voudrais, au prix de ce que j'ai de plus cher, soustraire les brebis confiées à mes soins à la contagion de ses enseignements et de ses exemples. »

Euge, serve bone et fidelis! Courage ! courage ! bon et fidèle serviteur de Dieu. Non ; ne vous repentez pas d'avoir épuisé tous les moyens de douceur, de conciliation, de bienveillance, que la charité la plus pure vous a suggérés. Le divin Maître a compté

toutes vos bonnes paroles, toutes vos généreuses démarches, toutes vos saintes pensées; il compte encore les gémissements profonds que le zèle vous arrache, et bientôt peut-être, il vous donnera pour récompense la réalisation de vos ardents désirs.

Vous avez donc, dans votre instituteur, une espèce de loup ravissant qui détruit ce que vous édifiez, et aux ravages duquel vous êtes totalement incapable de vous opposer. Si les choses en sont là, rien ne vous empêche assurément de faire ce qui dépend de vous pour chasser le loup de la bergerie. Mais quels moyens employer pour obtenir ce résultat? Malheureusement, ce n'est pas chose aisée.

Notre premier avis est que, en pareil cas, on ne donne pas publiquement le signal de la lutte. Les relations extérieures doivent continuer d'être bienveillantes et convenables. Mais il faut s'assurer si les autorités supérieures desquelles dépend immédiatement cet instituteur sont favorables à la religion, et si, quand on leur signale des faits de cette nature, elles usent de leur pouvoir pour provoquer la révocation ou du moins la translation des instituteurs immoraux.

Aujourd'hui plus que jamais, les recteurs sont investis de pleins pouvoirs sur les instituteurs ; on pourrait donc s'adresser à eux avec chance de succès. Quelquefois même, on pourrait se contenter de recourir à leurs subalternes qui, d'après l'organisation actuelle de cette administration, se trouvent répartis dans chaque chef-lieu d'arrondissement. Ces subalternes en référeraient aux recteurs, et l'affaire se traiterait en dehors de l'action des curés; ce qui est toujours grandement à désirer.

Du reste, en ces circonstances graves, s'il survenait quelque complication, nous conseillerions à un curé de faire à son évêque l'exposé fidèle des choses, avec prière d'user de sa haute influence pour obtenir le résultat désiré, ou du moins de faire savoir quelle marche il convient de suivre, dans le cas où le prélat ne croirait pas devoir agir par lui-même.

— On doit voir par ces fâcheuses extrémités auxquelles on se trouve quelquefois réduit, de quelle importance il est d'entretenir la bonne harmonie entre le presbytère et l'école, quand elle existe déjà ; et assurément il est bon nombre de paroisses où cet accord est parfait.

Quand il en est ainsi, on ne saurait dire les précieux éléments que puise dans cette mutuelle sympathie le zèle d'un bon pasteur. S'il seconde l'instituteur en publiant de tous côtés ses louanges, on peut dire que l'instituteur seconde, à son tour, les opérations de son divin ministère, et contribue singulièrement à le rendre fructueux. C'est dans ces heureuses circonstances qu'il convient de s'entendre sur mille petits détails, afin d'aviser ensemble aux moyens d'opérer le plus de bien possible dans la paroisse.

Une sorte d'alliance pourrait, ce nous semble, s'établir avec beaucoup d'avantage. L'instituteur connaît presque toujours, et mieux que personne, dans la paroisse, les reproches que l'on fait à l'administration du curé. S'ils étaient considérables et fréquemment renouvelés, ils auraient du retentissement et ne tarderaient pas à parvenir jusqu'aux

oreilles du pasteur ; mais ce ne sont souvent que de sourds murmures, des plaintes étouffées qui n'arrivent pas jusqu'à celui qui, quelquefois, n'aurait besoin que d'un avertissement charitable pour remédier au mal.

De son côté, le curé connaît parfaitement aussi ce qui se dit contre l'instituteur ; c'est à lui que les parents font part du mécontentement qu'ils éprouvent, à l'égard de tel ou tel point de conduite qui, sans avoir de gravité notable, diminue cependant l'estime et l'affection dont il a besoin pour faire à son poste un bien complet.

Rien de mieux donc que de convenir que, des deux côtés, on se fera part, sans façon, avec franchise et cordialité, des petits reproches que l'on aura entendu faire à l'un ou à l'autre dans la paroisse. Se soutenir constamment et ostensiblement, en toutes circonstances, et se donner en secret de charitables avertissements, voilà une alliance excellente, un de ces contrats que les Romains appelaient *do ut des,* qui ne peut qu'assurer la paix et le bien-être des contractants, en même temps qu'elle doit contribuer au bien général du troupeau. N'allons pas cependant jusqu'à des confidences indiscrètes qui pourraient avoir plus tard de mauvais effets si la paix venait à être troublée.

— Mais ce n'est pas seulement d'eux-mêmes que l'instituteur et le curé doivent s'occuper. Le bien moral et religieux des enfants qui leur sont confiés, voilà la tâche, l'importante tâche qu'ils doivent s'imposer ; voilà le but qu'ils doivent constamment s'efforcer d'atteindre.

Pour la remplir avec fruit, cette tâche, il est nécessaire qu'ils aient, de temps en temps, des rapports particuliers l'un avec l'autre. Dans ces entrevues, ils prendront la liste des enfants qui fréquentent l'école et les catéchismes, et passant d'un nom à l'autre, afin de n'en oublier aucun, ils se communiqueront sur chaque enfant les renseignements nécessaires. Ils se diront, d'après leurs observations, comment ils croient que l'on peut agir avec plus de fruit sur celui-ci ou sur celui-là. Un échange de notes aura lieu sur la conduite des enfants, et ces notes feront connaître le fort et le faible de chacun.

Des deux côtés donc, on aura des connaissances précises sur l'aptitude, la bonne volonté, la piété, le caractère, la moralité, etc., et aidé de ces détails, il est évident que le bien devra s'opérer avec plus d'abondance et de facilité.

— Un point que nous conseillons à MM. les curés de recommander spécialement aux instituteurs, c'est la bonne tenue des enfants à l'église. Il y a, sous ce rapport, une négligence, un laisser-aller, disons mieux, un désordre insupportable.

Les enfants, quoique sous les yeux de leur instituteur, rient, parlent, tournent la tète de côté et d'autre pendant le saint sacrifice de la messe, et même au moment le plus solennel, comme nous l'avons vu tant de fois. Tout le monde en gémit, tout le monde en murmure, excepté celui qui devrait en gémir et en murmurer plus que les autres ; nous voulons dire, l'instituteur, qui se familiarise avec cette inconvenante dissipation, et ne semble même pas penser à y porter remède.

Un tel désordre est loin de faire l'éloge de l'instituteur qui le tolère, et du curé qui ne fait presque rien pour le détruire. Il est certain cependant qu'en y mettant un peu de fermeté des deux côtés, on peut obtenir de très-heureux résultats. Qu'on voie ces bons Frères des écoles chrétiennes ! Un seul ou deux au plus sont chargés de surveiller quelquefois à l'église trois et quatre cents enfants ; et cette surveillance est si bien exercée, que tous ces enfants font par leur tenue l'édification de la paroisse.

Que MM. les curés s'entendent donc avec les instituteurs sur ce point; qu'ils leur signalent l'abus contre lequel nous nous élevons en ce moment ; qu'ils les pressent de prendre les mesures nécessaires pour le faire disparaître : qu'ils reviennent même à la charge, s'il en est besoin, non pas en se fâchant ni sur le ton d'un reproche amer, ce qui aggraverait peut-être le mal; mais avec ce zèle doux, aimable et persévérant qui triomphe toujours des plus grands obstacles.

— Il arrive quelquefois que, dans la même paroisse, il y a plusieurs écoles, et que, suivant l'usage, il existe entre ces écoles une concurrence dont la charité a souvent lieu de gémir. La position d'un curé, en de telles circonstances, est un peu délicate.

Il nous semble que, d'abord, il ne doit jamais se déclarer ouvertement contre une de ces écoles, à moins qu'elle ne soit tombée en plein discrédit, par suite de sa mauvaise tenue, des désordres graves qui y règnent, et même des scandales qui s'y

donnent. Encore faut-il, dans ces divers cas, essayer de remédier au mal que l'on déplore, par toutes les industries d'un saint zèle.

Mais, hors ces cas, heureusement assez rares, un curé ne doit pas, par des faits extérieurs, montrer publiquement qu'il est l'adversaire déclaré de telle ou telle école. S'il le faisait, il est certain qu'il aurait contre lui non-seulement le directeur ou la directrice de cette école disgràciée, mais encore les parents des enfants qui la fréquentent. Il doit donc s'observer beaucoup, et garder autant que possible une stricte neutralité. Il doit visiter également toutes les écoles de sa paroisse, assister, sans distinction, aux distributions de prix et aux autres réunions solennelles qui ont lieu dans ces divers établissements, et prouver ainsi, par une conduite uniforme, qu'il est réellement le pasteur de tous.

Nous convenons cependant qu'il n'y aurait pas beaucoup d'inconvénients à témoigner un peu plus d'intérêt à une école religieusement tenue par des instituteurs ou des institutrices appartenant à quelque congrégation, qu'à celles qui sont tenues par des séculiers. On sait généralement qu'il y a, par la force des choses, une liaison étroite entre les membres de ces congrégations et les pasteurs de paroisses. Un peu de prédilection, de la part de ceux-ci à l'égard de ceux-là, ne surprendra ni n'offensera personne. Cependant, pas d'opposition formelle, pas de lutte ouverte, pas de critiques malveillantes; témoignages d'intérêt, de dévouement et de bienveillance à tout le monde; voilà la ligne de conduite d'un curé qui ne s'inspire que d'un zèle prudent et selon Dieu.

— Nous avons dit un mot, dans l'article précédent, de la visite des écoles. Cette visite est une œuvre éminemment pastorale. L'instituteur s'en tient ordinairement fort honoré, et les enfants prouvent, par un aimable sourire, qu'ils ne sont pas non plus indifférents à la démarche affectueuse de leur pasteur.

Une courte allocution, dans ces circonstances, faite avec le cœur bien plus qu'avec l'esprit ; une chaleureuse exhortation à l'étude et à la pratique de la vertu ; un petit mot gracieux à l'adresse de l'instituteur; l'inspection des cahiers, et même, si l'on veut, quelques interrogations adressées aux plus instruits sur tel ou tel point de l'enseignement ; tout cela, couronné par la distribution de quelques images ou petits livres donnés à ceux dont le maître déclare qu'il est le plus satisfait, ne peut que produire d'excellents effets, et laisser dans tous les esprits une heureuse impression. Il est bien rare que les occupations d'un curé soient si multipliées, qu'il ne puisse pas renouveler cette visite une fois le mois, surtout quand il n'a qu'une école dans sa paroisse.

Quant à la grande fête des enfants, la distribution solennelle des prix, il est bien clair que le curé doit en être l'âme. Son absence serait infailliblement remarquée, et produirait le plus mauvais effet. C'est encore et surtout en cette circonstance qu'il convient qu'un curé révèle, dans un discours onctueux et paternel, ce qu'il doit sentir au fond de son cœur pour les enfants, les parents et l'instituteur. Avec du tact, du jugement et du zèle, on ne se figure pas tout ce qu'on peut dire dans cette

allocution d'utile à tout le monde. Les esprits sont admirablement disposés ; le cœur est à la joie ; c'est un de ces jours où le pasteur est le plus aimé, et où par conséquent ses exhortations seront mieux accueillies et plus fructueuses.

— Jusqu'ici, nous n'avons parlé que de l'instituteur et de l'école des garçons. Nous avons supposé qu'il y avait une institutrice pour les filles ; cependant, en bien des localités, l'instituteur est chargé d'instruire les enfants des deux sexes, et quelquefois c'est l'institutrice qui a cette double charge.

Nous ne saurions nous prononcer trop fortement contre cet usage. C'est un inconvénient des plus graves, sous divers rapports, et si grave même que plusieurs évêques ont cru devoir s'y opposer formellement dans la limite de leurs attributions et de leurs droits.

Si cet abus existait dans une paroisse, nous conseillerions au curé de ne pas faire d'éclat, et de comprimer son mécontentement jusqu'à ce qu'il ait sondé le terrain avec la prudence qui doit toujours caractériser ses actes. Il doit voir s'il y a possibilité de remédier au mal et si une levée de boucliers ne produira pas de nouveaux désordres, sans arrêter le cours de celui qu'il a pour but de détruire. Car il est clair que, si le mal est irrémédiable ; si, par exemple, l'autorité municipale, soutenue par l'autorité supérieure dans la même hiérarchie ; soutenue peut-être aussi par l'autorité universitaire, est fermement résolue, pour ne pas imposer de nouvelles charges à la commune, à

n'avoir qu'un instituteur ou une institutrice pour les enfants des deux sexes ; si l'on sait positivement qu'en attaquant de front cet abus, on compromettra son autorité, on se fera des adversaires du maire de la commune et des paroissiens les plus influents qui forment son conseil, on bouleversera même peut-être la paroisse, jusque-là si calme et si paisible ; si, disons-nous, tous ces inconvénients sont à redouter ; et que, d'un autre côté, le succès, en cas d'attaque, ne soit rien moins qu'assuré, le seul parti à prendre est de tolérer un mal que l'on ne peut empêcher.

Mais les statuts diocésains s'y opposent ! Eh bien ! écrivez confidentiellement à l'auteur des statuts diocésains. Dites à votre évêque ce qui a lieu dans votre paroisse, contrairement à ses règlements et ordonnances ; mais ne manquez pas de lui exposer, en même temps, l'état des esprits et des choses ; et si vous sentez en vous-même le désir ardent et impétueux d'une réforme, prenez garde que votre rapport à l'autorité épiscopale ne soit influencé par cette ardeur démesurée qui vous anime. Que votre exposé soit précis, exact et sans ombre d'exagération. Dites également, et ce qui est à craindre, et ce qui est à espérer ; proposez avec une impartiale modération, et vos propres arguments pour la destruction de l'abus, et les arguments de vos adversaires pour son maintien. Après cela, soyez calme, ce n'est plus votre affaire. Dieu vous intimera sa volonté par l'organe de votre évêque, et cette volonté deviendra la règle de votre conduite.

Du reste, si, ce qui arrivera probablement plus

d'une fois, l'autorité épiscopale ne voit pas en cela la matière d'un *casus belli,* il va sans dire que la vigilance sur l'école devra, de la part du pasteur, être aussi assidue que possible. S'il est en bons termes avec l'instituteur ou l'institutrice, il devra appeler leur attention toute spéciale sur les inconvénients de la réunion des deux sexes dans la même école; il devra s'entendre, et avec le chef de l'école, et avec le maire, pour obtenir au moins que la séparation des deux sexes soit complète dans la classe, et qu'il ne puisse pas y avoir confusion ; il devra recommander aussi au maître ou à la maîtresse de ne jamais laisser les enfants seuls, et de renvoyer toujours les filles un quart d'heure, au moins, avant les garçons. Rien n'empêchera non plus qu'à l'occasion, on exprime dans la paroisse le désir que l'on aurait d'avoir deux écoles, l'avantage qui en résulterait, et les inconvénients auxquels cela remédierait.

Tout ceci étant formulé comme l'expression d'un simple vœu, sans aigreur, et avec l'accent du zèle et de la piété, pourrait préparer les esprits à la réforme que l'on désire, réforme que l'on finirait peut-être par obtenir ainsi sans bruit et sans secousse.

— Quoique nous n'ayons parlé dans tout ce chapitre que de l'instituteur, il est clair que les détails dans lesquels nous sommes entré s'appliquent, en grande partie, à l'institutrice; aussi nous garderons-nous de répéter, pour l'école des filles, les conseils que nous avons donnés pour celle des garçons. Nous mentionnerons seulement quelques

points de différence qui nécessiteront des conseils spéciaux dont l'importance sera facilement appréciée.

L'harmonie que nous avons tant recommandée entre l'instituteur et le curé, doit assurément exister de même entre celui-ci et l'institutrice ; mais il ne faut pas que, sous prétexte de bonne harmonie, il s'établisse des relations et des assiduités trop fréquentes. Si, surtout, l'institutrice était encore jeune, ou à plus forte raison, si elle était très-jeune, de telles assiduités seraient bientôt remarquées, censurées et odieusement suspectées.

Or, qu'on ne l'oublie jamais, quand un prêtre donne prise de ce côté, c'en est fait de son ministère ; il est frappé subitement d'une stérilité complète. Et que l'on ne dise pas que ces fréquentations sont, de tout point, innocentes et pures, que même elles sont très-avantageuses, que l'on ne s'entretient que de choses bonnes et utiles; abus ! abus ! illusion déplorable ! On vous observe dans la paroisse, on vous juge, on vous critique ; cela suffit. Je n'ai plus besoin de savoir ce qui se passe dans le secret de vos communications pour les condamner. Il n'est pas absolument nécessaire qu'elles aient lieu, et il est rigoureusement nécessaire que vous conserviez intacte votre réputation de bon prêtre.

Pas d'assiduités donc ; visites rares et très-rares de l'institutrice au presbytère ; visites rares et très-rares du curé à l'institutrice, quand elle est seule chez elle ; et dans ces visites, souvenir continuel de cette sentence des saints : *Sermo rarus, brevis et austerus*. C'est toujours à l'école, quand les enfants s'y trouvent, que le curé doit faire ses visites. Encore

dirons-nous, sans craindre d'exagérer les précautions, que le curé doit montrer dans la classe des filles un degré de modestie et de gravité de plus que dans celle des garçons ; qu'il doit éviter les paroles un peu tendres et affectueuses, et ne se permettre aucune de ces familiarités ou caresses, qui n'ont rien, si vous voulez, de très-grave, mais qu'un saint prêtre a soin de s'interdire.

— On demandera peut-être si une institutrice âgée ne peut pas sans inconvénient fréquenter le presbytère, et si les assiduités contre lesquelles nous venons de nous élever doivent être strictement évitées, lors même que l'âge avancé de l'institutrice la met à l'abri de toute censure.

A cela nous répondrons que, sans doute, le danger que nous avons signalé est beaucoup moins grave ; mais nous ferons remarquer que, même dans la circonstance plus favorable que l'on vient de supposer, il est encore beaucoup mieux de supprimer ces assiduités, quand elles sont trop fréquentes. Ce n'est plus par le même motif que nous donnons cette décision, mais c'est à cause de certains inconvénients d'un autre genre dont nous devons dire un mot.

Dans plusieurs diocèses, l'institutrice est presque toujours une fille qui fait de la dévotion une profession spéciale ; souvent même elle appartient, ou à un ordre religieux, ou à quelque tiers ordre dont les membres se consacrent à l'instruction des enfants et au soulagement des malades. Or, il est certain que ces bonnes filles ont, en général, le désir de fréquenter le presbytère ; c'est là que réside leur pasteur, leur directeur ; c'est là qu'elles respi-

rent la bonne odeur de la piété qu'elles ne trouvent point dans d'autres maisons, du moins au même degré ; c'est là qu'elles vont, après leurs travaux pénibles, passer quelques instants de repos et de délassement. Tout cela est vrai ; mais ce qui ne l'est pas moins, c'est que, trop souvent, elles mériteraient un peu les reproches que saint Paul faisait à certaines veuves dont il conseillait à Timothée d'éviter la société. Elles croient pouvoir donner à l'oisiveté tout le temps que ne réclame pas leur école ; et ce temps, elles l'emploient à aller de maisons en maisons et surtout au presbytère ; *Simul autem et otiosæ discunt circuire domos ;* et non-seulement elles sont oisives, *non solùm otiosæ;* mais elles sont abondantes en paroles inutiles, et, quelquefois, plus qu'inutiles, *sed et verbosæ ;* elles sont curieuses, et courent après les nouvelles de la paroisse, *et curiosæ;* et elles ne désirent tant d'apprendre des nouvelles, que pour avoir le plaisir de les répandre, *loquentes quæ non oportet.* Comme elles apprennent bien des choses à leur école, elles ont le désir de les faire connaître au presbytère ; et comme le presbytère est une maison ouverte à tout le monde et nécessairement très-fréquentée, elles espèrent y trouver encore le moyen d'alimenter leur curiosité, et de grossir le répertoire des nouvelles qu'elles colportent.

De tout cela, que résulte-t-il ? Perte de temps d'abord pour l'institutrice et pour le curé, s'il lui prête une oreille attentive ; mais ce n'est pas le seul inconvénient ; parmi toutes ces nouvelles, s'il en est de vraies, il en est aussi de fausses et de hasardées ; sans trop s'en apercevoir, l'institutrice qui a quelquefois certaines antipathies, ressentiments, ou

autres germes de petites passions que la charité condamne, se laisse influencer par les mauvaises dispositions dans lesquelles elle se trouve, et parvient à faire partager au curé le mécontentement qu'elle éprouve contre tels et tels de ses paroissiens. De là, le refroidissement du pasteur à l'égard de certains membres de son troupeau ; de là même quelquefois des explications vives et des reproches amers, et souvent pour des choses qui n'étaient pas à beaucoup près aussi graves que l'institutrice l'avait fait entendre.

Qu'arrive-t-il encore ? C'est que, voyant que de telles scènes se reproduisent assez fréquemment, on se met en quête pour savoir d'où peuvent venir ces rapports clandestins qui se font au curé et qui troublent la paroisse ; et quand on a découvert, ce qui arrive presque toujours, que c'est l'institutrice qui sème ainsi le désordre, alors on se déchaîne, et contre elle, pour avoir bavardé, et contre le curé, pour avoir écouté le bavardage.

Point donc de ces assiduités fréquentes qui ne font aucun bien, et qui peuvent souvent faire un grand mal. Point donc de ces cancans et de ces commérages de presbytère, qui mettent le trouble dans la paroisse et que Dieu ne peut pas bénir. Renvoyons l'institutrice à ses œuvres saintes, et occupons-nous uniquement des nôtres, qui sont plus saintes encore.

— En terminant cette matière si importante, nous conjurerons, au nom de Jésus-Christ et dans l'intérêt des âmes rachetées de son sang, ceux de MM. les curés qui liront ce chapitre, et qui ont le

malheur d'être en guerre avec leur instituteur ou avec leur institutrice, d'examiner sérieusement au pied de leur crucifix, si, en ne s'inspirant que des raisons pressantes et fortes qu'un zèle charitable leur dicte pour établir la bonne harmonie entre l'école et le presbytère, ils ne prendront pas un parti infiniment plus sage et plus avantageux pour le bien spirituel de la paroisse, que si, perpétuant la lutte, ils continuaient de se retrancher dans des considérations dont ils se grossissent la valeur, mais qui, au fond, sont faibles, très-faibles, peut-être même pitoyables et frivoles, surtout si on les met en regard de celles que le zèle et la foi leur suggèrent.

En effet, si nous examinons quelques-unes de ces considérations, nous verrons tout à l'heure leur faiblesse se produire.

« Le tort n'est pas de mon côté, » dit-on d'abord. Est-elle déjà bien édifiante, dans la bouche d'un prêtre, cette raison que nous réfutons tous les jours avec tant d'énergie, quand nous prêchons le pardon des injures ? Est-elle édifiante surtout de la part d'un curé qui, uniquement parce que le tort n'est pas de son côté, se détermine à prolonger une division funeste à laquelle un léger sacrifice d'amour-propre mettrait peut-être subitement un terme ? Et d'ailleurs, « le tort n'est pas de mon côté, » est-elle aussi vraie qu'elle le paraît, cette proposition ? Pour nous, il nous semble que, considérée sous un double rapport, elle est vraie et fausse tout à la fois. Le tort n'est pas de votre côté, en ce sens que le principe du désaccord et de la division n'est pas votre fait, nous en convenons ; mais le tort

est de votre côté en ce sens, que, prêtre et surtout pasteur de la paroisse, vous devez savoir vous imposer quelque sacrifice pour arrêter un grand mal et opérer au sein de votre troupeau un bien considérable.

« Mon autorité, dit-on encore, sera compromise » si je fais ce que vous me conseillez. » Votre autorité sera compromise ! Illusion grossière ! Prétexte frivole suggéré par l'amour-propre ! Ah ! mettez votre autorité sous la sauvegarde de l'humilité, de la charité, de la piété, de l'abnégation et du zèle, et soyez convaincu que, bien loin d'être compromise, elle n'en sera que plus puissante et plus respectée.

« J'ai déjà fait des démarches et employé des » moyens de conciliation ; tout a été infructueux. » Si vous avez fait tout ce que, moralement et chrétiennement, vous pouviez faire, c'est-à-dire tout ce qu'eût fait un saint à votre place, un François de Sales, par exemple, ou un Vincent de Paul, il n'y a plus rien à vous dire, assurément. Mais, de bonne foi, n'est-il point possible de faire plus et mieux que vous n'avez fait ? Les démarches ont-elles été ce qu'elles devaient être ? Tous les moyens de conciliation ont-ils été épuisés ? Ce que l'on n'a pu obtenir par soi-même, a-t-on tenté de le gagner par l'intermédiaire de quelques personnes influentes ? En un mot, les ressources du zèle, qui sont inépuisables quand il est ardent, sont-elles réellement à bout ? Je le souhaite vivement ; mais franchement, j'ai quelque peine à me le persuader.

Oh ! s'il était possible, dans ces circonstances, d'arracher de son cœur jusqu'à la dernière fibre

de l'amour-propre, et de remplacer subitement cet amour-propre par une humilité profonde, que d'obstacles qui semblent insurmontables s'aplaniraient d'eux-mêmes comme par enchantement !

CHAPITRE VIII

Rapports avec les autorités civiles de la paroisse.

— Nous quittons une matière importante pour en traiter une autre qui ne l'est pas moins. L'autorité civile, personnifiée dans le maire et son conseil, n'est pas toujours, il faut le dire, confiée à des hommes amis de la religion et protecteurs zélés de ses ministres. D'un autre côté, l'administration spirituelle de la paroisse n'est pas toujours dévolue à des curés prudents, sages, zélés et conciliants. Or, quand ces divers aliments, si bien préparés pour un conflit, se rencontrent au sein de la même paroisse, quels tiraillements ! quelles luttes ! quelles divisions ! et souvent quels scandales !

Faisons d'abord une observation et disons, ce qui du reste saute aux yeux de tout le monde, qu'un curé doit être disposé à faire tous les sacrifices que la conscience permet, pour faire régner, entre le maire et lui, un accord parfait. Il doit agir de la sorte non-seulement parce que, si ce maire est animé d'un mauvais vouloir, il prendra plaisir à se montrer libre dans ses allures, audacieux dans ses prétentions, impétueux dans ses attaques, mais encore parce que, lutter contre l'autorité munici-

pale, c'est lutter contre la paroisse qu'elle représente, et sur laquelle elle exerce presque toujours une haute influence.

Déjà donc, on le voit, tout curé, jaloux du plein succès de son divin ministère, doit faire une abondante provision de douceur, d'abnégation, d'humilité et de charité. Sans cela il soulèvera contre lui des tempêtes au sein desquelles il verra sa paix et son bonheur altérés, et les efforts de son zèle impuissants et stériles.

— On ne saurait se figurer les déplorables effets que produit la division entre le maire et le curé. Du moment qu'elle existe jusqu'à ce qu'elle cesse, il n'y a pas un jour parfaitement calme. Au lieu de cette paix intérieure, de cette joie de l'âme qui est le fruit de l'ordre et de la règle, il n'y a plus pour un curé que des troubles, des inquiétudes, des agitations perpétuelles. Or, quand on est ainsi disposé, est-il possible que les opérations du zèle ne soient pas entravées ?

Pour être tout à Dieu, tout à son ministère, dévoué de tout cœur au salut de ses frères, à la conversion des pécheurs, il faut une parfaite liberté d'esprit, un intérieur bien réglé, un fonds de calme et de bien-être qui nous permette de n'avoir d'application qu'à nos saintes fonctions. Et voilà pourquoi, nous l'avons déjà dit, les missionnaires, les hommes apostoliques produisent des fruits si merveilleux par leur abondance.

D'ailleurs, au milieu de ces luttes, la conscience quelquefois n'est pas muette ; elle sait bien aggraver par l'aiguillon du remords ce que notre position

a déjà de pénible. En effet, presque toujours il entre dans ces divisions quelque peu de passion; et sous cette maligne influence, on dit et on fait bien des choses qui blessent plus d'une vertu et qui, échappées dans le feu de l'action, reviennent au temps du recueillement et de la prière, comme pour faire expier par la peine qu'elles causent les fautes qu'on a commises.

D'un autre côté, pendant que l'on porte déjà en soi-même le germe de mille chagrins et de mille inquiétudes, le maire n'est pas oisif. Exaspéré de se voir contrecarré par un curé dont on lui rapporte les discours peu mesurés, les traits incisifs, les entreprises selon lui illégales, il ne manque pas d'user de son influence pour diminuer celle de son adversaire; et comme souvent il est sans religion et sans conscience, il ne se fait pas scrupule d'ajouter au sarcasme la médisance et la calomnie.

En apprenant de telles infamies, le curé s'indi, gne, il perd patience, il s'emporte, il ne pèse plus ce qu'il dit, il ne calcule plus les suites de ce qu'il fait ; et alors viennent en foule les prétentions mal fondées, les imprudences, les fausses démarches, les intrigues et les cabales; autant de nouveaux éléments pour une division déjà si prononcée, et qui va devenir bien plus déplorable encore. Le curé a des amis et des flatteurs, c'est vrai ; mais s'il connaissait au juste l'état des choses, il verrait peut-être que le nombre de ses ennemis dépasse de beaucoup de celui de ses intimes.

Voilà donc une paroisse scindée ; voilà donc une partie du troupeau insurgée contre le pasteur; et, nous répugnons à le dire, mais voilà donc aussi le

pasteur insurgé contre une partie du troupeau, car toujours en ces circonstances, le curé englobe dans le même anathème le maire et ses partisans.

— A côté de ce tableau, qui assurément n'est pas chargé, et où nous aurions pu répandre encore des ombres sans rien donner à l'exagération, plaçons celui d'une paroisse où tout est dans l'ordre.

Quelle différence ! Quel calme après la tempête ! Ici, les deux autorités rivales sont confondues ; elles marchent d'accord, sans froissement ni secousses. Si, en choses peu importantes, elles mettent le pied sur le terrain l'une de l'autre, au lieu de chicaner sur une vétille et de braquer des canons sur des pieds de mouches, elles ne laissent pas voir qu'elles se sont aperçues de cet empiétement sans conséquence. Le maire et le curé s'honorent à l'envi d'une confiance mutuelle. A chaque instant, on les voit échanger les témoignages de respect, d'estime, d'affection cordiale. En une foule de circonstances où le curé a besoin de l'assistance du maire, et réciproquement, on est sûr d'avance d'être favorablement accueilli, et de voir le service que l'on demande aussitôt accordé que réclamé.

Le maire saisit toutes les occasions qui se présentent pour faire l'éloge de son curé ; il vante ses vertus et les qualités de son caractère, il prend sa défense si on l'attaque, il exprime la peine qu'il éprouverait s'il le voyait appelé à un autre poste, et, à la première annonce de cette triste nouvelle, il s'empresse d'écrire, au nom de toute la paroisse, pour conjurer l'évêque de laisser à la tête du troupeau le pasteur vénéré si digne de le conduire.

De son côté, le curé, qui jouit d'une paix inaltérable et d'un bonheur sans mélange, ne manque pas de faire éclater la joie de son cœur en parlant, et de l'affection que son troupeau lui porte, et de la bienveillance que l'autorité municipale lui témoigne.

On sait qu'il aime sa paroisse, qu'il désire y vivre et y mourir, et qu'il s'y considère comme un père au sein d'une famille tendrement chérie. Son unique désir est de faire à son poste tout le bien dont il se sent capable, et de travailler sans relâche à sauver les âmes qui lui sont confiées. Dans quelle heureuse disposition d'esprit et de cœur ne se trouve-t-il pas pour l'entreprendre, ce saint travail! Entouré de respect, d'estime, de confiance, d'affection, il parle, et on l'écoute avec faveur; il agit, et on le seconde; il exprime un désir, et on lui accorde plus qu'il n'eût osé demander. Heureuse paroisse! Heureux pasteur!

— Sans doute, me dira-t-on peut-être, heureux est le pasteur d'une paroisse ainsi disposée; mais n'y a-t-il pas quelquefois des maires intraitables, avec lesquels il est absolument impossible de sympathiser, et qui sont les fléaux des paroisses au sein desquelles ils exercent un empire despotique? Un curé n'est-il pas obligé, en bien des circonstances, de leur tenir tête; et le peut-il faire sans provoquer des tempêtes et des divisions?

A cela nous répondrons qu'il y a très-probablement de tels maires; nous dirons même qu'il est moralement impossible qu'il ne s'en trouve pas de ce caractère parmi les quarante mille que la France

possède. Nous ajouterons que, quand un curé a le malheur d'avoir pour maire un homme de cette trempe, il a besoin de beaucoup de vertu, de zèle et de prudence pour éviter les occasions, sans cesse renaissantes, de divisions et de trouble. Mais, qu'il nous soit permis, après avoir fait ces concessions, de dire bien bas, mais de dire pourtant ce qui s'observe généralement sur le point important qui nous occupe.

Qu'on y fasse attention, et l'on remarquera deux choses :

1° Que certains curés sont toujours bien avec leurs maires. On les fait passer de paroisse en paroisse ; on les choisit exprès pour les placer dans celles où il y a des maires difficiles, chicaniers, méchants, impies, etc., et toujours ils triomphent des obstacles et maintiennent la paix ;

2° Que d'autres curés sont toujours, ou du moins très-souvent, mal avec leurs maires. Comme ils ne manquent pas de prouver à leur évêque que le tort n'est pas de leur côté, et qu'il est impossible de vivre en paix avec le maire de la paroisse qu'ils administrent, on les transfère dans une autre, puis dans une autre encore ; et il semble que le premier maire les suit partout, car ils sont avec tous les autres comme avec le premier, c'est-à-dire mal et très-mal.

D'où vient donc une différence si tranchée entre les curés de la première catégorie et ceux de la seconde? Disons-le tout net. Les premiers sont de *saints* prêtres ; — les seconds ne méritent pas tout à fait cette qualification.

Nous le disons avec conviction : sauf des excep-

tions excessivement rares, un *saint* prêtre, sans sacrifier les principes et sans faire violence à sa conscience, peut avoir raison du plus mauvais maire. Mais pesez bien le mot *saint,* et ne citez pas d'un air triomphant tel et tel curé de votre connaissance qui est mal avec son maire, et qui pourtant est un bon curé, aimé de ses confrères, estimé de ses supérieurs et jouissant parmi les peuples d'une excellente réputation. Tout cela peut être vrai, sans que ce curé soit un *saint* prêtre, dans l'acception rigoureuse que nous avons donnée à ce mot.

Un *bon* prêtre n'est pas un *saint* prêtre, et c'est de celui-ci seulement que nous parlons quand nous disons que, sauf des exceptions très-rares, il trouvera dans sa sainteté le moyen d'avoir raisen du plus mauvais maire.

— Que faut-il donc faire quand on a un mauvais maire ? Je vous en conjure, chers confrères, pesez bien les réponses qui vont être faites à cette question.

Ne jamais prendre conseil de son amour-propre, mais uniquement de l'humilité, de la douceur, de la charité, de l'abnégation et du zèle. Et voilà ce que fait le *saint* prêtre, parce qu'il possède ces vertus à un degré suréminent. Mais voilà ce que ne fait pas toujours un curé qui est simplement un *bon* prêtre. Que de *bons* prêtres, en effet, qualifiés ainsi par tout le monde, ne voit-on pas quelquefois prouver à chaque instant que les misères de l'amour-propre ne leur sont pas étrangères ! Et quand l'amour-propre règne dans un cœur, qui peut dire

dans quelles inconséquences il s'engage lorsqu'il est froissé, blessé, humilié ? Inconséquences souvent déplorables, fécondes en divisions et en troubles, que sait éviter le *saint* prêtre. Pourquoi ? Parce qu'il est profondément humble, et que, se méprisant sincèrement lui-même, il n'a jamais en vue que de procurer la gloire de Dieu et le salut des âmes.

Que faut-il faire quand on a un mauvais maire ? Il faut s'observer avec un soin extrême, pensant toujours que l'on a un ennemi en face ; peser toutes ses paroles, et n'en pas dire une seule à qui que ce soit, laquelle, venant à être connue du maire, serait de nature à provoquer son mécontentement.

Souvent une personne dont on se croit sûr, dira par distraction, légèreté, étourderie, ce qu'on lui aura confié ; et il n'en faudra pas davantage pour aggraver un mal que l'on doit toujours se proposer de détruire.

Il faut aussi calculer prudemment la portée de toutes ses démarches, et supposant toujours que l'homme ennemi les connaîtra, ne pas se permettre celles qui ne sont propres qu'à l'irriter et l'exaspérer de plus en plus. Il faut aller plus loin encore, et non-seulement ne rien faire qui le choque, mais aller au-devant de ce qui pourra lui faire plaisir, et le faire revenir des injustes préventions qu'il a conçues. Ainsi, quand l'occasion s'en présente, dire de lui dans la paroisse ce qui s'en peut dire à son avantage, l'excuser si on l'entend blâmer, reconnaître sans détour qu'il croit certainement avoir raison dans ses prétentions ; que d'ailleurs il a pu être trompé par des flatteurs et de faux amis ; que

bientôt sans doute il ouvrira les yeux, et se prêtera de bonne grâce à une réconciliation franche et sincère qui fera la joie et le bonheur de la paroisse.

Ces bonnes paroles, tout imprégnées de charité, semées çà et là au milieu du troupeau, seront infailliblement rapportées au maire, et lui feront voir, mille fois mieux que des discussions passionnées, que le tort est de son côté. Enfin, il faut continuer de remplir, à son égard, tout ce que les convenances exigent ; et si l'occasion se présentait de faire quelque chose qui pût lui être agréable, la saisir avidement comme une bonne fortune, et comme un moyen suggéré peut-être par la divine Providence pour rétablir l'harmonie.

— Voilà ce que l'on doit faire quand, malheureusement, le mal existe et que la division est prononcée. Si, par bonheur, on est préservé de ces luttes ; si la paix règne entre l'autorité spirituelle et l'autorité civile, il faut en bénir Dieu de tout son cœur, et éviter avec un grand soin tout ce qui pourrait altérer cette édifiante concorde. Car il vaut infiniment mieux prévenir les divisions et les conflits que d'avoir à les détruire, quand une fois ils existent.

Un des points les plus importants que nous ayons à recommander ici à MM. les curés, pour prévenir les fatales dissensions dont nous venons de parler, c'est de voir si tel ou tel acte d'administration que l'on va faire, est exclusivement du ressort de l'autorité spirituelle, et si, en le faisant, on ne va pas empiéter, plus ou moins, sur l'autorité muni-

cipale. La limite qui partage ces deux autorités est souvent imperceptible, et c'est précisément parce qu'il est très-difficile de la saisir, que, des deux côtés, on se croit encore sur son terrain lorsqu'on n'y est plus. Presque toujours, nous avons observé que ces sortes d'empiétements sont la cause la plus ordinaire des divisions si déplorables qui existent entre les curés et les maires.

Que de fois n'avons-nous pas vu des curés, du reste vertueux et réguliers, mais ardents par nature, pointilleux, entreprenants, pleins de confiance en eux-mêmes, décidant par leurs propres lumières des questions graves et épineuses, agissant d'après leurs décisions, soutenant opiniâtrément leurs dires et leurs actes, et tout cela, avec le ton d'une autorité sans contrôle ! De tels curés ont contracté l'habitude du commandement. La moindre résistance les blesse. Forts de ce témoignage qu'ils se rendent à eux-mêmes qu'ils ont d'excellentes intentions, et que le bien spirituel de la paroisse résultera du succès de leur cause, ils poussent leur pointe avec une vigueur sans égale, et sont d'autant plus impérieux qu'ils rencontrent plus d'obstacles.

Que de fausses démarches ! que d'imprudences dans une telle conduite ! que de germes de divisions dans des prétentions si obstinément soutenues !

Que faire donc pour éviter ces malheurs? Encore une fois examiner si l'on est en droit de faire ce que l'on a un si vif désir d'entreprendre ; et puis, voir si, le droit étant reconnu et constaté, il est opportun d'agir immédiatement. Dans les circonstances dont nous parlons, la question d'opportunité n'est presque jamais assez débattue. Dès que l'on

a dit : *Je suis en droit,* on met la main à l'œuvre, oubliant ce petit mot de saint Paul : *Omnia mihi licent, sed non omnia expediunt.*

Examinons donc toujours très-attentivement ces deux points : — Ai-je le droit d'agir ? — Est-il expédient que j'agisse ? Et s'il reste le plus petit doute, éclaircissons-le en consultant l'autorité épiscopale qui doit toujours être notre boussole et notre règle. Mais en consultant cette grave autorité, prenons bien garde de la tromper par un exposé partial et infidèle. Ne manquons pas de mettre en regard de nos prétentions et de la puissance de nos raisons, le danger de se brouiller avec un maire influent et de jeter la paroisse dans un état de trouble et de malaise qui, suivant toute apparence, paralysera le zèle du pasteur et fera beaucoup de mal au troupeau.

— J'ai fait tout cela, dira certain curé ; j'ai consulté mon évêque, et je l'ai fait avec une parfaite impartialité. Or, la réponse est venue, et Monseigneur, voyant qu'il y va des intérêts de la cure, est d'avis que je ne dois pas céder ; que faut-il faire ? Obéir à votre évêque, cela va sans dire.

Mais prenez garde d'imiter certains curés qui, se voyant appuyés par l'autorité puissante de leur évêque, engagent la lutte avec un redoublement d'ardeur qui, de bonne qu'était leur cause au fond, la rend presque mauvaise par la manière dont elle est soutenue. La raison et le bon droit sont de votre côté : bien ; tâchez qu'ils y soient jusqu'au bout.

Usez des plus grandes précautions pour faire goûter les moyens que vous allez employer. Allez

voir le maire, et ne faites pas comme quelques curés qui, après le plus léger froissement, ne communiquent plus avec le premier magistrat de la paroisse que par la voie épistolaire. Allez le voir; témoignez-lui beaucoup de déférence et de bons procédés. Exposez-lui sans hauteur et sans amertume, avec douceur et charité, la nécessité pénible où vous vous trouvez de réclamer telle ou telle chose, ou bien de vous opposer à telle ou telle autre. Dites-lui, avec l'accent de la sincérité, que vous mettez l'harmonie et la paix au-dessus de tout; que vous seriez désolé que le plus petit nuage vînt s'interposer entre lui et vous, et que vous saisirez toutes les occasions de lui prouver que vos sentiments d'estime et de respect à son égard sont toujours les mêmes.

Avec ces précautions et le secours de Dieu, qu'il est très-utile d'implorer avant de faire cette démarche, on doit croire que les choses tourneront sinon bien, du moins de manière que la paix ne sera point ou ne sera que légèrement troublée. S'il en était autrement, ce serait toujours une grande consolation de penser que l'on a mis tout en œuvre pour éviter un conflit. Les peines, les embarras, les obstacles, les vexations ne doivent jamais nous troubler, quand la conscience nous dit que nous n'avons rien fait pour nous les attirer.

— Quel malheur quand, au lieu de suivre les règles de prudence qui viennent d'être indiquées, on ne suit que ses idées et ses fausses lumières! Quel malheur quand on ne s'embarrasse pas le moins du monde de froisser un homme qui, seul,

peut frapper de stérilité les opérations du zèle le plus ardent !

Et voilà, malheureusement, ce qui arrive quand on veut avoir raison envers et contre tous ; quand on ne sait pas plier, céder, s'humilier même pour conserver la paix ; voilà ce qui arrive quand on est tout entiché de son autorité, que l'on ne veut pas, que l'on ne peut pas, dit-on, abaisser et compromettre. Alors, on fait autant de faux pas que de démarches ; alors on jette par des discours, plus ou moins imprudents et légers, des brandons de discorde au sein d'une paroisse dont on est par devoir et par état le pacificateur. On dénigre son maire en toute occasion ; on met en relief l'indignité de sa conduite, l'injustice de ses prétentions; on le vexe, on le taquine, on intrigue contre lui dans les élections ; on fait, en un mot, tout ce qu'il faut pour l'exaspérer et le pousser aux dernières extrémités.

Se figure-t-on l'état où se trouve une paroisse quand elle a à sa tête un curé de ce caractère ? Les bons gémissent et les méchonts triomphent. Ils triomphent, oui ; car rien ne donne plus de poids à leurs déclamations contre la religion et contre les prêtres, que de pouvoir citer un curé qui viole, sans ménagement et en toutes rencontres, les vertus de douceur, d'humilité et de charité dont il commande du haut de la chaire la pratique aux autres.

— Nous nous trompons peût-être ; mais il nous semble que quelques respectables confrères, en lisant ce chapitre, murmurent tout bas un reproche contre nous et disent : Décidément, vous prenez un peu trop le parti des maires.

Nous ne savons pas, nous ne pouvons pas savoir d'où part un tel reproche. Toutefois, nous affirmerions bien que ce n'est pas un *saint* prêtre qui nous l'adresse. Tous ceux qui méritent ce beau titre, bien loin de nous blâmer nous approuvent, et font des vœux ardents pour que nos paroles trouvent au fond de tous les presbytères un écho fidèle.

D'où nous vient donc ce reproche ? De quelques curés *bons* sans doute, respectables même à bien des titres, qui, nous l'espérons, deviendront de *saints* prêtres, mais qui, ne l'étant pas encore, autant du moins qu'il le faudrait pour faire régner la paix et la charité sur les ruines de l'amour-propre, ont été ou sont peut-être encore en lutte avec leur maire. Oh ! que nous sommes ingénieux à trouver des raisons pour blâmer ceux qui voient en nous un mal que nous ne voulons pas avouer, et qui nous proposent un remède que nous ne voulons pas prendre !

Nous prenons trop le parti des maires ! Nullement. Ah ! si nous leur parlions, et si nous pouvions savoir qu'ils consentent à nous écouter ; certes, notre langage, quoique tempéré par la charité, aurait bien une autre énergie que celui que nous venons de faire entendre. Mais ce n'est pas aux maires que nous parlons ; c'est à des pasteurs vénérables, à de dignes confrères que nous donnons des conseils et que nous recommandons la pratique des vertus de charité, d'humilité, de douceur, dont ils font eux-mêmes de si belles descriptions dans leurs discours.

Nous ne savons que trop qu'il y a des maires immoraux, impies, persécuteurs du clergé, amateurs

de troubles, pleins de ruses, de fourberies et de duplicités. Mais nous savons aussi que nous sommes envoyés par notre divin Sauveur comme des agneaux au milieu des loups ; nous savons que, comme ce tendre Sauveur remplit son rôle d'agneau jusqu'à son dernier souffle, nous aussi, nous devons, à son exemple, rester agneaux en dépit de l'ingratitude qui nous trahit, de l'imposture qui nous calomnie, de l'impiété qui nous méprise, de la main qui nous dépouille, de la langue qui nous déchire. Nous savons que nous ne sommes pas de parfaits ministres de Jésus crucifié, si, pour le bien de la paix et le salut des âmes, nous reculons lâchement devant un vain sacrifice d'amour-propre. Nous savons enfin que nous devons avoir plus de vertu que nos ennemis n'ont de vices, plus de charité qu'ils n'ont de fiel, plus de douceur qu'ils n'ont d'amertume et de violence, plus d'abnégation qu'ils n'ont d'arrogance et d'orgueil.

O Jésus, Sauveur des âmes et prêtre souverain, faites goûter cette morale à tous vos ministres et donnez-leur le courage de la mettre en pratique !

— Que doivent faire les vicaires au milieu de ces luttes? Leur position est assez délicate, et nous croyons devoir leur donner quelques conseils. Du reste, nous les adressons, ces conseils, non-seulement à MM. les vicaires, mais encore à tous les prêtres formant le clergé des paroisses où règnent les divisions dont nous venons de parler.

S'il en est, ce que nous ne croyons pas, qui, dans ces tristes circonstances, se fassent les flatteurs d'un maire dont ils redoutent l'animadversion ;

qui épousent sa cause, et qui, sinon en public, du moins en secret, blâment leur curé, révèlent ses intentions et ses projets, et fassent chorus avec ses adversaires ; c'est une conduite infâme et que nous voudrions pouvoir stigmatiser comme elle mérite de l'être.

Mais il s'en trouve peut-être qui se font, au contraire, les partisans ardents et dévoués de leur curé. Au lieu de l'apaiser, ils l'irritent ; au lieu de combattre les raisons qu'il croit avoir de prolonger le débat, ils lui en suggèrent des nouvelles auxquelles il ne pensait pas, et qui ne font qu'accroître son ardeur déjà beaucoup trop vive ; au lieu de lui faire un rapport fidèle de l'état des esprits, d'après leurs connaissances personnelles, ils font entendre que la victoire est assurée, que le maire et ses rares partisans sont en pleine défaite, que la paroisse en masse approuve son pasteur et l'engage à ne pas fléchir. Ils vont plus loin encore ; faisant de l'affaire de leur curé leur propre affaire, ils prennent part au débat, comme s'il était nécessaire qu'ils y figurassent. Ils vont, ils viennent, ils agissent, ils consultent, et tout cela avec un feu, une ardeur, une exagération de zèle qui ruinerait la meilleure des causes.

Qu'arrive-t-il de là ? Il arrive que la plaie s'élargit et s'envenime, qu'elle devient même incurable ; que la paroisse est transformée en arène ; que les pasteurs, tout occupés de leur débat, ne pensent guère plus à convertir les pécheurs que les pécheurs ne pensent à se convertir eux-mêmes. État déplorable, dont les fatales conséquences sont incalculables au point de vue du salut éternel des âmes !

Enfin, d'autres vicaires (et ceux-là sont encore de *saints* prêtres) comprennent tout à l'heure, au flambeau de cette foi vive et de cette piété sincère qui les éclaire, que, dans ces tristes conjonctures, ils ont à remplir une mission de paix et de conciliation. Voyez-le, ce bon, ce saint vicaire ! Admirez son zèle si prudent, si ingénieux, si charitable.

Sans dire un mot, ni en public, ni en particulier, qui puisse faire la moindre peine à son curé, s'il lui était rapporté ; sans faire une démarche qui annonce la plus petite opposition à celui dont il partage l'autorité dans la paroisse, il étudie cependant les esprits ; il recueille ce qu'il entend ; il retient ce qu'il observe ; et puis, avec un tact et un discernement exquis, il dissimule ce qui serait de nature à irriter davantage son curé, et il lui dit au contraire avec les précautions convenables, mais pourtant avec franchise, tout ce qu'il croit propre à terminer le différend.

Quant à sa conduite à l'égard du maire, elle est calculée de manière à concilier les choses, si la conciliation est possible ; sans laisser échapper un mot de blâme contre son curé, il ne dit rien non plus qui puisse blesser le maire. Il s'observe de manière à conserver sur ce dernier le plus d'influence possible, et il se sert de cette influence pour travailler efficacement au rétablissement de la paix. Pour obtenir un but si désirable, il puise au fond de son cœur ces expressions vives et enflammées que les saints prêtres trouvent toujours au besoin ; expressions que la charité suggère, et qui, quelquefois désarment en un instant les adversaires les plus implacables.

On le voit, c'est sur de tels vicaires que doivent se modeler ceux qui se trouvent dans ces circonstances délicates. Leur conduite sage, désintéressée, charitable, leur conciliera infailliblement l'estime du maire, la reconnaissance du curé et l'affection des fidèles.

Mon Dieu ! comment ne voit-on pas qu'en tout et toujours, c'est en s'inspirant de la piété et des vertus dont elle est l'assemblage, que l'on fait respecter son ministère, et que l'on procure abondamment la gloire de Dieu et le salut des âmes ?

— Nous avons recommandé, comme règle de prudence, de consulter son évêque, quand on se trouve dans les circonstances graves dont il est question dans ce chapitre. C'est que c'est le vrai moyen de ne pas faire d'imprudence et de connaître au juste la volonté du divin Maître.

Outre que nos évêques sont nos pères et nos guides, et que, dans tous nos embarras, c'est à eux que nous devons naturellement recourir, il est évident que, voyant les choses de plus haut que nous et avec un plus parfait dégagement, puisqu'ils sont personnellement étrangers au débat, ils sont bien plus à portée de nous donner de sages conseils. Nous qui sommes sur le champ de bataille, et qui luttons corps à corps avec notre ennemi, nous sommes en grand danger de prendre pour guide ce malheureux amour-propre qui, se sentant blessé, ne nous suggère autre chose que de rendre trait pour trait, blessure pour blessure.

En de telles conjonctures, qui pourrait dire toutes les petites passions qui nous influencent, tous

les piéges que nous tend la malignité, toutes les flatteries qui nous aveuglent, toutes les folies qui envahissent et égarent notre imagination, toutes les tentations qui nous séduisent ? Au milieu de ce trouble, de cette agitation de l'esprit et du cœur, est-il sage, est-il prudent de ne consulter que soi-même pour savoir la marche que l'on doit suivre ?

Recourons donc, enfants fidèles et soumis, recourons au père spirituel que Dieu nous a donné dans son infinie miséricorde, et attendons, comme venant du ciel, les avis que nous recevrons de notre évêque. Et qu'on ne l'oublie pas : ce n'est pas seulement dans les tristes démêlés que l'on peut avoir avec son maire qu'il faut se laisser diriger par l'autorité épiscopale ; mais c'est généralement en toute circonstance où l'on est obligé de prendre une détermination qui peut avoir des conséquences d'une haute importance. Que de fausses démarches on éviterait ; que d'entreprises téméraires auxquelles on renoncerait ; que d'innovations dangereuses on ajournerait ; que d'abus même on tolérerait, si, ne prenant pas sur soi la responsabilité d'une détermination grave, on consultait humblement celui qui a grâce pour répondre !

— Nous ne finirons pas ce chapitre sans faire une observation qui nous semble fort importante. Lorsque nous avons dit que, presque toujours, un curé, quand il était un *saint* prêtre, avait raison du plus mauvais maire, nous n'avons pas voulu dire que tous les curés qui sont en paix avec de mauvais maires sont de *saints* prêtres. Car, hélas ! nous ne savons que trop qu'il y a, ou du moins

qu'il peut y avoir quelques curés qui achètent cette paix au prix de sacrifices contre lesquels réclament la religion et la conscience.

De tels curés sont ordinairement d'une bonne nature ; chez eux rien de brusque ni d'impétueux. Une vie calme, paisible, sans bruit et sans secousse, fait leurs délices. Ils sont bien avec tout le monde, moins par un principe de charité, que parce que le plus léger froissement troublerait la paix de leur intérieur. Leur foi n'a pas une très-grande vivacité ; leur piété ne jette pas une vive flamme ; leur zèle surtout n'a pas une puissante énergie. A en juger par l'ensemble de leur conduite, l'humain chez eux prévaut notablement sur le divin. L'optimisme est le trait saillant de leur caractère. Ils trouvent que tout est bien dans la paroisse, pourvu qu'il n'y ait pas de ces désordres scandaleux qui révoltent tout le monde.

On conçoit que, sous la houlette d'un tel pasteur, un mauvais maire peut faire à peu près tout ce qu'il veut. Aussi prend-il de libres allures ; aussi se permet-il des empiétements et des actes de diverse nature qui dépassent de beaucoup la limite de ses droits. Il est vrai qu'en retour de l'excessive condescendance du curé, il fait de lui les plus grands éloges. Il exalte surtout sa tolérance, cette vertu morale que l'impiété a transformée en vice par la manière dont elle la conçoit.

Ah ! sans doute, un curé de ce caractère est en paix avec un mauvais maire ; mais ce n'est pas sur la conduite d'un tel pasteur qu'on doit régler la sienne.

Nous n'avons pas dit, nous ne dirons jamais, de tolérer ce qui est intolérable ; nous avons dit seu-

lement qu'il fallait examiner avec soin s'il y avait lieu de faire acte d'opposition aux prétentions d'un mauvais maire ; qu'il était même prudent, en bien des circonstances, de consulter son évêque avant d'agir ; et que quand, tout bien posé, il y avait obligation de prendre le parti de la résistance, il fallait épuiser les moyens de douceur et de charité, pour éviter autant que possible les graves inconvénients d'une rupture. De cette manière, on le voit, tout est concilié. Les principes sont sauvés ; la conscience est calme, l'opposition est contenue dans de sages limites, et suivant toute apparence le succès, Dieu aidant, est, sinon parfaitement assuré, du moins fort probable.

Puissent les conseils que nous venons de donner être ponctuellement suivis par ceux de nos respectables confrères auxquels ils peuvent convenir !

CHAPITRE IX

Rapports extérieurs avec les pécheurs pour les engager à se convertir.

— Si nous avions une foi vive, nous aurions un zèle ardent pour le salut des âmes ; car comment croire fermement que les pécheurs qui nous environnent sont suspendus sur des brasiers éternels, sans effort pour les arracher aux tourments effroyables dont ils sont menacés? Mais quand surtout il existe entre nous et ces infortunés pécheurs des liens intimes et sacrés ; quand ils font partie du trou-

peau dont nous sommes les pasteurs; quand on sait qu'un Dieu n'a pas cru qu'il fût indigne de sa souveraine majesté de verser pour le rachat de leurs âmes jusqu'à la dernière goutte de son sang; quand on connaît les énergiques paroles qu'il adresse à ses ministres pour leur rappeler le compte à rendre des âmes qui leur sont confiées : *Sanguinem eorum de manu tuâ requiram;* en vérité, on ne peut comprendre, et en effet nous ne croyons pas qu'il y ait des prêtres, des pasteurs surtout, assez indifférents et assez froids pour rester tranquilles spectateurs de la damnation de leurs frères.

Si pourtant il en était de tels, en voyant leur calme profond, et peut-être, hélas! leur oisiveté perpétuelle, leur enjouement excessif, leur dissipation turbulente, pourrait-on penser qu'une grande partie de la famille spirituelle qui leur est donnée, s'endort chaque soir sur la bouche de l'enfer, au risque de se réveiller dans ses profondeurs?

Si, dans le silence de la nuit, nous entendions, à la porte de notre maison, la voix étouffée d'un malheureux qu'un assassin vient de poignarder, et qui nous conjure de lui porter secours; ah! fût-il notre ennemi déclaré, nos entrailles seraient tellement émues de compassion que nous ne reculerions devant aucun sacrifice pour lui sauver la vie. C'est bien! sans doute, c'est très-bien! Mais ce qui ne serait pas bien, ce qui serait une inconséquence inexplicable au point de vue d'une foi vive, ce serait de montrer tant de zèle pour porter secours à un ennemi déclaré, pour l'arracher à une mort temporelle qui, après tout, ne serait que retardée, et de voir suspendus sur l'enfer des amis, des frères,

des brebis dont on serait le pasteur, sans employer tant de moyens qu'on pourrait aisément mettre en œuvre pour les délivrer d'une éternité de supplices.

Pour nous déterminer à les employer, ces moyens, que faudrait-il donc? Nous l'avons dit; il faudrait une foi vive. La foi, nous l'avons; la foi vive, lumineuse, pénétrante, peut-être ne l'avons-nous pas. En effet, supposons que nous voyons réellement et de nos propres yeux un de nos paroissiens, n'importe lequel, s'endormir paisiblement ou courir en insensé sur le bord entr'ouvert de la voûte infernale, resterions-nous froids, insensibles, sans mouvement, sans entrailles? Lui refuserions-nous tout secours, même un simple conseil? A ces questions, notre cœur fait, sans balancer un instant, la réponse que la charité lui suggère. Oui, nous volerions à son secours avec une ardeur qu'aucun obstacle ne saurait arrêter. Voyez le dévouement des prêtres dans un incendie!

Pourquoi notre zèle serait-il si ardent? Parce que nous verrions le danger de nos yeux. Pourquoi notre zèle est-il si froid quand il s'agit de travailler à la conversion des pécheurs? Parce que nous ne sommes pas frappés de la vue actuelle du danger; disons-mieux, parce que l'œil de notre foi est tellement altéré, obscurci, affaibli, qu'il ne sait pas plonger au fond des brûlants abîmes un de ces regards vifs et pénétrants qui saisissent l'invisible comme le visible, ainsi qu'il est dit de Moïse dans la sainte Écriture : *Invisibilem tanquàm videns sustinuit.*

Car enfin, nous savons parfaitement, et il est de foi que tout pécheur en péché mortel mérite l'enfer.

D'un autre côté, nous savons par l'expérience de tous les jours que nombre de pécheurs meurent en cet état et se damnent. Enfin nous savons, et les saints prêtres sont là pour nous l'attester, qu'il ne faut souvent qu'un service rendu, un conseil donné, un acte quelconque de dévouement et de zèle pour déterminer la conversion d'un pécheur. Ranimons donc notre foi, réchauffons notre zèle, et prêtons au moins l'assistance de nos charitables avis à tant de pécheurs qui, peut-être, n'attendent que ce faible secours pour éviter l'enfer et mériter le ciel.

— C'est de ce moyen de conversion que nous allons nous occuper dans ce chapitre. Courir après les pécheurs : leur donner de charitables conseils ; leur rappeler l'importance du salut; les presser, les conjurer de mettre en repos leur conscience agitée; réfuter les objections qu'ils allèguent pour différer leur conversion; faire, en un mot, le siége de leur âme pour les gagner à Jésus-Christ, pour les arracher à l'enfer et les porter au ciel, en dépit de leur folle résistance, voilà quelle devrait être l'occupation de tout prêtre, chacun dans la sphère d'action où la divine Providence l'a placé. Puissions-nous donner des règles sages sur l'exercice de cette sainte occupation, pour ceux qui veulent s'y livrer avec une généreuse ardeur !

Mais avant de poser ces règles, rappelons brièvement quels sont les prêtres qui ont le moins de dispositions à les adopter. Cela pourra ouvrir les yeux de plusieurs qui, hors du confessionnal, ne font peut-être pas, dans le cours d'une année, une

seule démarche pour déterminer un pécheur à se convertir.

Il en est qui ont des jours et des heures réglés pour entendre les confessions; ils sont constamment à leur poste avec une louable exactitude. C'est fort bien; mais pour un grand nombre de pécheurs lâches, mous, apathiques, timides, il est évident que cela ne suffit pas, et qu'ils n'iront pas à leur pasteur, si leur pasteur ne vient pas à eux le premier. Cependant, les prêtres dont nous parlons ne font rien de plus que ce que nous avons dit. Ils reçoivent au tribunal de la pénitence tous ceux qui se présentent; mais aller trouver les pécheurs à domicile pour les engager à se convertir, c'est ce qu'ils ne font jamais. Le *compelle intrare* est un moyen de conversion qui n'est point à leur usage.

D'autres reconnaissent le grand avantage de ces conseils donnés à propos; mais ils sont d'une timidité excessive quand il s'agit de dire un mot de conversion à quelque pécheur. Ils ne peuvent parler piété qu'au tribunal de la pénitence et en chaire. Partout ailleurs, il semble que leur langue soit liée quand l'occasion se présente de donner un bon conseil ou de placer un mot d'édification. C'est de l'embarras, c'est de la timidité; disons le vrai mot, c'est une pointe de respect humain pour plusieurs.

Quelques-uns se persuadent que ce moyen est inutile, que l'on importune les pécheurs sans les convertir, que l'on ne fait pas aimer la piété par ces sollicitations pénibles, que c'est une exagération de zèle, et que d'ailleurs c'est à l'église, du haut de la chaire évangélique, que l'on a grâce

abondante pour parler de Dieu et du salut aux pécheurs.

Pitoyables prétextes! Ah! tentez-le, ce moyen, et vous verrez s'il est inutile; allez trouver les pécheurs, parlez-leur, avec discernement sans doute, mais surtout avec la douceur et l'aménité du vrai zèle, et vous verrez si l'on trouve vos conseils fatigants et pénibles; vous verrez si vous ne gagnez pas quelquefois mieux les pécheurs par ces entretiens particuliers que par de grands sermons qu'ils entendent froidement, et auxquels même ils évitent presque toujours d'assister. Qui les éclairera, ces pauvres aveugles, s'ils ne viennent pas à la lumière et si personne ne la leur porte?

Il en est d'autres qui ne refusent pas de parler conversion aux pécheurs; mais ils le font sur le ton de la plaisanterie; on leur répond sur un ton pareil, et tout est dit. Comme rien n'annonce qu'ils attachent une grande importance aux conseils qu'ils donnent, ces conseils demeurent et doivent naturellement demeurer infructueux. Qui sait même si les pécheurs ne s'endurcissent pas davantage encore, en voyant qu'on semble faire si peu de cas du salut de leur âme?

Enfin (et ceci comprend non-seulement les prêtres dont nous venons de parler, mais certains autres dont nous pourrions parler encore), plusieurs n'aiment pas à employer le moyen de conversion que nous proposons, parce qu'ils n'ont pas assez de zèle pour le salut des pécheurs. Les grands mots : *Ame, Paradis, Enfer, Éternité, Sang de Jésus-Christ, Mort d'un Dieu,* qui devraient leur faire éprouver une sainte et vive émotion, laissent leur

cœur froid et insensible; et ces autres mots qui ont avec les premiers une corrélation intime : *Foi, Charité, Zèle, Dévouement;* ces mots, ou plutôt les vertus qu'ils rappellent, n'ayant leur siége qu'à la surface de l'âme, n'en secondent que faiblement les opérations.

C'est à tous les prêtres de ce caractère que nous adressons spécialement, et ce que nous avons déjà dit sur cet important sujet, et ce que nous allons dire encore sur les moyens de pratiquer l'exercice de zèle que nous recommandons.

— Les bons conseils, tendant à procurer la conversion des pécheurs, peuvent se donner à trois classes de personnes, savoir : — Aux personnes d'une classe élevée; — à celles de la classe moyenne; — à celles de la classe inférieure. Cette distinction est nécessaire, car ce serait tout perdre que de vouloir parler aux uns comme aux autres. Le zèle, s'il doit être ardent, doit être aussi sage et discret; et de cette discrétion, bien ou mal observée, résulte souvent le succès ou l'insuccès d'une démarche entreprise pour la conversion d'un pécheur.

Parlons d'abord des précautions à prendre pour donner des conseils aux personnes d'une classe élevée.

Après avoir recommandé à Dieu la pieuse tentative que l'on va faire et lui avoir demandé les grâces nécessaires pour obtenir un bon résultat, ce qu'il ne faut jamais omettre non-seulement dans la circonstance présente, mais encore avant tou exercice de zèle, il faut examiner avec attention

quelles sont les dispositions du pécheur avec lequel on va traiter.

Nous savons déjà qu'il appartient à la classe supérieure de la société; mais cela ne suffit pas. Il faut voir en outre s'il a du talent ou s'il en est dépourvu ; car on pourra ordinairement se mettre un peu plus à l'aise et parler plus librement s'il est peu instruit que s'il l'est beaucoup. Il faut voir s'il a un bon caractère ; s'il est doux, franc, enjoué, communicatif et disposé à recevoir un conseil sans se fâcher ; car s'il en est ainsi, on pourra bien plus aisément entrer en matière, tout en restant cependant dans les limites que prescrivent les convenances respectueuses dont il ne faut jamais s'écarter.

Il faut voir, au contraire, s'il n'est pas, par humeur, sombre, austère, taciturne, susceptible et peu disposé à recevoir un avis ; car alors il faut des précautions extrêmes. L'orgueil, chez un homme de cette trempe, étant en plein règne, un mot quelquefois suffirait pour s'attirer une de ces réponses sèches et piquantes qui ne permettent pas d'aller plus loin.

Enfin il faut voir s'il est foncièrement impie, ce qui est encore assez rare, ou bien s'il est comme tant de gens qui, au fond, ont la foi, mais qui veulent persuader aux autres et se persuader à eux-mêmes qu'ils l'ont perdue ; ou enfin, s'il est simplement indifférent et apathique, mais plein de foi malgré les vices auxquels il est sujet.

Il est évident que, quoique ces différents pécheurs aient besoin de conversion, il ne faut cependant pas leur parler à tous de la même manière.

L'impie voudra sans doute entamer une discussion et faire valoir ses arguments ; il faudra donc qu'on se prépare à ce genre d'attaques, et que, pour mieux réussir, on tâche de savoir par quelques-uns de ses parents ou amis, quel est son système d'incrédulité, s'il en a un, ou quelles sont ses objections favorites, s'il n'a pas autre chose.

Quant au pécheur qui a la foi, mais qui est indifférent, apathique, insouciant, et qui dit froidement : J'ai la foi, moi, et je ne veux certes pas mourir comme la bête ; mais rien ne presse, j'ai le temps, j'ai des affaires, etc., il est clair qu'il lui faut des raisons appropriées à son état, et qu'il faut aussi se tenir prêt à lui proposer de forts arguments tirés de la foi qu'il professe, afin de combattre victorieusement les frivoles prétextes qu'il allègue.

Ainsi donc, on le voit, la première chose à faire est de se rendre bien compte de l'état et des dispositions du pécheur que l'on entreprend de convertir.

— Maintenant, que fera-t-on ? Les préparatifs sont terminés ; les informations sont prises ; les parties sont en présence. Donnera-t-on des conseils, et quels conseils ?

Nous pensons que, en général, aux personnes de la haute classe, on ne peut guère donner des conseils directs. L'orgueil de ces personnes s'y oppose.

Donner un conseil, cela sent un peu l'autorité ; le père donne plutôt des conseils à son fils que le fils à son père ; et quand le fils croit devoir en

donner, il croit devoir aussi, s'il est sage et respectueux, user de précautions et de ménagements.

D'un autre côté, recevoir un conseil qui tend à la réforme de nos habitudes et de nos défauts; le recevoir sans froncer le sourcil, cela suppose un certain fonds d'humilité. Or, il faut bien le dire, dans la haute classe, surtout quand la piété n'est pas là pour rectifier les sentiments, diriger les actes, et dissiper le vain prestige de l'élévation, l'orgueil prend ordinairement au fond du cœur la place de l'humilité, et l'orgueil n'aime pas beaucoup les donneurs de conseils.

Donc, en général, il ne faut pas aborder de front, avec un grand, l'article de la conversion. Nous disons : en général; car il est des cas particuliers où cela se peut faire sans le moindre inconvénient, par exemple quand on sait positivement que le conseil sera parfaitement reçu, que l'on s'y attend même, et que d'ailleurs on est avec celui qui va le recevoir sur le pied d'une certaine liberté qui permet d'agir directement et sans détour.

— Sauf les cas particuliers dont nous venons de parler, il faut donc prendre une voie détournée.

Gagner le cœur de ces personnes par une grande douceur, des prévenances, de la bonté et cet ensemble de qualités qui sert comme de passe-port aux conseils que l'on pourra donner plus tard; voilà, ce nous semble, un excellent moyen, quoique indirect, d'arriver au but que l'on se propose. Souvent aussi, quand l'occasion se présente d'elle-même, il est bon d'exposer comme siennes quelques doctrines qui, sans aller jamais contre les

principes, font voir cependant que l'on n'a pas une piété étroite et rebutante. Cela fait tomber souvent bien des préventions et contribue puissamment à aplanir les voies de la conversion.

Quelques traits d'histoire à la gloire de la religion, quand ils trouvent naturellement place dans la conversation ; la conversion de quelques grands pécheurs ; le succès étonnant d'une mission, ou bien la mort subite de quelque endurci, frappé dans l'acte même du crime ; tout cela raconté, sans aucune allusion directe, et comme simple aliment de la conversation, peut faire faire bien des réflexions et donner naissance à de salutaires remords.

D'autres fois, on peut avec avantage, et tout naturellement encore, peindre vivement, quand on nous parle de nos fatigues, les joies et les consolations de notre saint ministère, l'ineffable bonheur que nous cause la conversion d'un pécheur, la douceur exquise des larmes que nous répandons et qu'il répand lui-même. Oh ! que cela bien dit, bien senti surtout, dispose favorablement les auditeurs à se convertir !

Quelquefois, les pécheurs de cette classe font, sur le ton de la plaisanterie, les premières avances. D'un air aimable, mais enjoué, ils parlent de la confession, des difficultés qu'elle présente, ou de quelqu'autre point de religion dont la conversation leur offre l'occasion de dire un mot. Ce mot, il ne faut jamais manquer de s'en emparer et de l'exploiter ; non pas sans doute en l'adoptant comme point de départ d'une discussion en règle soutenue d'un ton sérieux qui contrasterait trop crûment avec l'enjouement de son adversaire ; mais il est

fort à propos de répondre avec une aimable gravité à l'objection badine qui vient d'être faite. Cette réponse peut se faire avec beaucoup de fruit, quoique les traits du visage ne portent pas l'empreinte d'un grand sérieux. Avec du tact, on peut, le sourire sur les lèvres, dire de graves et utiles vérités.

Il n'est pas rare non plus, dans les maisons où les femmes ont de la religion, de les voir amener sans détour la conversation sur le terrain religieux. Si elles n'y pensaient pas, ce serait une idée qu'il serait fort bon de leur suggérer. Une sœur à l'égard de son frère, une mère à l'égard de son fils, une femme à l'égard de son mari, peuvent avec une grande facilité profiter de la présence d'un ecclésiastique pour engager une discussion sérieuse. Oh ! alors, l'occasion est excellente, et, Dieu aidant, on peut sinon déterminer une conversion subite, du moins réfuter bien des objections, détruire bien des préjugés, exciter bien des remords, inspirer de pieux mouvements et préparer en un mot les voies d'une conversion prochaine.

Il est encore une circonstance favorable qui se présente quelquefois sans qu'on l'ait provoquée, et dont il ne faut jamais manquer de profiter ; c'est lorsque l'on se trouve avec quelque pécheur de cette classe, au moment où il est en proie à une violente douleur.

Un prêtre, dans le ministère, est souvent témoin de ces scènes déchirantes. Quand une mère, une sœur, une épouse, viennent de rendre le dernier soupir, il n'est pas rare que les parents éplorés de ces êtres chéris, égarés par la violence de l'affliction,

se laissent tomber dans les bras du prêtre qui partage leur peine ; et alors se font, par paroles entrecoupées de sanglots, des épanchements, des réflexions sur la brièveté de la vie, sur la vanité du monde et des plaisirs, et mille autres choses que l'exaltation de la douleur fait dire et qu'on ne dirait jamais en temps calme.

Oh ! c'est alors qu'un saint prêtre peut déployer toutes les ressources de son zèle pour opérer la conversion de ce pauvre affligé. Dans ces moments, il peut tout lui dire ; il peut le presser, le conjurer de se donner à Dieu afin de retrouver dans le ciel la personne si chère qu'il ne possède plus sur la terre. Il peut lui exposer, avec le zèle et l'énergie dont il est capable, tout ce qu'il y a de frivole dans les vanités mondaines, et tout ce qu'il y a de solide et de consolant dans les enseignements de la foi. Qu'il parle avec un saint transport ; qu'il réponde à l'exaltation de la douleur par l'exaltation du zèle et de la foi ; on ne pensera pas même à se formaliser de ce langage qui, en toute autre circonstances, serait sur-le-champ réprimé.

— Telles sont les circonstances ordinaires dans lesquelles on peut pratiquer, à l'égard des pécheurs de la haute classe, l'exercice de zèle que nous recommandons dans ce chapitre. Afin de mieux réussir dans l'emploi de ce moyen de conversion, il est très-avantageux d'avoir préparé de longue main les raisons les plus fortes, les arguments les plus convaincants auxquels on est obligé d'avoir recours en ces occasions. Ce serait une petite étude à faire qui n'aurait rien de pénible et que Dieu bénirait.

Les incrédules, réels ou apparents, n'ont pas, ordinairement, raisonné profondément leur incrédulité. Otez-leur quelques objections banales contre l'enfer, la confession, la divinité de Jésus-Christ, et leur répertoire est épuisé. Si donc on prépare avec soin la réfutation victorieuse de ces objections ou autres semblables, qui se font le plus communément, il est clair que le succès sera beaucoup plus assuré.

Quant aux pécheurs qui ont conservé la foi, il faudrait préparer aussi les raisons si puissantes et si fortes que l'on peut opposer aux frivoles prétextes qu'ils allèguent pour différer leur conversion. Quelques écrivains, le P. Judde, par exemple, dans ses *Œuvres spirituelles ;* Bourdaloue, dans ses *Pensées,* leur fourniraient des arguments courts, incisifs et serrés sur les grandes et terribles vérités de la religion qui produiraient dans la discussion des effets excellents. Il serait fort bon aussi de faire provision de quelques traits historiques bien choisis. La relation de certaines conversions éclatantes, de quelques morts affreuses, ou d'autres châtiments visibles de la justice de Dieu, ne manque jamais de faire une impression plus ou moins profonde sur ceux qui l'entendent, quand surtout, comme nous le supposons ici, le flambeau de la foi rayonne encore dans leur âme.

— Passons maintenant aux pécheurs de la seconde classe, de la classe moyenne. Nous comprenons dans cette catégorie tous ceux qui tiennent le milieu entre les grands de la première classe et les simples paysans, les ouvriers et les pauvres qui composent la troisième.

Les pécheurs de cette seconde classe sont bien plus abordables que ceux de la première. Certaines précautions ne doivent pourtant pas être négligées, quoique l'on puisse dire qu'elles sont en général moins rigoureusement nécessaires que pour la classe supérieure. Du reste, rien de plus aisé que de savoir des parents et des amis quel est la trempe du caractère, la nature des habitudes, le degré d'endurcissement du pécheur que l'on veut convertir ; c'est ensuite sur ces diverses données que l'on organise son plan d'attaque.

— Les pécheurs dont il s'agit peuvent en général recevoir des conseils directs. Cela se conçoit ; ils ont le sentiment de leur position sociale, et s'ils ne se croient pas inférieurs à un prêtre, ils ne croient pas non plus lui être supérieurs. Les susceptibilités de l'orgueil sont donc moins à redouter que dans la première classe, et les conseils directs n'offrent généralement que peu ou point d'inconvénients.

En retour de ces conseils, il ne faut pas être surpris de s'attirer parfois quelques mots railleurs, quelques quolibets, quelques propos un peu lestes. C'est souvent là tout l'esprit des gens de cette classe, et il ne faut pas être surpris qu'ils en fassent parade devant un homme qu'ils croient capable de saisir la finesse de leurs pointes. Mais tout cela n'est rien pour un prêtre zélé ; il lui faut répondre à la raillerie d'une manière aimable, et quelquefois même par une plaisanterie innocente et de bon goût ; puis, venir tout doucement et sérieusement à son affaire.

Si, de la plaisanterie railleuse, l'interlocuteur passait à la brusquerie et refusait positivement toute explication, il est clair qu'il faudrait en rester là, et attendre une occasion plus favorable ; mais presque toujours, avec de la douceur, des formes aimables, des démonstrations de dévouement et de zèle pour le salut des pécheurs, on sera favorablement accueilli.

— Quand la discussion est entamée, il faut éviter une vivacité passionnée qui, au lieu d'aider à la conviction, y mettrait obstacle. Il faut prendre bien garde de laisser échapper quelques mots humiliants. Un petit compliment, à l'occasion, vaudrait infiniment mieux. Il ne faut pas non plus refuser d'entendre les raisons alléguées, quelque faibles qu'elles paraissent. On semblerait par là vouloir étouffer la discussion, et ces raisons, quoique pitoyables, paraîtraient d'autant plus fortes aux yeux de celui qui les proposerait que l'on semblerait affecter davantage de les mettre de côté. Non-seulement il ne faut pas avoir l'air de mépriser toutes les raisons qu'ils font valoir, mais si quelquefois ils disent certaines choses raisonnables, ou à peu près, on peut avec avantage leur montrer que l'on apprécie ce qu'il y a d'exact dans ce qu'ils viennent de dire.

Une concession, faite de bonne grâce et avec un semblant de générosité, peut souvent, quoique au fond elle soit sans importance, flatter beaucoup celui à qui elle est faite, et le disposer à mieux recevoir les raisons qui vont lui être proposées.

— Quand on voit que la conviction est opérée,

que toutes les objections sont victorieusement réfutées par des raisons dont la puissance est reconnue et ingénument avouée, alors sans doute il y a commencement de succès ; mais ordinairement il est encore loin d'être complet. Que de pécheurs, en effet, convaincus par des raisons solides, confessent qu'ils ont tort de rester pécheurs, et cependant ajournent encore indéfiniment l'aveu de leurs fautes au tribunal de la pénitence !

Afin donc d'obtenir cette démarche qui sera le vrai signal de la victoire, il faut, dès que la conviction est opérée, et pendant que le pécheur est encore sous le poids des arguments dont il avoue l'irrésistible autorité, aborder de suite et sans détours le chapitre de la confession.

Ici, plus de raisonnements. L'esprit a fourni sa tâche, c'est au cœur à remplir la sienne. Du cœur ! du cœur ! oui, voilà ce qu'il faut actuellement. Puisez au fond de ce cœur quelques traits touchants qui peignent en caractères de feu les ineffables délices que goûte un vieux pécheur après l'aveu de ses misères ; parlez à celui qui vous écoute, de la paix si douce que lui procurera le trésor d'une bonne conscience, du bonheur qu'il aura de penser à la mort, au jugement, à l'éternité sans être effrayé.

Faites-lui part, avec de tendres effusions du zèle et de la charité, du bonheur que vous goûterez vous-même quand vous le verrez à vos pieds, et que vous serez à son égard l'instrument de la divine miséricorde. Dites-lui bien surtout que la confession dont il se fait un épouvantail est la source des plus abondantes consolations ; que l'aveu des

plus grands crimes ne fait aucune impression sur les confesseurs, obligés par état d'entendre tous les jours le récit des profondes misères de l'humanité. Dites-lui d'ailleurs qu'un *oui* ou un *non* est souvent tout ce que le pénitent a à déclarer, le confesseur diminuant ce qu'il y a de pénible dans un aveu détaillé, par une multitude d'interrogations. Enfin, regardez la chose comme conclue, n'ayez pas l'air de supposer que l'on résiste encore, et obtenez, sur l'honneur, la promesse positive que tel jour et à telle heure on se confessera.

Il ne faut jamais manquer d'insister fortement pour obtenir du positif sur ce point. Autrement la conversion se trouvera rejetée dans un avenir vague et indéterminé ; ce sera une affaire manquée. La fixation du jour et de l'heure est donc de la plus haute importance.

Quelquefois, mais c'est rare, la grâce est si forte et Dieu bénit si visiblement les vives instances d'un saint prêtre, que le pécheur, n'y tenant plus, tombe subitement à ses pieds. Oh ! si dans ces heureuses occasions, le prêtre peut confesser ce pécheur dans le lieu où il se trouve, qu'il ne balance pas un instant à lui procurer la grâce qu'il sollicite ; et s'il ne peut l'entendre qu'à l'église, qu'il s'y rende sans délai, car le lendemain peut-être il serait trop tard.

Je me souviens d'un de ces grands traits de miséricorde qui me toucha beaucoup, il y a environ vingt ans. En considération de ma bonne intention, je prie qu'on me pardonne de me mettre quelques instants en scène. Un vieux pécheur, homme d'esprit et appartenant à la première de nos catégories, vint me faire visite, et comme il avait appris que

j'avais fait quelques cantiques, il témoigna le désir de les voir ; je crus que l'occasion était favorable pour faire une tentative de conversion. Je choisis donc un cantique sur le retour du pécheur à Dieu, et je le chantai au pauvre prodigue que j'avais devant moi. Le premier couplet fut entendu avec beaucoup d'attention, le second avec plus d'intérêt encore, et les suivants avec une émotion toujours croissante. En voyant ce qui se passait, je sentais en moi-même une certaine ardeur que j'essayais de faire passer le moins mal possible dans mon chant. Enfin, arriva le couplet qui détermina la victoire ; il finissait par ces deux vers :

Tombe à ses pieds, mon pauvre enfant,
Tu vas retrouver l'innocence.

S'il ne tomba pas aux pieds de Dieu, il tomba du moins dans les bras de son ministre qui surabondait de consolation. La conversion fut complète.

— Disons maintenant un mot des pécheurs de la troisième classe ; c'est-à-dire des paysans, des ouvriers, des domestiques, des pauvres, et en général de tous ceux qui composent ce que l'on appelle communément la classe inférieure de la société.

Dans cette classe, on trouve malheureusement beaucoup de désordres et de vices grossiers.

Les habitants des campagnes sont, en plusieurs diocèses, dans l'état le plus déplorable ; ils ignorent la religion et ne paraissent jamais à l'église. Dans les diocèses où cette ignorance n'existe pas, on remarque un amalgame de pratiques religieuses

et de passions brutales. L'incrédulité, dans plusieurs contrées, commence à s'infiltrer dans les masses : les hommes s'éloignent des sacrements ; les offices publics sont peu suivis, et, à côté d'un petit nombre de justes qui font la consolation des pasteurs, il y a une multitude de pécheurs plus ou moins endurcis, qui les affligent et les découragent.

Quant aux ouvriers, dans les villes surtout, c'est plus désolant encore. Il y a chez eux, particulièrement dans certaines professions, un mépris de la religion et de ses ministres qui va jusqu'à la haine, et avec cela des vices brutaux et grossiers auxquels il est bien difficile de les arracher.

Enfin, que dire de la classe pauvre? Il faut l'avoir étudiée de près pour savoir combien elle est ignorante, grossière, corrompue et abrutie. Tout cela fait vraiment frémir, et il faudrait n'avoir pas au fond du cœur une seule étincelle de zèle pour considérer de sang-froid tant d'âmes rachetées du sang de Jésus-Christ et tombant chaque jour par milliers au fond des enfers.

Cependant n'y a-t-il point des pasteurs qui, habitués à vivre au milieu de ces désordres, se familiarisent en quelque sorte avec le spectacle de ces iniquités, et laissent courir les pécheurs à leur perte éternelle ?

C'est pourtant bien à eux que les âmes de ces pécheurs ont été confiés par celui qui est mort pour les sauver. C'est lui qui dit par la bouche d'un de ses prophètes ces paroles terribles déjà citées, et qui ne peuvent jamais être trop méditées : *Sanguinem illorum de manu tuâ requiram.*

— Par rapport aux pécheurs de cette troisième classe, un curé serait d'autant moins excusable de ne pas faire de démarches pour essayer de les convertir, que, de tous ses paroissiens, ceux-ci sont les plus faciles à aborder et souvent même à convaincre.

Ici, les conseils directs peuvent être employés sans le moindre inconvénient. Les paysans surtout et les pauvres recevront de tels conseils, non-seulement sans le trouver mauvais, mais même avec reconnaissance, je dirais presque avec une pointe d'orgueil. En effet, ils regardent comme un grand honneur qu'un curé qu'ils considèrent comme un de leurs hauts supérieurs, vienne les trouver tout exprès pour s'occuper du salut de leur âme.

Le riche peut supposer qu'un prêtre, qu'un curé a des motifs intéressés pour le venir voir. Au moins, il peut regarder cette visite comme l'accomplissement d'un devoir de bienséance. Mais un homme de la classe inférieure qui sait qu'un curé n'a rien à attendre de lui, et qui le voit venir dans son pauvre réduit, sans autre intention que de travailler au salut de son âme, quel sentiment peut-il éprouver, si ce n'est celui de la reconnaissance? Ah! sans doute, sauf des exceptions très-rares, il sera bien reçu le pieux pasteur qui, par l'activité de son zèle, prouvera au plus pauvre de ses paroissiens que le salut de son âme lui est tout aussi cher que celui des riches.

— Quelquefois, cependant, il pourra bien arriver, mais c'est très-rare, que l'on soit reçu avec mpolitesse, grossièreté, peut-être même avec une

certaine brutalité. Cela ne doit pas effrayer un prêtre zélé. Souvent tel pécheur qui lui aura fait une réception de cette sorte, lui donnera prochainement de grandes consolations, s'il répond à la grossièreté par de vifs témoignages d'intérêt, de zèle et de dévouement.

J'entrepris un jour la conversion d'un homme de cette classe qui était un des plus vieux pécheurs de ma paroisse. Il était, par nature, grossier et brutal. Ses voisins, qui connaissaient parfaitement son mauvais caractère, me plaignaient beaucoup quand ils me virent entrer chez lui pour essayer de le convertir. Effectivement, le premier regard qu'il me lança ne fut rien moins que gracieux, et ses premières paroles furent en rapport parfait avec son regard ; mais je ne fis pas semblant de m'en apercevoir, et après bien des circonlocutions et des détails étrangers à mon affaire principale, je glissai quelques mots de religion, puis, peu à peu, je prononçai le grand mot *confession*. A ce mot, mon homme ride son front, donne à son œil l'expression de l'indignation, et me dit : « Vous ! me confesser ! jamais, » jamais. Si je me confesse, ce ne sera pas à une » jeune barbe comme vous. Jamais, jamais. » Le *jamais* de ce vieux pécheur n'embrassait pas un avenir aussi étendu qu'il le pensait ; car vingt-quatre heures après cette séance, la jeune barbe le confessa.

— Un excellent moyen de travailler efficacement à la conversion des pécheurs de cette classe, consiste à leur rendre quelque service auquel ils attachent une haute importance. Une aumône un peu

forte, si c'est un pauvre que l'on veut convertir, ou bien un prêt à une personne qui se trouve dans un embarras momentané, ou enfin un service quelconque qui procure une agréable surprise, ne manque jamais d'exciter au fond du cœur de celui qui l'éprouve un vif sentiment de reconnaissance; et quand la reconnaissance s'échappe d'un cœur, il est facilement accessible à la conviction.

Nous avons connu un pécheur qui n'approchait pas depuis longtemps des sacrements, et qui même n'assistait plus à la messe le dimanche. Un prêtre zélé entreprit sa conversion et l'obtint sans lui avoir dit un mot qui y eût rapport. Il avait rendu plusieurs éminents services à ce pécheur, qui ne crut pas pouvoir mieux remercier ce bon prêtre qu'en lui procurant la satisfaction de le voir revenir à Dieu de tout son cœur.

Si déjà, comme nous l'avons dit, le peuple de la basse classe se trouve fort honoré de la simple visite que lui fait son pasteur, et du témoignage particulier d'intérêt qu'il lui donne en venant exprès le trouver chez lui pour sauver son âme ; si cette simple démarche lui inspire déjà tant de reconnaissance, combien plus vivement doit-il en être pénétré, quand ce même pasteur lui rend un important service auquel il était loin de s'attendre !

On dira que ce moyen est propre à faire des hypocrites, et que plusieurs, pour faire plaisir à leur bienfaiteur ou pour en obtenir plus tard de nouveaux services, feront semblant de se convertir sans l'être en effet. Sans doute, cet inconvénient peut avoir lieu, car, hélas! de quoi n'abuse pas la malignité du cœur humain ! Cependant, il est certain que, lors

même que les pécheurs dont nous parlons auraient des vues hypocrites au moment où ils se déterminent à se confesser, un prêtre zélé, aidé de la grâce, peut aisément perfectionner les dispostions de ces pénitents par des exhortations touchantes sur les vérités terribles de la religion, ou sur d'autres points qu'il jugera plus propres à opérer une conversion radicale et complète.

— Voilà ce que nous voulions dire de particulier relativement aux pécheurs de la troisième classe. Quant à la manière de traiter avec eux, de disserter sur les matières de religion, de les amener à la démarche finale de la confession, il faut se reporter à ce que nous avons dit en parlant de la classe précédente.

Nous ajouterons seulement, en terminant ce chapitre, une observation générale qui regarde les trois classes et qui mérite d'être prise en grande considération.

Il faut éviter, autant que possible, de tenter une conversion par les divers moyens que nous avons indiqués, lorsque l'on n'est pas seul avec le pécheur que l'on veut gagner. S'il est en compagnie, fût-il même avec ses plus proches parents, il ne sera jamais dans des conditions aussi favorables que si on est seul avec lui. Le respect humain est un des plus grands obstacles au salut; et dans la circonstance présente, on doit en redouter la maligne influence. Il en coûte à un pécheur de voir toutes ses objections réfutées, il lui en coûte d'avouer qu'elles sont sans valeur, et que les raisons de son adversaire sont irrésistibles; il lui en coûte surtout de pro-

mettre que tel jour et à telle heure, il ira s'installer au tribunal de la pénitence, et cela devant des personnes qui savent que, depuis trente ou quarante ans, il n'a pas fait cette démarche, et qu'il a même tourné peut-être en ridicule ceux qui la faisaient.

D'ailleurs, le prêtre lui-même sera bien plus à son aise quand il sera seul avec celui qu'il veut convertir. L'expérience prouve que, dans ce tête-à-tête, on est plus pressant, plus touchant, plus convaincant que lorsqu'on discute devant des personnes étrangères au débat. Quand surtout on vient à parler le langage du cœur, il est certain que, si l'on est seul avec celui que l'on veut gagner à Dieu, il se fait des effusions de zèle, des épanchements de charité qui n'auraient jamais lieu si d'autres personnes étaient présentes.

— On dira peut-être, après avoir lu ce long chapitre, que les pécheurs à convertir sont si nombreux dans certaines paroisses, que l'on se sent découragé à la seule pensée de mettre en pratique le moyen que nous venons d'indiquer pour les ramener à Dieu. Nous espérons qu'aucun de nos lecteurs ne cédera à cette tentation de découragement. Sans doute il est bien probable que, dans de telles paroisses, on ne parviendra jamais à convertir tous les prodigues qu'elles renferment ; mais est-ce donc une raison pour ne pas tenter la conversion d'un seul, et pour les laisser tous courir à leur perte éternelle ?

Travaillons toujours, sans nous effrayer jamais de la longueur de la tâche. Pouvons-nous mieux employer notre temps, quand les détails du mini-

stère nous en laissent de disponible, qu'à nous multiplier, en quelque sorte, par l'activité de notre zèle, pour gagner à Jésus-Christ des âmes qu'il rachèterait encore par une seconde mort, s'il était nécessaire ?

Nous décourager ! Ah ! nous ne serions pas les enfants des saints, si la vue d'une paroisse à convertir ébranlait notre courage et refroidissait l'ardeur de notre zèle.

Quand, en 1541, saint François Xavier, âgé de trente-cinq ans et demi, s'embarquait à Lisbonne pour aller conquérir les Indes, à la vue de cette gigantesque entreprise, le découragement le fit-il reculer d'un seul pas ? Non certes ; au contraire, la vue des immenses travaux qui l'attendaient redoubla la ferveur de sa charité et l'impétuosité de son zèle. Pendant la traversée, le désir ardent qu'il avait d'être au milieu de ses chers Indiens, lui faisait dévorer avec une sainte impatience les espaces qu'il franchissait, et donnait des ailes à son courage, bien loin d'en émousser la pointe. Aussi, quels fruits ! quelle moisson ! quelle conquête ! En dix ans et demi, cet apôtre infatigable, cet autre Paul, plante la foi dans cinquante-deux royaumes, arbore l'étendard de la croix dans trois mille lieues de pays, baptise de sa main près d'un million d'infidèles, et rend le dernier soupir à quarante-six ans, sur un rocher de l'île de Sancian, les yeux tournés vers la Chine, dont il est tout prêt à entreprendre la conversion, si Dieu veut lui donner encore quelques années d'existence.

Et nous ! prêtres de Jésus-Christ comme Xavier ! appelés comme lui à l'insigne honneur de sauver

des âmes, nous sentirions défaillir notre courage à la vue d'une simple paroisse, parce qu'elle renferme trop de pécheurs pour que nous puissions espérer d'en faire la conquête! Ah! si tels étaient nos sentiments, humilions-nous à la vue de notre lâcheté, et hâtons-nous de ranimer une foi qui s'affaiblit et de réchauffer une charité qui s'éteint.

CHAPITRE X

Rapports entre les pieux fidèles pour les employer à la conversion des pécheurs.

— Comme appendice du chapitre précédent, nous croyons devoir placer ici un excellent moyen de procurer la conversion des pécheurs, moyen dont nous n'avons pas encore parlé, et qui, sagement employé, peut produire les plus heureux résultats.

Si les nombreux détails du saint ministère ne nous permettent pas de courir, comme nous le voudrions, après les pécheurs, n'avons-nous pas, pour ainsi dire sous la main, de bons et pieux fidèles de l'un et de l'autre sexe, auxquels peut-être il n'y a qu'un mot à dire pour les déterminer à se consacrer à l'œuvre si importante de la conversion de leurs frères égarés? Voilà des auxiliaires tout trouvés, si nous voulons seulement stimuler un peu leur ardeur, et les former à la pratique de ce saint exercice. C'est ce que nous allons faire, avec le secours de Dieu, dans ce chapitre.

— Nous avons l'intime conviction que les ecclésiastiques en général, et plus particulièrement les curés, les vicaires et les prêtres chargés du ministère de la confession, ne profitent pas assez du secours qu'ils peuvent trouver, pour la conversion des pécheurs, dans la coopération des pieux fidèles avec lesquels ils sont si souvent en rapport!

En effet, que l'on y fasse attention, et l'on verra qu'il est fort peu de prêtres qui s'appliquent constamment et en toute occasion à transformer chaque pieux fidèle en apôtre. En quelques circonstances rares et si visiblement amenées par la divine Providence qu'il est impossible qu'on n'en soit pas frappé, on conseillera bien l'emploi de ce moyen; mais l'adopter comme une règle de conduite, comme un système suivi de conversion, et, pour le mettre en pratique, ne pas attendre que les occasions se présentent, mais les préparer soi-même et les faire naître, non pas aujourd'hui, ni demain, mais toujours et toujours, sans se relâcher jamais, voilà ce que l'on verrait de tous côtés si le feu du zèle dévorait l'âme des prêtres; mais voilà ce qui ne se remarque presque nulle part, parce que, malheureusement, chaque pécheur est abandonné à lui-même, et peut dire avec vérité ces mots du paralytique de l'Évangile au bord de la piscine : *Hominem non habeo.*

Et pourtant, quoi de plus aisé que l'emploi du moyen que nous possédons? Chaque jour nous sommes en rapport avec un troupeau d'âmes pieuses qui sont disséminées au milieu du monde, et qui ne demanderaient pas mieux que de seconder les efforts de notre zèle, si nous leur en suggérions

la pensée. Ah ! que nous saurions bien, sans qu'on nous en donnât le conseil, recourir à ces personnes ou à d'autres, pour implorer leur assistance, si nous savions qu'elles pussent nous procurer un petit avantage, même temporel, auquel nous attacherions quelque prix !

Et quand, par un seul mot d'exhortation, nous pouvons mettre ces personnes à l'œuvre et nous servir d'elles pour arracher des milliers de pécheurs à l'enfer, non-seulement nous ne la faisons pas cette exhortation, mais la pensée même de la faire ne se présente pas à notre esprit.

— En effet, si nous considérons les diverses circonstances dans lesquelles on peut proposer aux âmes pieuses l'exercice du zèle que nous recommandons, on verra bientôt que nous ne méritons que trop le reproche de froideur et d'insensibilité qui vient de nous être fait.

C'est d'abord du haut de la chaire que nous pouvons indiquer et conseiller fortement l'emploi de ce moyen. Là, nous avons pour auditeurs une multitude d'âmes pieuses qui recueillent avec une sainte avidité toutes les paroles qui tombent de nos lèvres. Animées d'une foi vive, elles croient, en entendant le ministre, entendre le Dieu même dont il tient la place. Les conseils qu'il donne sont pour elles des ordres. Qu'il leur dise avec une sainte énergie de s'employer à la conversion des pécheurs, et, le jour même, elles vont s'y dévouer.

Mais, cette exhortation, voit-on beaucoup de prédicateurs qui la fassent aux fidèles? Les missionnaires, sans doute, n'y manquent pas, nous le

savons bien, et nous savons aussi les fruits abondants que cette exhortation produit dans les lieux où ils exercent leur divin ministère. Ah! quand ils font appel à toutes les saintes âmes de la contrée; quand ils les chargent, en quelque sorte, du salut de leurs parents, de leurs amis, de leurs voisins, de tous les pécheurs sur lesquels ils ont quelque influence; quand ils mettent sous leurs yeux l'immense service qu'ils rendront à ces pauvres égarés, en les réconciliant avec Dieu et avec leur propre conscience, quel beau spectacle offre au ciel et à la terre le zèle ardent de ces nouveaux apôtres, qui s'en vont de tous côtés prêchant à domicile pendant que les missionnaires tonnent à l'église.

Nous avons connu une dame très-riche, d'une santé faible et épuisée, qui, pendant tout le temps d'une mission dont elle faisait les frais, sillonnait dans tous les sens la vaste paroisse qu'elle habitait, s'informait des divers hameaux où se trouvaient quelques pécheurs à convertir, et sans se rebuter des vents, de la pluie, des chemins affreux qu'elle parcourait, volait avec ardeur à la conquête des âmes, et remettait chaque jour aux mains des missionnaires quelques nouveaux fruits de son zèle héroïque.

Oui, voilà ce qui se fait dans les missions; mais voit-on quelque chose de semblable dans le ministère pastoral? Les prédicateurs ordinaires font-ils bien des sermons sur cet exercice de zèle? Reviennent-ils sans cesse à la charge pour en inculquer la pratique à leurs pieux auditeurs? Prêchent-ils d'exemple sur cette importante matière, et

jouissent-ils généralement de la réputation de prêtres fervents et zélés?

Dieu veuille que l'on puisse répondre affirmativement à ces diverses questions! Hélas! que de sermons vagues, froids, vides, qui n'apprennent rien aux peuples et qui les renvoient comme ils sont venus! Que de sermons par conséquent qui tiennent la place d'instructions solides, touchantes, pressantes, pratiques, et toujours combinées de manière à opérer le retour des pécheurs et l'affermissement des justes!

— Une autre circonstance où l'on peut encore recommander cet exercice de zèle, c'est au tribunal de la pénitence. Là, on est en communication intime et directe avec les âmes pieuses. Une fois la semaine, plusieurs d'entre elles viennent se confesser. Que leur dit-on dans ces fréquentes confessions? Peu de chose : quelques mots insignifiants et auxquels on n'attache pas soi-même une grande importance, ou bien une exhortation vague et générale qui peut se faire à tout le monde, et qui non-seulement ne corrige pas, mais n'attaque pas même un seul défaut en particulier.

Ah! si, après avoir donné à ces pieux pénitents des avis convenables, bien précisés, et parfaitement appropriés aux besoins spirituels de chacun, on leur imposait pour pénitence, au lieu de ces prières banales qui se font presque toujours sans attention et sans fruit, de faire deux ou trois tentatives de conversion auprès des pécheurs qu'ils connaissent, et de rendre compte, à la prochaine confession, du résultat de leurs démarches; si on leur

proposait cet exercice comme un excellent moyen de racheter leurs propres péchés ; si, enfin, on leur apprenait la manière d'employer avec succès ce puissant moyen de salut, n'est-il pas évident que la gloire de Dieu serait abondamment procurée, que les conversions seraient plus fréquentes, et que les âmes pieuses elles-mêmes feraient, pour leur propre compte, une ample moisson de grâces et de mérites ?

— Enfin, on se trouve encore en contact avec les âmes pieuses, lorsque l'on est obligé de les recevoir ou de les aller trouver pour quelque affaire particulière, ou pour remplir un devoir de bienséance, ou pour toute autre raison. Le plus ordinairement, c'est dans la compagnie des personnes vertueuses que se trouvent les prêtres. Rien donc ne serait plus aisé, si l'on était animé d'un véritable zèle, que de communiquer à ces saintes âmes le feu divin dont on serait soi-même embrasé.

Cela se ferait tout naturellement et comme par instinct, si l'occupation habituelle de notre esprit et de notre cœur était de chercher les moyens de sauver des âmes. Si c'était là notre pensée fixe, notre unique désir, le principe et le but de toutes nos œuvres, de toutes nos démarches, il est certain que nous serions constamment à la piste des moyens les plus propres à réaliser nos pieux desseins.

Pourquoi, depuis le matin jusqu'au soir, le marchand épie-t-il toutes les occasions de vendre sa marchandise? Parce que sa pensée fixe, dominante, unique même, est de s'enrichir par son commerce. Pourquoi le laboureur devance-t-il le soleil, et s'expose-t-il tout le jour à ses rayons brûlants,

sans murmurer ni se plaindre de ses rudes fatigues? Parce que le désir d'obtenir une bonne récolte est si vif et si ardent au fond de son cœur, que rien ne lui coûte pour le réaliser. Pourquoi le joueur oublie-t-il en quelque sorte jusqu'à l'existence quand il est à son jeu? Pourquoi toute son intelligence est-elle absorbée dans la méditation continuelle des moyens de triompher de son adversaire et de le faire tomber dans les piéges qu'il lui tend? Parce que la passion du jeu règne en souveraine au fond de son cœur, et qu'il ne vit, pour ainsi dire, que pour la satisfaire.

Ah! si nous avions, nous, prêtres de Jésus-Christ, la passion, la sainte passion du zèle au fond de notre cœur, que de moyens de conversion nous emploierions à chaque instant pour la satisfaire! Quel soin nous prendrions d'allumer dans les âmes ce feu sacré que notre divin Sauveur est venu apporter sur la terre, et qu'il veut que nous soufflions sans cesse pour en perpétuer et en accroître l'ardeur : *Et quid volo nisi ut accendatur!* Quel bon parti nous saurions tirer de ces âmes pieuses auxquelles nous pourrions si aisément suggérer les moyens de convertir tant de pécheurs avec lesquels elles sont si souvent en rapport!

Au lieu de cela, que faisons-nous dans nos entretiens avec elles? Il faut bien en convenir, on ne trouve quelquefois dans ces longues conversations qu'un échange de récits puérils et frivoles; on s'entre-communique les petites nouvelles de la localité; on laisse échapper certaines railleries, plus ou moins piquantes, sur celui-ci et sur celui-là; on se permet des plaisanteries et des épan-

chements de gaieté peu compatibles avec la gravité sacerdotale; bref, on passe une heure, deux heures peut-être, à entendre ou à débiter soi-même une foule de petits riens, sans se reprocher le temps précieux que l'on perd et qui pourrait être si avantageusement employé en œuvres de zèle. C'est tout simple; la bouche parle de l'abondance du cœur; et comme on n'a de goût que pour la dissipation, le plaisir et la frivolité, on n'aime à parler que de futilités et de bagatelles.

Si quelquefois une conférence pieuse vient à s'établir, alors ce sont de longues lamentations, de piteuses jérémiades qu'une bonne fille vient faire entendre à son directeur pour lui apprendre ce qu'il sait si bien, puisqu'elle ne lui dit autre chose à confesse, savoir qu'elle est accablée de distractions, qu'elle ne peut prier Dieu, qu'elle ne sait comment faire pour sortir de cette aridité spirituelle qui la fait tant gémir, etc. Autant de plaintes inutiles, autant de moyens, ou plutôt de pieux prétextes que l'on emploie pour se donner la satisfaction de passer une heure ou deux à parler de soi-même à son directeur.

Formez cette sainte fille à la pratique de l'oraison et de l'examen particulier; donnez-lui quelques bonnes leçons d'humilité, de charité, de mortification et de recueillement, et après cela, venez aux œuvres de zèle; demandez-lui quels sont les pécheurs, plus ou moins endurcis, avec lesquels elle est en rapport; indiquez-lui les moyens à prendre pour les convertir, et stimulez fortement son ardeur pour la déterminer à entreprendre ces conversions.

— Mais tout cela demande des explications un peu plus détaillées et qu'il convient de donner actuellement. Disons d'abord que toutes les âmes pieuses, ou réputées telles, ne sont pas, à beaucoup près, également propres à employer avec succès le moyen de conversion que nous proposons. Encore qu'il faille recommander généralement à toutes les personnes qui font profession spéciale de dévotion, de travailler activement à la conversion des pécheurs, il est pourtant certain qu'il faut cultiver avec un soin particulier, et employer de préférence les âmes qui réuniront à un plus haut degré les qualités requises pour ce précieux ministère.

La bonne volonté, même vive et ardente, ne suffit pas toujours pour faire réussir cette œuvre de zèle; et quelquefois cet empressement, cette ardeur, au lieu d'attirer un pécheur, ne feraient que l'importuner et l'éloigner davantage.

— La première chose à faire pour employer avec succès les pieux fidèles à la conversion des pécheurs, c'est de leur inspirer le goût de cette œuvre si importante. Un prêtre zélé, un pasteur surtout, doit saisir toutes les occasions qui se présentent pour exhorter les âmes pieuses à travailler au salut de leurs frères.

Dans la chaire, dans le tribunal de la pénitence, dans les entretiens particuliers, il doit leur proposer, avec l'énergie et l'accent du vrai zèle, les raisons les plus fortes qu'il pourra trouver pour exciter leur ardeur.

Il leur dira, par exemple (1), que la conversion

(1) Ce qui suit, jusqu'à la fin de ce numéro, pourrait très-bien servir de plan d'instruction sur cette utile matière.

d'une âme est l'œuvre la plus excellente que nous puissions jamais entreprendre ; que Jésus-Christ, pour une œuvre de cette nature, n'a reculé devant aucun abaissement, aucun sacrifice, aucune souffrance ; qu'il n'a pas cru, lui qui connaissait si bien le prix des choses, qu'il fût indigne de sa majesté suprême de répandre des flots de sang divin pour le salut des pécheurs. Il leur dira que, peut-être, et probablement même, dans les desseins de Dieu, le salut de plusieurs âmes est attaché aux efforts qu'elles feront pour les convertir, aux bons exemples et aux pieux conseils qu'elles leur donneront pour les amener à la pratique de la vertu. Il ajoutera qu'en travaillant à sauver leurs frères, elles ont un espoir fondé de se sauver elles-mêmes, puisqu'il est écrit dans nos saints Livres que *quiconque aura fait revenir un pécheur de son égarement, sauvera une âme qui courait à sa perte, et aura, de plus, l'avantage d'obtenir de Dieu la rémission de ses propres péchés.* Il leur montrera tout ce qu'il y a de grand, de noble, de divin, pour ainsi dire, à sauver de la mort éternelle des âmes rachetées du sang d'un Dieu. Il leur dira que, ne penser qu'à soi, en dévotion comme en tout le reste, c'est un pur égoïsme, et que l'égoïsme le plus coupable est celui qui nous empêche de rendre à notre prochain un immense service dont les conséquences sont éternelles. Il tâchera de leur faire sentir combien il serait honteux et humiliant que le démon fût plus empressé à perdre les âmes que nous à les sauver. Enfin, il leur proposera pour modèles tant d'hommes apostoliques qui se sont consumés dans les fatigues et les

travaux les plus pénibles, et qui ont avec joie sacrifié leur vie pour le salut de leurs frères.

Leur zèle étant stimulé par ces diverses considérations, on leur proposera les moyens les plus propres à faire fructifier leur apostolat. Exposons maintenant ces divers moyens.

— Un point fondamental et sur lequel on ne saurait trop insister, c'est de bien convaincre les bonnes âmes dont on veut se servir pour la conversion des pécheurs, qu'elles doivent s'appliquer constamment à donner l'exemple d'une piété solide, aimable, édifiante, telle enfin que les pécheurs les plus endurcis ne puissent s'empêcher d'en faire eux-mêmes l'éloge. Ce point est d'une importance extrême, et l'on voit qu'en faisant ce que nous recommandons, on sera utile, et aux pécheurs qui seront plus aisément convaincus, et aux âmes pieuses qui seront bien mieux en état de convaincre.

Quelle influence aura, par exemple, sur son mari, une femme qui sera à l'église quand elle devrait être au sein de son ménage où tout est en désordre quand elle est absente? Quel attrait lui inspirera-t-elle pour la dévotion, si, quand elle doit s'approcher des sacrements, il le devine à coup sûr en la voyant sombre, triste, taciturne, rêveuse? Quel fruit produiront ses exhortations à la vertu, si, malgré ses dévotions et ses petites pratiques, elle se montre, en toute occasion et à la moindre contrariété, vive, emportée, boudeuse, difficile à satisfaire, remplie de défauts, et vide de vertus solides et édifiantes?

Ce que nous disons de la femme à l'égard de son mari, il est clair que nous pouvons le dire également de la sœur à l'égard de ses frères, de la servante à l'égard de ses maîtres, et généralement de toute personne faisant profession de piété à l'égard des pécheurs qu'elle fréquente et dont elle veut entreprendre la conversion.

— Pour transformer des personnes pieuses en bons instruments de conversion, il faut leur donner des conseils appropriés à la position sociale et aux circonstances particulières dans lesquelles chacune d'elles se trouve.

Voici, par exemple, un jeune homme d'une haute piété ; il méprise le respect humain, il assiste régulièrement aux offices de sa paroisse ; il approche fréquemment des sacrements ; il annonce par la modestie de son maintien que son cœur est à Dieu ; il est, au sein de sa famille et parmi ses condisciples, un ange de paix, de douceur et d'édification.

Le curé de ce charmant jeune homme, s'il a le zèle d'un bon pasteur, ne manquera pas de le regarder comme un coadjuteur que la divine miséricorde lui envoie ; et ce sera avec un vrai bonheur qu'il lui donnera les conseils nécessaires pour faire fructifier pleinement le travail d'apôtre qui lui confiera.

Il aura donc avec lui un entretien particulier à ce sujet. Dans cet entretien, on examinera de concert sur quels pécheurs de sa connaissance il peut exercer une salutaire influence. Le plus souvent, il pourra, au sein même de sa famille, entreprendre avec chance de succès la conversion d'un ou de plusieurs de ses frères, quelquefois même de son père,

avec les précautions convenables, souvent aussi de quelques parents plus éloignés qui ont pour lui une estime et une affection toutes spéciales. Enfin, il pourra encore s'employer très-utilement à la conversion de quelques condisciples, qui, quoique si différents de lui par leur conduite, le fréquentent cependant avec plaisir, à cause des aimables qualités qu'il possède.

Quand on aura examiné ainsi sur quels pécheurs il peut faire une tentative, on verra, toujours de concert, de quelle manière il convient de s'y prendre pour mieux réussir. C'est ici que les lumières du saint prêtre viendront puissamment en aide à l'inexpérience du jeune apôtre. Ses conseils seront appropriés aux dispositions d'esprit, de cœur, de caractère, en un mot aux circonstances particulières dans lesquelles se trouveront les pécheurs à convertir. Il fera savoir à ce bon jeune homme ce qu'il devra faire et ce qu'il devra éviter pour le plein succès de ses entreprises, et lui donnera toutes les instructions nécessaires, sans oublier jamais de l'engager à féconder, par la prière et les sacrements, les semences de salut qu'il se dispose à répandre dans l'âme des pécheurs.

Oh ! que Dieu bénirait ce saint apostolat, s'il était exercé par ses ministres avec un vrai zèle, et dans la seule vue de procurer sa gloire et le salut des âmes !

— Les femmes peuvent être, en une foule de circonstances, d'excellents instruments de conversion. Combien n'en voit-on pas qui sont unies à des hommes sans religion ! Plusieurs en gémis-

sent et s'en affligent ; d'autres considèrent avec indifférence le triste état de leurs maris ; comme elles voient une multitude d'hommes dans des dispositions pareilles, elles sont fort peu touchées d'un mal si universellement répandu. D'autres enfin font quelques tentatives, et ne réussissant pas comme elles le voudraient, elles finissent par se borner à faire et à demander des prières aux âmes pieuses de leur connaissance.

A toutes ces femmes, que manque-t-il pour obtenir souvent la conversion de leurs maris ? Il manque un directeur zélé qui stimule leur ardeur, et qui, en toutes rencontres, leur rappelle qu'elles doivent spécialement et constamment s'appliquer à convertir celui que le ciel leur a donné pour époux.

Mais, hélas ! que de directeurs confessent la femme sans lui dire un mot, pendant des mois et des années, de la conversion du mari ! Et pourtant, s'il est une personne au monde capable de déterminer un pécheur à se convertir, c'est assurément celle que Dieu lui a donnée pour compagne. Quand deux époux sont unis par une étroite affection ; quand le mari surtout a pour sa femme toutes les prévenances, les bontés et la tendresse possibles, il est certain que, si elle se sert de l'empire qu'elle a sur son cœur, elle finira par le rendre bon chrétien.

Voici, ce nous semble, les recommandations principales qu'il convient de faire à cette femme. Après avoir excité son zèle par les considérations générales que nous avons proposées plus haut, il faut l'engager à redoubler de vigilance sur elle-même pour ne rien faire et ne rien dire qui puisse

tant soit peu déplaire à son mari. Non-seulement elle doit éviter de le contrarier, mais elle doit s'appliquer à lui être agréable en toutes choses, et aller sur ce point aussi loin qu'elle le pourra, sans enfreindre la loi de Dieu.

De cette manière, elle se fera chaque jour aimer davantage ; et ce redoublement d'affection lui donnera, sans nul doute, un surcroît d'influence et d'ascendant. Il faut lui dire aussi qu'elle doit profiter de toutes les circonstances favorables à la conversion de son mari ; par exemple, si elle le voit triste, abattu, à la suite de quelque revers ou adversité quelconque ; si elle le voit vivement affecté de la mort d'un de ses amis ; s'il manifeste, par certains mots qui lui échappent, quelques sentiments religieux ; s'il fait une maladie ; s'il assiste à une instruction qui l'ait un peu remué. Dans ces circonstances, et une foule d'autres, qui se présentent à chaque instant, une femme, pressée vivement par son curé ou son directeur, peut obtenir la conversion qui est l'objet de ses vœux.

Il faut encore lui recommander de ne pas insister quand une première ouverture est reçue avec un mouvement de brusque impatience ; car elle fatiguerait, elle importunerait et ne convertirait pas. On doit alors différer l'exhortation, attendre des dispositions plus favorables de la part de celui à qui on veut la faire. Un bon conseil à donner encore à une femme, c'est, lorsque son mari la priera de lui accorder quelque chose qu'il désire vivement, par exemple, de l'accompagner dans un voyage, ou à une partie de plaisir innocente, ou toute autre faveur, de lui dire avec beaucoup de douceur et

d'aménité qu'elle le veut bien, pourvu qu'il lui promette de se convertir.

Nous n'en finirions pas, si nous indiquions tous les moyens que le zèle suggère en ces occasions. L'essentiel est d'exciter vivement chez la femme le désir de convertir son mari, et de lui recommander de le gagner par le charme de sa douceur, de sa bonté, de son aimable piété, et par des exhortations faites avec persévérance, mais toujours cependant avec tact et discernement.

— La femme est souvent mère; or, qui s'intéressera vivement au salut des enfants, si ce n'est celle qui leur a donné le jour ? Que fera-t-elle cependant, si on l'abandonne à elle-même ? Sans doute, il est encore, de par le monde, des femmes solidement vertueuses qui comprennent la haute importance d'une éducation chrétienne. Mais, hélas ! que leur nombre est restreint, surtout si on le compare à celui de tant de mères, sinon totalement irréligieuses, ce qui est assez rare, du moins indifférentes et froides en fait de piété !

Une des grandes plaies du christianisme aujourd'hui, c'est, d'une part, l'indifférence des mères pour l'éducation de leurs enfants; de l'autre, l'affection désordonnée qu'elles ont pour ces mêmes enfants, laquelle affection n'a jamais peut-être été portée aussi loin qu'elle l'est actuellement. C'est vraiment une espèce d'idolâtrie passionnée, aveugle et souverainement déplorable. Une mère ne voit que son enfant, ne pense qu'à son enfant, ne parle que de son enfant, ne veut qu'on s'occupe que de son enfant; bref, je le répète, son enfant est son idole;

et à cette idole, tout est impitoyablement sacrifié.

Qui lui ouvrira les yeux à cette mère sur ce grave désordre? Hélas! elle en est si peu frappée, que peut-être elle n'en dit pas un mot au directeur de sa conscience. C'est donc à celui-ci qu'il incombe de lui donner les conseils qui lui sont si nécessaires, sans attendre qu'elle les lui demande.

Il faut insister, avec une ardeur qui lui montre l'importance qu'on y attache, sur la nécessité indispensable de donner, dès le principe, une éducation solidement chrétienne à ses enfants. Il faut l'interroger minutieusement sur ce point, afin de voir si elle remplit, comme elle le doit, les obligations rigoureuses qui lui sont imposées; lui demander, par exemple, si elle ne se permet rien de répréhensible en leur présence, par paroles ou par actions; si elle leur fait faire exactement leurs prières du soir et du matin; si elle les fait assister à la sainte messe les dimanches et fêtes, et si elle veille à ce que leur tenue dans l'église soit pieuse et édifiante; si elle ne transige pas avec leurs défauts, dans la crainte de les contrarier et de les rendre malades; si elle leur interdit formellement la compagnie des jeunes gens légers et fort indifférents pour tout ce qui regarde la piété; si elle les fait approcher de temps en temps des sacrements; si elle leur fait observer fidèlement la loi de l'abstinence, etc.

On ne se figure pas combien il y a de mères qui ont, sur ces divers points, des reproches graves à se faire, et qui n'en parlent jamais à leurs directeurs. Ceux-ci de leur côté, craignant, il faut le dire, les explications un peu longues, et voulant abréger le plus possible les confessions, supposent charita-

blement que leurs pénitentes sont en règle sur cet article, et s'abtiennent de faire des interrogations qui seraient pourtant si salutaires en une foule d'occasions.

Ce qu'il faut bien faire sentir aussi aux mères que l'on dirige ou dont on est le pasteur, c'est de former le plus tôt possible, et dès le plus bas âge, leurs enfants à la piété ; car il arrive un temps où, malheureusement, elles perdent sur eux toute espèce d'autorité. Quand un jeune homme atteint sa quinzième ou sa seizième année, quel cas fait-il des remontrances de sa mère, si surtout, ce qui n'a lieu que trop souvent, elle n'est pas secondée par le père, qui tient beaucoup plus à élever ses enfants pour le monde que pour Dieu ?

Qu'il est triste pour une mère de voir ses fils rompre avec toute pratique religieuse, dès l'âge de seize ans, et préluder, par ce relâchement, au libertinage et à l'impiété qui les attendent dans un avenir prochain ! Qu'il est triste pour cette mère de les voir échapper si complétement à son autorité, qu'elle ne peut plus employer, pour les ramener à la pratique de la religion, que la voie des supplications et des larmes !

Pasteurs et directeurs, veillez, veillez ; vous avez tous très-probablement, parmi les âmes qui vous sont confiées, bien des mères dans le triste état que nous venons de décrire ; armez-vous d'un saint zèle pour sauver leurs enfants et les sauver elles-mêmes.

Il va sans dire que les explications dans lesquelles nous venons d'entrer, s'appliquent également au cas où les maîtres et maîtresses de maison ont des

domestiques à leur service. Aujourd'hui encore, les pénitents et les confesseurs passent sur cet article avec une légèreté vraiment inexcusable. Et cependant, que de domestiques éloignés des sacrements pourraient, avec un peu de zèle de la part de leurs maîtres, rentrer dans la voie du salut qu'ils ont abandonnée depuis si longtemps !

— Les grands du monde, quand ils ont de la piété, peuvent devenir encore, par les soins et les conseils de leurs directeurs et de leurs curés, d'excellents instruments pour opérer la conversion de pécheurs des classes inférieures. Leur position sociale leur donne sur ces pécheurs une influence considérable, et il faut faire tourner cette influence au profit de leurs âmes qui sont souvent, devant Dieu, dans un état si pitoyable.

Qu'un prêtre presse les pécheurs de se convertir, c'est tout naturel ; *il fait son métier*, dit le peuple ; mais qu'un grand du monde se fasse apôtre, et que connu déjà pour être très-pieux, il entreprenne de procurer aux autres la piété qu'il possède lui-même, cela touche, cela édifie, cela entraîne.

Que de pécheurs les pieux fidèles de la classe supérieure pourraient ramener à Dieu, s'ils faisaient pour cela quelques sérieuses tentatives ! Dans les campagnes, par exemple, quelle influence n'exerce pas un homme riche sur les fermiers qui labourent ses terres, sur les ouvriers qu'il emploie, et généralement sur tous les paroissiens qui l'aiment et le vénèrent quand il est bon chrétien, c'est-à-dire quand il est vertueux, charitable, et toujours prêt à leur rendre service !

Si un curé zélé veut se concerter avec un homme de cette classe, pour travailler le plus efficacement possible à la conversion des pécheurs, Dieu seul peut savoir jusqu'où ira l'abondance des fruits que produira leur zèle. Mais y a-t-il beaucoup de curés qui recourent à l'emploi de ce moyen? Ils les voient souvent, ces riches ; ils prennent place à leur table ; ils les reçoivent à la leur ; ils sont leurs pères spirituels au tribunal de la pénitence ; que de bonnes occasions, s'ils voulaient en tirer parti pour le salut des âmes !

— On sera surpris d'abord de ce que nous allons dire ; mais en y réfléchissant, on verra bientôt que l'expérience démontre l'importance de l'avis que nous allons donner. Si les grands peuvent, avec du zèle, travailler efficacement à la conversion des classes inférieures, on peut dire aussi que, quelquefois, il en est parmi ces classes qui peuvent contribuer à la conversion des riches.

Dans certaines grandes maisons, il y a souvent de vieux domestiques, dévoués à leurs maîtres, dont ils ont su gagner l'estime et l'affection par les qualités précieuses qu'ils possèdent. C'est, par exemple, une vieille servante qui a élevé successivement tous les enfants de la maison, et qui, quoique toujours respectueuse envers ses maîtres, est cependant assez libre avec eux pour leur faire bien des observations qui sont presque toujours favorablement accueillies. Entre les mains et sous la direction d'un prêtre zélé, une telle servante, si elle a une vertu solide et une piété bien comprise, si elle est aimée de ses supérieurs, si elle a

du jugement, du tact et une certaine délicatesse de sentiments, pourra souvent, quand elle se trouvera seule avec son maître, ou avec quelques-uns des jeunes gens qu'elle a élevés, placer certains conseils, et suggérer certaines réflexions, à l'égard de la conversion, qui produiront d'excellents effets.

On ne se figure pas l'impression que fait quelquefois sur un grand du monde, un petit mot d'édification dit avec l'accent de la piété par une bonne et sainte fille. Que de fois Dieu s'est servi de faibles moyens pour opérer de grands résultats ! *Infirma mundi elegit Deus ut confundat fortia.* Souvent, personne ne pourra dire un mot de conversion à un homme de la classe supérieure, sans qu'il ferme aussitôt la bouche à celui qui prétend lui donner des avis ; et, par une bizarrerie singulière, il les recevra sans s'en offenser, ces avis, de la part d'un vieux serviteur ou d'une vieille servante auxquels il a donné le droit de tout dire.

— C'est encore dans la classe inférieure que l'on trouve de bons instruments de conversion, au temps d'une maladie grave. Les âmes pieuses, les domestiques, les garde-malades, peuvent souvent faire, en ces circonstances, ce que tenteraient vainement les parents et les amis, lesquels d'ailleurs refusent presque toujours de faire au malade la plus petite ouverture, relativement à la confession.

Si le prêtre se présente sans qu'on ait préparé les voies, ou bien il ne sera pas admis auprès du malade, ou bien celui-ci le recevra mal et témoignera hautement qu'il est fort mécontent qu'on ait appelé un prêtre sans qu'il l'ait lui-même de-

mandé. Le plus souvent, il vaut donc mieux le déterminer à faire cette demande. Mais qui lui en donnera le conseil? Les parents n'en disent pas un mot ; les amis, encore moins ; les médecins s'évertuent à lui donner un espoir qu'ils n'ont plus.

Qui donc viendra au secours de cette pauvre âme suspendue sur l'enfer? Qui? Cette bonne et simple fille qui aime Dieu de tout son cœur ; cette pieuse servante, cette infirmière qui passe les nuits auprès du malade ; cette sœur de charité qui lui rend de fréquentes visites. Voilà les utiles auxiliaires d'un pasteur en ces pénibles et délicates rencontres.

Mais il ne doit pas les abandonner à elles-mêmes, ces saintes âmes ; il faut qu'il excite leur ardeur, qu'il leur fasse savoir le danger où se trouve le malade, danger que peut-être elles ignorent ; il faut qu'il leur donne les conseils de sagesse et de prudence qu'il croit leur être plus ou moins nécessaires.

Voici quelques-uns de ces conseils : 1° Montrer au malade un grand dévouement, une grande charité, une complaisance à toute épreuve ; — 2° Lui dire que l'on va prier Dieu pour lui obtenir soulagement et guérison ; — 3° L'engager à s'unir lui-même aux prières que l'on va faire et à se recommander à Jésus et à Marie ; — 4° Éviter de lui annoncer brusquement et sans préparation qu'il est en grand danger et qu'il faut qu'il se confesse ; mais arriver là tout doucement et par degrés, ne frappant le grand coup que quand des coups plus modérés sont insuffisants ; — 5° Tâcher de savoir, après chaque visite du médecin, ce qu'il pense de l'état du malade ; — 6° Dire à ce dernier, avec pré-

caution, que souvent les malades que les remèdes humains ne guérissent pas, se trouvent soulagés, quand ils se tournent du côté de la religion ; — 7° Dire que plusieurs médecins ont vu des malades se trouver beaucoup mieux après une confession, par exemple, qui avait mis leur conscience en paix, ce qui leur procurait un bien-être moral qui contribuait efficacement à leur guérison ; — 8° Leur demander s'ils auraient de la répugnance à voir un ecclésiastique, et réfuter d'une manière douce et aimable les raisons qu'ils donneront pour motiver leur refus ; — 9° Leur proposer le prêtre que l'on sait être le plus haut placé dans leur estime ; — 10° Leur peindre la joie qu'ils éprouveront quand ils seront en paix avec Dieu et avec eux-mêmes ; — 11° Leur dire que peut-être Dieu ne leur a envoyé cette maladie que pour les faire rentrer en eux-mêmes ; et que, s'ils en profitent pour se convertir, il les guérira et prolongera leur existence, pour qu'ils puissent donner au monde l'exemple d'une vie chrétienne ; — 12° Ne pas donner coup sur coup ces divers avis, d'une manière agaçante et importune ; mais les donner de temps en temps, et à peu près dans l'ordre où ils sont placés, insistant plus ou moins, selon qu'ils sont reçus avec plus ou moins de faveur, s'arrêtant dès que l'on voit qu'ils font plus de mal que de bien, et revenant doucement à la charge, quand l'occasion semble plus favorable.

Tels sont les principaux conseils à donner aux personnes dont nous parlons. Du reste, nous croyons utile de recommander aux ecclésiastiques, et plus spécialement à MM. les curés, de ne pas attendre

le moment de la maladie pour donner ces conseils. Souvent, en ce temps-là, ils ne peuvent pas se rencontrer avec les personnes qui approchent le malade, ou, s'ils le voient, ce n'est pour ainsi dire qu'en courant, à cause du besoin pressant que l'on a de leur service.

Nous voudrions qu'un curé connût les personnes de sa paroisse, qui, par état ou par dévotion, obligeance et charité, assistent ordinairement les malades, et qu'il eût avec elles quelques entretiens particuliers dans lesquels il stimulerait leur zèle pour le salut des pécheurs, et leur donnerait les conseils que nous venons d'énumérer, ou tels autres qu'il jugerait convenables, faisant en quelque sorte leur éducation sous ce rapport. Cela produirait certainement de bons effets, et contribuerait au salut de bien des âmes.

— Lorsque l'on emploie pour la conversion des pécheurs quelques personnes incapables de soutenir une discussion sur les matières religieuses, par exemple, des personnes de la basse classe, des jeunes gens, des femmes, il faut leur recommander de ne pas discuter avec des personnes plus instruites qu'elles, et surtout avec des impies qui ont lu des livres contre la foi, et qui croient leurs objections inattaquables. De tels impies triomphent quand ils ont fermé la bouche à une pauvre fille qui n'a jamais entendu parler des impiétés qu'ils lui débitent. On les voit alors, tout rayonnants de joie, se cramponner plus fortement que jamais à leur incrédulité, comme si l'ignorance de leur adversaire donnait une valeur réelle à leurs pitoyables arguments.

Dans ces circonstances donc, il faut que les bonnes âmes qui n'ont pas étudié à fond les matières religieuses s'abstiennent de discuter sur ce qu'elles ignorent. Elles doivent, dès le principe, dire ingénument qu'elles ne veulent pas argumenter; qu'elles n'en sont pas capables ; que d'ailleurs leur foi les rend tellement heureuses, qu'elles ne veulent pas s'exposer, par des discussions inutiles, à la couvrir du plus léger nuage. Mais elles doivent ajouter que, si réellement ils veulent s'éclairer et connaître le pour et le contre en une matière aussi importante, tel ou tel ecclésiastique instruit ne demandera pas mieux que de soutenir la lutte, et qu'elles s'engagent à procurer l'entrevue, s'ils veulent y consentir.

Si cette proposition n'est pas acceptée, il faut du moins exiger la promesse qu'on lira les livres qui réfutent les objections soi-disant insolubles.

Si ce second moyen est rejeté comme le premier, alors il faut tâcher de savoir quelles sont les objections principales qui sont faites par ces impies, et essayer de faire bien comprendre la réfutation de ces objections aux personnes que l'on emploie pour convertir ceux qui les proposent. Il faut surtout leur recommander de bien faire voir à ces incrédules que, s'ils étaient aussi sûrs qu'ils semblent l'être de la puissance de leurs arguments, ils ne refuseraient pas de discuter avec un homme instruit, ou de lire le livre qu'on offre de leur prêter.

Il y a aussi certaines raisons générales qu'il est bon de faire connaître aux âmes pieuses, pour que, sans entrer dans les détails d'une discussion en règle, elles les exposent cependant aux impies de leur connaissance.

Ainsi, par exemple, il est à propos de leur dire que la religion a toujours été attaquée par des impies, et que, depuis dix-huit cents ans, ils n'ont pas pu la détruire ; — que les impies ont presque toujours des passions et des vices qui les portent à regarder comme faux les enseignements évangéliques ; tandis que les hommes vertueux croient sans difficulté toutes les vérités de la foi ; — que celui qui se détermine à croire, fait le sacrifice de ses passions les plus chères, et que celui qui se détermine à ne pas croire, lâche au contraire la bride à ces mêmes passions, ce qui doit faire penser que la vérité est bien plus du côté du premier que du côté du second ; — que l'on ne peut jamais être parfaitement certain que la religion est fausse ; et que dans le doute il faut, en une affaire aussi grave, prendre le parti le plus sûr ; — que le vrai fidèle, après tout, ne risque rien pour l'autre vie en croyant ce qu'il croit, tandis que l'incrédule s'expose, s'il se trompe, à une éternité de supplices ; — enfin, que presque tous les impies abandonnent leur impiété dès qu'ils se sentent attaqués d'une maladie sérieuse ; ce qui prouve que leur incrédulité était plus apparente que réelle.

Ces raisons et autres semblables, auxquelles on ne peut rien opposer de solide, suffisent pour fermer la bouche aux impies ; et tout prêtre zélé, tout curé surtout doit les apprendre aux pieux fidèles, quand il est en rapport avec eux, afin qu'ils s'en servent à l'occasion pour combattre des adversaires qu'il ne peut combattre lui-même.

— On voit par les divers détails qui précèdent,

combien sont fréquentes les occasions d'exercer le zèle. Un saint prêtre, animé du vif désir de sauver des âmes, trouve à chaque instant le moyen de satisfaire la pieuse ardeur qui le consume.

Entre-t-il dans une maison? Il se demande aussitôt quel bien il va pouvoir faire à l'âme de ceux qu'il y va rencontrer; quels conseils il va donner, quelles vertus il va recommander, quelles semences de sanctification il y va déposer.

Se rend-il auprès d'un malade? Il prie Dieu, chemin faisant, de bénir les paroles qu'il va lui dire; il pense d'avance aux exhortations qu'il va lui faire; il se dispose, par de pieuses réflexions, à lui parler avec cette onction pénétrante qui est comme le cachet de la sainteté; il voit si, à l'occasion de cette maladie, il ne va pas pouvoir dire quelques mots de conversion aux parents et aux amis du malade.

Rencontre-t-il quelques personnes de sa connaissance, paroissiens ou autres, le long des chemins, par exemple, dans les champs ou ailleurs? Il trouve à l'instant, sans nul effort ou application, quelques mots édifiants, quelques bons conseils, quelque exhortation douce et paternelle qui fait toujours une salutaire impression.

Entre-t-il à l'église? Il pense aussitôt qu'il va se trouver sous l'œil de Jésus et en présence de plusieurs fidèles; que par conséquent il faut leur donner l'exemple de la modestie, du recueillement, d'une dévotion fervente; ce qui est une prédication, muette il est vrai, mais pourtant fort éloquente à sa manière.

Assiste-t-il à un repas? Là encore son zèle sait trouver le moyen d'empêcher le mal et de faire le

bien ; il détourne adroitement une conversation qui menace de blesser quelque vertu ; il saisit l'occasion de raconter une histoire édifiante ; il donne l'exemple de la modestie dans son maintien, de la douceur et de la charité dans ses paroles, de la sobriété dans l'usage des aliments.

Se met-il au travail? Il prie Dieu de le bénir, et il implore les lumières nécessaires pour bien savoir quel est le genre d'étude qui contribuera le plus efficacement à la gloire de Dieu, par le moyen du salut des âmes. Quand il le sait, il s'applique avec une sainte ardeur, joyeux de penser que, même dans le silence de son cabinet, il est occupé du salut des pécheurs.

Bref, en toute circonstance, le prêtre zélé se montre le digne coopérateur de Jésus-Christ, le continuateur de son œuvre et l'exécuteur fidèle de ses volontés adorables. O mon Dieu ! quelle admirable et subite réforme on verrait dans votre sainte Église, si tous vos ministres étaient animés d'un tel zèle !

CHAPITRE XI

Rapports avec les pauvres.

— A l'occasion des conseils que l'on peut donner avec avantage aux pécheurs de la basse classe, nous avons parlé incidentellement des pauvres ; mais il nous reste encore bien des choses à dire sur cette branche si importante du ministère pastoral, et c'est ce qui va nous occuper dans ce chapitre.

Faisons d'abord une observation qui a dû nous frapper bien des fois, si nous y avons tant soit peu réfléchi. Rien peut-être ne concilie plus sûrement l'estime, l'attachement et la vénération des peuples à un prêtre, que l'empressement qu'il met à soulager les pauvres. Quand un curé aime ses pauvres ; quand il plaide leur cause en toute occasion ; quand il s'impose des privations et des sacrifices pour les secourir ; quand il fait et fait faire, de tous côtés, des quêtes pour les assister, quand il a mérité le beau titre de *Père des pauvres,* on ne s'imagine pas combien son ministère est béni.

Et pourtant, le curé qui a fait ce que nous venons de dire, a-t-il rempli tous ses devoirs envers les pauvres de sa paroisse ? A-t-il, du moins, rempli la plus importante de ses obligations ? Hélas ! il le pense peut-être ; mais aux yeux de Dieu, qu'il est loin, s'il ne fait pas autre chose, d'avoir procuré à ses pauvres les secours dont ils ont besoin !

Qu'importe, au point de vue du salut éternel, qu'il donne à leur corps le pain nécessaire pour les nourrir, s'il ne donne pas à leur âme l'aliment spirituel sans lequel elle est morte ? Qu'importe qu'il couvre leur corps de vêtements, s'il laisse leur âme dénuée de vertus et couverte des haillons du péché ? Qu'importe qu'il leur fasse des distributions de combustible pour réchauffer leurs membres glacés, s'il ne fait rien pour empêcher leur âme de tomber dans les brasiers éternels ?

Or, nous l'avons déjà dit et nous ne saurions trop le répéter, dans le ministère pastoral le soin spirituel de la classe pauvre est un peu négligé. Cependant, nous devons ajouter, pour être juste,

que c'est en province qu'il est négligé ; car, à Paris, et c'est une des gloires de cette grande cité, l'aumône spirituelle marche de front avec l'aumône corporelle ; et des œuvres sans nombre, ayant pour but de procurer aux pauvres cette double aumône, s'alimentent chaque jour du zèle inépuisable et de la charité compatissante des pasteurs des âmes et d'une multitude de pieux fidèles. Mais, en province, redisons-le, la chose est bien différente. Oui, le soin spirituel de la classe pauvre y est négligé, et négligé même par un clergé édifiant du reste, qui probablement n'a besoin que d'un rayon de lumière pour suivre avec ardeur le bel exemple que Paris lui donne.

On gémit sur la perversité de la classe pauvre, sur sa corruption, sur son ignorance profonde des vérités fondamentales de la religion ; et, oubliant que l'on est le pasteur de ces pauvres brebis, on agit comme si, chez elles, le corps seul avait besoin de soulagement. Quand on le leur a procuré, ce soulagement ; quand on peut se dire au fond de son presbytère : « J'ai des pauvres, et même beau- » coup de pauvres dans ma paroisse ; mais, grâce » à Dieu, ils sont bien assistés, le nécessaire ne » manque à aucun, » n'est-il pas vrai que souvent on se persuade alors que l'on a rempli tous ses devoirs de pasteur à leur égard ?

Demandez à tels et tels curés qui se réjouissent de voir leurs pauvres si bien secourus, ce qu'ils ont fait *pour leur âme* dans le cours de l'année qui vient de s'écouler; peut-être, hélas ! seront-ils forcés d'avouer que non-seulement ils n'ont pas travaillé spécialement pour l'âme de leurs pauvres,

mais qu'ils n'en ont pas même eu sérieusement la pensée. C'est une illusion qui s'explique d'autant moins que les curés dont nous parlons connaissent parfaitement les grands besoins spirituels de leurs pauvres.

En effet, quoi de plus commun de la part des ecclésiastiques que le langage suivant : « Les pau-
» vres sont adonnés à tous les vices ; ils sont pares-
» seux, intempérants quand ils peuvent l'être,
» dissipateurs, libertins, jureurs, etc. Ils n'ont
» pas le moindre sentiment de religion ; on ne les
» voit jamais à l'église, encore moins à la table
» sainte ; c'est désolant. »

Si les désordres de vos pauvres sont si considérables ; si leur salut éternel est si gravement compromis, comment donc se fait-il que vous, leur pasteur, vous qui répondrez de leur âme au tribunal du souverain juge, vous demeuriez tranquille comme on l'est après un devoir parfaitement rempli, lorsque vous avez procuré à la partie corporelle de leur être les secours matériels dont elle avait besoin ?

Est-ce la foi qui vous manque? non, puisqu'elle vous arrache des gémissements si profonds sur la conduite de vos pauvres? Est-ce l'influence et l'autorité sur ces infortunés ? Elle est aussi complète que possible ; vous êtes bien au-dessus d'eux dans l'échelle sociale ; vous êtes leur pasteur ; vous êtes leur bienfaiteur de tous les jours et, en quelque sorte, de tous les instants ; vous êtes leur père nourricier ; ils savent que, tant par vous-même que par votre crédit auprès des riches, vous leur procurez le pain qu'ils mangent et les vêtements

qui les couvrent. Est-ce la crainte de les aborder, de les entretenir de la grande affaire de leur salut qui vous arrête? Que cette timidité vous retienne à l'égard d'un grand du monde, cela se conçoit, mais qui est plus facile à aborder qu'un pauvre, surtout par son curé ? Est-ce la pensée que toutes vos démarches seraient inutiles qui vous empêche de les tenter? Mais vous n'en avez peut-être pas encore fait une seule, du moins avec un grand zèle et une ardente charité, et par conséquent vous ne pouvez pas dire que ces démarches seraient inutiles. Et puis, lors même qu'elles devraient être sans succès, vous auriez du moins rempli votre devoir de pasteur, puisque ce sont les efforts et non le succès qui vous sont demandés.

— Nous ne voulons pas pousser plus loin nos investigations sur cette matière. Nous dirons seulement qu'il faut veiller avec beaucoup de soin sur l'ensemble de sa conduite et sur ses rapports avec les diverses classes de la société, afin de ne mériter jamais le reproche humiliant que le simple peuple fait quelquefois aux prêtres, de travailler avec ardeur au salut des riches, et avec lâcheté au salut des pauvres.

A entendre ces derniers, nous n'avons qu'empressement, complaisance, soins assidus, attentions toutes particulières pour les riches ; tandis que nous n'avons qu'indifférence, sécheresse, brusqueries et froideur pour les pauvres.

A les entendre encore, quoiqu'ils n'en puissent rien savoir, nous avons au saint tribunal un grand zèle, des paroles douces et onctueuses, des exhor-

tations longues et pressantes, et même des décisions larges et accommodantes pour les pénitents des classes supérieures ; tandis que nous n'avons que des paroles froides, des remontrances sévères, des exhortations courtes et précipitées, et des décisions rigoureuses pour les pénitents des classes inférieures.

Assurément, de tels reproches n'ont rien de fondé, et ne procèdent que de la malignité jalouse de ceux qui nous les adressent. Toutefois, comme ils sont graves et humiliants pour le sacerdoce, nous ne saurions trop nous observer, pour ne rien laisser échapper qui les justifie.

Habituons-nous à estimer, à honorer la pauvreté. Ayons sur ce point les nobles sentiments du grand Bossuet, qui a choisi pour matière d'un de ses sermons l'*Éminente dignité des pauvres dans l'Église,* sermon dans lequel il dit ces belles paroles : « Qu'on » ne méprise plus la pauvreté. Il est vrai qu'elle » était la lie du peuple ? mais le Roi de gloire » l'ayant épousée, il l'a ennoblie, et il accorde aux » pauvres tous les priviléges de son empire. » Méditons ces paroles éminemment chrétiennes, au pied de notre crucifix, ou mieux encore au pied du divin tabernacle où repose celui qui a laissé tomber je ne sais combien d'anathèmes sur les riches, et des flots de bénédictions sur les pauvres, adoptant si parfaitement pour lui-même la sainte pauvreté dont il faisait l'éloge, qu'il voulut être pauvre à sa naissance, dit saint Bernard, *pauper in nativitate ;* plus pauvre encore pendant sa vie, *pauperior in vitâ ;* et tout à fait pauvre à sa mort, *pauperrimus in morte.*

Nous avons connu un fervent missionnaire que nous eûmes pour collègue pendant quelques années, qui disait avec une naïveté charmante : « Oh !
» que j'aime bien mieux voir de bons paysans ou
» des pauvres dans mon confessionnal que de
» grandes dames ! Il semble que l'absolution tient
» ferme sur les grosses étoffes ; mais on dirait
» qu'elle glisse sur la soie. » Qu'il repose en paix, le digne prêtre qui prononça ces paroles ! Sa mémoire est en bénédiction dans le vaste diocèse qu'il a fécondé de ses sueurs ; et ce n'est pas sans émotion que nous nous souvenons d'avoir reçu son dernier soupir. Puisse-t-il avoir de nombreux imitateurs !

— En réponse à tout ce qui précède, quelques lecteurs nous diront peut-être qu'ils ne font rien, il est vrai, d'extraordinaire pour le salut de la classe pauvre ; mais qu'ils ne font rien non plus de moins pour cette classe que pour les autres. L'église, diront-ils, leur est ouverte comme à tout le monde ; les instructions, s'ils veulent les entendre, leur sont adressées comme aux autres fidèles ; le tribunal de la pénitence ne leur est pas interdit ; on ne les chasse pas de la table sainte ; bref, s'ils veulent se sauver, rien ne les en empêche, et leurs pères spirituels sont prêts à les recevoir quand ils viendront se jeter dans leurs bras.

Celui qui parlerait ainsi (et convenons que ce langage est la traduction littéralement exacte de la conduite de plus d'un pasteur), pourrait-il dire comme celui dont il est le ministre : *Ego sum pastor bonus ?* Oserait-il ajouter : *Bonus pastor ani-*

mam suam dat pro ovibus suis ? Ne craindrait-il pas de trouver sa propre condamnation dans ces autres paroles : *Mercenarius, et qui non est pastor, cujus nos sunt oves propriæ, videt lupum venientem?* Quel est le loup qui dévore les âmes, si ce n'est le péché dont l'âme des pauvres, en particulier, est si infectée? *Et dimittit oves. Dimittit,* c'est bien cela ; on ne les empêche pas de venir au bercail ; mais on les laisse s'égarer et se perdre, sans courir après elles pour les sauver ; *dimittit oves. Et lupus rapit et dispergit oves. Mercenarius autem fugit : fugit,* oui ; il est partout, excepté où il y a quelques-unes de ses brebis en danger. Voyages d'agrément, parties de plaisirs, festins, jeux, lectures frivoles, etc., *fugit.* Et pourquoi fuit-il ? *Quia mercenarius est, et non pertinet ad eum de ovibus.* Paroles terribles ! et que nous ne prononçons pas sans effroi en pensant que, nous aussi, nous avons été pasteur.

Ah ! que le langage que nous avons rapporté plus haut est différent de celui de Jésus, le modèle des pasteurs ! *Ego sum pastor bonus, et cognosco meas et cognoscunt me meæ... Animam meam pono pro ovibus meis. Et alias oves habeo quæ non sunt ex hoc ovili : et illas oportet me adducere, et vocem meam audient, et fiet unum ovile et unus pastor.* Pesons bien ces divines et admirables paroles, pesons surtout celles-ci : *Illas oportet me adducere.* Il faut que j'amène mes brebis au bercail ; cela veut-il dire, il faut que je les *attende ;* tant pis pour elles si elles refusent de venir ? A vous de répondre, prêtres et pasteurs : *Ad vos, o sacerdotes !*

Quand Jésus, dans un autre endroit de son saint Évangile, se peint encore lui-même sous les traits

d'un pasteur qui a cent brebis à conduire, et quand il en représente quatre-vingt-dix-neuf qui sont en sûreté, et une seule qui court à sa perte, le peint-il, ce pasteur, tranquillement assis au sein du bercail, prêt à recevoir la brebis égarée quand il lui plaira de revenir à lui, mais refusant de courir après elle pour la ressaisir ? Oh non ! Écoutez : *Qui ex vobis homo, qui habet centum oves, et si perdiderit unam ex illis ;* une des cent, *unam ex illis ;* n'importe laquelle, jeune ou vieille, maigre ou grasse, toutes lui sont chères ; toutes méritent les empressements de son zèle : *Nonne dimittit nonaginta novem in deserto, et* VADIT AD ILLAM *quæ perierat ?* Vous le voyez, *vadit ad illam ;* ce n'est pas la brebis qui revient d'elle-même au pasteur ; c'est le pasteur qui court après sa brebis. *Donec inveniat eam :* autre enseignement ; ce n'est pas une seule démarche qu'il fait, un seul moyen de salut qu'il emploie. Non ; si cette démarche ne suffit pas, une autre lui succède, puis une autre encore, et toujours, et toujours, sans se rebuter jamais, *donec inveniat eam. Et cum invenerit eam imponit in humeros suos gaudens ; et veniens domum, convocat amicos et vicinos, dicens illis : Congratulamini mihi quia inveni ovem quæ perierat.* Et dans la crainte que le sens de cette ineffable parabole ne soit pas deviné par tout le monde, le Sauveur Jésus ajoute ces mots qui devraient parler si éloquemment à tout cœur de prêtre : *Dico vobis, quod ità gaudium erit in cœlo super uno peccatore pœnitentiam agente, quàm super nonaginta novem justis qui non indigent pœnitentià.*

En présence de ces divines instructions, que de-

vient la fameuse objection proposée plus haut : « Je ne fais rien, il est vrai, d'extraordinaire pour « le salut de la classe pauvre ; mais je ne fais « rien non plus de moins pour cette classe que « pour les autres. » Dieu veuille qu'il ne vous soit pas répondu là-haut que vous faites trop peu pour tout le monde ! Mais que deviennent surtout ces paroles qui semblent tomber lourdement d'une bouche glacée : « Si nos pauvres veulent se sauver, « rien ne les arrête ; leur pasteur est prêt à les « recevoir, quand ils viendront se jeter dans ses « bras. »

Résumons avec précision les diverses considérations qui obligent les pasteurs des âmes à travailler tout spécialement à la conversion des pécheurs de la classe indigente. Vous devez avoir, pouvons-nous dire à ces pasteurs, un zèle de prédilection pour les pauvres : 1° Parce qu'ils sont, d'une façon particulière, les membres de Jésus-Christ et les copies plus exactes de ce divin original ; —2° Parce qu'ils sont, au spirituel surtout, abandonnés de tout secours ; — 3° Parce que vous avez sur eux une haute influence ;—4° Parce que vous n'avez pas seulement sur eux de l'influence, mais une autorité très-étendue, à cause des bienfaits journaliers qu'ils reçoivent de vous, bienfaits dont ils savent que vous pouvez les priver s'ils se conduisent mal ; — 5° Parce que vous pouvez leur parler avec la plus grande facilité, sans user de précautions oratoires, ni de ménagements quelconques ; — 6° Parce que, n'ayant peut-être jamais vu leur pasteur faire une seule démarche pour les convertir, ils admireront votre zèle et recevront vos avis avec reconnaissance ;

— 7° Parce que, si vous n'allez pas à eux, ils ne viendront jamais à vous, n'osant pas entrer au presbytère, ni même à l'église avec les haillons qui les couvrent, et n'ayant à cause de cela d'autres rapports avec le curé que pendant le peu de temps qu'ils se tiennent à sa porte, en attendant son aumône. Autant de motifs qui s'ajoutent aux raisons générales exposées plus haut, et qui vous font un devoir de recourir, pour sauver ces infortunés, aux moyens que nous allons maintenant indiquer.

— La première tâche que l'on doit s'imposer quand on veut entreprendre la moralisation de la classe pauvre, c'est de faire une visite générale de tous les indigents de la paroisse. Qu'on ne dise pas qu'on les connaît suffisamment, et que cette visite sera sans résultat. C'est une erreur ; toujours au contraire cette visite produira de grands avantages et fera connaître bien des choses que l'on ignorait complétement.

Assisté d'une personne qui connaît particulièrement les pauvres et le lieu de leur habitation, un curé zélé doit donc faire, par lui-même, l'inspection générale de tous ses pauvres. Il se gardera bien de donner à cette inspection un air d'espionnage ; non, il s'appliquera plutôt à donner à sa visite une couleur de bienveillance, de zèle et d'intérêt. Il sera bon, gracieux, tendre et paternel. Il prendra diverses informations, afin de connaître les plus pressants besoins ; il verra de quels pauvres meubles est garnie l'habitation. Il s'assurera s'il y a assez de lits, ou plutôt de grabats, pour que toute la famille soit décemment couchée, et qu'il n'y ait pas confusion de

sexes, ce qui est si dangereux et si commun. Il demandera combien il y a d'enfants, quel est leur âge, ce qu'ils peuvent faire et ce qu'ils font en effet. Il verra si les parents travaillent, et quel est à peu près le produit de leur travail. Il tâchera de savoir s'ils ne reçoivent pas de secours particuliers.

Puis viendra l'interrogatoire spirituel : Priez-vous Dieu? Allez-vous à l'église le dimanche? On ne vous y voit presque jamais; à quelle messe donc allez-vous? Fréquentez-vous les sacrements? Quel est votre confesseur? Envoyez-vous exactement vos enfants au catéchisme? Leur donnez-vous de bons conseils et de bons exemples? Les empêchez-vous sévèrement de fréquenter de mauvaises compagnies? A l'occasion de ces divers points, on ne manquera pas de faire des observations, des recommandations et même des remontrances fermes, s'il est nécessaire; mais en laissant toujours voir que, sous cette fermeté, se trouve un grand fonds de douceur et de charité.

Comme il arriverait infailliblement que, la visite faite, on oublierait bientôt ce que l'on a appris, il est nécessaire d'avoir un cahier de notes et de faire chez chaque pauvre une espèce de procès-verbal abrégé, mais pourtant très-exact, de tous les renseignements obtenus. Cela fait, il faut terminer la visite par une petite exhortation aussi onctueuse que possible et, ce qui nous plaît beaucoup, dire avant de se retirer : « Mes bons amis, je n'attache » pas un grand prix à ma bénédiction; mais pour» tant la bénédiction du pasteur ne peut que por» ter bonheur aux brebis. Mettez-vous à genoux, » mes enfants, et votre père va vous bénir. »

Eh bien! va-t-on encore dire qu'une telle visite, faite chez tous les pauvres avec cet esprit de douceur, de zèle et de charité compatissante, sera sans résultat? Le croie qui voudra; pour nous, nous sommes profondément convaincu du contraire.

— Il est certain que, dans les villes surtout, les pauvres qui s'affichent comme tels, et qui, en cette qualité, ne paraissent en public que couverts de haillons, n'assistent jamais ou presque jamais aux offices publics de leur paroisse, ce qui est un grand mal.

En effet, n'entendant que des messes basses toute l'année, et souvent même n'assistant à aucune, les voilà privés d'entendre la parole de Dieu; et comme, d'un autre côté, ils ne savent pas lire et ne peuvent suppléer aux sermons par des lectures pieuses, qu'on juge de leur ignorance en fait de religion, lors surtout qu'ils ont suivi avec si peu d'exactitude les instructions du catéchisme dans leur enfance, obligés qu'ils étaient d'aller mendier, quand leurs parents leur en imposaient la rigoureuse obligation. Cet éloignement de l'église et surtout des offices publics, est donc fort préjudiciable au salut de la classe pauvre, et tout curé zélé doit faire ce qui dépend de lui pour remédier à ce grave inconvénient.

Pour cela, il doit s'occuper, autant que possible, d'obtenir des riches quelques vêtements d'étoffe grossière sans doute, mais propres et décents, pour les dimanches et les fêtes; car leurs misérables guenilles sont toujours ce qu'ils mettent en avant pour se justifier du reproche qu'on leur fait de n'as-

sister jamais aux solennités de l'église. Il faut stimuler le zèle des riches à cet égard, et leur faire bien comprendre que cette aumône qu'on leur demande atteint toute la perfection qu'on peut désirer, puisqu'elle est à la fois corporelle et spirituelle. Quand, par ce moyen, les pauvres seront pourvus d'un vêtement décent, ce sera au curé à prendre les moyens, par lui-même ou par d'autres, de les empêcher de vendre ce vêtement ou de le porter pendant la semaine.

Un autre moyen de faire assister les pauvres aux offices publics, c'est de leur assigner dans l'église un lieu particulier réservé pour eux seuls. A les entendre, s'ils ne viennent pas à nos offices, c'est qu'ils ne savent où se placer, n'ayant pas le moyen de payer des chaises, et toute la place étant prise par ceux qui les payent. Pour détruire cette objection, il faut que le curé s'entende avec la fabrique, et use auprès d'elle de toutes les ressources du zèle pour obtenir qu'un certain nombre de petits bancs, proportionné au nombre des pauvres de la paroisse, soit constamment réservés pour eux seuls. C'est un sacrifice pécuniaire à faire, il est vrai (car il va sans dire que ces bancs seront gratuits); mais ce sacrifice est indispensable. L'église est pour tous les fidèles, riches et pauvres; et ces derniers en seraient indirectement exclus, s'ils étaient contraints de payer leur place.

Il y a, dans bien des églises, un abus intolérable à cet égard. Sous prétexte que les frais du culte sont énormes, on rançonne sans pitié la classe indigente; tandis qu'on ferait infiniment mieux de ne pas déployer un luxe, quasi profane quelquefois, qui

coûte fort cher et qui empêche de faire jouir les pauvres de l'avantage spirituel auquel ils ont droit.

Quand on aura obtenu pour les pauvres un lieu spécial, le curé devra les en informer sur-le-champ, et leur recommander de s'y rendre très-exactement les dimanches et les fêtes ; ce dont au reste il pourra aisément s'assurer puisqu'ils ne seront pas disséminés dans les diverses parties de l'église, mais réunis en un même lieu. Pour les déterminer plus sûrement à venir aux offices publics, il ne faut pas manquer de leur dire que les riches seront édifiés de leur exactitude et bien plus empressés à les secourir, quand ils sauront que c'est à de bons pauvres qu'ils font l'aumône.

— Si l'on obtient ce que nous venons de dire, ce sera déjà sans doute un grand avantage spirituel pour les pauvres. Cependant, un curé zélé ne s'en tiendra pas là. Les instructions générales faites au peuple sous la forme de sermons pompeux ou de prônes familiers, sont très-bonnes assurément et très-utiles à ceux qui les entendent ; mais que de choses, spécialement applicables aux pauvres, que l'on ne dit pas dans ces instructions, et qu'il serait pourtant si important de leur dire !

Ces choses, nous le savons, ne pourraient même pas se dire aux pauvres devant ceux qui les assistent. En effet, si l'on venait à dérouler devant ceux-ci les vices trop réels de la classe indigente, il est évident que le zèle des riches se refroidirait, et que leur charité, déjà si languissante, deviendrait plus languissante encore.

C'est cet ensemble de réflexions qui détermina

un curé de notre connaissance à faire ce que nous allons dire dans une ville où l'on n'avait jamais vu pratiquer cet exercice de zèle. Ses supérieurs lui ayant confié l'administration d'une paroisse où la classe pauvre était fort nombreuse, il voulut réunir ses pauvres dans l'église, un jour qu'il n'y avait point d'office public. Il les convoqua tous et leur fit savoir le jour et l'heure de la réunion. Il avait fait disposer la chapelle de la sainte Vierge pour les recevoir, et quand ils furent tous arrivés, il fit sortir les autres fidèles, et les portes restèrent fermées pendant toute la durée de la séance. Pour s'assurer qu'aucun ne manquerait à l'appel, il leur avait fait dire en les convoquant qu'avant de se retirer il leur serait fait une aumône : aussi la réunion fut-elle au grand complet.

Grande était la curiosité, car notre curé n'avait pas dit ce qu'il se proposait de faire. Il arrive à l'autel de la sainte Vierge, revêtu des ornements nécessaires pour célébrer la messe, et c'est alors qu'il annonce qu'il va offrir pour eux l'auguste sacrifice, et qu'ensuite il va leur faire une instruction. Il leur recommanda un profond recueillement, une vive piété, et un grand désir de profiter des grâces qu'ils allaient recevoir. Sa recommandation produisit tout l'effet qu'il en attendait. Les dispositions de son auditoire furent parfaites, et il comptait ce jour au nombre des plus beaux de sa vie.

Dans son instruction, il commença par leur dire pourquoi il les réunissait, et pourquoi il les isolait du reste des fidèles. Ses raisons étant entièrement à leur avantage, furent parfaitement goûtées ; et, les voies ainsi préparées, il énuméra, article par

article, tous les reproches qui leur étaient faits ; il leur fit voir que ces reproches étaient généralement bien fondés, et qu'il était de leur intérêt spirituel et temporel de changer de conduite. Alors il leur rappela, comme motifs d'opérer ce changement, les grandes vérités de la religion, insistant fortement sur ce point que c'était véritablement le comble de la folie, quand on était déjà si malheureux en ce monde, de s'attirer un malheur plus effroyable encore dans l'autre.

Cette réunion produisit d'heureux fruits, et M. le curé se proposait bien de la renouveler périodiquement ; mais ayant été appelé à d'autres fonctions par ses supérieurs, il ne lui fut pas possible de réaliser le projet qu'il avait conçu.

Vénérables collègues, si Dieu vous inspire le désir d'adopter cet exercice de zèle, *Nolite obdurare corda vestra ;* et soyez persuadés que vous attirerez par là des flots de bénédictions sur votre ministère, puisqu'il est certain que notre divin Sauveur regarde comme fait à lui-même ce que nous faisons au plus petit de ses enfants : *Quamdiù fecistis uni ex minimis meis, mihi fecistis* (1).

(1) Ce que l'on vient de lire était écrit, lorsque j'ai appris avec un grand bonheur qu'il existait à Paris une œuvre admirable connue sous le nom d'*Œuvre de la sainte Famille,* qui produisait des fruits de salut merveilleux dans la classe pauvre, et qui procurait à cette classe l'avantage des réunions périodiques dont on vient de parler.

J'engage mes pieux lecteurs à se procurer un tout petit livre dans lequel sont mentionnées les bonnes œuvres de toute espèce qui pullulent au sein de Paris, et qui y produisent de si beaux résultats, au point de vue du zèle et de la charité. *(Se vend chez Poussielgue-Rusand.)*

— Nous permettra-t-on d'aller encore un peu plus loin ? Pourquoi non ? Ah ! quand c'est la cause des pauvres de Jésus-Christ que l'on plaide, il ne faut pas se laisser enchaîner par une vaine timidité.

S'il est dans l'Église de Dieu un moyen de salut assuré, un levier puissant, irrésistible pour soulever les âmes les plus appesanties, c'est certainement, ou une grande mission, ou du moins une mission abrégée, connue sous le nom de *Retraite*. Il faut en avoir fait pour savoir l'immense bien qui en résulte. Tenez pour certain que ceux qui dépriment ces œuvres éminemment apostoliques, ne méritent pas plus d'être crus que l'aveugle de naissance, quand il pérore, disserte et prononce sur les couleurs dont il ne peut pas même se former une idée tant soit peu exacte.

Rien de plus utile, disons-nous, qu'une retraite prêchée. De tous côtés on en fait pour les diverses classes de la société : dans la ville épiscopale, pour les prêtres ; dans les grands et petits séminaires ; dans les communautés religieuses ; dans les pensionnats des deux sexes ; dans des maisons de retraite, pour les hommes ; dans des maisons de retraite, pour les dames ; dans les hospices ; dans les églises ordinaires, pour le commun des fidèles ; dans les prisons même où, depuis quelques années, des prêtres zélés se transportent d'un bout de la France à l'autre pour évangéliser les détenus ; partout, nous le répétons, et à toutes les classes de la société, des retraites spirituelles sont données et elles produisent des fruits merveilleux.

Pourquoi donc les pauvres, qui en ont peut-être plus besoin que tous les autres, seraient-ils les

seuls qui n'en jouiraient pas? La chose est certainement possible, et nous garantissons le succès. Le matin de bonne heure, et le soir un peu tard, on les réunirait seuls dans l'église. De cette manière, leurs travaux ne seraient pas interrompus.

Du reste, il serait bon de faire quelque temps avant cette retraite un appel aux riches, afin de pouvoir faire chaque jour, ou du moins deux ou trois fois pendant la retraite, une petite aumône à chaque pauvre.

Il serait utile d'appeler pour cette bonne œuvre un ou plusieurs missionnaires ; mais si cela n'était pas possible, on pourrait entreprendre cette retraite soi-même, en s'adjoignant quelques confrères pour la prédication et la confession.

Se figure-t-on les instructions détaillées et parfaitement appropriées que l'on pourrait faire à ses pauvres pendant une telle semaine? Se figure-t-on les conversions qui s'opéreraient et les consolations que procureraient au pasteur ceux-là même qui ne lui donnent que de la fatigue et des peines? Se figure-t-on le redoublement de zèle des pieux fidèles pour secourir des pauvres qui, au lieu de vices, ne leur montreraient plus dans leur conduite que des vertus édifiantes? C'est alors que l'on pourrait se rendre le doux témoignage d'avoir fidèlement rempli son devoir de pasteur, et que l'on pourrait paraître avec une juste confiance au tribunal du souverain Juge.

CHAPITRE XII

Rapports avec les malades.

— Nous avons bien souvent remarqué que le zèle d'un pasteur à visiter les malades lui conciliait infailliblement l'estime et l'affection de son troupeau. Quand il vole auprès d'eux au moindre signal ; quand il les aborde avec ces témoignages de dévouement et de charité compatissante qu'une foi vive suggère toujours à l'âme du saint prêtre, on admire sa ferveur, on exalte son zèle, on se réjouit de l'avoir pour pasteur. Et, qu'on le remarque bien, ce ne sont pas seulement les malades qui admirent une telle conduite ; ce sont aussi leurs parents , leurs amis , et généralement tous ceux qui en sont les témoins.

Il faut donc se faire dans la paroisse une excellente réputation sous ce rapport. Le moyen de l'acquérir, cette réputation, c'est de dire partout et toujours, mais plus spécialement dans la chaire, que l'on est, la nuit comme le jour, à la disposition de son troupeau ; qu'il ne faut jamais attendre que la maladie soit très-grave pour en informer le pasteur ; que l'on aime bien mieux faire dix voyages inutiles que d'en omettre un seul qui serait nécessaire ; que rien ne ferait plus de peine que de penser que les paroissiens ont une crainte excessive de passer pour importuns en ces circonstances.

Un autre moyen d'acquérir cette précieuse réputation, c'est de ne laisser échapper aucun murmure,

et de composer même les traits de son visage quand on est appelé pour quelque malade, afin de ne pas laisser croire que c'est avec peine qu'on se rend auprès de lui. On voit quelquefois des prêtres peu édifiants sous ce rapport. Quand on les vient chercher pour confesser un malade, au lieu de partir sur-le-champ, ils entassent questions sur questions pour savoir si la maladie est aussi grave qu'on le semble croire ; ils disent sur le ton du reproche que presque toujours on vient chercher un prêtre sans qu'il n'y ait rien d'inquiétant dans l'état du malade ; que cela détourne des autres occupations du saint ministère, etc. On veut savoir au juste ce que le médecin pense de la maladie, et même quelquefois sur les explications imparfaites que l'on a provoquées, on entreprend de prouver que cette maladie n'offre aucun caractère de gravité.

Qu'arrive-t-il de là? C'est que voyant dans la paroisse que l'on est toujours mal reçu au presbytère quand on y va demander les secours spirituels pour un malade, on ne se détermine à y aller que le plus tard possible, et trop tard, hélas ! quelquefois, pour le salut éternel des âmes. De là, des mécontentements graves, des reproches, des murmures contre la négligence du pasteur, lequel, de son côté, paye souvent bien cher au fond de sa conscience cette déplorable lâcheté qui lui fait commettre des fautes dont les suites sont épouvantables aux yeux de la foi.

— Ce qui devrait nous rendre cher un exercice de zèle, c'est la considération de sa haute importance. Procurer à de pauvres mourants le salut éter-

nel, ou les exposer par sa négligence à tomber en enfer, telle est l'alternative en face de laquelle devrait toujours se placer un prêtre, quand il est appelé pour un malade. Si notre saint ministère est, en toute circonstance, souverainement utile aux âmes, on peut dire qu'en celle-ci il est presque toujours non-seulement utile, mais encore absolument nécessaire pour réconcilier avec Dieu des pécheurs en état de réprobation, lesquels, n'ayant presque jamais la contrition parfaite, ne peuvent attendre leur salut que de l'intervention charitable de leur pasteur et des sacrements qu'il leur administre.

Qu'il est consolant pour un bon prêtre de donner à un malade des soins assidus, et de voir ce malade répondre au zèle de son pasteur par le témoignage d'une vive reconnaissance, et, ce qui vaut mieux encore, par les larmes abondantes qu'il répand au souvenir des péchés qu'il vient de confesser ! Quelle joie parmi les parents et les amis, au milieu des peines qui les accablent, de pouvoir espérer que la divine justice est apaisée et que la miséricorde triomphe ! et quels flots de bénédictions inondent le digne ministre de Jésus-Christ, qui vient comme un ange consolateur verser un baume salutaire sur ces pauvres cœurs ulcérés dont il entend autour de lui les gémissements et les sanglots ! Qu'il est doux, en recevant le dernier soupir d'une brebis de son bercail, de se dire que l'on n'a rien épargné pour lui procurer le bonheur éternel, et qu'on a soigné son âme comme on désirerait, en une telle circonstance, soigner la sienne propre !

Mais quel trouble au contraire, quelle inquiétude, quel remords au fond de la conscience, si, retenu

par le poids d'une déplorable lâcheté, ou par une froide indifférence, ou même peut-être par l'attrait d'une conversation frivole ou d'une partie de plaisir, on arrivait auprès d'un mourant quelques instants après qu'il aurait perdu, sans espoir de retour, l'usage de ses facultés intellectuelles, quelquefois même après qu'il aurait rendu le dernier soupir !

Pour un prêtre, homme de foi, je ne connais rien de plus poignant que cette réflexion : « Voilà une » âme que j'ai plus de raisons de croire réprouvée » que sauvée ; et si elle est damnée, c'est moi qui » en suis cause ; c'est ma lâcheté qui a produit cette » effroyable et irrémédiable malheur. »

— En présence de ces vérités terribles, prenons donc la résolution de tout sacrifier plutôt que d'avoir à nous reprocher d'avoir compromis le salut éternel d'une seule âme. Promettons à Dieu et promettons-nous fermement à nous-mêmes de redoubler de zèle à l'égard des malades et de courir auprès d'eux, malgré tous les obstacles, avec le saint empressement d'une foi vive et d'une charité brûlante.

Mais pourrons-nous toujours les aborder, ces malades si dignes de notre intérêt et de notre commisération ? Il nous serait bien doux de pouvoir faire à cette question une consolante réponse ; mais, hélas ! qui ne sait que le divin ministère du prêtre est quelquefois refusé, et refusé précisément dans les circonstances où sa nécessité est plus impérieuse et plus rigoureusement indispensable ! Tantôt, c'est le malade lui-même qui, par impiété, ou par indifférence pour son salut, ou par ignorance de la gravité de sa maladie, refuse de recevoir la

visite de son pasteur. Tantôt, et plus ordinairement, ce sont les parents ou les amis qui, craignant que la vue d'un prêtre ne soit considérée par le malade comme le signal d'une mort prochaine, prennent sur eux d'ajourner une entrevue à laquelle ils ne consentiront que lorsque le pauvre moribond ne sera plus en état d'en tirer aucun profit.

Quoi qu'il en soit, et de quelque côté que viennent les obstacles au zèle d'un pasteur dans ces pénibles rencontres, nous croyons devoir donner un avis qui, bien suivi, aplanira souvent les voies, et rendra l'accès auprès de tels malades incomparablement plus facile. Nous voulons parler des visites qu'un curé doit faire habituellement à ses paroissiens, et plus spécialement à ceux qu'il craint de ne pas pouvoir aborder quand une maladie grave mettra leurs jours en danger.

Il serait nécessaire qu'un curé connût parfaitement ceux de ses paroissiens qui ont le plus d'éloignement pour les pratiques religieuses et qui, suivant les apparences, refuseront de recevoir les secours spirituels à leurs derniers moments. Quand il saurait au juste quels sont les paroissiens ainsi disposés, il faudrait qu'il leur fît assez fréquemment des visites de politesse, afin que plus tard, au moment du danger, ils reçussent encore comme une visite de cette nature, celle qui, dans l'intention du pasteur, aurait cette fois un autre motif.

On conçoit aisément qu'un homme qui ne reçoit jamais la visite de son curé, et qui le voit accourir en toute hâte quand il est malade, on conçoit, dis-je, qu'il regarde cette visite comme l'indice d'un grave danger. Ses parents et ses amis qui, pour

l'ordinaire, sont beaucoup plus touchés de la maladie du corps que de celle de l'âme, doivent aussi penser, selon la nature et la tendance de leurs affections, que M. le curé, par sa seule présence, qui est comme un événement dans la maison, alarmera le malade en lui faisant croire que la mort le menace.

Or, il en serait tout autrement, si le curé avait, avant la maladie de son paroissien, l'habitude de lui faire de fois à autres quelques visites de bienséance. Sa présence au temps de la maladie ne jetterait plus l'alarme dans la maison : bien plus, on trouverait tout naturel qu'un curé qui fait des visites quand on se porte bien, vînt s'informer de l'état de la santé quand on est malade.

Rien donc de plus avantageux que de visiter habituellement les pécheurs de la paroisse, que l'on craint de ne pouvoir aborder quand une maladie grave surviendra. Gardons-nous d'agir comme certains curés qui ne font de visites qu'aux pieux fidèles de leur paroisse, et qui n'en font jamais à ceux qui, éloignés de toute pratique religieuse, ont évidemment plus besoin que les autres des assiduités de leur zèle.

— Un abus déplorable sur le point que nous traitons dans ce chapitre, c'est d'attendre trop tard à visiter les malades. On dirait (cela n'est pas, sans doute), mais, à voir la négligence de certains prêtres à cet égard, on dirait que, pour s'épargner l'embarras d'une confession difficile, ils attendent que le malade ne soit plus en état de la faire. Nous sommes convaincu, encore une fois, qu'ils

ne sont pas mus par une considération de cette nature ; mais nous disons que, s'ils étaient dans cette disposition, ils n'agiraient pas autrement qu'ils ne font.

Quand on apprend que la maladie est tant soit peu sérieuse, il est bon de se présenter, en ayant soin toutefois de laisser voir qu'on vient plutôt pour s'informer de l'état du malade que pour lui rendre les derniers devoirs. La première fois même, on pourrait se contenter de demander, sans le voir, des nouvelles de sa santé, ajoutant qu'on reviendra bientôt faire une petite visite. Cela ne manquera pas d'être reporté au malade, lequel ainsi préparé recevra presque toujours son pasteur avec joie.

— S'il n'y a rien de très-grave, ni de danger prochain, il est généralement à propos de dire peu de chose en fait de matière religieuse à la première visite. Quelques mots d'édification, naturellement amenés, suffiront pour l'ordinaire. Mais on témoignera beaucoup d'affection et d'intérêt au malade ; on écoutera très-attentivement le long récit de ses souffrances et des incommodités de son état (cela plaît tant aux malades !). On provoquera même indirectement ce récit, en demandant comment le mal a commencé, ce qui a pu l'occasionner, etc. — Et puis, on le plaindra beaucoup et on exprimera le vœu d'une prompte guérison.

Cette première visite ainsi faite préparera certainement les voies à une seconde, dans laquelle on pourra dire bien des choses qui eussent été déplacées dans la première. Cette seconde visite, on ne manquera pas de l'annoncer au malade avant

de le quitter, afin qu'il s'y attende et qu'elle ne fasse sur lui aucune impression fâcheuse.

— Si l'on se conforme exactement à ce que nous avons recommandé ci-dessus, il n'arrivera presque jamais, du moins dans les pays où la foi est encore en règne, que le ministère du prêtre soit formellement refusé. Mais si, faute d'avoir suivi les règles que nous avons posées ou par toute autre considération, les parents ou les amis du malade s'opposaient à la visite du pasteur, il faudrait employer toutes les ressources du zèle pour les déterminer.

Ainsi, par exemple, il conviendrait de leur dire : — que rien n'est plus naturel que de voir un pasteur visiter les brebis de son troupeau quand elles sont malades ; — que cette visite ne fait pas, à beaucoup près, une impression aussi pénible que les parents le supposent ; — que, d'ailleurs, on prendra toutes les précautions pour éviter ce qui serait tant soit peu de nature à effrayer ; — que l'on donnera même à sa visite une couleur de pure bienséance ; — que, du reste, l'expérience prouve et les médecins conviennent que la présence du prêtre, ses pieuses exhortations et les secours spirituels qu'il administre, bien loin de *tuer le malade,* comme quelques-uns le disent, lui procurent au contraire une paix et un bien-être dont les heureux effets secondent puissamment les remèdes de la médecine.

Souvent ces observations faites avec l'accent du zèle et des démonstrations d'affectueux intérêt, produiront d'heureux résultats. Si cependant il en était autrement, il faudrait aller un peu plus loin

et faire voir avec modération d'abord, mais avec énergie ensuite, qu'il s'agit du salut d'une âme ; que, comme pasteur de la paroisse, on est chargé de cette âme devant Dieu ; que la maladie, déjà grave, peut devenir d'un moment à l'autre bien plus grave encore, et trop grave peut-être pour que les secours spirituels puissent être efficacement appliqués ; qu'il ne faut pas, pour des appréhensions chimériques, ménager au malade et se ménager à soi-même des regrets éternels.

Quelquefois même, comme dernier effort du zèle, il ne faudra pas craindre de dire à ces parents cruellement inflexibles, que la maladie est malheureusement plus grave qu'ils ne pensent ; que si le médecin rassure le malade et les personnes qui l'entourent, il donne un espoir qu'il n'a pas lui-même ; que l'on a voulu savoir, avant de faire une démarche formelle, ce qu'il pensait de l'état du malade, et que c'est parce qu'on sait qu'il n'attend plus rien des remèdes humains, que l'on fait tant d'instances pour appliquer des remèdes d'une autre nature.

On pourrait aussi, avec chance de succès, dire en certaines circonstances à des parents affligés qui ont la foi, et qui souffrent, au fond, de refuser les secours de la religion dont ils reconnaissent bien la nécessité : « Il m'en coûte beaucoup, pauvres âmes déso-
« lées, de vous tenir ce langage. Oh ! que je voudrais
« pouvoir vous rendre celui que vous êtes menacés
« de perdre ! Malheureusement, cela est au-dessus
« de mes forces ; mais ce que je ne puis faire pour le
« corps, je puis le faire pour l'âme. Sachez-le bien :
« si vous laissez mourir votre parent en état de
« péché, c'est votre foi elle-même qui fera votre

« supplice ; oui, je vous le prédis, vous frémirez « toute votre vie en pensant que, pour lui conserver « quelques jours ou quelques heures d'existence, « vous avez sacrifié son âme et compromis son salut « éternel. Une affection tout humaine éteint en ce « moment en vous les lumières de la foi ; mais quand « cette affection se sera refroidie ; quand la raison « et la foi, actuellement éclipsées, auront reparu, « vous n'aurez pas assez de larmes pour pleurer « la faute que vous commettez, en m'empêchant « de remplir le plus sacré de mes devoirs. »

Si ces divers moyens ne produisent aucun résultat avantageux, il faudra bien se retirer ; mais on devra, pour dernier mot, annoncer qu'on reviendra savoir des nouvelles du malade et faire une nouvelle tentative pour sauver son âme. En attendant cette seconde visite, il sera très-utile de prier et de faire prier les bonnes âmes, d'offrir même le saint sacrifice et de s'imposer quelques pénitences pour fléchir la divine justice, à l'exemple de tant de saints qui obtenaient par cette voie la conversion des pécheurs les plus endurcis.

— C'est dans ces pénibles circonstances qu'il est avantageux de voir en particulier les âmes pieuses qui abordent le malade et qui lui rendent quelque service. Quel bonheur si ces âmes, avec les précautions du vrai zèle que nous avons indiquées plus haut, pouvaient le déterminer à demander lui-même le prêtre que ses parents et ses amis s'obstinent à repousser ! Ah ! il est clair qu'alors tous les obstacles seraient aplanis, et que les parents eux-mêmes se réjouiraient d'un si heureux dénoûment.

Il ne faut donc pas manquer de se concerter,

soit avec quelques amis de la maison, soit avec quelques domestiques, garde-malades, sœurs de charité ou autres, qui prépareront les voies et travailleront efficacement au salut d'une pauvre âme suspendue, sans s'en douter peut-être, sur des brasiers éternels.

— Il arrive quelquefois que les parents ne s'opposent pas à l'entrevue que sollicite le pasteur; mais c'est le malade lui-même qui refuse de recevoir sa visite. Que faire en cette triste occurrence?

S'il y a de sa part un refus positif, opiniâtre, et que rien ne peut vaincre, peut-être pourrait-on se présenter malgré cette triste opposition, surtout si le danger de mort était imminent; mais si, ce qui est probable, on est formellement et énergiquement repoussé, il faudra bien alors se borner à faire agir, avec toutes les industries du zèle, les parents, les amis, les âmes pieuses qui environnent cet infortuné, et recourir ensuite aux moyens spirituels, à la prière, aux bonnes œuvres, au saint sacrifice de la messe, et même, comme nous l'avons déjà recommandé, aux pénitences corporelles, si propres à toucher le cœur de Dieu quand c'est un pasteur qui se les impose pour sauver une brebis de son troupeau.

Il arrive quelquefois qu'un de ces pécheurs endurcis se détermine à recevoir la visite d'un prêtre ; seulement il a soin de déclarer que c'est comme ami, et non comme confesseur, qu'il consent à le voir. Il va sans dire que, malgré cette restriction, bien pénible pour le cœur d'un prêtre, il ne faut pas balancer à se transporter immédiatement au-

près du malade; car souvent la visite de l'ami pourra bien préparer la voie au ministère du confesseur. Quand on sera près du chevet, on devra redoubler de précautions pour ne rien dire qui le froisse, tâcher de gagner son affection ou du moins son estime par des témoignages vifs et sincères de l'intérêt le plus tendre; et si le danger est pressant, aborder le point délicat, et tâcher, avec une douceur angélique, de dissiper les préventions que l'on a contre une confession qui va procurer de si abondantes consolations si on se détermine à la faire.

Malheureusement, il arrivera peut-être que dès la première ouverture que l'on fera sur ce point, on sera réduit au silence par certains mots si fermement articulés, qu'une nouvelle tentative sera bien difficile; cependant, on pourra, toujours avec de grandes précautions, revenir encore à la charge, prier, conjurer, supplier, pleurer même, si la divine miséricorde donne en ce moment quelques larmes, et enfin, pour dernière ressource, faire retentir aux oreilles de ce pécheur endurci les menaces formidables du Dieu vengeur entre les mains duquel il va bientôt tomber; ayant soin toutefois de ne pas faire ceci sur un ton grondeur et indigné, mais avec une sainte impétuosité de zèle, tempérée de douceur et de compassion vive.

Si l'emploi de ces moyens ne produit pas l'effet que l'on en attend, on pourra, du moins, se rendre devant Dieu le témoignage que l'on a rempli jusqu'au bout son devoir de pasteur, et se consoler tristement en méditant ces paroles du prophète Ézéchiel : *Si... annuntiaveris impio, et ille non fuerit conversus ab impietate suâ et à viâ suâ impiâ,*

ipse quidem in iniquitate suâ morietur : tu autem animam tuam liberasti. (Ch. III, v. 19.)

— Quelques prêtres instruits et zélés emploient, à l'égard de certains malades qui refusent de se confesser, un ingénieux moyen qui est assez souvent couronné de succès. Ce moyen consiste à les faire se confesser sans qu'ils sachent qu'ils se confessent.

Après les préambules ordinaires au début de toute conversation, on arrive peu à peu sur le terrain religieux, et l'on essaye de faire parler le malade de l'ensemble de sa conduite passée, en fait de religion : on lui dit, le sourire sur les lèvres, que sans doute il n'était pas très-fort sur cet article ; que peut-être il avait à peu près perdu la foi ; qu'il ne priait guère, ou point du tout ; que depuis longtemps il n'assistait plus à la messe et ne s'embarrassait guère des commandements de l'Église, etc.

Puis, après quelques courtes digressions, on passe à la conduite envers le prochain, puis enfin à la conduite envers soi-même, toujours par forme de conversation et avec un certain entrain aimable et familier.

Il est certain que l'entretien roulant sur ces diverses matières, que nous ne faisons qu'indiquer, on obtient une connaissance générale de l'état spirituel du malade, et cette connaissance suffit pour qu'on lui dise avec plus ou moins de liberté, selon les circonstances, que la confession ne doit plus l'effrayer, puisque la voilà faite sans qu'il s'en soit douté. Très-souvent il rira de cette ruse innocente, et consentira à achever sérieusement ce qu'il a commencé en

badinant. Il va sans dire qu'on rectifiera dans la confession sérieuse ce qu'il sera nécessaire de rectifier : l'essentiel était de déterminer le pécheur à se confesser.

Sans doute ce pieux artifice ne peut pas toujours s'employer; c'est à chaque prêtre en particulier à voir quand il peut y recourir avec chance de succès.

— Si l'obstacle à la confession se lève, ou s'il n'y a pas eu d'obstacle à lever, quelle conduite faudra-t-il tenir à l'égard du malade au chevet duquel on se trouve ?

Après avoir observé les précautions indiquées plus haut, on aborde tout doucement l'article de la confession; et s'il est nécessaire, on dissipe en peu de mots les préventions si peu raisonnables que l'on a contre cette institution religieuse, infiniment plus consolante qu'elle n'est pénible. Du reste, l'expérience apprend que le plus difficile est d'approcher le malade ; car quand on est seul avec lui, presque toujours il accepte, et même souvent avec un empressement auquel on ne s'attendait pas, les secours spirituels qu'on lui propose.

Il est ordinairement bon d'avancer le plus possible la confession dès la première séance, sans cependant fatiguer le malade et redoubler la fièvre par une attention trop longtemps soutenue.

S'il n'était pas possible de finir la confession à la première séance, et si l'on craignait que la maladie ne fît des progrès graves et subits, il ne faudrait pas manquer de disposer le malade à l'absolution, même avant d'avoir entendu toute sa confession, si son état ne permettait pas de l'achever

immédiatement. Il ne faut pas oublier que, dans ces circonstances, l'intégrité de la confession n'est pas nécessaire, et que l'on peut, que l'on doit même donner l'absolution, quoiqu'il y ait encore bien des péchés mortels à déclarer, sauf à procurer l'intégrité dans les confessions subséquentes, si l'état du malade le permet. Il serait même très-fâcheux que l'on épuisât ses forces par des interrogations multipliées et par une confession très-étendue, de manière à ne plus pouvoir le disposer à la contrition. N'oublions jamais que l'intégrité de la confession n'est pas toujours nécessaire, mais que la contrition est absolument indispensable.

— Ce que nous avons dit jusqu'ici regarde spécialement les malades qui n'ont pas de religion, et dont la foi est tellement affaiblie, sinon éteinte, que l'on ne sait comment leur procurer le bienfait d'une mort chrétienne.

Le plus souvent, ces personnes appartiennent à une classe élevée de la société, et c'est encore une difficulté de plus pour certains curés, naturellement timides, qui n'osent aborder un grand du monde, surtout pour lui annoncer qu'il est temps de se préparer à paraître devant Dieu.

Si cette timidité atteignait un certain degré, et si l'on connaissait dans la paroisse ou dans les paroisses voisines un prêtre moins timide et moins embarrassé, il ne faudrait pas manquer, si l'on croyait surtout qu'il fût aimé et estimé du malade, de le proposer ou de le faire proposer par les parents ou les amis ; car il s'agit de sauver une âme qui va périr, et ce n'est pas le cas d'écouter la

suggestion d'un vain amour-propre dont les résultats pourraient être si déplorables.

— Quant au commun des fidèles, on n'éprouve, pour l'ordinaire, presque aucun embarras. Sans doute il faut toujours user de discrétion, de ménagement et de délicatesse ; mais il est rare que l'on rencontre des difficultés sérieuses.

Quelquefois on ne sait trop si l'on doit annoncer formellement au malade qu'il va mourir, ou si l'on doit le lui laisser ignorer. Voici notre opinion sur ce point important. Si le malade connaît parfaitement son état ; s'il ne s'en afflige pas le moins du monde, et s'il est pieusement soumis et résigné à la volonté de Dieu, pas de difficulté. Mais s'il ignore la gravité de sa maladie ; s'il ne la croit pas mortelle, et si, en lui, tout annonce qu'il a l'espoir de guérir, on peut ne pas se presser de lui ôter cet espoir, pourvu (notez bien ceci) qu'il consente à se confesser, à communier et même à recevoir l'extrême-onction, si le danger devient plus grave.

Mais, dira-t-on peut-être, comment le communier en viatique ; comment lui donner l'extrême-onction sans lui ôter l'espoir de sa guérison ? Nous convenons que quelquefois cet espoir pourra effectivement être un peu affaibli quand on proposera les derniers sacrements ; cependant, avec du tact et des précautions, on pourra présenter les choses d'une manière qui ne sera pas encore très-alarmante.

Ainsi, on pourra dire que ces sacrements ont souvent produit, même pour le corps, les effets les plus salutaires ; que l'extrême-onction, en particulier, est instituée non-seulement pour le bien de

l'âme, mais aussi pour la guérison du corps quand, dans les desseins de Dieu, cette guérison est plus favorable que nuisible au salut ; on pourrait ajouter, si réellement on avait connaissance de quelques faits de ce genre, que l'on a trouvé dans le cours de son ministère plus d'un malade désespéré qui ne s'était trouvé mieux qu'à partir du moment qu'il avait reçu les derniers secours de la religion. Ces considérations et autres semblables détermineront presque toujours les malades à recevoir les sacrements qu'on leur proposera.

— Du reste, nous ne saurions trop recommander de ne pas attendre aux derniers moments à donner le saint viatique et l'extrême-onction. Ces sacrements, si féconds en grâce, ont besoin, pour produire dans toute leur plénitude leurs merveilleux effets, d'être reçus lorsque les malades possèdent encore le libre usage de leurs facultés intellectuelles. Un pasteur zélé ne doit rien négliger pour procurer aux âmes qui lui sont confiées tous les secours spirituels qu'il est tenu par état de leur administrer au temps de leur dernière maladie ; et ce serait se charger devant Dieu d'une immense responsabilité que de les priver par une crainte pusillanime, ou par une négligence coupable, des moyens de salut que l'on doit employer à leur égard.

— Il est un abus contre lequel nous devons nous élever avec force. Trop souvent on voit des malades abandonnés de leur confesseur après qu'il leur a donné les derniers sacrements. On accumule à la hâte la confession, la communion, l'extrême-onction

et l'indulgence *in articulo mortis,* afin de pouvoir respirer un peu et dormir tranquille. On a grand soin de calmer les inquiétudes des parents, en leur disant que l'on n'a plus rien à faire, que l'on a donné au malade tous les secours spirituels dont il pouvait avoir besoin, et qu'il suffit maintenant de lui suggérer de fois à autres quelques sentiments de confiance et de résignation.

Cependant, quelques jours, une semaine, deux semaines peut-être s'écoulent, et le malade vit encore. Il s'affaiblit graduellement, mais lentement; il aurait un grand désir de revoir son confesseur, peut-être même prie-t-il ses parents de le faire demander; mais ceux-ci, craignant de se rendre importuns, croyant d'ailleurs que sa présence n'est nullement nécessaire puisqu'il a donné tous les sacrements au malade, rassurent celui-ci, et lui font espérer que son confesseur reviendra sans doute le voir prochainement. Cependant cette visite ne se fait point; le malade est abandonné à lui-même; peut-être, hélas! comme il arrive assez souvent, s'est-il rappelé quelques péchés graves qu'il aurait un grand désir de confesser; qui sait même si, ce qui n'est pas sans exemple, il n'a pas retenu par timidité quelque péché énorme qu'il serait actuellement disposé à déclarer à son confesseur, s'il avait le bonheur de le voir?

Dans tous les cas, combien ne lui serait-il pas avantageux d'être encouragé, fortifié par de pieuses exhortations contre les assauts du démon, qui fait quelquefois, au moment de la mort, des efforts incroyables pour jeter les âmes dans les troubles affreux et même dans le désespoir.

Compter sur les parents et les amis en de telles circonstances, c'est bien souvent une pure illusion. C'est donc au confesseur à faire entendre la voix du zèle et de la piété; c'est lui qui doit, autant qu'il est possible, rendre jusqu'aux derniers moments les devoirs que réclame l'âme dont il est chargé. Hélas! elle va faire son entrée dans l'éternité! Peut-elle jamais être trop bien disposée à paraître au tribunal du souverain Juge!

— Dans ces dernières visites que nous recommandons, on doit toujours demander au malade s'il ne désirerait pas un entretien particulier.

S'il n'a rien à dire et qu'il n'ait besoin que de consolations, on devra lui suggérer brièvement (car les longues exhortations fatiguent les malades et leur sont peu utiles) les actes de foi, d'espérance, de charité, de contrition, de soumission à la volonté de Dieu, etc. On fera bien de mettre entre les mains du malade un petit crucifix qu'on lui recommandera de baiser de temps en temps, en disant au fond de son cœur : « O mon Jésus! je vous aime » de toute mon âme, augmentez en moi votre » saint amour. — O mon Jésus! je suis content » de souffrir pour vous qui avez tant souffert pour » moi. — O mon Jésus! j'unis mes souffrances » aux vôtres; appliquez-moi le mérite de toutes » vos douleurs. — O mon Jésus! je vous fais de » bon cœur le sacrifice de ma vie ; j'unis ma mort » à votre mort; ayez pitié de ma grande misère. » — Tout à vous, Jésus, tout à vous pour le temps » et pour l'éternité! — Sainte Marie, ma tendre » mère, priez pour moi. — Mon bon ange, priez

» pour moi. — Mes saints patrons, priez pour moi.
» — Saint ange, qui fûtes choisi pour fortifier et
» consoler Jésus dans son agonie, fortifiez-moi,
» consolez-moi, etc. »

On ne saurait se figurer combien ces courtes aspirations, proposées par un prêtre pieux et zélé, procurent de grâces et de consolations.

C'est encore une fort bonne chose que de tâcher de faire produire aux malades des actes de charité parfaite. On peut quelquefois, sans les fatiguer, leur dire qu'il y a des actes d'amour si parfaits, qu'ils obtiennent sur-le-champ la remise totale des peines temporelles que l'on aurait à subir dans le purgatoire. On leur dit que, pour cela, il faut s'efforcer d'aimer Dieu pour lui-même, à cause de ses amabilités et de ses perfections infinies, bien plus qu'à cause du bien qu'il nous a fait.

On trouve dans la classe pieuse plusieurs âmes capables de goûter ces hautes considérations ; et quand on voit qu'elles les comprennent et qu'elles témoignent le désir d'aimer Dieu de la manière qui vient de leur être apprise, on fait avec elles un acte de charité parfaite, le prononçant très-lentement, appuyant sur chaque mot, et ajoutant même un tout petit commentaire, si on le juge à propos. On peut aussi très-utilement décomposer cet acte et le faire faire par voie d'interrogation ; par exemple : « Vous aimez bien le bon Dieu, n'est-ce pas, mon
» enfant ? — Oui, mon père. — Vous l'aimez de tout
» votre cœur, de toute votre âme et de toutes vos
» forces, n'est-il pas vrai ? — Oh ! oui, mon père.
» — Ce n'est pas seulement parce qu'il vous a fait
» du bien que vous l'aimez ; mais c'est aussi parce

» qu'il est infiniment bon en lui-même, souverai-
» nement aimable et rempli de toutes sortes de per-
» fections ; c'est surtout pour cela que vous l'aimez,
» n'est-ce pas, mon enfant ? — Oui, mon père. »

Dans le cas où le malade n'aurait pas encore atteint le souverain degré de la charité, il est bon de lui dire d'en faire à Dieu la demande spéciale par l'intercession de Marie, disant par exemple : « O
» mon Dieu, j'ai un grand désir d'avoir la charité
» parfaite ; je vous en supplie, donnez-la-moi, mon
» Dieu, si je ne l'ai pas encore. — O Marie, mère
» du bel amour, obtenez-moi la charité parfaite. »

Il est très-convenable, avant de se retirer, de recommander aux assistants de suggérer de nouveau au malade quelques-uns des actes qui viennent d'être proposés, ajoutant toujours que, s'il témoigne le désir de se confesser, il ne faut pas manquer de le faire savoir au presbytère.

— Eh bien ! n'avions-nous pas raison de dire qu'un bon et charitable pasteur qui prodiguait aux malades les soins assidus de son zèle, était infailliblement aimé et béni de son troupeau ? Est-il possible que des visites toujours faites avec ce saint empressement, ce dévouement absolu, cette piété tendre que l'on aime tant à trouver chez un pasteur, ne lui concilient pas l'estime, la vénération et l'attachement de toutes les brebis de son bercail ?

Courage donc, bons et fidèles serviteurs, multipliez-vous en quelque sorte par les saintes ardeurs de votre charité ; ouvrez, ouvrez les portes du paradis à tant d'âmes dont vous êtes les seconds

rédempteurs, et qui vous rendront en gloire dans le ciel le bien que vous leur aurez fait sur la terre.

CHAPITRE XIII

Rapports avec les personnes affligées.

— Voici un exercice de zèle qui, malheureusement, n'est pas assez souvent mis en pratique, et dont cependant nul ne peut contester les grands avantages.

Nous le disons souvent, et ce n'est que trop vrai, le monde et les amis que le monde forme à son école, n'aiment pas les gémissements et les larmes. Autant ces faux amis sont empressés de courir après les jeux et les plaisirs, autant ils sont froids, engourdis et glacés, quand il s'agit d'aller verser des consolations dans un pauvre cœur ulcéré.

Abandonné de tout le monde ; réduit à n'avoir plus un seul ami, lui qui croyait en avoir un si grand nombre; abattu sous le poids de la peine que lui cause l'accident qui vient de frapper ; seul, tout seul, en face de la douleur qui le ronge sans un moment de relâche ; tenté peut-être de mettre fin par un crime à une existence que l'ennemi de son salut lui représente comme souverainement pénible et misérable, que va devenir cet infortuné? Ah! qu'il a besoin de trouver ce qui lui manque, c'est-à-dire une main amie qui serre affectueusement sa main défaillante, un cœur généreux et dévoué qui comprenne sa douleur et qui la soulage en la partageant !

Or, qui consolera la brebis désolée, si ce n'est le pasteur qu'elle a reçu de Dieu? C'est donc à lui qu'il convient de prendre la place de ces perfides amis qui ne pensent qu'à se réjouir, pendant que leur ami d'hier est dans les larmes. Allez, allez, miséricordieux pasteur, et soyez bien sûr que vous n'aurez pas à regretter l'œuvre de charité que le zèle vous dit d'entreprendre.

— Si, en ces circonstances, la voix de notre cœur ne suffisait pas pour nous déterminer à faire cette pieuse démarche, pensons aux admirables exemples que notre divin Sauveur nous a tant de fois donnés à cet égard pendant sa vie mortelle. Est-ce vers le palais des riches et des heureux du siècle qu'il tournait ses pas? Les jeux et les plaisirs du monde avaient-ils pour lui quelque attrait ?

Ah! ces questions seules lui font outrage. Non, ce n'était pas le plaisir qui l'attirait; c'étaient les afflictions et les larmes qui entraînaient son cœur si plein de miséricorde. Ce bon, ce tendre Jésus, devinait la douleur et ne manquait jamais d'aller au-devant d'elle avec des flots d'ineffables consolations. « En traversant les bourgades, dit Bossuet, chacun » disait : Eh! mais, qu'est-ce donc? on ne rencontre plus d'affligés, de sourds, de boiteux, de malades. — Eh! non, répondait-on, le débonnaire Jésus » a passé par là : *Pertransiit benefaciendo.* »

Pourquoi donc ne nous réglerions-nous pas sur ce divin modèle, nous qui le suivons de si près dans les fonctions de notre auguste ministère, nous qu'il a voulu se choisir pour ministres, et qui devons être, par nos sentiments, nos vertus, nos paroles

et nos œuvres, ses imitateurs constamment fidèles?

— D'ailleurs, est-il donc pénible à remplir le devoir de charité que nous recommandons en ce moment? Ah! qui n'a pas senti jusqu'au plus intime de son cœur cette joie si délicieuse et si pure que l'on éprouve quand on va porter à une âme affligée des consolations inattendues? Dans cette agréable surprise que l'on cause, dans ces témoignages de reconnaissance que l'on reçoit, dans cet entretien si naturel, et dont la charité seule fait tous les frais, il se trouve je ne sais quel charme secret qui fait à l'âme un bien indicible.

Nous plaindrions du fond du cœur celui qui ne comprendrait pas notre langage, et qui ne connaîtrait pas le bonheur que l'on goûte en consolant les âmes affligées.

Et puis, n'est-ce pas le bon moment pour jeter dans le cœur la divine semence, la semence du salut? Jamais peut-être l'âme n'est mieux disposée à profiter des pieux avis qu'on lui donne que lorsqu'elle voit de près la vanité du monde et la faiblesse des appuis humains. Alors, elle reconnaît ce qu'elle n'avait jamais vu : qu'il n'y a de solide que la vertu, de consolant que la religion, d'important que le salut éternel. Il est impossible qu'elle ne regarde pas son pasteur comme son ami véritable, puisqu'elle voit que c'est la douleur qu'elle éprouve qui lui vaut sa visite, et qu'il ne vient que pour la consoler et partager sa peine.

Mais ce n'est pas seulement à cette âme qu'il sera utile. S'il se fait dans la paroisse une réputation de consolateur et de père ; s'il s'empresse de visiter

ceux qui souffrent; s'il sait, comme l'Apôtre le lui conseille, gémir avec ceux qui gémissent, pleurer avec ceux qui pleurent, quels excellents effets sa charité ne produira-t-elle pas au sein d'un troupeau témoin continuel de la tendresse de son pasteur?

— Concluons de tout ce qui précède que, dès que l'on apprend qu'un accident quelconque vient de frapper un des paroissiens, il est très-convenable et fort avantageux de lui porter le plus tôt possible les consolations dont son cœur a besoin. Nous disons un accident quelconque ; car on pourrait croire, sans cela, que nous n'avons guère en vue que la peine si vive que l'on éprouve en perdant un parent tendrement chéri. Sans doute cette peine est une des plus accablantes que l'on ait à subir, et jamais un pasteur ne doit manquer, en ces tristes rencontres, de faire, un des premiers, la visite que réclament non-seulement le zèle et la charité, mais encore les plus simples convenances.

Sans parler donc de cet accident, à l'égard duquel la conduite du pasteur est toute tracée, combien d'autres afflictions viennent inopinément assiéger la pauvre humanité ! — Perte de fortune ; — perte de réputation ; — infirmités graves, douloureuses et prolongées ; — déshonneur d'une famille ; — mauvaise conduite et ingratitude d'un fils ; — mélancolie profonde, dégoût de la vie, et tant d'autres misères dont l'énumération serait infinie.

Ah ! c'est dans ces diverses circonstances qu'un saint prêtre doit montrer qu'il a des entrailles de père, et qu'il sait compatir aux peines de la famille spirituelle que Dieu lui a donnée. Ne fît-il que

recevoir les épanchements de douleur que lui feraient ces pauvres cœurs oppressés, ce serait déjà beaucoup ; car c'est une grande consolation de conter ses peines à un ami qui les partage. Mais si cet ami n'est pas seulement un auditeur attentif et bénévole ; s'il donne des témoignages d'intérêt et de commisération ; s'il joint à ces témoignages quelques exhortations douces et paternelles, toujours empreintes de cet esprit de charité qui l'anime, Dieu seul sait de quels heureux résultats seront récompensés les efforts de son zèle et les inspirations de sa charité.

— Ce que nous recommandons ici se pratique encore assez généralement à l'égard des personnes de la classe supérieure. Il est peu de curés qui ne se croient obligés, quand un paroissien de cette classe éprouve quelque grande adversité, de lui faire une visite de condoléance; mais, pour l'ordinaire, cette visite est froide, courte et embarrassée, tandis qu'elle devrait avoir un caractère tout opposé.

Si l'on ne fait que se soumettre à la loi générale de l'étiquette et de la civilité, le prêtre disparaît, et dans le pasteur on ne trouve plus que l'homme du monde.

Souvenons-nous bien qu'en ces occasions, c'est de nous et de nous seuls que l'on attend les consolations les plus douces et les plus salutaires. Cette joie toute particulière que l'on manifeste en nous voyant arriver, cet épanchement plus cordial, ces instances pour nous retenir si nous semblons vouloir nous retirer, tout cela fait bien voir que nous avons grâce et mission spéciale pour exhorter, pour

consoler, pour fortifier, pour faire en un mot ce qui ne sera fait par personne si nous ne le faisons nous-mêmes.

Malheureusement, une certaine timidité, un certain embarras tient une foule de prêtres dans un état de contrainte et de malaise quand ils se trouvent en rapport avec les grands du monde, et les empêche de leur dire ce qu'ils sentent au fond de l'âme. Ils disent fort peu de chose, et le peu qu'ils disent est si vague, si banal, et exprimé d'une manière si gauche et si embarrassée que, malgré leurs bonnes intentions, leur démarche est à peu près infructueuse.

Il serait bon que les prêtres qui sont habituellement ainsi disposés à l'égard des personnes de la classe supérieure, s'étudiassent à vaincre cette timidité qui enchaîne leur langue et met obstacle aux fruits de salut qu'ils pourraient produire avec un peu plus d'assurance et de hardiesse.

Nous ne demandons pas, loin de là, que l'on soit grand parleur, que l'on s'attribue le monopole de la conversation, que l'on tranche et que l'on décide avec un certain air d'autorité qui, déplacé partout, le serait doublement en présence de personnes d'une classe élevée. Mais s'il ne faut pas se jeter dans cet excès blâmable, il ne faut pas non plus donner dans l'extrémité opposée. (Nous prions qu'on nous pardonne cette digression et qu'on nous la laisse achever.)

Parler peu, c'est modestie ; mais ne parler presque point, c'est taciturnité, mutisme excessif. Ne parlons pas beaucoup ; mais parlons assez pour ne pas laisser tomber ni même languir la conversa-

tion. Si elle s'engage entre d'autres personnes de la société, nous pouvons ne pas y prendre part quand elle ne doit pas se prolonger; mais si elle se prolonge, il est convenable que nous y placions quelques mots, ne fût-ce que pour faire voir que nous la suivons et qu'elle nous intéresse. On peut, sans parler beaucoup, s'étudier à parler à propos; il est une certaine liberté tempérée par un fonds de grave modestie et de candeur aimable, qui sied parfaitement à un prêtre.

Nous en avons connu qui certes ne brillaient pas par des talents supérieurs, mais qui, joignant à une haute piété cette liberté tempérée dont nous venons de parler, et rehaussant le tout par un certain parfum de modestie, de bonté, de simplicité naïve, étaient fort goûtés du monde même le plus raffiné, et ne paraissaient jamais dans ses réunions sans y laisser l'empreinte de leur aimable vertu. Voilà comme il faut être; avec un peu de tact, de discernement et d'attention sur soi-même, on peut en venir là sans trop de difficulté. Que d'obstacles plus sérieux que ceux qui nous arrêtent ont été surmontés par une volonté ferme et une application soutenue!

— Ce n'est pas seulement à l'égard des riches qu'il faut pratiquer l'exercice du zèle que nous conseillons dans ce chapitre. La classe moyenne et la classe inférieure y ont également droit; et même il est certain que les fruits de cette œuvre de charité seront bien plus abondants dans ces deux classes que dans la classe élevée.

Les riches ne seront que médiocrement surpris

de recevoir au temps de l'adversité la visite de leur pasteur; ils savent que la loi des convenances lui enfait un devoir, et quoiqu'ils soient reconnaissants de cette prévenance, peut-être trouveraient-ils étrange et incivil qu'on s'en dispensât.

Mais il n'en est pas ainsi des classes inférieures; pour elles, la visite du curé est une faveur inattendue qui les honore et qui les flatte. Quand surtout il fait cette visite au temps de quelque grande affliction, et que l'on sait que c'est précisément à cause de cette affliction qu'il la fait, voulant consoler par lui-même une famille désolée, qui pourrait dire la joie qu'il cause et les témoignages de reconnaissance dont il est accablé? Or, ne l'oublions jamais, quand un bienfaiteur provoque une reconnaissance vivement sentie, il devient maître du cœur qui la lui témoigne.

Quels fruits de salut ne produira donc pas un pasteur vénéré qui se sera fait dans sa paroisse la glorieuse réputation de consolateur des affligés! Qui voudra, qui pourra lui résister quand, aux brebis désolées de son troupeau, qui ne sauront comment le remercier de ses bontés, il dira dans l'épanchement de son saint zèle : « Ah! mes bons » amis, voulez-vous me témoigner votre reconnaissance d'une manière fort utile pour vous et » infiniment agréable pour moi? Donnez-vous au » bon Dieu de tout votre cœur; et, si vous êtes » affligés sous bien des rapports, procurez-vous » du moins à vous-mêmes cette joie de la conscience que nul accident ne pourra jamais vous » ravir. »

— Voyons maintenant comment il faut s'y prendre pour consoler les personnes affligées que l'on visite.

La première chose à faire est de leur exprimer la peine que l'on a ressentie, en apprenant l'accident qui vient de les frapper, et le désir que l'on a de les consoler un peu s'il est possible. Si cette première marque d'intérêt est accompagnée de je ne sais quoi de persuasif, qui annonce que le cœur en dit bien plus encore que les lèvres, on ne manquera pas de témoigner déjà sa reconnaissance, et de confier toute sa peine à celui qui la partage avec tant de sollicitude. Bien loin de s'opposer à cet épanchement de douleur, il ne faut pas craindre de le seconder, de le provoquer même ; car un des secrets mystères de l'âme affligée est de vouloir penser et penser sans cesse à la peine qui la ronge; et comme elle souffre horriblement quand elle ne peut en parler à un ami froid et insensible, elle se sent à l'aise au contraire quand elle peut tout dire et étaler en quelque sorte sa douleur devant un ami véritable et dévoué.

Après cette ouverture, après les larmes abondantes qui l'auront sans doute accompagnée, la raison sortant comme d'un nuage reprendra probablement un peu son empire, et ce sera le moment d'appliquer au cœur blessé le remède qui lui convient.

Il y a deux sortes de consolations : les consolations humaines et les consolations divines. La raison suggère les premières; la foi propose les secondes. Le prêtre sans doute doit insister sur les consolations de la foi; cependant il aurait tort

de rejeter celles qui sont du domaine de la raison. Il doit donc employer les unes et les autres, et s'arrêter particulièrement à celles qu'il verra que l'on goûte davantage.

Il pourra dire par exemple : « Oh ! que je vois
» bien toute l'étendue de votre douleur ! Que votre
» affliction est profonde et que je partage sincère-
» ment votre peine ! Que cette pauvre vie est mi-
» sérable ! n'est-ce pas ? Que l'Église a raison de
» l'appeler la vallée des larmes ! car, hélas ! vous
» n'êtes pas seuls à souffrir ; avant vous on a souf-
» fert ; en même temps que vous on souffre ; et
» tant qu'il y aura un cœur d'homme sur la terre,
» la souffrance sera plus ou moins son partage.
» Combien, dans ce moment où la douleur vous
» brise et vous consume, se débattent dans les
» convulsions et les angoisses du désespoir ! Com-
» bien arrosent de leurs larmes le corps inanimé
» d'un parent chéri, adoré, comme dit le monde !
» Combien d'autres endurent les maladies affreu-
» ses qui leur font pousser jour et nuit des cris
» déchirants ?

» Le monde a bien peu de chose à dire à ces in-
» fortunés pour les consoler ; aussi son langage
» est-il froid et ses consolations sans effet. Mais
» nous, prêtres de Jésus-Christ, ah ! nous avons
» dans les trésors de notre foi un baume salutaire
» pour toutes les plaies, et des consolations pour
» toutes les douleurs. Dans les principes de notre
» sainte religion, les peines inséparables de notre
» chétive existence sont consacrées, divinisées en
» quelque sorte, quand on s'humilie sous la main
» de Dieu qui les envoie. Chaque pointe de dou-

» leur, acceptée avec résignation, est un diamant
» de plus attaché à notre couronne; et quand nous
» serons dans le ciel, si nous pouvions avoir un
» seul regret, ce serait de n'avoir pas souffert en-
» core plus sur la terre, puisque nous aurions un
» degré de plus de gloire et de bonheur pendant
» l'éternité.

» Nous aimions peut-être le monde avec excès :
» oh ! comme l'adversité nous en détache ! Nous
» comptions sur des amis qui ne nous recherchaient
» que pour leur propre amusement : oh ! que nous
» voyons bien leur perfidie depuis qu'ils nous aban-
» donnent, au lieu de venir nous consoler dans
» nos peines ! Nous ne pensions guère à nos de-
» voirs religieux, emporté que nous étions dans
» le tourbillon de nos plaisirs : oh ! que nous
» voyons bien maintenant que les joies de la vertu
» sont les seules qui aient de la douceur et de la
» réalité !

» Et puis, si nous avons péché, ne faut-il pas
» expier nos offenses, ou en ce monde, par les
» peines qui nous arrivent, ou en l'autre, par des
» châtiments effroyables en comparaison desquels
» les peines les plus aiguës de cette vie ne sont
» que des ombres ? Après tout, qu'est-ce que la
» vie ? une vapeur qui fuit avec rapidité. Elle pa-
» raît longue à celui qui souffre ; mais à la mort,
» oh ! qu'on la trouve courte et promptement écou-
» lée ! Nos peines passeront donc ; mais si nous
» les supportons avec mérite, elles nous vaudront
» une récompense éternelle.

» Qu'ils sont heureux, s'ils sont au ciel, ceux
» qui ont souffert avant nous ! Comme ils bénis-

» sent les souffrances qui purifièrent leur cœur en » le torturant ! C'est vous, disent-ils avec enthou- » siasme, c'est vous, bienheureuses souffrances, » qui nous avez fait voir la vanité du monde, et » qui avez été le principe de notre conversion.

» D'ailleurs, ne sommes-nous pas chrétiens, c'est- » à-dire disciples de Jésus ? Conviendrait-il que » l'esclave fût dans la joie quand le maître est » dans les larmes ? Il n'a pas seulement souffert, » ce bon maître, mais il est mort de douleur pour » racheter nos âmes. Il était l'innocence et la sain- » teté même ; et nous qui sommes chargés de pé- » chés et qui avons contracté des dettes immenses » envers la divine justice, nous voudrions échap- » per à la souffrance ! oh ! non ; rendons à Jésus » amour pour amour ; pleurons, souffrons, mou- » rons pour lui, puisqu'il a voulu pleurer, souffrir » et mourir pour nous ! »

Il va sans dire que notre intention n'est pas que l'on débite littéralement l'allocution dont nous venons de donner la formule ; on sent qu'il serait déplacé de faire une exhortation de cette longueur ; cela aurait l'air d'un sermon et ne conviendrait guère en une circonstance où il faut laisser dire, autant que parler soi-même. Nous avons voulu seulement suggérer les réflexions principales qu'il est bon de proposer aux âmes affligées pour alléger la peine qui les oppresse, et la leur faire supporter avec une douce résignation.

Du reste, on voit que nous nous sommes borné à des considérations générales qui peuvent s'appliquer à toutes les souffrances ; il faudra bien que le prêtre consolateur descende de ces généralités,

et donne à ses conseils un caractère de spécialité et d'à-propos qui variera nécessairement selon le genre de douleur, l'intensité de la peine, la position sociale et le caractère de la personne affligée.

— Le point essentiel et qu'il ne faut jamais perdre de vue, c'est de profiter de la circonstance pour déterminer ceux que l'on entreprend de consoler à revenir à Dieu, s'ils en sont éloignés, ou de s'attacher à lui plus fortement que jamais, si déjà ils le servent avec fidélité. Dans les desseins de la divine Providence, les peines ne nous arrivent que pour la sanctification de nos âmes ; et puisque tout prêtre est l'exécuteur des volontés de Dieu, il est clair qu'il manquerait à son devoir s'il se bornait à débiter quelques phrases plus ou moins sentimentales, sans résultat utile au point de vue du salut.

Il est d'ailleurs un fait incontestable, c'est que rien ne console une âme affligée et ne l'aide à porter le poids de sa peine, comme la réception des sacrements de pénitence et d'eucharistie. C'est dans ces sacrements, reçus avec des dispositions meilleures et dans un état de peine et d'angoisse qui touche de compassion le cœur si tendre de Jésus ; oui, c'est dans ces sacrements que l'âme se retrempe et puise cette vigueur et ce courage qui lui sont nécessaires.

— Nous n'avons parlé jusqu'ici que des grandes adversités qui bouleversent l'âme, et qui réclament des consolations en rapport avec leur degré d'intensité. Le pasteur d'une paroisse, qui mettra fidèlement nos conseils en pratique, n'aura certainement qu'à s'en applaudir : mais s'il veut que son

troupeau le bénisse encore davantage, et exalte de plus en plus son zèle et sa charité, qu'il ne se borne pas à soulager les grandes afflictions.

Quelques degrés au-dessous de ces grandes épreuves, il y a, dans l'échelle de la douleur, des peines moins aiguës sans doute, mais qui ont bien aussi leur amertume. Ne rencontre-t-on pas à chaque instant dans la paroisse des personnes tristes, inquiètes, souffrantes, infirmes, embarrassées dans leurs affaires temporelles, etc. ?

Pourquoi donc un pasteur n'irait-il pas, à l'occasion, tantôt chez l'un de ces affligés, tantôt chez l'autre, porter des consolations et distribuer avec une charité miséricordieuse des encouragements et des conseils ? Quelle excellente réputation ne se fera-t-il pas au sein de son troupeau, s'il se montre en toute rencontre, bon, généreux, complaisant et toujours prêt à consoler et à rendre service, même quelquefois aux dépens de sa bourse ! Son éloge, qu'il en soit certain, sera dans toutes les bouches, et plus que jamais en ces circonstances, la bouche parlera de l'abondance du cœur.

— Nous terminerons ce chapitre par une observation qui n'est pas sans importance. Rien n'est perfide comme le cœur, quand on n'exerce pas sur ses mouvements une surveillance attentive. En lui se trouvent les germes de mille sentiments divers ; le bon y est placé à côté du mauvais, et telle inclination, d'abord innocente et même vertueuse, devient insensiblement défectueuse et coupable. On l'a dit souvent, le cœur de l'homme est un abîme ; et nous pouvons ajouter que les profondeurs de

cet abîme échappent aux investigations les plus minutieuses : *Et profundum abyssi quis dimensus est?*

Nous voulons donc dire à nos bien-aimés confrères que, dans l'application des règles que nous venons de poser, il ne faut pas s'engager trop loin sur le terrain des consolations, si c'est à des personnes jeunes encore et d'un sexe différent qu'on les propose. N'oublions pas que, si l'ennemi des âmes rôde sans cesse autour d'elles pour épier leur côté faible et les dévorer, c'est surtout contre l'âme d'un prêtre qu'il déploie les ressources de son zèle infernal.

Mais, dira-t-on peut-être, qu'y a-t-il à craindre de la part d'une personne accablée sous le poids d'une douleur qui exclut tout autre sentiment que celui de son amertume ? Illusion perfide, qui malheureusement pourrait faire plus d'une victime ! Il est si naturel de laisser aller son cœur au-devant du cœur qui partage nos peines ; il est si doux de trouver un consolateur dévoué quand on est affamé de consolations ; il est si bon de rencontrer sur le chemin de la douleur un ami véritable, surtout quand les autres nous abandonnent ; tout cela, disons-nous, remplit le cœur d'une émotion si tendre, que le sentiment, le noble sentiment de la reconnaissance pourrait bien, si l'on n'y prenait garde, attirer après lui un autre sentiment moins pur et moins légitime. Si, des deux côtés, le cœur était naturellement sensible et facile à émouvoir, la bouche pourrait bien, hélas ! traduire le sentiment intime en paroles trop fortes et trop expansives.

O Dieu ! quel malheur si, pour vouloir guérir,

charitablement une plaie douloureuse, on en faisait une autre plus profonde et plus grave !

Attention donc sur nous-mêmes en ces circonstances délicates ! Ne soyons pas seuls avec les personnes dont il est ici question ; donnons à nos exhortations un cachet bien marqué de gravité modeste, et retenons certains épanchements un peu trop expressifs, qui ne sont que relativement déplacés, et que peut-être on pourra se permettre sans inconvénient avec des femmes plus âgées ou avec des hommes. De cette manière, tout sera dans l'ordre, et Dieu qui est l'ordre même et la souveraine sagesse, bénira sans aucun doute le zèle charitable et discret de son ministre fidèle.

CHAPITRE XIV

Rapports avec les personnes dans la compagnie desquelles on voyage.

— En quelque lieu que nous soyons, partout et toujours nous sommes prêtres ; nous devons donc partout et toujours nous conduire en prêtres et en saints prêtres : les occasions d'exercer le zèle ne nous manquent jamais ; c'est nous, hélas ! qui manquons de les saisir, ces occasions que nous avons de travailler au salut des âmes.

Ce n'est pas seulement au sein de la paroisse confiée à nos soins que nous pouvons déposer des semences de salut ; les voyages eux-mêmes nous en offrent souvent l'heureuse occasion. En quelque lieu qu'un saint prêtre rencontre des âmes, son zèle s'allume à leur égard, et sa principale

occupation est de chercher des moyens de travailler à la sanctification de celles avec lesquels la Providence le met en rapport. Quand il est seul, son zèle n'est pas oisif ; il sait encore s'occuper des âmes ; la langue se tait, mais le cœur parle et l'esprit s'exerce. La prière et l'étude, voilà les œuvres de zèle du prêtre solitaire.

Prêtres de Jésus-Christ, sauveurs des âmes, ne violons jamais ces grands principes, et ne croyons pas, par exemple, que dans nos voyages, nous puissions nous égayer et nous mettre au large, au point d'oublier en quelque sorte l'auguste dignité de notre profession.

— Mais, avant de parler des œuvres de zèle que nous pouvons pratiquer dans nos voyages, voyons quand il convient de les entreprendre. S'il est une vérité constatée par une expérience journalière, c'est celle que le pieux auteur de l'Imitation a transformée en axiome spirituel : *Qui peregrinantur, raro sanctificantur.*

Il est certain que les voyages sont une occasion de relâchement et de dissipation, même pour les plus fervents. Dès qu'on a mis le pied sur une voiture publique, il semble que l'âme se resserre et que la dévotion s'en échappe. Ces figures inconnues, cette variété d'âge, de sexe et de condition, ces champs, ces prés, ces bois que l'on traverse, et jusqu'à ce roulement de voiture qui vous étourdit, tout contribue à jeter l'âme dans un certain extérieur où s'absorbent et se dissipent les joies si douces qu'elle goûte au sein du recueillement et de la prière. Le pieux silence du cabinet, les exercices

de piété, les œuvres du ministère au milieu d'un troupeau parfaitement connu et tendrement chéri, contrastent tellement avec le tracas, le tumulte et l'agitation des voyages, que l'on doit, avant de s'y engager, voir si réellement il est à propos de les entreprendre.

— Certains voyages sont nécessaires ou du moins très-utiles; d'autres sont simplement convenables ou indifférents; d'autres enfin sont déplacés.

Il est clair que les premiers sont dans l'ordre et que Dieu les bénira, puisque la nécessité ou une grande utilité les commande. Après donc avoir, dans la prévision des accidents qui pourraient survenir, disposé les choses de manière que le troupeau ne souffre pas de l'absence du pasteur; après avoir fait tout ce que prescrivent les statuts du diocèse, relativement aux voyages, on peut les entreprendre, s'ils sont nécessaires ou très-utiles; cela est incontestable.

Quant à ceux dont on pourrait se dispenser sans inconvénient, et qui ne sont exigés ni par des considérations de santé ni par des convenances tant soit peu rigoureuses, on peut se les permettre comme récréation, pourvu qu'ils aient lieu rarement et pour peu de temps, surtout si l'on exerce les fonctions du saint ministère. Nous disons : *on peut,* et non pas : *il est à propos;* c'est une espèce de *transeat* dont nous serions bien fâché que l'on abusât. Nous dirions bien plus volontiers, à l'occasion de ces voyages, qu'il est à propos de ne pas les faire, et que nos intérêts spirituels et ceux de la paroisse demandent que nous en fassions le sacrifice.

Nous avons connu un saint et savant prêtre qui délibérait longtemps avant d'entreprendre un voyage ; on eût dit qu'il s'agissait pour lui d'une affaire majeure; et comme nous lui faisions part, un jour, de la surprise que nous causait sa longue hésitation, il nous fit cette réponse, que nous n'avons jamais oubliée : « Pour rien au monde, je ne » voudrais entreprendre un voyage, si je n'étais » profondément convaincu que je glorifierai plus » Dieu en le faisant qu'en ne le faisant pas. » Règle excellente, et que nous ferons bien de nous appliquer à nous-mêmes.

Pour ce qui est des voyages de la troisième classe, il est clair que nous devons nous les interdire. Si nous nous permettons des voyages que rien ne légitime, comment croire que Dieu les bénira ? S'ils sont déplacés, ou qu'en les faisant on se propose une fin positivement mauvaise, à quels dangers ne s'expose-t-on pas ! Cette seule pensée fera frémir tout prêtre qui n'ira puiser ses inspirations que dans la foi qu'il prêche.

— Les voyages fréquents, surtout de la part des prêtres employés dans le saint ministère, sont un des plus graves désordres qu'ils aient à se reprocher. Les paroissiens gémissent et se plaignent amèrement de ces absences si souvent répétées. Ils savent bien qu'elles se renouvellent trop fréquemment pour qu'on puisse les motiver par des considérations graves. Le pasteur, le prêtre même, quel qu'il soit, qui se permet tant et tant de voyages, passe dans l'opinion publique pour un homme désœuvré, fainéant, léger, dissipé, amateur de la bonne

chère, dépourvu enfin de piété, de zèle et d'esprit ecclésiastique.

Notez bien que nous ne parlons pas seulement ici de ces voyages de long cours qui demandent plusieurs jours, ou peut-être même quelques semaines ; non, nous parlons de ces absences moins longues, de ces excursions qui se font à peu de distance de la paroisse chez des confrères ou ailleurs, et qui peut-être n'empêchent pas de revenir le soir à la maison. Ces petites absences, quand elles se reproduisent fréquemment, sont incompatibles avec les habitudes pieuses et vraiment sacerdotales, sans lesquelles le ministère du prêtre est frappé de stérilité.

Priez un de ces prêtres errants de vous montrer à la fin d'une semaine, d'un mois, d'une année peut-être, le travail qu'il a fait pendant ce temps pour l'utilité de son troupeau. Quelques confessions entendues à la hâte; quelques catéchismes sans préparation ; quelques malades administrés sans zèle, sans piété, sans onction ; mais le travail théologique ; mais l'étude de l'Écriture sainte ; mais les sermons et les prônes consciencieusement travaillés ; mais les œuvres de zèle, mais la visite des pécheurs pour essayer de les convertir ; mais les exercices de piété !... Que de vides, grand Dieu ! que de lacunes dans une vie qui devrait être si complétement et si saintement remplie !

— Afin que l'on ne soit point tenté de considérer ce que nous venons de dire comme des déclamations exagérées, nous croyons devoir extraire le passage suivant d'un traité de théologie morale

qui n'a pas jusqu'ici encouru le reproche d'une sévérité outrée.

« La résidence, dit S. Ém. le cardinal Gousset, à
» laquelle un curé est obligé, doit être personnelle;
» on ne peut s'éloigner de sa paroisse sous pré-
» texte qu'on se fait remplacer, à moins qu'on n'y
» soit autorisé par son supérieur ; et celui-ci ne le
» permet qu'à ceux qui ont des raisons plus ou
» moins fortes, selon que l'absence doit être plus
» ou moins longue. Elle doit être perpétuelle ; il
» ne suffit pas d'être dans sa paroisse les jours de
» dimanche et de fêtes de commandement, il faut
» y être tous les jours, moralement parlant; car
» tous les jours il y a quelque chose à faire pour
» les paroissiens; tous les jours le ministère du
» prêtre peut être nécessaire à quelques fidèles. Ce
» n'est pas assez non plus d'y passer la nuit et une
» partie de la matinée : celui qui, sans raison légi-
» time, s'absente tous les jours, ou presque tous
» les jours, ou trois ou quatre fois par semaine,
» sortant le matin pour ne rentrer qu'au soir, ne
» peut être en sûreté de conscience : outre le dan-
» ger de laisser mourir des malades sans sacre-
» ments, il perd son temps, se met hors d'état de
» remplir exactement ses devoirs et scandalise les
» peuples. Une vie aussi dissipée est incompatible
» avec l'esprit ecclésiastique, avec l'amour de la
» retraite, de la prière et de l'étude, nécessaire à
» tout prêtre et spécialement à ceux qui sont char-
» gés de la direction des âmes. »

— Maintenant nous supposons que tout est en règle. Les raisons qui motivent l'absence ont été

pesées devant Dieu; on les trouve suffisantes; les préparatifs sont faits, la permission, si elle est nécessaire, a été obtenue; on est convenablement remplacé par un prêtre approuvé; le voyage va se faire. Comment s'y prendre pour qu'il soit béni de Dieu et qu'il devienne une œuvre de zèle ?

Avant de partir, il est à propos, si la discrétion le permet, de faire savoir pourquoi l'on s'absente. N'ayant, comme nous le supposons, que de bonnes raisons pour le faire, on le saura, et la malignité n'attribuera plus ce voyage à des motifs peu dignes d'un prêtre. Il convient aussi, selon nous, de fixer avec autant de précision que possible le jour même de son retour; ce sera comme une quasi-obligation que l'on s'imposera et que l'on pourra même alléguer utilement, pour résister aux instances que des parents ou des amis pourraient faire pour nous retenir.

Nous conseillons aussi de prendre avec soi, outre son bréviaire, le Nouveau Testament, l'Imitation de Jésus-Christ et un volume d'histoire ecclésiastique ou de théologie. Ces livres ne seront pas serrés dans les bagages, car ils devront servir en voiture pendant le voyage; il sera bon de les garnir de pieuses images que l'on trouve souvent occasion de placer utilement en les donnant à des enfants ou à d'autres voyageurs, si les convenances le permettent. Ces diverses recommandations paraîtront peut-être minutieuses; pour nous, nous les croyons utiles; les saints prêtres s'y conforment avec exactitude, et il est certain que les voyageurs seront édifiés de ces pieuses pratiques, si peu importantes qu'elles soient en elles-mêmes.

Enfin, il faut offrir son voyage à Dieu et le prier de le bénir. Si on le peut, il est très-convenable de saluer le très-saint sacrement avant de partir. Dans cette visite on récite l'itinéraire; on met son cœur dans le cœur de Jésus; on lui promet d'éviter tel ou tel défaut principal, auquel on est sujet pendant les voyages; on lui recommande les personnes avec lesquels on va voyager; on lui demande les grâces nécessaires pour travailler à leur sanctification; on se met sous la protection de Marie, de son bon ange, du patron et des anges gardiens de la paroisse, et enfin on se retire en demandant à Jésus sa bénédiction.

— L'idée fixe qui doit occuper notre esprit à partir du moment où nous nous mettons en route, c'est d'édifier les personnes qui vont voyager avec nous, par un extérieur modeste et une conversation utile. Si l'on ne se dit pas à soi-même d'une manière positive et arrêtée : Je veux honorer et faire respecter le sacerdoce en ma personne par mon extérieur et par mon discours; si l'on s'installe en voiture machinalement et sans réflexion, comme le commun des voyageurs, il est à craindre que l'on n'exerce pas sur soi-même une vigilance assez exacte, et que, dès le début, on ne se permette déjà bien des choses qui n'édifieront guère. Mais n'anticipons point.

Avant de monter en voiture, on a quelquefois des explications à demander, peut-être même on a de petits démêlés avec les employés des bureaux, relativement à sa place ou à ses bagages. Règle générale, à l'égard de ces employés, comme à l'é-

gard des conducteurs, cochers, commissionnaires, etc., soyons doux, honnêtes, généreux, accommodants. Jamais, avec eux, de discussion tant soit peu vive; sacrifions, s'il le faut, quelques pièces de monnaie; nous les regagnerons au delà en considération et en estime.

Oh! que nous avons vu de grandes misères à cette occasion! que nous avons vu le sacerdoce humilié, et humilié dans des circonstances où rien n'était plus aisé que de le maintenir en honneur!

— Si, suivant le conseil donné plus haut, nous avons la volonté ferme d'édifier nos compagnons de voyage, nous pourrons quelquefois le faire dès les premiers moments, par exemple, en proposant généreusement notre place à un vénérable vieillard, ou à un infirme, ou à une dame qui semble souffrir à la place qui lui est assignée. Un acte de complaisance, en de telles rencontres, produira le meilleur effet sur tous les voyageurs, et nous conciliera infailliblement leur estime.

La complaisance doit être un des traits saillants de la conduite d'un prêtre en voyage. S'il semble très-occupé de sa personne; s'il est sec, tranchant, amateur de ses aises, peu soucieux de la gène et de l'embarras des autres, il sera jugé tout à l'heure, et jugé avec une malignité dont malheureusement il ne sera pas en droit de se plaindre.

— Faut-il garder le silence pendant le voyage? Vaut-il mieux parler? Dans ce cas, quelle doit être la matière de la conversation? Répondons à ces questions.

Si le voyage est court, de quelques lieues seulement, et si l'on voit que l'on ait pour compagnons de voyage des hommes froids, taciturnes et presque rêveurs, ou, à plus forte raison, des hommes que l'on sait être grossiers, peu sociables, ennemis peut-être de la religion et des prêtres, on fera bien de garder le silence et de se plonger dans ses livres. Cependant si quelque heureuse occasion se présente, et si cette occasion peut nous mettre à même de rendre un petit service à ces personnes, ou de leur dire un mot gracieux et aimable, il ne faut pas manquer de rendre ce service ou de dire ce mot ; car qui sait si cela ne suffira pas pour amener une conversation fort utile?

Si ces voyageurs parlent entre eux, et si, animés de mauvais sentiments, leur entretien roule sur des matières inconvenantes, ce sera bien pénible pour un prêtre, surtout s'il voit qu'on affecte de tenir de tels discours précisément parce qu'il est forcé de les entendre. Ce qu'il y a de mieux à faire en ces circonstances, heureusement fort rares, c'est, ou de faire une lecture, ou de fermer les yeux de manière à laisser croire que l'on dort.

Nous avons voyagé un jour avec des jeunes gens qui, par légèreté plutôt qu'en haine des prêtres, s'entretenaient d'une manière fort libre. Un prêtre instruit et zélé trouva le moyen de glisser quelques mots qui furent parfaitement goûtés ; ce fut un dérivatif excellent. A partir de ce moment, il entretint constamment la conversation d'une manière agréable et utile ; il fit des excursions sur le terrain des sciences naturelles avec une facilité d'élocution merveilleuse ; on l'écoutait avec un vif

intérêt, et même on lui proposait des difficultés pour avoir le plaisir de les lui voir résoudre. Seulement, quand il cessait de parler, nos jeunes gens reprenaient leur entretien. Tant qu'ils ne parlaient que de choses indifférentes, le bon prêtre les laissait dire ; mais dès qu'il voyait que la conversation prenait une mauvaise direction, aussitôt, avec un tact et une adresse vraiment remarquables, il revenait à ses dissertations scientifiques, et s'il ne produisait pas un bien positif, il empêchait certainement un mal très-réel. « Voyez-vous, me disait-il en montant une côte à pied, combien je travaille pour empêcher ces pauvres jeunes gens d'offenser Dieu ! » Je cite ce fait, parce que c'est un exemple qui peut être utilement suivi par bien des prêtres, en des circonstances semblables.

— Mais parlons des cas ordinaires. Presque toujours on peut converser, et il est généralement à propos de le faire. Un prêtre qui voyage avec des personnes honnêtes, et qui garde seul un silence prolongé, passe pour un homme d'un caractère sombre et morose ; peut-être même, si les voyageurs ne sont pas d'une classe fort élevée, supposeront-ils qu'il dédaigne, en quelque sorte, de parler avec eux. Or, ces divers jugements lui étant tous défavorables, il ne doit pas se mettre dans le cas de les mériter. Qu'il parle donc, mais qu'il parle d'une manière utile, et qu'il se souvienne que le voyage d'un saint prêtre doit être un exercice de zèle.

Il ne faut pas sans doute qu'il s'érige de but en blanc en moraliste ou en prédicateur ; non ; qu'il dise d'abord des choses indifférentes ; que la pluie

et le beau temps trouvent leur place ordinaire au début de la conversation ; mais après les préliminaires d'usage, après les lieux communs si fréquemment employés par les voyageurs, qu'il se fasse remarquer par son extérieur pieux, par la retenue modeste de son regard, par la douceur de sa parole, par l'aménité de ses manières. Déjà, les voyageurs auront de lui une opinion favorable et seront disposés à profiter des choses édifiantes qu'il pourra dire plus tard.

Tout étant ainsi disposé, rien ne sera plus facile, si on en a la volonté, que d'ouvrir une conversation utile et même pieuse. La plus petite circonstance, le mot en apparence le plus insignifiant, échappé à un des voyageurs, suffit pour faire naître un entretien glorieux pour Dieu et sanctifiant pour les âmes. L'essentiel est d'avoir un véritable zèle ; ayons-le, ce véritable zèle, et les occasions de l'exercer se présenteront d'elles-mêmes. On pourra, par exemple, suivant les circonstances, proposer des réflexions pieuses, donner de bons conseils, raconter quelques histoires édifiantes, éclaircir une difficulté soulevée par un voyageur, disserter même sur quelques points de la religion, si l'on croit pouvoir le faire avec avantage, donner de la piété une idée favorable, faire voir qu'on ne la repousse que parce qu'on la comprend mal, qu'il n'y a de bonheur que dans sa pratique, et mille autres détails que nous ne saurions prévoir, et tous plus édifiants les uns que les autres.

Pour ne pas causer de fatigue et d'ennui, il sera convenable de donner, de temps en temps, un autre cours à la conversation, et de parler de choses

instructives ou même indifférentes; mais, même en parlant de ces choses, il sera bon de laisser percer un fonds de piété, de manière qu'on puisse en quelque sorte deviner le prêtre, lors même qu'on ne saurait pas que c'en est un qui parle.

Tout cela donnera beaucoup d'édification, sera peut-être le germe de plus d'une conversion, et fera tomber bien des préventions contre la religion et les prêtres, comme il arriva à cet homme du monde, qui, après avoir longuement parlé en voiture avec un ecclésiastique sur des matières religieuses et autres, lui dit avec naïveté : « Ah! monsieur l'abbé, quel dommage que ces misérables jésuites ne soient pas tous des prêtres comme vous! » ignorant en ce moment que c'était à un jésuite que s'adressait son éloge.

— Ce n'est pas assez de dire quelle conduite on doit tenir avec ses compagnons de voyage, il faut voir aussi ce que l'on doit éviter, car il est clair qu'en ce point comme en tout autre il faut joindre le *declina à malo* au *fac bonum*.

Il y a quelquefois, en voyage, des prêtres grands parleurs. Ils s'arrogent le monopole de la conversation; ils ont une abondance de paroles intarissable, et s'ils permettent à leurs auditeurs de dire quelques mots, il semble que ce soit moins pour les écouter avec intérêt que pour reprendre haleine un instant, et continuer leur marche avec une nouvelle ardeur. Rien n'est fatigant comme cette loquacité. De la part d'un laïque, on la supporte encore; mais, chez un prêtre, elle est si déplacée, qu'elle produit presque toujours une impression doublement pénible.

Il y a des prêtres rieurs, légers et badins. Eux aussi, sont ordinairement grands parleurs ; mais ils donnent à leurs discours une teinte joviale et même quasi-bouffonne qui provoque un gros rire et parfois un rire de pitié. Quelle que soit la tendance de la conversation, ils ont toujours le secret de l'égayer par leurs quolibets et leurs plaisanteries ; on voit que leur esprit n'est occupé qu'à chercher des bons mots, comme leur langue ne s'agite que pour les produire. Pas un mot, nous ne dirons pas pieux, mais même sérieux et grave. Dieu veuille que les plaisanteries que l'on se permet ne froissent jamais la sainte vertu qui doit être le plus brillant apanage du prêtre !

Il y a des prêtres médisants qui exercent contre le prochain la malignité de leur langue. Devant des laïques, chose incroyable ! et des laïques sur la discrétion desquels on ne peut pas compter, puisque le plus souvent on ne les connaît pas, on ose raconter des faits qui blessent la réputation, on raille des confrères, on se plaint de ses paroissiens, on censure même peut-être ses supérieurs, et l'on blâme les actes de leur administration. O Dieu ! quel scandale on cause par une telle conduite, et quelle pitoyable idée l'on donne du sacerdoce !

Il y a des prêtres qui ne sont, dans les voyages, ni grands parleurs, ni trop enjoués, ni médisants ; mais rien de pieux ni d'édifiant dans leur conversation ; pas un mot de Dieu, ni de la religion. Les occasions ont beau se présenter, on les laisse passer sans les saisir, et le voyage s'achève sans qu'on ait dit un mot d'édification. Un jour, un homme du monde qui n'avait pas de religion,

voyagea pendant longtemps avec un ecclésiastique, et dit aux autres voyageurs quand cet ecclésiastique fut descendu : « Si j'allais à confesse, ce ne » serait pas à ce prêtre que je m'adresserais. — » Pourquoi donc ? — Comment ! pourquoi ? Parce » que, depuis tant d'heures que nous voyageons » et que nous causons ensemble, il n'a pas dit un » seul mot de Dieu ! »

Enfin, il y a des prêtres qui, non-seulement ne parlent pas de Dieu, mais qui, même, ne s'entretiennent pas secrètement avec lui dans des exercices de piété, qui peuvent presque toujours se faire pendant le voyage, quand on a la bonne volonté. Leur bréviaire dit, tout est fini pour la journée ; pas de lecture spirituelle, pas de chapelet, pas de méditation. Cependant, quoi de plus édifiant que de voir un saint prêtre passer d'une conversation pieuse à un exercice spirituel ! Ceux-là même qui n'ont pas de religion, admirent un prêtre qui se conduit de la sorte et font peut-être des vœux au fond de leur âme pour en trouver un de cette trempe quand ils reviendront à Dieu.

— Disons quelques mots de la conduite à tenir dans les auberges. Ici, nous en convenons, presque toujours on en sera réduit à exercer le zèle d'une manière négative, c'est-à-dire que communément on n'aura guère occasion de faire des œuvres de zèle proprement dites ; mais on pourra toujours édifier par sa bonne tenue.

Rappelons-nous que la modestie seule, sans le secours d'aucune parole, est une excellente prédication. Nous connaissons tous ce trait de saint

François d'Assise. Il appelle un de ses frères et lui dit : « Mon frère, allons prêcher. — Volontiers, « mon père. » Ils partent ; le Saint dirige la marche, et, les yeux modestement baissés, l'extérieur parfaitement contenu par la modestie, ils parcourent plusieurs rues de la ville et reviennent au monastère. « Eh ! mais, dit le frère du bon Saint, « nous allions prêcher, mon père, et nous voilà « revenus sans avoir desserré les lèvres. — Ras-« surez-vous, mon frère, la besogne est faite ; le « recueillement grave et modeste que nous avons « observé dans notre promenade est une excellente « prédication qui portera ses fruits. » Prêchons de cette manière dans les auberges où une fâcheuse nécessité nous force d'entrer, et, comme saint François, soyons sûrs que notre prédication ne sera pas stérile.

Les hommes du monde qui ont l'habitude des voyages ont, dans les auberges, un certain air libre et sans gêne qui partout ailleurs serait grossièreté et insolence, mais qui, dans ces lieux publics, est fort en usage. Voyez, par exemple, un commis-voyageur ; on dirait qu'il est le maître et le dominateur du lieu. Il parle aux domestiques comme à des esclaves ; il a le verbe haut, fier, concis et fortement accentué. Est-il à table ? Il semble être le roi du festin ; il prend la place qui lui convient ; il s'y installe avec un sans-façon parfait ; il donne le ton à la conversation ; il appelle le garçon pour la moindre chose ; il plaisante, il raconte, il rit bien fort ; il blâme tous les mets les uns après les autres ; et à défaut d'ingrédients de son goût, il les assaisonne de piquantes épigrammes. S'il prend

quelque chose, c'est seulement pour y goûter et pour avoir le plaisir de renvoyer le reste. S'il était chez lui, il serait beaucoup moins difficile ; mais dans un hôtel, c'est tout différent ; il y a là une réputation de savoir-vivre qui ne doit pas être sacrifiée. Du reste, s'il se trouve dans la compagnie quelque voyageur novice qui ait la simplicité niaise d'être honnête avec un domestique, et surtout de le remercier quand il lui donne quelque chose, oh ! c'est pour notre homme une scène des plus divertissantes.

Que fera le prêtre en présence de cet homme qui semble se donner comme type du voyageur qui sait son monde ? Imitera-t-il ce ton, ces manières, ce langage si peu conformes à ses habitudes ordinaires ? Croira-t-il que c'est ainsi qu'il faut être, et qu'il lui est permis de se montrer, par exception, libre, brusque et quasi-insolent ?

Peut-être y a-t-il quelques prêtres qui, dans une certaine mesure, se donnent cette permission. Ils croient que c'est un usage généralement adopté, que l'on passerait pour ridicule si l'on faisait autrement, que les domestiques et les gens d'hôtel sont habitués à être menés de la sorte, et qu'en somme ils ne scandaliseront pas, quoique prêtres, en suivant le torrent. Et nous disons, nous, que l'on aurait grand tort d'agir ainsi. Jamais, même dans les auberges, la politesse ne doit être mise de côté par un ecclésiastique. Sans doute, il n'est pas nécessaire qu'il la pousse jusqu'aux dernières imites ; il est dans une maison ouverte à tout le monde, et non pas chez un particulier qui lui fait l'honneur d'une invitation. Mais quelque public que

soit un lieu, jamais la politesse n'y est déplacée ; et, de la part d'un prêtre, s'en affranchir serait une faute notable.

Qu'il soit donc, comme partout, honnête, doux et aimable ; qu'il dise hardiment et sans se cacher le *Benedicite* et les grâces ; qu'il parle peu et s'entretienne seulement avec ses voisins, si les convives sont nombreux ; qu'il se place, s'il se peut, auprès des voyageurs avec lesquels il a fait connaissance en voiture ; qu'il ne blâme pas les mets, lors même que tout le monde en ferait la critique ; qu'il demande, sans élever trop la voix, ce qui lui est nécessaire ; et quoiqu'il ne soit pas obligé de remercier, qu'il ne rougisse pas cependant si un *merci* lui échappe. Au total, nous ne lui dirons pas d'être gauche, mais nous lui dirons bien moins encore d'être libre et dégagé dans ses allures.

Si un prêtre est, en ces circonstances, réservé, modeste, simple, et même un peu gauche, les voyageurs en auront une bonne opinion ; sur leurs lèvres peut-être on verra le sourire, mais au fond du cœur se trouvera l'éloge. On pensera que c'est un bon prêtre ; qu'il n'a pas l'habitude des voyages, et que, s'il quitte son troupeau, c'est qu'il a sans doute quelque forte raison qui l'y détermine.

Portera-t-on un jugement aussi favorable de cet ecclésiastique, léger, badin, vaniteux, qui se donnera aussi certaines libertés, et qui, trouvant de bon goût la désinvolture du commis-voyageur, semblera s'étudier à marcher un peu sur ses traces? Ne répondons pas à ces questions ; il est clair qu'il suffit de les poser pour les résoudre.

Nous recommanderons, en terminant ce long ar-

ticle, d'être généreux envers les domestiques ; un prêtre doit toujours faire preuve de désintéressement et affaiblir en toute rencontre l'opinion malheureusement trop répandue, que l'amour de l'argent est un des vices du clergé.

— Nous sommes au terme de notre course ; quelle conduite tenir chez les personnes qui vont nous recevoir, et avec lesquelles nous devons peut-être passer quelques jours ?

La première chose à faire est de nous rappeler notre idée fixe : souvenons-nous que nous sommes prêtres, que nous allons nous trouver en contact avec diverses personnes que nous ne fréquentons pas habituellement, auxquelles même peut-être nous sommes inconnus, et que, suivant nos résolutions prises avant notre départ, nous devons saisir toutes les occasions pour édifier ces personnes par notre extérieur et par nos discours.

Si c'est pour traiter quelque affaire que nous avons entrepris notre voyage, et que nous n'ayons aucune raison légitime de prolonger notre séjour après que cette affaire sera réglée, repartons sans délai ; car nous devons toujours, autant que possible, abréger la durée de nos absences.

Mais si nous devons passer quelque temps avec des parents ou des amis, tâchons de voir comment nous pourrions nous rendre utiles et à qui nous pourrions rendre quelque service, au point de vue du zèle. Cela se fera quelquefois tout naturellement et sans le moindre embarras.

Ainsi, pour donner un exemple, si, comme il arrive ordinairement, ce sont des amis que nous

visitons, et s'il y a dans la maison quelques jeunes gens, quelques enfants que nous connaissons déjà, quoi de plus simple, pour un bon prêtre qui s'est fait connaître pour pieux et fort zélé, que de dire en particulier à l'un de ces jeunes gens : « Eh » bien ! mon cher enfant, êtes-vous toujoursdans de » bonnes dispositions? Faites-vous la consolation » de vos excellents parents? Vous ne fréquentez pas » de mauvaises compagnies, n'est-ce pas, mon » enfant ? Approchez-vous de temps en temps des » sacrements ? Oh ! vous savez comme vous étiez » heureux le jour de votre première communion ! » Allons, mon ami, dites-moi, je vous prie, où vous » en êtes avec le bon Dieu? Vous n'ignorez pas que » je vous suis tout dévoué et que je vous porte le » plus vif intérêt. Profitez de ma présence chez vos » parents pour vous ranimer un peu ; venez me » trouver un moment chaque jour ; vous me ferez » plaisir ; nous parlerons ensemble du service de » Dieu et du bonheur que l'on y goûte, quand on » l'embrasse avecferveur. Ne craignez pas de m'im» portuner et de me fatiguer. Oh! non, mon enfant, » je serai toujours heureux si je puis faire quelque » bien à votre âme qui m'est si chère. »

Avec quelques variantes, commandées par les circonstances et par la qualité des personnes, on peut tenir le même langage aux domestiques de la maison, quelquefois aux maîtres eux-mêmes ou à des amis que l'on aura l'occasion de voir pendant son séjour. Si ces bons conseils sont goûtés, on reviendra doucement à la charge et l'on tachera d'enlever à la seconde fois ce qui avait résisté à la première tentative.

Ne comprend-on pas quel bien devra résulter de l'emploi de ces pieux moyens, surtout si ce langage de foi est fortifié par le bon exemple que l'on s'efforcera de donner, par une gaieté douce et aimable, mais toujours modeste et réservée, et par cet ensemble de vertus qui gagne les cœurs à Dieu et réconcilie les impies eux-mêmes avec la religion et avec les prêtres ?

— Nous devons ici signaler un abus malheureusement trop commun. On regarde souvent un voyage comme une longue et perpétuelle récréation, en sorte que la sainte messe une fois dite et le bréviaire récité, on est tout le reste du jour en visites, en promenades, à table ou au jeu. Le bréviaire même se trouve quelquefois reporté tout entier à la fin de la journée ou plutôt de la soirée, c'est-à-dire précisément au temps où l'on est aussi mal disposé que possible à bien remplir cette obligation rigoureuse. La chaîne des exercices spirituels est totalement rompue. Lecture spirituelle, chapelet, examen particulier, visite du très-saint sacrement, tout est mis de côté et remplacé par des conversations d'une interminable longueur, pendant lesquelles l'âme se remplit de mille futilités qui l'absorbent tout entière.

Cependant rien ne serait plus aisé que de se retirer de temps en temps pendant la journée, pour faire tantôt un exercice, tantôt un autre. Les personnes mêmes chez lesquelles nous sommes trouveraient ces petites absences toutes naturelles ; on penserait bien que nous avons des devoirs religieux à remplir, et on serait édifié de voir que nous ne les mettons pas en oubli.

N'est-il pas évident, d'ailleurs, qu'étant très-exposés à la dissipation et au relâchement, nous avons tout spécialement besoin de nous retremper quelquefois pendant le jour dans nos exercices spirituels ? N'est-ce pas aussi dans ces exercices que nous puiserons cette onction douce et persuasive qui assurera le succès des efforts de notre zèle ?

Nous avons recommandé de prendre avec soi un livre pour l'étude ; on suit parfois notre conseil ; on le prend, ce livre ; mais en fait-on quelque usage ? Pense-t-on seulement à l'ouvrir chaque jour ? Hélas ! qu'il est à craindre qu'on ne l'ait pas ouvert une seule fois peut-être pendant tout le voyage ! Qu'on y fasse attention, et, revenu chez soi, on verra souvent que le signet n'a pas changé de place.

— Quand le temps que nous nous étions fixé est expiré, il faut faire nos préparatifs de départ et résister fortement aux instances qui pourront être faites pour nous retenir. Nous réunirons en faisceau toutes les raisons qui motivent notre retour; et, s'il est nécessaire, nous nous prononcerons avec un aplomb tel qu'on perdra tout espoir d'obtenir de nous une prolongation de séjour.

Du reste, nous observerons avec nos nouveaux compagnons de voyage les règles de conduite précédemment indiquées, et revenus chez nous, nous reprendrons nos travaux et nos pieux exercices avec un redoublement de zèle et de ferveur.

CHAPITRE XV

Rapports épistolaires.

— L'échange de lettres appelé correspondance est une conversation écrite. Comme les interlocuteurs sont trop éloignés pour s'entendre, la poste leur vient en aide et leur sert d'intermédiaire. Les règles applicables à la conversation, le sont donc aussi, avec une certaine mesure, au commerce des lettres.

Une conversation trop longue et trop fréquemment répétée, est généralement blâmable ; une correspondance trop active et trop abondante ne l'est pas moins. La conversation est quelquefois nécessaire ; il en est ainsi de la correspondance ; la conversation n'est quelquefois qu'utile ; l'utilité motive aussi parfois la correspondance ; la conversation est souvent oiseuse, et l'on en rendra compte au souverain juge ; la correspondance est quelquefois aussi un passe-temps inutile, et ce passe-temps, un prêtre ne doit pas se le permettre ; enfin, la conversation peut être dangereuse, et trop souvent la correspondance ne l'est pas moins.

Une différence considérable se trouve entre les deux ; elle est exprimée par cette vieille sentence qui n'est autre chose que l'énoncé du fait : *Verba volant ; scripta manent*. Si nos lettres sont saintes, pieuses, édifiantes, elles ne s'envolent pas comme nos paroles ; elles restent, *manent*, comme un mo-

nument du zèle qui les inspira ; témoin les lettres de saint Jérôme, de saint Bernard, de saint François de Sales et de tant d'autres saints. Si nos lettres sont inutiles, ou même dangereuses, elles restent aussi, mais comme des monuments d'ineptie, de légèreté et d'imprudence.

Pesons donc bien devant Dieu les raisons que nous croyons avoir d'entamer une correspondance ou d'écrire même une seule lettre, et ne le faisons pas sans nous rendre le témoignage qu'il vaut mieux écrire que de garder le silence.

— Quand nous croyons devoir écrire, nous devons considérer, avant tout, comment nous allons nous y prendre pour glisser dans nos lettres quelque chose d'édifiant et d'utile. En ce point comme en tout autre, nous devons toujours faire la part du zèle. A moins que l'on n'écrive purement pour affaires temporelles à un homme du monde que l'on connaît peu, il est bien rare que l'on ne puisse trouver l'occasion de placer quelques mots d'édification. Du moins, on doit convenir que les saints prêtres n'éprouvent à ce sujet aucun embarras, et que la plume se mettant au service de leur cœur plein d'amour de Dieu et de zèle pour les âmes, sait toujours tracer des lignes empreintes de piété et souvent très-fécondes en heureux résultats.

Non seulement les saints disent de bonnes choses dans les lettres qu'ils écrivent, mais ils ont le secret de les dire avec une onction suave et pénétrante qui passe de leur cœur dans celui des personnes avec lesquelles ils correspondent. Ah! si nous étions des saints, quelles flammes de zèle

jailliraient du fond de nos cœurs et embraseraient les âmes des célestes ardeurs dont nous serions nous-mêmes embrasés !

— Il y a des lettres *nécessaires ;* c'est une affaire de famille à régler ; c'est une consultation importante qu'on nous fait ; c'est une lettre de condoléance à un parent ou à un ami intime qui est sous le poids d'une grande affliction ; il va sans dire qu'en ces circonstances et en toute autre semblable, une lettre est de rigueur ; elle entre dans la ligne de nos devoirs, et Dieu demande que nous l'écrivions, et que nous l'écrivions même sans délai. Nous ajoutons cette dernière recommandation, et c'est aux prêtres négligents que nous l'adressons.

La manière dont un prêtre tient sa correspondance donne presque toujours la mesure de sa régularité, de son esprit d'ordre et d'exactitude, Un prêtre diligent, soigneux, régulier, prend pour règle de répondre, *dès qu'il le peut,* à une lettre reçue ; et comme il expédie sur-le-champ les réponses aux lettres qui lui arrivent, il évite cet encombrement que la négligence occasionne, et qui finit par produire le découragement, puis des omissions ou des oublis regrettables.

— Les lettres sont seulement *utiles* quand elles peuvent avoir un résultat avantageux, et que pourtant, sans manquer à un devoir rigoureux, on pourrait se dispenser de les écrire. Telles sont, par exemple, les lettres de famille ou à des amis, dans lesquelles on peut donner de bons conseils,

encourager à la pratique de la vertu, soutenir et fortifier une piété faible et chancelante, signaler avec un zèle aimable certains défauts dont on a eu connaissance, et faire voir les graves conséquences qu'ils peuvent avoir.

Dans ces lettres même, on peut entreprendre la conversion de quelque incrédule, et dire hardiment dans une correspondance suivie ce que, par timidité, l'on n'oserait pas dire de vive voix.

Quelquefois aussi il est utile de ne pas rompre toute communication épistolaire avec une personne qui n'en profite pas actuellement, mais sur laquelle on conserve par là une influence qui pourra lui être avantageuse plus tard. Quand la divine miséricorde vient frapper à la porte des grands pécheurs, il est bon qu'ils comptent parmi leurs amis un prêtre dévoué auquel ils feront part de leur désir de conversion, ce qui procurera tout naturellement à ce bon prêtre l'occasion de les exhorter à effectuer au plus tôt leur pieux retour à Dieu.

Dans ces diverses circonstances, et généralement quand on sait que l'on profitera de nos avis, il ne faut pas craindre de les multiplier; mais il ne faut pas les donner avec une certaine autorité qui froisserait l'amour-propre, et étoufferait dans leur germe les bons sentiments que l'on voudrait développer. C'est toujours sur le ton d'une piété douce et onctueuse qu'il faut donner ces avis; c'est le langage d'un ami ou d'un père qu'il faut faire entendre, et non les leçons d'un pédagogue.

— Parlons maintenant des lettres *inutiles*. On conçoit que nous rangeons dans cette catégorie

toutes les lettres frivoles et badines dans lesquelles on ne se propose qu'un vain amusement. Ces lettres ne sont pas rares ; quand on écrit avec facilité et que l'on manie la plaisanterie avec délicatesse, on aime à exercer sa plume sur des sujets futiles. On satisfait par là son inclination à l'enjouement, et presque toujours on n'obtient d'autre résultat qu'une perte de temps, et pour celui qui écrit la lettre, et pour celui qui la lira.

D'ailleurs, il arrive souvent que, dans ce genre de correspondance, la charité y reçoit plus d'une atteinte ; les railleries y pullulent, et quand c'est à des confrères que l'on écrit, les supérieurs eux-mêmes ne sont pas toujours épargnés. Du reste, lors même que la charité n'y serait pas blessée, il devrait suffire que cette correspondance fût inutile, pour qu'un saint prêtre se fît un devoir de se l'interdire. La vie d'un prêtre peut et doit être si utile aux âmes, que l'on doit se reprocher vivement d'en consacrer une partie tant soit peu notable à des inutilités et à des bagatelles.

Mais ne pourra-t-on pas, du moins, se les permettre, ces lettres inutiles, comme récréation et comme moyen d'entretenir une ancienne amitié ? Si l'on évite avec soin ce qui peut blesser la charité ou toute autre vertu ; si l'on est parfaitement au courant de son ministère, et que l'on puisse, sans que rien en souffre, s'accorder quelques instants de récréation ; si enfin l'on ne revient pas souvent à la charge, mais que l'on n'écrive de telles lettres que de loin en loin, nous pensons que l'on peut se donner ce petit amusement. Cependant, nous mettrons un correctif sur lequel nous appelons l'attention

de nos lecteurs : c'est que la plaisanterie ne règnera jamais exclusivement dans nos lettres; après lui avoir fait sa part, et même une assez large part, si l'on veut, il faudra venir à des matières plus sérieuses, et racheter en quelque sorte ses futilités par des réflexions pieuses ou de sages conseils, suivant les circonstances et le caractère des personnes auxquelles on écrit.

— Faut-il ranger dans la classe des lettres inutiles, celles qui s'écrivent pour entretenir une correspondance suivie avec des âmes pieuses, remplissant à leur égard les fonctions de directeur, et disant dans ces entretiens épistolaires ce que les distances ne permettent pas de se communiquer de vive voix ? Que dire de ces lettres de direction ?

Nous dirons d'abord qu'une telle correspondance peut être utile et qu'elle l'est en effet *quelquefois;* mais nous ajouterons aussitôt que, *très-souvent*, elle est inutile, et parfois même plus qu'inutile. Cette réponse générale nous conduit nécessairement à des détails dans lesquels nous entrerons très-volontiers, convaincu qu'ils ont une grande importance.

Ces lettres de direction et de sages conseils peuvent être utiles; c'est incontestable. Qui n'a pas besoin de conseils, et surtout des conseils d'un prêtre instruit, pieux et zélé ? Qui les donnera plus utilement, ces conseils, que le prêtre qui connaît à fond les secrets de notre conscience et les besoins de notre âme ? Tout cela est vrai, et nous pensons que cette direction peut être fort utile.

Mais à qui pourra-t-elle communément servir ?

Ce sera, par exemple, à un jeune homme qui a fait la consolation de son pasteur, tandis qu'il l'a eu près de lui, mais qui le voit s'éloigner pour longtemps, pour toujours peut-être, et qui ne peut plus s'entretenir avec lui que par lettres. Oh ! très-certainement, une correspondance suivie avec ce bon jeune homme lui sera fort utile. Abandonné à lui-même, et livré sans défense à la séduction des mauvais exemples qui l'environnent de toutes parts, il a grand besoin que la voix de son pasteur résonne au fond de son âme, et vienne souvent relever son courage et ranimer sa ferveur.

Cette direction écrite pourra être utile encore à un homme plus âgé, qui aura fait une conversion d'éclat, et qui se sera adressé, pour faire sa confession générale, à un prêtre éloigné de son domicile. Le pénitent a donné toute sa confiance à ce prêtre ; il s'est fait connaître à lui comme à Dieu même, et il éprouve le besoin de recourir encore à ses sages conseils, soit pour calmer une conscience agitée, qui a passé subitement d'une insensibilité complète à une délicatesse excessive, soit pour s'affermir de plus en plus dans ses bons sentiments, soit pour éclaircir une difficulté qui lui est survenue. Il est évident que, dans ces circonstances et autres semblables, cet homme a besoin qu'on lui écrive pour seconder ses bonnes intentions, dissiper ses inquiétudes de conscience, et aplanir devant lui les voies qui le conduiront non-seulement à la vertu, mais même à la perfection de la vertu, s'il est bien dirigé.

Pour ne pas multiplier les exemples, nous dirons que généralement, à l'égard des hommes, la direc-

tion par voie de correspondance est très-utile et qu'il est à regretter qu'elle ne soit pas mise plus fréquemment en usage. Quand il s'agit d'affaires de conscience et de règles de piété, les hommes, pour l'ordinaire, vont droit au fait et ne s'accrochent pas à une foule de difficultés minutieuses dans lesquelles les femmes semblent prendre plaisir à s'engager. Quand on leur a donné une décision, ils l'acceptent rondement ou la rejettent de même, sans se placer, comme les femmes, dans un certain milieu, s'amusant à épiloguer, disserter, commenter, faire des suppositions et de petites chicanes qui ne sont propres qu'à agacer et à faire perdre un temps précieux.

C'est donc surtout aux hommes que les lettres de direction sont utiles, et malheureusement ce n'est presque jamais à eux qu'on les écrit. Pour un homme qui réclame de nous ce service spirituel, il y a vingt femmes qui nous poussent à bout par l'importunité de leurs exigences.

— Faut-il donc refuser absolument aux femmes l'avantage d'une direction par correspondance? L'expérience en a si souvent démontré l'inutilité, que nous serions, tout d'abord, tenté de répondre affirmativement à la question proposée; cependant, comme il n'est pas de règle qui n'admette quelque exception, nous dirons qu'il convient, en principe général, de ne pas entretenir ces sortes de correspondances avec les femmes, et que, pour déroger à ce principe, il faut : 1° qu'elles ne soient plus jeunes ; 2° qu'elles ne soient pas sous puissance de mari, à moins, si elles y sont, qu'il ne connaisse cette direction et qu'il ne l'approuve ; 3° qu'elles

soient très-prudentes et discrètes ; 4° qu'elles aient un sens droit et un bon jugement ; 5° qu'elles ne soient pas, par caractère et trempe d'esprit, minutieuses, pointilleuses et d'une verbosité inépuisable ; qu'elles veuillent enfin sincèrement se corriger de leurs défauts, acquérir les vertus, et tendre sans relâche à la perfection.

La réunion de ces circonstances est bien rare ; mais enfin, quand elle se rencontre, on peut porter secours à la bonne âme qui réclame de nous le bienfait d'une direction écrite.

Nous ajouterons seulement qu'il faut apprendre à ces personnes à être, dans leurs lettres, *claires, méthodiques* et *concises ;* et, joignant l'exemple au précepte, donner nous-mêmes ce triple cachet à toutes les pièces de notre correspondance. Que si, au début, ces personnes nous adressaient quelque lettre, vrai journal par son ampleur ; répondons, nous, par un tout petit feuilleton dans lequel, visant droit au but, nous dirons ce qui convient et rien que ce qui convient.

Nous ajouterons encore que, même dans les circonstances favorables énumérées ci-dessus, il ne faut pas que la correspondance soit trop active. Sauf des exceptions commandées par des causes graves et imprévues, une lettre par mois doit suffire.

— Le terrain ainsi déblayé, nous dirons hardiment qu'il faut, en l'absence des circonstances mentionnées plus haut, renoncer impitoyablement aux lettres de direction dont bien des femmes sont très-avides, quoiqu'elles n'en tirent presque aucun profit.

N'est-ce pas vraiment une perte de temps ; des

deux côtés, que ces interminables correspondances où les mêmes choses se trouvent redites à satiété, sans que l'on soit plus avancé après des torrents de lettres qu'on ne l'était avant la première? Que trouve-t-on, pour l'ordinaire, dans ce fatras périodiquement et très-exactement expédié au directeur? De longues jérémiades sur les distractions dans les prières et sur les froideurs dans le service de Dieu, que l'on ne sait à quoi attribuer, quoique le directeur ait dit cent fois dans ses réponses que ces distractions et ces froideurs ne provenaient que d'une dissipation habituelle, d'un défaut de vigilance et de mortification.

Que trouve-t-on encore dans cette volumineuse correspondance? De grandes lamentations sur des peines intérieures qu'on représente sous les couleurs les plus sombres, et souvent avec des exagérations que l'on se dissimule à soi-même, mais que l'œil exercé du directeur sait bien découvrir.

Qu'y a-t-il enfin dans ces lettres? Quelquefois, toutes les folies d'une conscience scrupuleuse qui cherche la paix où elle n'est pas, et qui ne veut pas l'aller chercher dans cette obéissance aveugle où elle serait assurée de la rencontrer.

Après des mois et des années de direction écrite, interrogeons-nous devant Dieu, et demandons-nous deux choses : d'abord si les flots de lettres du directeur et de la personne dirigée ont produit dans l'âme de celle-ci une amélioration appréciable; ensuite si, de bonne foi, le temps passé à lire tant de lettres et à en écrire tant d'autres, n'eût pas pu être cent fois mieux employé à faire de bons prônes, à préparer mieux ses catéchismes et à courir

après les pécheurs pour les convertir. Nous souscrivons d'avance à la réponse qui sera faite à ces interrogations par une conscience droite et éclairée.

Sans doute, les personnes dont il est question ne sont pas, en général, dans une mauvaise voie; au contraire, il y a du bon chez elles, et même quelquefois dans une assez forte mesure; elles ont un fonds de bonne volonté, et quoiqu'elles allient à leur dévotion bien des infidélités et des fautes vénielles, elles sont pourtant dans un état qui n'est pas compromettant pour la grande affaire de leur salut. Mais, soit petitesse d'esprit, soit aveuglement incurable, soit résistance habituelle à la grâce, soit toute autre cause, elles veulent une direction, et elles ne veulent pas les fruits de la direction; elles veulent un directeur, et elles ne veulent pas obéir à ce directeur; elles veulent être dirigées, et avoir l'air de ne pas se diriger elles-mêmes! C'est une illusion que le P. Guilloré dévoilait, en disant naïvement : « Écoutez, ma bonne fille, savez-vous, » en deux mots, ce que vous voulez? Vous voulez » *vous diriger par un directeur.* » Le directeur, il vous le faut, pour vous persuader qu'il vous dirige; mais la direction propre, personnelle, la direction de vous-même par vous-même, il vous la faut plus encore que le directeur.

Souvent aussi, ces personnes veulent se rendre intéressantes; leur amour propre est flatté de penser qu'un prêtre, qu'elles vont d'ailleurs quelquefois chercher dans d'assez hautes régions, pense à elles devant Dieu, s'occupe activement de la sanctification de leur âme, et fait pour elles ce qu'il ne fait pas pour une foule d'autres. Tout cela nourrit

la vanité, ne produit aucun bien, absorbe un temps précieux, et ne doit pas prendre place parmi les œuvres du saint prêtre.

— Viennent enfin les lettres *dangereuses*. Un prêtre, dira-t-on, peut-il en écrire qui méritent cette qualification? Nous ne voulons pas le croire ; toutefois, pour prévenir ce malheur, nous allons faire connaître quelles sont les lettres que nous appelons dangereuses. Ce sont celles, par exemple, que l'on pourrait être quelquefois tenté d'adresser à des personnes de sexe différent qui sont jeunes ou trop peu avancées en âge pour pouvoir être considérées comme des personnes âgées.

Il n'est pas sans exemple que ces jeunes personnes, souvent avec une excellente intention, écrivent à un prêtre qui a été leur confesseur, pour le consulter sur quelques difficultés de conscience et lui demander de pieux conseils et des règles de conduite. Si les parents en ont connaissance et donnent leur approbation, cela pourra se faire une ou deux fois, et le prêtre, dans ce cas, pourra répondre aux lettres qui lui seront adressées ; mais entretenir avec ces jeunes personnes une correspondance suivie, soit comme direction ou autrement, ce serait une grande imprudence, et nous croyons qu'un prêtre s'exposerait à plus d'un danger en écrivant de telles lettres.

Ce serait bien pis encore, s'il s'agissait d'une jeune femme dont le mari viendrait à découvrir une correspondance de cette nature dont on lui aurait fait mystère. On devine aisément les graves conséquences que pourrait avoir cette découverte.

A ces jeunes personnes et à ces jeunes femmes, il faut répondre sans balancer que l'on est obligé de leur refuser ce qu'elles demandent ; on doit les renvoyer à leurs confesseurs ordinaires, et leur promettre, tout au plus, qu'on leur accordera une séance au saint tribunal quand on aura l'occasion de les rencontrer. Mais, pas de direction écrite, pas de correspondance suivie, quelque plausible que puissent paraître les raisons qui les motivent.

Eh! qu'il y a de légèreté et d'imprudence chez ces jeunes personnes! Quel plaisir elles ont quelquefois à colporter les lettres qu'elles reçoivent, quand dans ces lettres on leur témoigne beaucoup d'intérêt! Et si elles émanaient d'un prêtre, ces lettres, quel empressement plus marqué encore n'aurait-on pas de les communiquer à ses amies, qui souvent en feraient la matière de leurs critiques railleuses, et en dénatureraient l'intention, le sens et la portée !

D'ailleurs, ne serait-il point à craindre que, dans cette terre bien préparée, nous voulons le croire, et où l'on n'a jusqu'ici déposé que la plus pure semence de salut, l'homme ennemi ne vînt subrepticement répandre quelque ivraie? La faiblesse humaine est bien grande ; la tête de la femme n'est pas solide ; son cœur l'est bien moins encore ; le prêtre, de son côté, tout entouré qu'il est de lumières et de grâces, n'a pas cessé d'être homme au jour de son sacerdoce ; il connaît mieux que tout autre la fragilité du cœur humain, lui qui passe sa vie à en guérir les plaies, à en sonder les misères ; mieux que personne, il doit donc savoir qu'une étincelle a produit souvent de terribles incendies ;

qu'un mot, un seul mot, trop peu mesuré, trop expressif, nous ne voudrions pas dire trop tendre, trop affectueux, mais puisqu'il est écrit, ne l'effaçons pas ; le prêtre, disons-nous, doit savoir mieux que personne qu'un tel mot peut en attirer un autre plus fort encore, et que, de degrés en degrés, on pourrait, ce qu'à Dieu ne plaise! ne s'arrêter qu'au fond d'un abîme.

Que serait-ce, si ce prêtre était naturellemant porté aux attachements sensibles ! Que serait-ce surtout, si déjà il avait eu, à cet égard, de pénibles luttes à soutenir! Que serait-ce enfin, si la jeune personne elle-même portait en son cœur un fonds de misère et de faiblesse ! O Dieu ! ô Dieu ! que de périls apparaissent ! et qu'ils justifient bien la sévérité de nos décisions !

— Voici un autre danger d'une haute gravité dont nous croyons devoir dire quelques mots. Avant de les dire, ces mots, nous sommes heureux de déclarer qu'il n'est pas à notre connaissance que la grave imprudence que nous allons signaler ait jamais été commise. Pourquoi donc, dira-t-on, voulez-vous la mentionner ? Nous ne le faisons que pour mettre nos lecteurs en garde contre ce qui pourrait amener par degrés le scandale qui résulterait de cette imprudence, à la grande confusion du sacerdoce.

L'écueil que nous avons en vue consisterait à entretenir une correspondance avec une personne qui ne dépendrait nullement d'autrui, qui serait riche, déjà d'un certain âge, et généreuse par caractère. Elle aura eu, on le suppose (car n'ou-

blions pas que tout ce qui suit est une pure supposition), elle aura eu, disons-nous, au passé des rapports de direction ou d'amitié fort légitimes avec un ecclésiastique. Celui-ci, par une cause quelconque, aura été forcé de s'éloigner de cette personne, mais un commerce de lettres remplace les visites et les conversations. Ces lettres n'ont rien, en apparence, qui semble inconvenant ou déplacé; peut-être même y donne-t-on, de fois à autres, de bons conseils ; cependant, ce sont plutôt des lettres amicales que des lettres de direction ou de piété. Elles entretiennent une amitié réciproque, qui se traduit en cadeaux plus ou moins considérables pendant la vie, et en legs testamentaires après la mort. Déjà peut-être les parents de cette personne avaient laissé échapper quelques murmures ; déjà ils s'étaient plaints d'un attachement dont ils semblaient entrevoir les conséquences ; mais c'est bien autre chose que des plaintes et des murmures, quand, en déroulant le testament, ils viennent à y découvrir le nom du prêtre ami qui déjà leur faisait ombrage.

Que pensent-ils? Que disent-ils, quand surtout ils viennent à mettre la main sur une volumineuse correspondance, qui n'explique que trop la clause du testament ? Ces lettres où l'on témoigne un attachement si sincère, un dévouement si complet, un désir si vif de rendre toute sorte de services, si l'on en trouve l'occasion ; ces lettres, où la charité la plus indulgente ne peut s'empêcher de voir des arrière-pensées, et qui laissent deviner beaucoup plus de choses qu'elles n'en disent ; c'est lettres enfin, qui demandent sans demander, sont-elles à

leur place ? Font-elles honneur à la religion et à ses ministres ? Donnent-elles, de celui qui les écrivit, une haute idée de piété, de désintéressement et de zèle ? Et peut-on dire qu'en les qualifiant de *dangereuses*, nous leur infligeons une censure imméritée ?

O prêtre de Jésus-Christ, dirions-nous à ce confrère, lève la tête vers le ciel, et ne la tiens pas, comme l'avare, penchée vers la terre. Reprends ta couronne tombée dans la fange ; rends à ton âme sa gloire un moment éclipsée, ne jette pas à la mer, comme le philosophe païen, le sac d'or qui t'arrive ; mais laisse-le tout entier aux héritiers avides qui te le disputent, et prouve-leur par ce fait éclatant que ta plume était l'instrument d'une amitié pure et non de l'intérêt sordide dont on t'accuse.

— Il n'est peut-être pas inutile de dire maintenant quel est le ton qui doit se faire généralement remarquer dans nos lettres. C'est incontestablement le langage de la piété que nous devons y faire entendre ; mais ce langage a bien des nuances et ne doit pas affecter la même forme à l'égard de toutes les personnes auxquelles nous l'adressons.

En écrivant aux hommes : rondeur, droiture, énergie, sentiments élevés, vues larges et profondes, des choses et pas de phrases ; aux jeunes gens, mêmes règles ; cependant, quelques lignes bien tournées et bien senties, un peu de pâture pour l'imagination, un peu d'élan pour le cœur, et, pour féconder tout cela, le charme d'une piété douce et entraînante, voilà ce qui convient.

Quant aux femmes, ce n'est pas la même chose ;

la piété, et la piété toute pure et sans ombre de mélange, doit tellement régner dans nos lettres qu'elle étouffe tout autre sentiment, et ne laisse pas seulement soupçonner qu'on se propose autre chose que de l'affirmer dans les âmes. Grande réserve, laconisme, précision, pas de plaisanteries futiles, pas de démonstrations vives d'intérêt et de dévouement, pas de flatteries, pas même de ces ardeurs de zèle ni de ces expressions enflammées qui semblent sortir d'un cœur embrasé du divin amour, et qui ne produisent pas toujours ce qu'on en attend.

Dans nos lettres aux femmes, surtout si elles sont jeunes, soyons graves, solidement pieux, et prudents jusqu'au scrupule. Ne leur écrivons jamais avant d'avoir imploré l'assistance de Dieu par une prière fervente ; et quand notre lettre sera achevée, relisons-la lentement phrase à phrase, et demandons-nous si nous consentirions qu'elle fût lue publiquement ou simplement par un supérieur, par notre évêque, ou même par tel ou tel saint prêtre de notre connaissance que nous savons être si pieux, si grave et si réservé quand il écrit de telles lettres. La réponse à cette question que nous nous serons adressée ne se fera pas attendre, et cette réponse sera la règle de notre conduite.

— Nous avons beaucoup parlé dans ce chapitre des avantages que nous pouvions, par nos lettres, procurer à notre prochain ; disons un mot maintenant du profit spirituel que nous pouvons tirer nous-mêmes des lettres des autres.

Nous aussi, nous avons besoin quelquefois d'être

soutenus, éclairés, consolés et encouragés. Si le zèle a ses ardeurs, il a bien aussi ses défaillances ; si notre cœur connaît l'énergie dans certains bons jours, hélas ! il ne connaît que trop, dans d'autres, la faiblesse et l'inertie ; si la joie du service de Dieu nous soutient, si le succès de nos travaux inonde notre âme de célestes consolations, les contre-temps, les épines du ministère, l'ingratitude dont notre charité est quelquefois payée, et tant d'autres peines qui surviennent chaque jour, n'altèrent que trop souvent la sérénité de l'âme et les joies du cœur.

Dans ces moments d'abattement et d'ennui, nous avons donc besoin d'un ami charitable et dévoué qui relève notre courage, ranime notre zèle, et rende à notre âme cette sainte ardeur qui menace de s'éteindre. Oh ! qu'il est bon alors de recourir à quelque saint prêtre dont les paroles, comme autant de flèches enflammées, blessent délicieusement les cœurs qu'elles pénètrent !

Les saints prêtres, nous le savons tous, ont un langage qui n'est point de la terre ; chaque mot qu'ils profèrent est comme imprégné de zèle et de sainteté ; leur vie retirée, leurs habitudes pieuses, leur ardente charité, leur détachement complet de tout ce qui est terrestre et périssable : tout cela réuni dans leur belle âme, donne à leurs conseils et aux moindres de leurs paroles un charme irrésistible. En communiquant avec eux, il semble que l'on subisse une sorte de transformation ; puis, lorsqu'on se retire, on sent au fond de son cœur une joie si douce, une consolation si pure, que l'on reprend non-seulement sans peine, mais même avec plaisir,

toutes les œuvres de zèle un moment suspendues.

Qui nous empèche donc, dans les pénibles épreuves qui viennent d'être signalées, de recourir à l'un de ces saints prêtres qui ne demandent pas mieux que de nous aider à gagner des âmes? Si nous ne pouvons pas jouir de leurs pieuses conversations, à cause de la distance qui nous sépare, ne pouvons-nous pas leur écrire? Écrivons donc, et disons dans une lettre bien franche et bien naïve ce que nous sommes ou plutôt ce que nous ne sommes plus; exposons avec détails nos tentations d'abattement, de dégoût, de lâcheté, etc. Disons comment elles ont gagné notre âme, et à quoi nous attribuons leurs funestes progrès; demandons des encouragements et des conseils à notre fervent Ananie; et très-certainement il nous viendra une de ces lettres, comme les saints les écrivent, qui nous feront surmonter toutes les tentations et renverser tous les obstacles.

CHAPITRE XVI

Rapports avec les fidèles en général, pour les porter à la pratique des bonnes œuvres.

— Quelque étendu que soit le bien que peut opérer un saint prêtre animé d'un vrai zèle, il est pourtant certain que ce bien sera beaucoup moins considérable s'il agit seul que s'il associe une masse de fidèles pour travailler de concert à la pratique des bonnes œuvres. Malheureusement,

on ne recourt pas assez souvent à l'emploi de ce moyen, qui produit cependant de si beaux résultats dans une multitude de paroisses.

Un curé timide, quoique pieux et même zélé, du moins en principe, n'osera pas s'adresser à tel ou tel de ses paroissiens pour lui suggérer une œuvre importante et réclamer son concours ; il craindra d'essuyer le désagrément d'un refus ; il se persuadera que sa démarche sera désapprouvée et qu'on le regardera comme un homme fatigant et importun.

Un autre sera dépourvu de cette grande confiance qu'inspire le zèle quand il est ardent et animé d'une vive piété. Naturellement défiant, il croira difficilement au succès, quand il s'agira de quelque œuvre de zèle ; il se formera une idée peu charitable et même fausse des dispositions de ses paroissiens ; et sans avoir peut-être jamais fait un sérieux appel à leur zèle et à leur générosité, il ne croira point pouvoir compter sur eux pour la réalisation de quelque œuvre importante. A ce pasteur, ce n'est pas la hardiesse qui fait défaut, c'est la confiance ; et ce manque de confiance fait avorter des œuvres de zèle destinées peut-être, dans les desseins de Dieu, à produire les plus admirables effets. Nous disons qu'elles avortent, ces œuvres, et ce mot est le mot propre. En effet, elles existent en germe, si je puis ainsi parler, dans l'âme du pasteur ; et pour le développer, ce germe, il ne faudrait qu'un peu de confiance. Ne l'ayant point, cette confiance, et ayant même une disposition tout opposée, les bonnes œuvres dont il s'agit sont frappées d'une affligeante stérilité.

Osons, chers confrères, osons beaucoup, en fait

d'œuvres saintes, et ne nous laissons jamais enchaîner par les vaines appréhensions d'un échec. Cet échec, d'ailleurs, n'en est un qu'en apparence ; au fond, c'est une victoire ; car tous les efforts que nous avons faits pour obtenir un succès ; les peines, les fatigues, les ennuis qui ont été le prix de nos démarches, tout cela, croyons-le bien, est fidèlement compté par celui qui doit nous juger un jour, et qui ne réglera pas ses récompenses sur le succès, mais sur les efforts et les travaux des ouvriers employés à sa vigne.

— Il est encore une considération qui doit nous donner force et courage, quand Dieu nous inspire de faire appel au zèle et à la pieuse générosité des fidèles. Nous devons penser et tenir pour certain que ceux-là même qui ne répondront pas à notre appel, seront édifiés des peines que nous nous donnerons pour le succès d'œuvres dans lesquelles il est évident que nous n'avons d'autre intérêt que celui de la gloire de Dieu et de la religion. Quand, au lieu de profiter matériellement de ces œuvres, on verra que c'est nous qui contribuons peut-être pour la plus forte somme au payement des frais qu'elles exigent, non-seulement on nous pardonnera nos importunités, mais on admirera le pieux motif qui nous porte à y avoir recours.

Lorsque c'est pour Dieu, pour la religion, pour les pauvres que l'on demande, on ne doit rien craindre ; chaque pas que l'on fait est béni ; chaque sollicitation que l'on adresse, attire du moins des admirations et des éloges. Oh ! qu'il faudrait pousser loin ses importunités pour qu'elles

devinssent nuisibles au ministère d'un saint prêtre !

Quand on le verra toujours occupé de bonnes œuvres, soupirant sans cesse après la conversion des pécheurs, plein d'ardeur pour procurer aux pauvres le soulagement que leur détresse réclame, et se multipliant chaque jour pour faire au sein du troupeau qui lui est confié tout le bien que Dieu lui inspire ; très-certainement, il sera généralement regardé comme un prêtre saint, comme un pasteur dévoué ; et, je le répète, ceux-là même qui refuseront d'être ses coopérateurs, exalteront comme les autres le désintéressement de son zèle et la ferveur de sa charité.

— Mais seront-ils en grand nombre ceux qui l'affligeront par un tel refus ? Non, assurément non, répond l'expérience, et une expérience constante. Qu'un pasteur se fasse aimer et vénérer dans sa paroisse ; qu'il y soit le type vivant de toutes les vertus qui sont l'apanage d'un saint prêtre ; qu'il soit toujours l'homme de Dieu par la sainteté de sa vie, le sauveur des âmes par l'ardeur de son zèle, le bienfaiteur et le père des pauvres par l'abondance de ses aumônes, le consolateur des affligés par la tendresse de sa charité ; et il verra si on le laisse marcher seul dans la voie des bonnes œuvres ; il verra si même les petites bourses ne rivalisent pas avec les grandes, et ne les surpassent pas quelquefois en libéralité.

Nous avons connu un respectable curé qui crut devoir, dans un cas de pressante nécessité, faire un appel à la générosité de ses paroissiens. Il s'agissait de fournir à son église tous les vases sacrés

dont elle avait absolument besoin. L'appel du bon pasteur fut entendu du troupeau. De tous côtés, on accourait au presbytère pour y déposer son offrande. Une bonne et sainte fille vint à son tour et remit entre les mains de son curé un sac si bien garni qu'il refusa de le recevoir. Comme il savait que celle qui le donnait était une simple servante, que l'argent contenu dans ce sac était le fruit de ses épargnes, et qu'il ne lui resterait pas une obole s'il acceptait la totalité de son offrande, il se contenta de prendre dix francs, et rendit le reste à sa généreuse paroissienne ; mais ce fut l'occasion d'un débat animé, d'une lutte vigoureuse et d'un assaut en règle, dans lequel on admirait presque également et la délicatesse du pasteur et la libéralité de la servante. Bref, celle-ci, vaincue par le refus opiniâtre qui lui était fait, ne consentit à reprendre son argent qu'après avoir obtenu la promesse formelle qu'on le lui redemanderait si les cotisations des paroissiens ne suffisaient pas pour payer les vases sacrés que l'on voulait acheter.

— Il se trouve quelquefois chez le pasteur même quelques obstacles à la pratique des bonnes œuvres. Nous voudrions bien ne point les signaler, car ils révèlent des dispositions peu honorables pour un ministre de Jésus-Christ. Bornons-nous à les indiquer.

On laisse à d'autres le zèle des saintes œuvres et l'on s'abstient de les pratiquer soi-même, parce qu'elles demandent de l'activité, du mouvement, des démarches nombreuses et variées, et que l'on ne trouve en soi qu'un fonds de lâcheté, d'apathie et de paresse.

On s'en abstient encore parce qu'elles exigent qu'on s'impose quelques dépenses plus ou moins considérables, et que l'esprit d'intérêt et d'avarice dont on est peut-être animé redoute ces dépenses et les considère comme de petits fléaux.

Quelquefois aussi, on renonce à ces œuvres parce qu'on craint de n'avoir pas une volonté assez énergique et assez persévérante pour les mener à bonne fin, surtout si elles viennent à être traversées par quelque obstacle imprévu.

D'autres mènent une vie douce, monotone et fort tranquille ; ils roulent paisiblement dans la sphère d'un petit ministère au sein duquel ils n'éprouvent ni soucis, ni agitation, ni secousse ; or, l'ennemi de tout bien ne manque pas de leur faire considérer le zèle des bonnes œuvres comme la source de mille troubles et de mille inquiétudes, et cela suffit pour qu'ils en ajournent indéfiniment la pratique.

On en voit aussi que l'ombre seule de la nouveauté désarçonne et effarouche. Ils n'ont jamais fait telle ou telle œuvre, qui pourtant produirait assurément dans leur paroisse le même bien qu'elle produit dans une multitude d'autres ; c'est assez pour qu'ils repoussent sans balancer la pensée qu'ils ont de s'y appliquer.

Les curés d'un âge un peu avancé refusent aussi d'embrasser les œuvres extraordinaires du zèle, alléguant qu'ils sont trop vieux pour s'en occuper, qu'elles demandent une activité dont ils ne sont plus capables, et que les travaux indispensables du saint ministère sont bien assez pénibles pour le peu de vigueur qui leur reste encore.

Tels sont les faux-fuyants plus ou moins plausibles à l'aide desquels on décline les plus saintes entreprises, d'où résulteraient avec tant d'abondance la gloire de Dieu et le salut des âmes. On s'endort, on s'étourdit, on s'aveugle, on éteint le foyer du zèle, au lieu d'en entretenir la sainte ardeur, et l'on arrive les mains presque vides aux pieds de celui qui a dit : *Ignem veni mittere in terram, et quid volo nisi ut accendatur?*

— Disons maintenant quelles sont les bonnes œuvres auxquelles un pasteur zélé doit particulièrement s'appliquer. On devine aisément que nous n'avons pas l'intention d'énumérer ici toutes les œuvres de zèle qui se peuvent pratiquer au sein des paroisses. Une telle énumération, si elle était exacte, demanderait un volume entier et non pas un simple chapitre. Nous mettons donc seulement nos vénérables confrères sur la voie, en leur indiquant, comme par forme de *verbi gratiâ,* les œuvres principales que nous recommandons spécialement à leur zèle.

— Et d'abord, nous leur conseillerons de s'occuper avec un soin tout particulier de la décoration de leurs églises. Il est certain qu'une église constamment propre et bien décorée fait l'éloge du pasteur. On juge de sa piété, de son désintéressement, de son esprit d'ordre, de sa foi et même de son zèle pour le bien spirituel de la paroisse, par le zèle pour la maison de Dieu dont on le sait animé. Sans connaître le curé d'une paroisse, on

pourrait dire, presque à coup sûr, à la seule inspection de son église, s'il est un prêtre selon le cœur de Dieu.

Le saint prètre a toujours une église, sinon riche, du moins décente et parfaitement en ordre; en pourrait-on dire autant du prêtre que la piété n'animerait point; du prêtre (s'il en est de tels) mondain, dissipé, intéressé, routinier, amateur du plaisir et de la bonne chère? Ah! si l'église d'un tel prêtre se faisait remarquer en quelque chose, ne serait-ce point par le désordre et la malpropreté? Donnons donc une haute idée de notre sainteté par un zèle bien marqué pour la maison de Dieu.

Si nos pauvres ressources ne suffisent pas pour l'ornement de cette sainte maison, montrons aux peuples que nous faisons du moins tout ce que nous pouvons, et puis, allons avec confiance les prier de nous venir en aide. S'ils connaissent, et ils ne l'ignoreront pas longtemps, le zèle que nous avons pour la décoration de l'église, les sacrifices que nous faisons, les privations que nous nous imposons pour que le lieu saint soit constamment digne, autant qu'il peut l'être, de la majesté du Dieu qui l'habite, très-certainement l'appel que nous ferons à leur pieuse générosité ne restera pas sans réponse. Les peuples, en général, aiment presque autant que le pasteur lui-même à voir leur église pompeusement décorée, et souvent il n'y a qu'un mot à dire pour obtenir d'eux une coopération active et puissante.

A l'œuvre donc, bien-aimés confrères, à l'œuvre! Voyons; inspectons ensemble cette sainte église où vous opérez tous les jours tant de mer-

veilles et des mystères de foi si étonnants et si redoutables (1).

— Et d'abord, arrêtons-nous un peu devant ces statues. Elles n'ont pourtant rien qui plaise fort à l'œil; mais c'est précisément pour cela qu'il faut les considérer avec quelque attention. Pourquoi font-elles sourire ou gémir ceux qui les voient, si ce n'est parce qu'elles sont grotesques, inconvenantes et vraiment indignes du poste d'honneur qu'elles occupent? Vous n'en êtes pas choqué, vous, vénérable pasteur ; je le conçois, vous les voyez depuis si longtemps que leurs grossières imperfections ne font plus sur vous d'impression désagréable. L'œil qui s'habitue à tout, même à l'obscurité, au point de la prendre pour une demi-clarté, l'œil, dis-je, en passant mille et mille fois sur le même sujet, perd peu à peu son exquise délicatesse, et finit par trouver, sinon beau, du moins passable, ce qui n'est quelquefois rien moins que ridicule. Vous n'êtes donc pas péniblement impressionné, vous, en regardant ces statues ; mais si vous pouviez entendre la critique maligne qu'en font les étrangers et même les confrères qui vous rendent visite, vous vous hâteriez certainement d'opérer sur ce point une importante réforme.

(1) Nous prions nos pieux lecteurs de ne pas prendre en mauvaise part ce que nous allons dire dans le passage suivant, et la manière dont nous allons le dire. Nous sommes loin de vouloir être critique pour le vain plaisir de la critique ; mais il est certains abus que l'on détruit quelquefois mieux par une plaisanterie innocente et de bon goût, que par un langage sérieux et austère.

Et ces tableaux usés de vétusté, qui laissent voir, en plus d'un endroit, par des trous fort peu gracieux, la sale muraille sur laquelle ils sont posés; ces tableaux dont on ne peut plus saisir le sujet, tant ils sont recouverts d'une épaisse poussière; ces tableaux dont vous vous efforcez peut-être de rehausser le mérite intrinsèque et que vous attribuez même à quelque grand maître, ce qui, au reste, ne peut guère être contesté, puisqu'on ne peut plus voir ce qu'ils représentent; ces tableaux, convenez-en, cher confrère, réclament des successeurs, ou implorent du moins le pinceau de quelque restaurateur habile.

Mais les murailles elles-mêmes sont-elles ce qu'elles doivent être? Si, dans le principe, elles sont sorties blanches des mains du plafonneur, l'humidité les a, depuis, rendues vertes ; la poussière les a rendues noires; en sorte qu'aujourd'hui, on ne peut plus dire laquelle de ces trois couleurs est la dominante.

Et ces vieux bancs que soutiennent mal des pieds vermoulus, et sur lesquels on ne s'assied qu'avec de grandes précautions; ces bancs inégaux en hauteur, en largeur et en profondeur, qui font gémir ceux qui ne rient pas, n'appellent-ils point aussi des successeurs? n'ont-ils pas fait leur temps et plus que leur temps? Et n'est-il pas vrai qu'ils seraient mieux placés dans le grenier d'un antiquaire que dans la maison de Dieu?

Nous pourrions bien aussi, cher confrère, porter votre attention sur les dalles de votre église; si nous faisions un calcul exact, ne trouverions-nous point autant de pavés manquants que de pavés

présents? Il serait presque à désirer qu'il n'y en eût aucun, ce qui a lieu dans plusieurs églises pauvres, et ce qui pourtant a le grave inconvénient de faire un plancher raboteux, inégal, et sillonné quelquefois par des crevasses assez profondes; tout cela, disons-le hardiment, demande de promptes et radicales réformes.

Mais que dire des ornements sacrés de quelques églises? Que dire de ces ornements usés, sales, déchirés, rapiécés, qui mériteraient cent fois d'être interdits? Nous avons souvent pensé, cela nous coûte à dire, que telle chape, telle chasuble même, était beaucoup plus sale que les vêtements du prêtre qui s'en sert tous les jours pour célébrer les saints mystères. Quand ces vêtements sont sales, on les blanchit ou on les nettoie; quand ils sont déchirés, on les raccommode; quand ils sont usés, on les remplace; mais, dans certaines églises, au vu et au su de certains pasteurs négligents, à quel degré de saleté ou de détérioration faut-il que les ornements sacrés soient arrivés, pour qu'on les restaure ou qu'on les remplace!

Que n'aurions-nous pas à dire aussi de ces corporaux en toile grossière, sales, troués, recousus de tous côtés, et si peu dignes de toucher chaque jour le corps sacré du divin Sauveur! Et ce calice dans la coupe duquel on cherche vainement les traces d'une dorure si généralement et si rigoureusement prescrite! Et ce ciboire si mesquin, si peu décent, et quelquefois si petit qu'on le prendrait pour une custode! Et cet ostensoir monté sur un vieux pied de chandelier, jadis argenté! Que de réformes tout cela réclame, et qu'il serait à plain-

dre le pasteur qui n'en comprendrait pas l'indispensable nécessité ! Sans doute, en bien des endroits, ce sera successivement, et non tout d'un coup, que ces réformes pourront s'opérer ; mais, avec du zèle et de la bonne volonté, on verra bientôt de notables transformations, surtout si, en mettant à contribution la bourse de ses paroissiens, on n'oublie pas d'y mettre la sienne propre.

— A propos de la décoration de l'église, nous voulons recommander spécialement l'embellissement de l'autel de la très-sainte Vierge ; et, à ce sujet, nous dirons à tous les pasteurs de paroisse et généralement à tout prêtre : Voulez-vous acquérir la réputation de piété et de ferveur qui fécondera votre ministère ? Après avoir établi dans votre âme la dévotion la plus solide à Marie, faites voir que vous aimez cette bonne Mère d'un amour tendre et vraiment filial ; montrez en toute circonstance que vous êtes zélé pour les intérêts de son culte et de sa gloire ; ayez à chaque instant son saint nom sur vos lèvres ; n'entrez jamais au saint tribunal ou dans la chaire, sans y dire au moins quelques mots de la dévotion à Marie, à vos pénitents ou à vos auditeurs. Après avoir salué Jésus au très-saint Sacrement dans la visite qu'il convient de lui faire chaque jour, ne quittez point l'église sans avoir visité l'autel de Marie, ne fût-ce que pendant le temps d'un *Ave Maria,* d'un *Memorare* ou d'une dizaine de chapelet. En un mot, que toute votre conduite extérieure annonce que vous êtes un enfant de Marie, tout plein d'amour pour votre tendre Mère, et très-certainement vous

jouirez bientôt de la réputation de saint prêtre.

Mais si vous êtes chargé du ministère pastoral, ne vous contentez pas de ce que nous venons de recommander. Usez de toutes les ressources et de toutes les industries de votre zèle pour décorer le mieux possible l'autel de Marie. En demandant au nom de cette divine Mère, vous n'essuierez presque jamais de refus. Demandez donc et ne craignez pas le reproche d'importunité.

Faites toutes les démarches nécessaires pour vous procurer une statue de la très-sainte Vierge ; mais à cet égard soyez difficile et même très-difficile ; si votre bon goût vous est suspect, ayez recours à celui des autres. Songez-y, il faut une statue qui dise quelque chose aux pécheurs, qui leur tende les bras avec bonté, qui leur sourie avec tendresse, qui les attire et qui les attache par je ne sais quel charme de céleste piété que bien peu d'artistes savent exprimer dans leurs œuvres. Que l'article de la modestie soit pris en haute considération ; ce point n'est pas toujours assez sévèrement observé.

S'il était possible, outre l'autel principal dont nous venons de parler, d'en avoir un autre consacré à Marie souffrante, ce serait une chose bien précieuse. Là on verrait Marie tenant Jésus mort sur ses genoux, ou brisée de douleur et le cœur transpercé d'un glaive. Ce serait l'autel des affligés, et ce ne serait peut-être pas le moins fréquenté.

Quoi qu'il en soit, quand l'autel ou les autels de Marie seront érigés, il faudra que le pasteur en apprenne le chemin à toutes les brebis de son trou-

peau; qu'il leur inspire la plus tendre dévotion à cette bonne Mère, et qu'il rende enfin cette dévotion tellement populaire dans la contrée, qu'elle soit une des marques distinctives de sa paroisse. Fleurs, broderies, tapis même, tout cela s'obtiendra du zèle des dames de la paroisse, s'il y a des dames dans la paroisse, ou de la ville voisine, si l'on est obligé d'aller demander au loin ce que l'on ne trouve pas chez soi.

— Parmi les œuvres importantes dont nous recommandons la pratique dans ce chapitre, nous devons ranger l'établissement de quelques pieuses confréries dont chaque paroisse doit être plus ou moins abondamment pourvue. Toutes les confréries sont assurément bonnes et saintes; cependant, il faut encore un certain esprit de discernement pour bien choisir celles qui conviennent le mieux à la population dont on est le pasteur. Quand il s'agit de faire le choix, un curé ne doit pas consulter son goût propre, son attrait personnel. Souvent la confrérie que sa piété affectionne tout spécialement n'est pas celle que les peuples préfèrent.

En général, on doit choisir les confréries les plus populaires dans la contrée que l'on habite. Celles de la sainte Vierge, il faut le reconnaître, sont les plus accréditées, sous ce rapport. Nous n'en connaissons pas de plus universellement répandue que celle du saint Scapulaire, et nous ne saurions trop recommander de la faire ériger dans toutes les paroisses où elle peut l'être. Quand cette érection ne pourra avoir lieu, il ne faut pas manquer d'engager tous les paroissiens à entrer dans

cette confrérie, en se faisant inscrire sur le registre de l'une des paroisses voisines où elle est établie. Dans plusieurs diocèses on voit de pieux pasteurs conduire processionnellement, chaque année, tous les enfants qui ont fait leur première communion, à la paroisse où le saint Scapulaire est établi ; et rien n'est plus édifiant que de voir ces jeunes agneaux enrôlés, pour toute leur vie, sous les étendards de la divine Bergère.

La confrérie du saint Rosaire est encore fort bonne ; mais il nous semble qu'elle est surtout du goût des femmes et même des femmes pieuses. Elle est bien moins populaire que la précédente.

Celle du saint Cœur de Marie, d'institution moderne, et qui produit tous les jours de si merveilleux effets dans l'Église de France, peut aussi être établie avec beaucoup d'avantage. Elle n'astreint pas à des obligations onéreuses, ce qui est un point fort important.

L'adoration perpétuelle, comme elle est établie en quelques diocèses, est aussi une confrérie infiniment précieuse. Chaque paroisse choisit un mois de l'année qu'elle consacre spécialement à Jésus-Christ dans l'Eucharistie. Ce mois prend le nom de *Mois d'adoration*. Tous les pieux paroissiens choisissent pendant ce mois l'heure qui leur convient, se font inscrire sur le registre de la confrérie, et quand cette heure est venue, ils la passent en adoration devant le très-saint sacrement. Dans les diocèses où cette institution existe, on voit pendant le mois d'adoration autant d'affluence à la sainte table que pendant le temps pascal (1).

(1) Si quelques curés désiraient avoir des renseignements

La confrérie du Sacré-Cœur, si admirable dans son objet, peut encore être établie avec beaucoup d'avantage, surtout pour la classe pieuse ; car, malheureusement, le gros des pécheurs ne sait pas apprécier la délicatesse de l'amour dont le cœur de Jésus est le vaste et inépuisable foyer. Au reste, c'est à chaque curé à voir ce qui convient le mieux à la paroisse qu'il administre ; mais un point que nous ne manquerons pas de signaler, c'est de cultiver constamment les confréries que l'on a érigées.

Souvent, on voit un pasteur épris d'un beau zèle, ériger dans sa paroisse une pieuse confrérie avec grand déploiement de pompe et de solennité. C'est pour lui et pour toute la paroisse un jour de bonheur, un vrai jour de fête. Le registre de la confrérie est à peine ouvert que les flots de confrères et de consœurs viennent se faire inscrire. Beau début ! magnifique début ! mais, hélas ! trop souvent, début sans progrès ! Faute d'être entretenu par le curé, le feu de la confrérie va tous les jours s'éteignant, et quelquefois, dès la seconde année, trois mois, six mois même s'écoulent sans qu'un nouveau confrère vienne se faire inscrire. Entretenons donc nos confréries ; faisons-en ressortir les grands avantages, et ne laissons pas l'œuvre de Dieu périr entre nos mains.

— Nous voudrions bien dire un mot de ces pieuses associations, connues en certains lieux sous le titre

sur cette précieuse confrérie, ils pourraient s'en procurer auprès de quelques ecclésiastiques du diocèse de Coutances, et, plus spécialement, dans la partie de ce diocèse qui formait autrefois l'ancien diocèse d'Avranches.

de *Confréries,* et en d'autres, sous celui de *Congrégations.* Tous les huit ou quinze jours, il se fait en quelques chapelles particulières une réunion nombreuse au sein de laquelle on récite quelques prières, avec accompagnement de cantiques ; après quoi, le directeur fait une instruction appropriée aux besoins spirituels de ses auditeurs, et le tout se termine par la bénédiction du saint ciboire. Nous avons été plusieurs fois témoin des fruits excellents de ces sortes d'institutions. Rien ne serait plus avantageux pour une paroisse que d'être pourvue de deux congrégations de cette nature ; l'une pour les hommes, et l'autre pour les femmes.

Un jour, un curé pieux, intelligent et fort zélé, nous dit qu'ayant été envoyé par son évêque dans une grande paroisse, qui depuis dix-huit ans était sans pasteur, il y avait opéré de petits prodiges au moyen d'une congrégation de jeunes personnes qu'il y avait établie. Avant son arrivée dans cette paroisse, on voyait tous les dimanches des danses fort peu édifiantes, pour ne pas dire scandaleuses ; et, sans rien dire ouvertement contre ces danses, il les fit complétement disparaître, en enrôlant l'une après l'autre, sans bruit ni éclat, toutes les jeunes personnes de sa paroisse dans la congrégation de Marie. Nous pouvons affirmer que tout pasteur habile et zélé qui formera une association de cette nature au sein de son troupeau, y puisera des consolations douces et abondantes

— Il est une œuvre, d'institution moderne, qui produit déjà des fruits de salut considérables et que nous croyons devoir recommander tout spé-

cialement à nos lecteurs, C'est une association de dames qui s'est formée en 1849 sous le patronage de la sainte Vierge et de saint Joseph. Elle a pris la dénomination de *Notre-Dame des bons livres*. Son but est d'empêcher, autant que possible, les mauvaises lectures et de propager les bonnes, par l'établissement de bibliothèques catholiques,

Cette œuvre est déjà fort répandue ; elle est approuvée et recommandée par un grand nombre d'évêques ; et le souverain Pontife a voulu lui-même donner à cette association une preuve solennelle de sa haute estime en accordant à ceux qui réciteraient chaque jour le *Pater*, l'*Ave* et le *Credo* pour l'extension de l'œuvre, une indulgence plénière chaque mois ; et à ceux qui réciteraient les mêmes prières à la même fin, une indulgence de trois cents jours que l'on peut gagner une fois chaque jour (1).

— Autant nous sommes heureux, en entrant dans une église, d'y voir le *Via crucis* établi, autant nous regrettons de chercher vainement de l'œil les quatorze signes de cette dévotion si féconde en grâces et en trésors spirituels. Que l'on considère les nombreuses indulgences que l'on peut gagner pour soi-même et pour les âmes du purgatoire, et la facilité avec laquelle elles peuvent être gagnées, et l'on verra si l'on ne doit pas s'imposer de grand cœur un petit sacrifice pour doter sa paroisse d'une institution si précieuse.

(1) On pourra se procurer une notice détaillée sur cette association chez Mazeau, libraire à Nantes.

Exposez aux peuples les immenses avantages qu'elle procure ; touchez avec délicatesse cette fibre du cœur si sensible, quand on fait descendre ses auditeurs dans les cachots brûlants de la justice de Dieu, pour y considérer le triste état de leurs parents et de leurs amis ; puis, ouvrez une souscription pour l'achat des tableaux, et placez-vous en tête de cette souscription avec un chiffre assez rond à la suite de votre nom ; vous verrez si, partout, vous ne pourrez pas réaliser cette bonne œuvre.

Quand elle sera établie, ne la laissez pas tomber en désuétude, comme il arrive si souvent ; ravivez fréquemment la ferveur de cette dévotion ; imposez-en la pratique pour pénitence au saint tribunal ; faites publiquement après vêpres, une fois le mois par exemple, le chemin de la croix, et n'imitez pas un grand nombre d'ecclésiastiques qui recommandent beaucoup ce saint exercice, mais qui ne le pratiquent presque jamais eux-mêmes.

— A l'égard du chemin de la croix, comme à l'égard de toute confrérie, nous croyons devoir faire une observation fort importante. Cette observation est relative au titre officiel et parfaitement en règle qui doit attester l'authenticité de l'érection du chemin de la croix ou de la confrérie, titre qui doit se conserver dans les archives de l'église. Souvent des formalités essentielles ont été omises lors de l'érection ; et souvent aussi le procès-verbal qui fut rédigé, ou qu'on présume l'avoir été, a complètement disparu. C'est donc au curé de chaque pa-

roisse à voir si toutes ces confréries sont validement érigées, et si les pieux fidèles gagnent effectivement les indulgences qu'ils croient gagner. La chose est si importante, que l'on aurait grand tort, ce nous semble, de ne pas faire sur ce point une sérieuse enquête.

Quelquefois on croira pouvoir s'en dispenser, présumant charitablement que le curé auquel on a succédé n'a pas manqué de remplir toutes les formalités requises ; mais l'expérience a prouvé plus d'une fois qu'il était fort à propos de ne pas pousser la charité aussi loin, et qu'il était toujours bien plus prudent de s'assurer par soi-même si tout était en règle.

— L'œuvre des œuvres, quand on veut procurer immédiatement et à coup sûr le salut des pécheurs, c'est l'œuvre des missions. Nous sommes tellement convaincu de la vérité de cette proposition, que l'ombre même d'un doute ne peut, à cet égard, entrer dans notre esprit. Nous prions, nous supplions, nous conjurons nos vénérables confrères, les mains jointes et à genoux, aux pieds de Jésus en croix, de déposer leurs injustes préventions, s'ils en ont contre les missions, et d'en procurer seulement une à la paroisse qu'ils gouvernent ; ils verront dès ce monde, mais bien mieux encore en l'autre, combien de pécheurs auront été sauvés par cette œuvre sainte ; ils verront combien de Lazares qu'ils croyaient vivants, étaient morts et corrompus depuis plus de trente années peut-être au fond de leur tombeau, et n'ont dû leur résurrection qu'à la misssion qu'ils leur ont procurée.

Ici encore nous dirons, le flambeau de l'expérience à la main, que si l'on a du zèle, beaucoup de zèle, on trouvera toujours les fonds nécessaires pour les frais qu'exige une mission. L'œuvre est généralement réputée si glorieuse à Dieu et si utile aux pécheurs, que toutes les bonnes âmes se font une joie de contribuer aux frais qu'elle occasionne, et que, comme nous l'avons vu souvent, elles sont les premières quelquefois à stimuler sur ce point le zèle de leur pasteur.

Qu'il serait beau de voir un vénérable curé s'imposer quelques sacrifices, se priver de certaines choses dont il peut se passer, pour se trouver, au bout d'un certain temps, en mesure de procurer à son troupeau l'inestimable bienfait d'une mission ! Nous savons qu'il en est, et plus d'un, qui font ce que nous recommandons ici. Que le Dieu des miséricordes les bénisse, ces dignes pasteurs, qui méritent si bien de conduire le troupeau de Jésus !

Quand une mission aura été donnée dans une paroisse, nous ne saurions trop recommander aux curés, aux vicaires, et généralement à tous les prêtres de la contrée, d'en seconder et d'en perpétuer les fruits. On se plaint quelquefois du peu de durée de ces fruits, et, chose étonnante ! on rejette sur les missions, qui en sont fort innocentes, un mal que l'on devrait s'attribuer à soi-même. Rappelez souvent cette mission que le démon s'efforce de faire oublier ; rappelez les belles et touchantes cérémonies qui firent pousser tant de soupirs et verser tant de larmes; rappelez les généreuses promesses, faites publiquement et par acclamation, de servir Dieu fidèlement jusqu'à la fin de la vie. Si

vous le pouvez, engagez un des missionnaires qui remua tant de cœurs, à venir raviver les sources de la ferveur ; en un mot, usez de tous les moyens en votre pouvoir pour consolider de plus en plus les effets de cette œuvre sainte, et convainquez-vous bien que jamais vous ne procurerez plus abondamment la gloire de Dieu et le salut des âmes que par une mission.

Avant d'en finir avec cette matière si importante, nous tenons à faire connaître une œuvre aussi peu répandue qu'elle mériterait de l'être beaucoup. Nous avons trouvé, dans nos excursions apostoliques, une paroisse dans laquelle il y avait une mission établie par fondation. Un pieux fidèle, appréciant à sa juste valeur le prix de cette bonne œuvre, eut l'heureuse inspiration de l'établir à perpétuité dans la paroisse qu'il habitait. Après s'être informé des frais qu'occasionnait communément une mission, il donna une certaine somme qui fut placée sur l'État, et dont les intérêts, annuellement reçus et successivement cumulés, suffisaient pour assurer tous les dix ans une mission à sa paroisse. Heureuse et sainte idée qui vaudra, nous n'en doutons pas, d'abondantes et éternelles bénédictions à celui qui l'a conçue (1) !

(1) Sans retrancher un mot de ce que nous avons dit sur les grands avantages des missions, *en général*, nous avouerons pourtant qu'il y a, dans certaines contrées, une immoralité si profonde, une impiété si répandue, un mépris de la religion si prononcé, que les missions n'y produiraient aucun fruit, et peut-être même y occasionneraient du désordre. C'est à chaque curé qu'il appartient de juger si cette œuvre de zèle convient ou non à la paroisse qu'il gouverne.

— Que n'aurions-nous pas à dire sur l'article si important des écoles pour l'instruction des enfants ! Nous en dirons cependant fort peu de chose, pour deux raisons : d'abord, parce que cette œuvre et tout ce qui s'y rattache est universellement appréciée de MM. les curés ; ensuite, parce que ce nous avons dit au chapitre VII en traitant des rapports du curé avec les instituteurs et institutrices, suffit pour stimuler le zèle pastoral.

Nous recommanderons pourtant tout spécialement de choisir, autant que possible, pour maîtres et maîtresses d'école, des membres de quelques congrégations établies *ad hoc*. Jamais, quel que soit le mérite d'un instituteur séculier, il ne tiendra les enfants ni ne les instruira comme celui qui appartiendra à une société religieuse et qui se sera consacré par vœu à l'éducation de l'enfance. C'est quand il s'agira des écoles qu'un curé reconnaîtra combien il lui importe, ou plutôt combien il importe au bien de la paroisse, qu'il règne entre le presbytère et la mairie une harmonie parfaite. Pour éviter les redites, nous renvoyons le lecteur au chapitre VII et au chapitre VIII.

— Notre siècle a vu et voit encore tous les jours éclore, en quelque sorte, des œuvres admirables, sous la chaude influence de la charité chrétienne. On devine que je veux parler des salles d'asile, des crèches, des sociétés de Saint-Vincent de Paul, de Saint-François Régis, etc. Tout retentit en France du bruit de ces saintes institutions, qui font vraiment la gloire de notre patrie. Sans doute, ces œuvres ne peuvent pas s'établir dans toutes les parois-

ses ; mais quand on croira pouvoir les y introduire, on devra se réjouir au fond de l'âme en pensant aux fruits merveilleux qui en seront le résultat.

— Et les pauvres malades, oublierons-nous, en parlant des bonnes œuvres, de recommander celles qui leur procureront le soulagement et l'assistance que leurs douleurs réclament? Toute localité, tant soit peu importante, devrait avoir sa sœur de charité ; mais comme il est une foule de paroisses où il n'est pas possible de s'en procurer ; et comme, là même où elles sont établies, elles ne peuvent passer auprès des malades un temps considérable, nous croyons devoir appeler l'attention de MM. les curés sur l'œuvre si utile des garde-malades.

Pendant longtemps, Paris seul a possédé une congrégation de cette nature ; mais nous voyons avec beaucoup de plaisir que l'exemple de la capitale a été saintement contagieux à l'égard de la province. Dans plusieurs diocèses, il s'est formé des sociétés religieuses de garde-malades, et nous avons appris qu'elles faisaient partout un bien considérable.

Au reste, nous pensons qu'un curé qui saura bien s'y prendre pourra souvent transformer en garde-malades plusieurs de ses pieuses paroissiennes ; qu'il fasse bien ressortir l'importance de cette œuvre ; qu'il expose les récompenses abondantes auxquelles doivent s'attendre ceux qui les pratiquent ; qu'il dise ce que le Dieu de la charité, qui a promis de rémunérer le verre d'eau froide, fera pour la pieuse fille ou l'humble dame qui viendra passer de longues heures et faire ses petits travaux au chevet d'un malade souffrant et délaissé ;

qu'il dise et fasse tout cela, et tant d'autres choses que lui suggérera son zèle, et très-certainement il aura du succès et goûtera des consolations au delà de ses espérances.

— Quant à ce qui regarde les pauvres en général, il va sans dire qu'ils seront l'objet tout particulier de la sollicitude pastorale. N'oublions jamais que le titre de père des pauvres est, aux yeux des peuples, ce qu'il y a de plus honorable pour le prêtre qui a su le conquérir par l'abondance de ses aumônes. S'il est vrai, comme on ne saurait en douter, puisque c'est l'Esprit-Saint lui-même qui nous le déclare, que l'*aumône couvre,* devant Dieu, *une multitude de péchés,* on peut dire qu'elle produit devant les hommes un effet semblable, et que tel prêtre qui serait jugé avec beaucoup de sévérité par les peuples, sur certains points, ne rencontre chez eux qu'une bienveillante indulgence, quand ces petites misères sont sous le patronage de son désintéressement et de sa charité.

Donnons, donnons beaucoup aux pauvres, bien-aimés confrères; inventons des œuvres qui puissent leur être avantageuses; n'allons jamais chez le riche sans y plaider la cause de l'indigent. Faisons souvent ressortir, en public et en particulier, les heureux effets de l'aumône, non-seulement pour celui à qui elle est faite, mais encore, et surtout, pour celui qui la fait. Engageons les riches à avoir dans leur maison un tronc ou une petite cassette qui sera le trésor des pauvres ; pressons-les de déposer souvent dans cette cassette la somme qu'ils seraient tentés de dépenser en achats de vai-

nes superfluités; recommandons-leur d'habituer, dès le plus bas âge, leurs petits enfants à laisser tomber dans ce tronc de famille une partie de ce qu'ils reçoivent pour leurs menus plaisirs, recommandons à ces mêmes parents de cultiver beaucoup leurs enfants sous le rapport de l'aumône, et de les habituer à la distribuer eux-mêmes.

Nous avons vu quelquefois avec une grande édification des dames fort distinguées s'appliquer presque constamment à travailler pour les pauvres. Non-seulement elles achetaient ou faisaient fabriquer des étoffes grossières, dont elles voulaient les vêtir; mais elles tenaient à confectionner elles-mêmes les vêtements qui devaient couvrir les membres souffrants de Jésus-Christ, et elles donnaient ainsi dans toute la contrée un saint exemple qui leur attirait des bénédictions universelles. Tout ce que nous venons d'indiquer doit être recommandé fréquemment par un pasteur zélé aux personnes aisées de sa paroisse.

Il est encore une chose trop négligée en bien des localités, et qui est cependant excellente; c'est de presser et de presser vivement les personnes riches de visiter elles-mêmes les pauvres dans leurs tristes réduits. On ne se figure pas dans le grand monde combien la détresse est grande et le dénûment absolu dans certains ménages d'indigents. Tout ce que nous en pouvons dire dans nos discours n'en donne qu'une faible idée, et souvent même l'auditeur traite secrètement d'éloquentes exagérations ce qui n'est pourtant que trop réel. Mais quand un grand du monde quitte sa riche habitation pour visiter l'asile du pauvre; quand

une dame qui ne manque de rien chez elle, visite l'indigent qui manque de tout, même quelquefois du nécessaire, il est impossible qu'elle ne soit pas vivement frappée du contraste ; l'impression qu'elle éprouve est profonde, et l'expérience prouve qu'une émotion stérile n'est pas l'unique résultat de cette charitable visite.

— Ce que nous venons de recommander relativement aux pauvres nous rappelle une bonne œuvre dont Dieu inspira un jour la pensée à un curé de notre diocèse, et qu'il bénit si pleinement qu'elle s'exécuta sur-le-champ avec une étonnante facilité.

Comme il lisait un dimanche à ses paroissiens le nouveau tarif des oblations que venait de publier notre digne évêque, il interrompit quelques instants sa lecture après l'article des inhumations, et il dit tout simplement : « Vous voyez, mes frères, que d'après ce que vous venez d'entendre, » les pauvres dont la famille ne peut faire dire » une messe le jour de leur inhumation, sont enterrés sans recevoir ce secours spirituel qui leur » serait souvent si nécessaire. Ne murmurez pas » à l'occasion de ceci contre l'autorité ecclésiastique. Nos seigneurs les évêques qui savent combien sont modiques les revenus d'une multitude » de curés, ne peuvent pas leur imposer l'obligation rigoureuse de renoncer, en telle ou telle » circonstance, aux honoraires des messes qui les » font vivre. Ce serait une charge très-onéreuse, » surtout dans certaines paroisses où les indigents » sont en grand nombre. Quant à ce qui regarde le

» troupeau dont la direction spirituelle m'est confiée,
» je pourrais sans doute faire acte de générosité à
» l'égard des pauvres dont les parents ne peuvent
» payer l'honoraire d'une messe au jour de leur
» décès. Je vous assure, mes frères, que ce serait
» avec un grand plaisir que je m'imposerais cette
» petite charge; mais je suis retenu, je l'avoue,
» par la crainte de nuire à mes successeurs. Les
» usages qu'adopte un curé lient toujours plus
» ou moins ceux qui lui succèdent; et souvent,
» quand, par une cause quelconque, ils ne peu-
» vent perpétuer l'usage établi par leur prédéces-
» seur, ils s'attirent des reproches et des murmu-
» res quelquefois bien injustes, qui nuisent au
» succès de leur divin ministère. Et cependant,
» mes frères, je voudrais bien que nos pauvres
» (car ce sont les nôtres), ne fussent pas privés du
» saint sacrifice de la messe au jour de leurs funé-
» railles. Pour qu'il en soit ainsi, voici ce que Dieu
» m'a inspiré dans sa tendre miséricorde. J'ai voulu
» voir à combien reviendrait la fondation qui assu-
» rerait à perpétuité une messe pour chacun de nos
» pauvres, au jour de son décès, et j'ai acquis la
» conviction que ce but si désirable pourrait être
» atteint avec la modique somme de six cents francs.
» Je ne crois pas me tromper, mes frères, en pen-
» sant que plusieurs d'entre vous rivaliseront de
» zèle et d'empressement pour concourir au succès
» d'une œuvre si éminemment charitable. »

Le lendemain, il recevait un rouleau de six cents francs d'une dame pieuse de la paroisse, et depuis plusieurs années, la fondation est solidement établie et produit les plus heureux fruits.

— Nous ne voulons pas terminer ce chapitre sans indiquer encore une œuvre de zèle éminemment utile, et qui pourrait parfaitement s'établir dans plusieurs paroisses comme elle l'est dans celle où nous avons eu le bonheur de la voir fonctionner. Il existe, dans cette paroisse, une société de dames pieuses qui se sont réunies pour se consacrer toute leur vie à l'instruction des enfants. Voulant faire un bien complet dans la localité qu'elles habitent, elles ont établi une école gratuite d'adultes qu'elles appellent *École dominicale,* parce que c'est le dimanche qu'elles la tiennent. Une heure avant les vêpres, elles réunissent les jeunes personnes de la paroisse qui ne peuvent venir que ce jour-là, à cause des travaux de la semaine. Pendant une partie du temps de la classe, on s'applique à compléter leur instruction, sous le triple rapport de la lecture, de l'écriture et du calcul; puis on leur fait un cours religieux dans lequel on leur rappelle et on leur explique la doctrine chrétienne avec accompagnement de pieuses exhortations et de sages conseils.

On ne se figure pas les heureux effets que produit une telle institution. Dans plusieurs paroisses, on pourrait facilement établir une école pareille pour les jeunes gens; et cette école, toute gratuite bien entendu, serait certainement fréquentée. Nous recommandons spécialement à MM. les curés cette œuvre de zèle.

CHAPITRE XVII

Rapports divers.

— Nos lecteurs seront sans doute surpris que nous soyons venu à la fin de cette seconde partie de notre ouvrage, sans avoir parlé des rapports du prêtre avec ses pénitents au confessionnal, avec ses auditeurs dans la chaire, et avec les enfants dans les catéchismes. Nous devons à nos chers confrères quelques explications à cet égard.

Les trois grands rapports que nous venons d'indiquer sont incontestablement d'une importance immense, et bien aveugle serait celui qui ne la découvrirait pas au premier coup d'œil. Mais ce qui ne peut pas se contester non plus, c'est que, sur ces matières, il y a une foule de livres excellents et très-répandus dans le clergé. Après l'achat des ouvrages de première nécessité sur la théologie et l'Écriture sainte, quel est l'ordinand qui, dès le séminaire, ou du moins aussitôt après l'avoir quitté, ne se procure pas les meilleurs livres connus sur le ministère du prêtre au saint tribunal, dans la chaire et dans les catéchismes ? Nous n'aurions donc pu que redire très-imparfaitement ce que tant d'autres ont si bien dit avant nous ; on conçoit que nous ayons retenu notre plume devant cette considération. Notre but a été de traiter certaines matières, selon nous, fort graves, et sur lesquelles il nous semble que les auteurs ecclésiastiques ont dit fort peu de chose.

Du reste, nous allons faire dans ce dernier chapitre, sous forme d'avis, les recommandations que nous croyons les plus utiles aux catéchistes, aux prédicateurs et aux confesseurs.

AVIS AUX CATÉCHISTES

— Commencez par vous bien convaincre de l'extrême importance des fonctions du catéchiste ; jamais, dans votre vie de prêtre, vous n'en remplirez d'aussi utiles. Gardez-vous bien de regarder cet emploi comme une fonction de second ordre, et d'en faire peu de cas, parce qu'il n'a pas le brillant de la prédication, et qu'en l'exerçant vous n'êtes en rapport qu'avec des enfants qui n'apprécient pas la hauteur de vos talents. Un prêtre qui penserait de la sorte et agirait en conséquence, n'aurait pas la première notion du vrai zèle et devrait s'attendre à un jugement terrible au tribunal de Dieu.

— N'oubliez jamais que l'ignorance est le fléau de la religion. Elle n'est presque toujours, cette sainte religion, attaquée par les uns, abandonnée par les autres, lâchement pratiquée par le grand nombre, que parce que la première instruction de ces infortunés, l'instruction catéchistique, a été incomplète et négligée. Les catéchismes parfaitement faits, sont des semences de vertu pour toute la vie et une pépinière de remords pour ceux qui sont tentés plus tard d'abandonner les voies du salut.

— La paroisse où vous exercez le saint minis-

tère et sur l'état de laquelle vous gémissez si profondément, n'est peut-être susceptible de régénération que par le moyen des catéchismes. Les anciens n'ont pas eu d'instruction religieuse, malheur effroyable ! Vos sermons ne la leur donneront pas, cette instruction ; vos catéchismes, ils les dédaignent. Le faîte de l'édifice est ruiné ; reconstruisez-le par sa base. Les enfants ! les enfants ! voilà le grand espoir pour l'avenir. Instruisez-les donc dans de bons et d'excellents catéchismes.

— Seront-ils bons, ces catéchismes, si vous ne les préparez pas ? Pour les faire utilement, ils demandent certainement plus de travail que les prônes, quoique pourtant ceux-ci, pour être bien faits, exigent du temps, de l'étude et de l'application. O pitié ! Parce qu'on ne doit parler qu'à des enfants, on arrive jusqu'au moment du catéchisme sans y avoir pensé ; plein de confiance en une certaine facilité d'élocution, on donne des mots pour des choses, et les pauvres enfants qui se croient nourris, s'en retournent à jeun.

— Voulez-vous faire le catéchisme avec goût et presque infailliblement avec fruit ? Aimez beaucoup ce divin ministère : si vous ne l'aimez pas naturellement, priez Dieu par l'intercession de Marie qu'il vous le fasse aimer. Aimez aussi les enfants ; oh ! aimez-les tendrement en Dieu et pour Dieu. Vous savez si Jésus les aimait ! Ils vous aimeront si vous les aimez ; il ne faudra pas les punir pour vous les envoyer ; ils viendront d'eux-mêmes, et s'il y a de leur cœur au vôtre un

flux et un reflux de divine charité, oh ! les bons catéchismes que vous ferez à ces petits enfants ! Nous donnons si volontiers nos soins à ceux que nous aimons ! nous nous imposons tant de peines, de fatigues et de travaux pour arracher à un grand malheur ceux qui nous sont chers !

— Soyez assez sérieux et assez grave avec les enfants pour n'avoir pas besoin d'être sévère. Ayez assez d'autorité pour les contenir, et beaucoup de douceur pour les attirer et les gagner. Rien de plus subtil que les enfants et les écoliers pour découvrir, dès le premier jour, le fort et le faible de celui qui les instruit. Vingt fois nous avons été frappé de ce fait, dont nous avons peine à nous rendre bien compte ; mais enfin, c'est un fait. Qui que vous soyez, je vous le prédis, les enfants verront, dès le premier catéchisme, s'ils peuvent être ou non dissipés, désobéissants, paresseux, etc. Attention donc, pour vous composer de manière que, dès la première séance, ils voient clairement qu'ils seront obligés d'être attentifs, obéissants, laborieux, etc.

— Que votre fond soit la bonté. Qu'on sache, à n'en pas douter, que vous aimez votre petit troupeau et que votre grand bonheur est d'être avec lui. Dites-le souvent et, faites mieux encore, prouvez par un grand zèle pour le catéchisme, que vos paroles sont sincères. Quand vous ferez une réprimande, allez jusqu'où il est nécessaire pour qu'elle produise l'effet que vous voulez obtenir, mais pas un degré de plus ; et même, en faisant

cette réprimande, laissez voir que la bonté est toujours au fond de votre cœur, et que si votre sévérité l'a couverte d'un léger voile, elle ne l'a pas détrônée et violemment expulsée.

— Jamais un mot grossier ; jamais de trivialité choquante ; jamais de plaisanterie bouffonne. Ne nous contentons pas d'aimer les enfants ; traitons-les avec une sorte de respect affectueux. Le tutoiement est déplacé. Quelle que soit la faute commise, n'allons jamais jusqu'à frapper le coupable, et ne commettons pas une faute plus grave que celle que nous voulons punir. Les suites d'une punition de cette nature sont quelquefois bien fâcheuses pour la religion et pour ses ministres.

— Faites apprendre à tous vos enfants la lettre du catéchisme ; c'est bien plus important qu'on ne le pense communément. Il faut même, autant que possible, exiger que l'on sache toutes les leçons du catéchisme, de manière à les réciter imperturbablement et presque sans faute. Cela se grave dans la mémoire ; et si, étant enfant, on récite les leçons machinalement et sans réflexion, plus tard il en est autrement ; aidé de la raison, on s'appesantit davantage sur une foule de points de la doctrine chrétienne qui sont rappelés à l'esprit par de longs passages du catéchisme dont on se souvient encore. N'oublions pas cette importante recommandation.

— Soyez aussi clair que possible dans vos explications, et ne laissez pas passer un seul mot du

catéchisme sans vous attacher à le faire parfaitement comprendre. Tâchez, s'il se peut, d'oublier que vous savez vous-même les choses à expliquer, et supposant que vous les ignorez, cherchez-en le sens avec vos enfants. Demandez-vous souvent à vous-même, en lisant les endroits les plus clairs du catéchisme, si une intelligence bornée ne pourrait pas encore y trouver quelque chose d'obscur ou d'ambigu. Si vous ne faites pas cela, vous croirez instruire et vous n'instruirez point; du moins votre enseignement sera défectueux et incomplet. Que de catéchistes croient à tort que les enfants doivent comprendre parce qu'ils comprennent eux-mêmes !

— Assurez-vous par les meilleurs moyens que vous connaîtrez, que vos explications sont bien comprises de tous vos enfants, et ne passez pas à d'autres points sans être bien sûr qu'il ne reste plus d'obscurité dans les esprits sur celui qui vient d'être expliqué. Pour savoir s'il en est ainsi, ne vous contentez pas d'interroger quelques enfants très-instruits ; adressez-vous bien plutôt à ceux dont l'intelligence est peu développée. Variez les expressions dont vous vous servirez pour les interroger ; ce sera le même sens, mais, comme ce ne seront pas les mêmes paroles, vous verrez si le sens est bien compris.

— Avis très-important et que nous voudrions graver en gros caractères à chaque page du catéchisme, pour que le prêtre qui l'explique l'eût constamment sous ses yeux : *Parlez peu, et faites parler beaucoup.* Presque tous les catéchistes sont

de grands parleurs; c'est un abus du premier ordre. Croyez-vous, de bonne foi, que vos petits enfants vous suivent pas à pas dans cette longue enfilade de mots et de phrases où vous cessez d'être catéchiste pour devenir prédicateur? Pensez-vous que ces petits esprits qui n'ont pas, qui ne peuvent pas avoir encore de portée, vont suivre et comprendre vos longs arguments et vos interminables démonstrations? Ne voyez-vous pas à leurs gestes, à leurs manières, à leurs sourires et peut-être aux niches qu'ils se font les uns aux autres, qu'ils sont occupés d'autre chose que de vos explications? Voulez-vous rappeler leur attention? Rien de plus aisé. Suspendez vos longs détails et arrivez subitement à une question sans dire encore à qui vous allez l'adresser. Aussitôt vous allez voir toutes les têtes se dresser; plus de chuchotements, plus de dissipation, plus de marque de légèreté ou d'ennui : silence complet. Pourquoi? Parce que chacun craint d'être obligé de parler à son tour.

Mais enfin, direz-vous, faut-il donc nous taire et faire seulement acte de présence au milieu de ces enfants? Non; mais il faut parler beaucoup moins que vous ne faites, et seulement pour rectifier ce qu'il y a d'inexact dans les réponses de vos enfants. Il n'y a pas une seule de vos longues et inutiles explications qui ne puisse être faite très-utilement en la démembrant article par article, et en faisant de chaque article la matière d'autant de questions auxquelles vous obligerez vos enfants de répondre. Cela les tiendra constamment attentifs et exercera merveilleusement leur intelligence. Donc, nous le redisons : *Parlez peu, et faites parler beaucoup.*

— Excitez l'émulation par tous les moyens en votre pouvoir. Établissez des places d'honneur ; — donnez des bons points ; — promettez des récompenses ; — faites argumenter les enfants les uns contre les autres sur un point que vous voulez éclaircir et faire bien comprendre ; — annoncez une récompense au vainqueur. Rien n'est puissant comme l'émulation sur l'esprit des enfants.

— Ayez un choix bien fait de traits historiques intéressants et édifiants. Il faut que les enfants soient habitués à écouter avec plaisir tout ce que vous racontez ; car alors ils s'attendront à quelque chose de nouveau et de piquant qui excitera leur curiosité. Dites-leur, dès le commencement du catéchisme, ou lorsque vous les voyez un peu moins recueillis, que vous avez une belle histoire à leur raconter, mais qu'il faut pour cela qu'ils soient très-attentifs jusqu'à la fin. Placez cette histoire après la petite exhortation morale qui ne doit jamais être omise, et qui doit être naturellement déduite de la leçon qui vient d'être expliquée. Faites cette exhortation avec un ton paternel et onctueux, et n'oubliez pas de convaincre de plus en plus vos enfants que vous leur portez un intérêt qui s'accroît encore chaque jour.

— Ne négligez pas les cantiques ; cela plaît aux enfants ; cela les électrise et les empêche de penser à se dissiper. Tâchez qu'ils en sachent un grand nombre par cœur ; ils les chanteront au lieu de mauvaises chansons, et cela édifiera la paroisse. Réunissez-les de temps en temps au presbytère ou

ailleurs pour leur apprendre à bien chanter. Faites chanter tout le monde, excepté ceux qui ont la voix fausse et qui troubleraient les autres; ne faites chanter que des cantiques dont l'air est facile à apprendre. En général, on devrait rejeter, et bannir même des recueils de cantiques, ceux que le peuple n'apprend pas avec une grande facilité. Les cantiques sont faits pour les masses, et non pour quelques voix privilégiées qui ne donnent aucun élan à la multitude.

— Concertez-vous avec les instituteurs et les institutrices, pour que vous ayez en eux des collaborateurs zélés. Dites-leur souvent d'insister sur le catéchisme avec un soin tout particulier. Démontrez-leur l'importance extrême de l'instruction religieuse des enfants. Souvent l'instituteur compte, à cet égard, sur M. le curé, et M. le curé compte un peu sur l'instituteur; c'est un écueil qu'il faut éviter. Que chacun travaille à instruire les enfants comme s'il était seul chargé de cette tâche. Jamais les enfants ne seront trop instruits de leur religion.

— Enfin étudiez, et étudiez à fond la méthode de Saint-Sulpice pour bien faire le catéchisme. Nous n'avons rien de meilleur que cette méthode. Ne vous effrayez pas de sa longueur et de sa complication apparente; quand vous la comprendrez bien, vous ne la trouverez pas difficile. Au reste, s'il y a des points que vous ne puissiez observer dans votre paroisse, n'en soyez pas inquiet. Si vous pouvez établir des catéchismes de persévérance pour affermir dans la vertu les enfants qui ont fait leur

première communion, vous ne vous figurez pas quelle gloire vous procurerez à Dieu, quel bien vous ferez à votre paroisse, et quelles abondantes consolations inonderont votre âme. *Euge, euge, serve bone et fidelis.*

AVIS AUX PRÉDICATEURS

— Convainquez-vous d'abord de l'importance, ou plutôt de la nécessité indispensable de la prédication. Combattre les incrédules, effrayer les libertins, convertir les pécheurs, affermir et perfectionner les justes, sanctifier tout le monde, en montrant sans cesse l'enfer et ses horreurs, le ciel et ses délices ; quoi de plus important et de plus digne de nos études, de nos fatigues et de toutes les ressources de notre charité !

— Ce divin ministère est infiniment utile de sa nature ; s'il est inutile entre nos mains, c'est que nous l'exerçons mal; par nos mauvaises dispositions, nous le gâtons, nous l'altérons, nous le dénaturons en quelque sorte.

Soyons des saints, et nous serons infailliblement d'excellents prédicateurs. « Le premier avis que je » vous donne pour bien prêcher, dit naïvement le » P. Lejeune, c'est de bien prier Dieu; le second, c'est » de bien prier Dieu ; le troisième, le quatrième, le » dixième, c'est de bien prier Dieu. » Qui prêcha mieux que Jésus? Mais aussi qui pria comme lui? *Erat pernoctans in oratione Dei... et egressus ibat secundum consuetudinem in montem Olivarum.*

Saint Dominique, ce prédicateur zélé qui entraînait les populations, était si assidu à l'oraison que, dans la ville de Toulouse et dans les divers monastères où il a demeuré, on ne dit pas où était sa chambre, parce que le chœur de l'église était sa chambre, son lieu d'étude et sa bibliothèque. C'est là que s'apprend l'art de bien prêcher.

— La prière que nous venons de recommander vous communiquera certainement le feu du zèle, et avec ce feu vous embraserez les cœurs du divin amour. Sondez-vous profondément. Avez-vous du zèle au fond de l'âme? L'état déplorable des pécheurs vous touche-t-il? Sentez-vous que vous feriez volontiers de grands sacrifices pour les convertir? Seriez-vous heureux de donner une somme un peu considérable pour procurer à ces pauvres pécheurs l'immense bienfait d'une mission d'où dépend peut-être le salut éternel de plusieurs? Ah! si vous n'avez pas de zèle, comment voulez-vous prêcher? Que faites-vous en chaire? Quel embrasement voulez-vous produire avec votre glace? Allez, allez chercher du zèle, beaucoup de zèle, un vaste foyer de zèle, et puis montez en chaire avec confiance.

— Fuyez le monde, et n'y paraissez que pour le sanctifier par les sermons à petit bruit que savent si bien faire les aimables vertus de douceur, de charité, de simplicité et de modestie. Ceci est pour les pasteurs des paroisses ; car si vous êtes exclusivement prédicateur et confesseur ; si vous êtes, par exemple, missionnaire, ne sortez de votre soli-

tude que pour entrer au confessionnal ou dans la chaire. Moins on connaîtra votre vie privée, plus vous serez en haute estime dans l'esprit des peuples. Un proverbe dit avec beaucoup de raison *qu'il n'y a point de grand homme pour son valet de chambre*. Le monde ne connaît de ce grand homme que ses hauts faits ; mais le valet de chambre connaît ses petitesses.

— Soyez tellement nourri de l'Écriture sainte et de la théologie, que vous ne puissiez ouvrir la bouche, en parlant aux peuples, sans montrer que vous passez votre vie dans ces deux grands arsenaux du prédicateur. Sans Écriture sainte, vos discours ne seront que des squelettes ; pas de nerfs, pas de muscles, rien de ce qui annonce la vie ; le *Spiraculum vitæ* ne sera pas là. Sans un fonds solide de théologie dogmatique et morale, pas d'assurance, pas d'exactitude ; opinions hasardées, hérésies même, moins toutefois l'opiniâtreté.

— Nourrissez-vous aussi des ascétiques. On ne se figure pas, quand on en a lu et relu des masses, les précieux éléments que l'on possède pour composer des instructions utiles. Quand on est plein de ces ascétiques, on parle avec une incroyable facilité ; on ne sait où l'on a pris une foule d'excellentes réflexions qui se présentent d'elles-mêmes ; et bientôt, en relisant un pieux auteur, on retrouve cette réflexion qui avait frappé par sa justesse dans une lecture antérieure. Grenade, Rodriguez, saint François de Sales, Saint-Jure, le P. Judde et tant d'autres, doivent être lus et relus sans cesse. N'ou-

blions pas de faire un cahier de notes très-méthodiques, où nous rangerons par ordre alphabétique les bonnes pensées que nous trouverons dans nos lectures.

— Quand on a reçu mission pour prêcher, il faut se bien préparer et ne pas trop tarder à exercer ce saint ministère; car si l'on était tant soit peu timide, l'expérience apprend que plus on retarde sa première prédication, plus on craint de la faire. Quelquefois même, des prédicateurs qui ont beaucoup prêché, mais qui ont été ensuite un temps notable sans monter en chaire, ont beaucoup de peine à y reparaître, et ne peuvent même surmonter la tentation qu'ils ont de renoncer entièrement à la prédication.

La pensée de ne pas prêcher, quand on le peut faire, est une tentation diabolique qu'il faut combattre vigoureusement, en se figurant que l'on entend Jésus crier sans cesse à l'oreille : *Ite, docete omnes gentes.*

— Les prédicateurs ont trois grandes tentations à combattre : la paresse — l'orgueil — et la jalousie.

C'est la paresse qui éloignerait de la chaire celui qui serait en état d'y paraître utilement; c'est la paresse aussi qui y ferait monter sans préparation suffisante.

C'est l'orgueil qui inspirerait le désir de prêcher dans des lieux importants; c'est l'orgueil qui ferait choisir des sujets pompeux et brillants, mais fort peu utiles; c'est l'orgueil qui ferait faire des phrases sonores, dans l'espoir que l'auditoire les trouverait

belles et bien tournées ; c'est l'orgueil enfin qui porterait à chercher sa propre gloire dans ce ministère tout divin, et qui, même après avoir prêché, ferait encore aller de tous côtés quêter de fades éloges.

C'est la jalousie, fille du vice précédent, qui, si on l'écoutait, ferait que tel curé, par exemple, empêcherait son vicaire de prêcher, parce qu'il craindrait qu'on ne dît qu'il prêche mieux que lui ; c'est la jalousie qui porterait à critiquer malignement un confrère, s'il avait de grands succès en fait de prédication. C'est la jalousie qui ferait qu'on apprendrait sans peine que tel prédicateur n'est pas goûté, qu'il n'est pas suivi, ou qu'il a subi quelque échec humiliant.

Assurément, nous ne pensons pas qu'il y ait un seul prêtre animé de tels sentiments ; mais celui qui aurait ces trois vices, ou seulement un de ces trois vices, aurait grandement besoin de se prêcher lui-même dans une bonne retraite avant de prêcher les autres. Comment pourrait-il croire que Jésus-Christ voulût le choisir pour être l'instrument de ses grandes miséricordes ?

— Quel genre d'instructions faut-il adopter ? Si vous êtes curé, vos discours habituels doivent être des prônes. « Un prône, dit M. de Villiers (*Égare-*
» *ments des hommes dans la voie du salut*), c'est-
» à-dire un discours qui renferme à la fois et l'in-
» struction et la morale, n'est pas l'ouvrage d'un
» jeune orateur ; il faut, pour s'en acquitter, de la
» science, de la méditation et du bon sens. Les
» curés disent, et avec beaucoup de raison, que

» l'on est obligé d'assister aux prônes de sa pa-
» roisse ; mais veulent-ils ne point partager la
» négligence que leurs paroissiens ont à cet égard?
» Qu'ils les mettent dans leur tort, en faisant les
» prônes comme ils doivent les faire, c'est-à-dire,
» en s'y proposant de les instruire parfaitement
» de leurs devoirs et de leur apprendre à fond la
» religion et l'Évangile. Quand des prônes de ce
» caractère seront négligés, la faute n'en sera
» qu'aux paroissiens. »

— Expliquez dans ces prônes, avec clarté, précision et méthode, le Symbole des apôtres, article par article, les commandements de Dieu, les commandements de l'Église, les sacrements, les mystères de Notre-Seigneur et de la Sainte-Vierge, les péchés capitaux, l'oraison dominicale. Voilà la matière d'un cours complet d'excellents prônes.

Un curé qui ne suit pas cette méthode et qui, au lieu de prônes de cette nature, donne à ses paroissiens de petits bouts de grands sermons dans lesquels, se bornant à un seul point de morale, il laisse ignorer à ses auditeurs les nombreux et importants détails de la doctrine chrétienne, manque essentiellement à un des devoirs les plus sacrés qui lui soient imposés. Si le peuple, au lieu de l'instruction qu'on est obligé de lui donner, ne trouve dans les discours de son pasteur que des lambeaux mal digérés d'une éloquence stérile qui le laisse plongé dans son ignorance, malheur à ce pasteur aveugle qui ne veut pas reconnaître que cette ignorance lui est imputable !

— Faut-il donc renoncer aux grands sermons ? Non, assurément. Faites-en de fois à autres ; c'est fort convenable. Aux jours de grandes solennités, la simplicité d'un prône ne convient pas autant que la pompe d'un sermon. Cela détruira d'ailleurs la monotonie des instructions familières ; vous ferez même bien d'appeler ces jours-là un prédicateur étranger à la paroisse.

Les grands sermons sont encore bien placés aux deux époques de l'Avent et du Carême. Dans le carême surtout, rien ne serait plus utile que ce que nous avons vu pratiquer avec beaucoup de fruit dans certaines paroisses : nous voulons parler d'une neuvaine d'instructions et de prières pour la conversion des pécheurs. Cela détermine beaucoup de conversions, et prépare parfaitement tout le monde à bien remplir le devoir pascal.

— Mais voulez-vous de grands sermons? Appelez quelques missionnaires, et procurez à votre paroisse l'immense avantage d'une mission. Chers et bien-aimés confrères, si vous avez, comme plusieurs, de vieilles préventions contre les missions, nous vous supplions, nous vous conjurons de les déposer à tout jamais. Écoutez : pour dissiper votre illusion, quand il y aura quelque mission dans votre voisinage, faites un acte de zèle ; sollicitez l'honneur d'occuper un confessionnal dans l'église de la mission. Vous n'y aurez pas siégé trois jours, que toutes vos préventions seront évanouies. A la vue de tant d'âmes en état de sacrilége, de tant de pécheurs endurcis qui, pleinement convertis, éclateront en sanglots, de tant de vin-

dicatifs qui embrasseront leurs ennemis en sortant de l'église, de tant d'injustes détenteurs du bien d'autrui qui feront d'énormes restitutions, vous vous avouerez vaincus et totalement désarmés ; non, direz-vous, non, nous ne savions pas ce que c'était qu'une mission ! Et vous vous inscrirez aussitôt pour en avoir une sans délai.

Si c'était ici le lieu, nous nous chargerions de mettre à néant toutes les objections que l'on fait contre les missions ; objections, au reste, qui ne se font pas toujours avec une sincérité parfaite et qui, souvent, ne sont qu'un voile qui dissimule les vraies raisons que l'on a de combattre une œuvre de zèle dont on reconnaît au fond la haute importance.

— Les dialogues ou conférences sont aussi fort utiles quand ils sont bien faits et qu'ils sont goûtés dans la localité. En général, ces dialogues réussissent peu dans les villes ; dans les campagnes, au contraire, on les aime beaucoup. Il faut éviter les trivialités, les plaisanteries trop badines, l'envie de briller en faisant les objections et d'embarrasser le prêtre qui est en chaire.

Ce qui est fort utile aussi, c'est un cours d'instructions d'une spiritualité plus avancée, pour les membres d'une confrérie ou congrégation, si on a le bonheur d'en avoir une dans sa paroisse.

— Venons maintenant à la composition. Quel sujet faut-il choisir? Votre répertoire de sermons n'est pas complet si vous n'en avez pas sur le dogme et sur la morale.

Traitez dans de bons sermons, bien travaillés sur d'excellents auteurs, tous les points dogmatiques, et spécialement ceux que l'incrédulité attaque de préférence. Consultez quelque prêtre instruit pour savoir si vos preuves sont fortes, concluantes et habilement présentées.

Quant à la morale, le champ est immense ; mais tous les sujets ne sont pas, à beaucoup près, aussi utiles les uns que les autres. Choisissez toujours ceux que vous croirez, en conscience et devant Dieu, être les plus utiles à la masse du peuple qui vous entendra. Si un vice n'est pas commun dans la contrée que vous habitez, ne faites pas un sermon spécial contre ce vice. Nous avons entendu des sermons terribles contre le respect humain dans des églises où il n'y avait peut-être pas un seul fidèle qui en fût l'esclave. Ne dites donc pas : « Oh! le beau sujet ! Quels magnifiques dé-« veloppements il comporte ! Je crois pouvoir le « traiter d'une manière brillante ; écrivons. » Et moi je vous dis : N'écrivez pas si votre sujet n'est que beau, et si vous en avez une foule d'autres incomparablement plus utiles aux peuples. Parmi une grande quantité de pierres précieuses, prendriez-vous la plus brillante si vous saviez qu'elle est la moins chère.

— Traitez, et traitez fortement les grandes vérités de la religion ; — le Péché, — le Délai de la conversion, — le Salut, — la Mort, — le Jugement, — l'Enfer, — le Ciel, — la Miséricorde de Dieu, etc. — Ne faites pas comme certains prédicateurs de nos jours qui croient que les flammes de l'enfer

doivent être, sinon éteintes, du moins mises de côté, comme si l'Évangile de notre divin Maître n'avait dû être prêché dans toute la sévérité de ses dogmes que jusqu'au XIXe siècle exclusivement. Prêchez donc hardiment et apostoliquement ces grandes vérités ; mais ne vous laissez pas emporter au-delà des bornes ; soyez exact, parfaitement exact. Les vérités dont nous parlons sont assez terribles en réalité sans que vous y ajoutiez des terreurs imaginaires.

— Faut-il écrire ou ne pas écrire? Oui et non ; cela dépend des circonstances.

Êtes-vous jeune ? écrivez, écrivez, sans balancer un instant. Quels que soient votre talent, votre facilité d'élocution, écrivez. Croyez-moi, jeune confrère, c'est un ami qui vous parle ; vous avez plus d'imagination que de fonds ; ou plutôt vous n'avez pas, vous ne pouvez pas avoir encore de fonds ; vous n'avez, je vous le dis, qu'une facilité naturelle, de l'aptitude et de l'imagination. Quand cette imagination perdra d'année en année son coloris et son feu, et que vous la verrez en quelque sorte s'effeuiller chaque jour, si vous n'avez pas écrit, au début de votre sacerdoce, vous serez réduit à une indigence pitoyable.

Mais (notez bien ces conditions), si vous avez déjà plusieurs années de ministère ; si vous avez étudié beaucoup l'Écriture sainte, la théologie, les ascétiques et les bons sermonnaires ; si vous avez acquis quelque expérience ; si vous avez mûri vos idées, discipliné votre imagination, étudié le monde sans pourtant le fréquenter, sondé le cœur humain,

sans en partager les misères ; si enfin, avec tout cela, vous avez une haute piété, que Dieu bénit toujours, et une grande facilité d'élocution, je vous dirai, non pas de renoncer entièrement à écrire, mais de vous contenter de prêcher par analyse. Ayez un plan détaillé dans lequel vous placerez, chacune en son lieu, toutes vos réflexions principales. Pour vous mettre en train et commencer votre sermon avec assurance, vous ferez bien peut-être d'écrire votre exorde ; et pour entraîner votre auditoire par une péroraison bien frappée, vous ferez bien aussi de l'écrire en entier. Il semble encore que vous devriez faire la même chose, relativement à un ou deux passages du corps du sermon, desquels vous attendrez un effet extraordinaire, sauf pourtant à abandonner ces divers morceaux, si, pendant le débit, vous vous sentiez embrasé du feu sacré, et disposé à dire d'inspiration et de verve des choses préférables à celles que vous avez rédigées.

— Si vous n'avez pas le don de l'improvisation, ou si vous ne l'avez que fort peu, écrivez ; autrement vous serez, en certains mauvais jours surtout, insupportable à votre auditoire. Vous ne direz que des banalités ; vous ânonnerez même pour les dire, et puis vous rabâcherez sans cesse. Les redites, les redites ! fléau des auditeurs, vice malheureusement trop commun de l'improvisation.

Chaque homme, quel que soit son talent, a un certain ordre d'idées qui lui est propre et dont il ne s'écarte jamais. Dans des sermons de nature toute différente, il revient sans cesse, par un sen-

tier ou par l'autre, à ses détails ordinaires. Les auditeurs en sont extrêmement fatigués et, ce qui nous a souvent beaucoup surpris, la partie la plus ignorante de l'auditoire s'aperçoit elle-même de ces perpétuelles redites et en fait la matière de ses critiques.

— Quel genre faut-il adopter dans la manière de traiter ses sujets? Est-ce le genre sévère, ou le genre doux? Est-ce le genre impétueux, ou le genre onctueux et pathétique? Il est clair que cela dépend beaucoup du sujet que l'on traite; cependant chacun a naturellement un genre qui lui est propre, et dans tous ses sermons, quels qu'ils soient, on distinguera parfaitement la trempe de son caractère. L'homme doux ne traitera pas un sujet sévère comme l'homme naturellement austère; et l'homme austère ne traitera pas un sujet onctueux comme le fera celui qui aura un grand fonds de douceur.

Chacun doit suivre sa trempe et être *soi-même*, c'est-à-dire parfaitement naturel.

Le prédicateur sévère qui veut faire de l'onction, ne sait comment s'y prendre; aussi le cœur des autres n'est-il pas plus ému que le sien propre. L'homme doux, au contraire, qui veut tempêter, fait sourire son auditoire; nul ne peut croire qu'il soit fâché. Suivez donc, encore une fois la pente de votre naturel.

Cependant, nous dirons à ceux qui sont foncièrement austères, qu'ils feraient bien quelquefois, sinon d'être onctueux, du moins de donner des marques d'un intérêt bien prononcé à leurs auditeurs. Ceux-ci n'étant pas habitués de sa part à ces témoignages d'intérêt, n'en seront que plus touchés et plus reconnaissants.

De même, nous dirons à ceux qui sont naturellement pacifiques, de sortir quelquefois de leur douceur, et de prendre un ton plus énergique et quelque peu véhément, quand ce qu'ils diront demandera de la vigueur ; car l'auditoire les voyant ordinairement très-doux, jugera que les vérités qu'ils annoncent doivent être bien importantes, bien terribles même, puisqu'ils ne peuvent les exposer sans sortir de leur état habituel de modération, de calme et de douceur.

— On entend souvent dire : Tel prédicateur est profond... tel autre est superficiel... il n'a pas de corps de doctrine... les missionnaires ont plus de feu que de profondeur, etc. Expliquons-nous.

Il y a, ce me semble, trois ordres de prédicateurs bien distincts, qui traitent diversement les vérités évangéliques, parce qu'ils les considèrent sous divers aspects.

Les premiers approfondissent ces vérités ; ils les étudient dans ce qu'elles ont de plus secret, et les exposent savamment d'une manière philosophico-théologico-chrétienne.

Les seconds ne scrutent pas très-profondément ces vérités au flambeau d'une haute théologie ; mais ils les développent assez pour faire bien connaître aux peuples la doctrine dogmatique et morale du christianisme et la leur faire embrasser avec ardeur.

Les troisièmes, enfin, ne traitent pas, mais effleurent seulement ces vérités ; et après les avoir à peine indiquées, ils éblouissent leurs auditeurs par une éloquence frivole ; ou bien, ils présentent

à l'imagination toute une galerie de tableaux qu'ils trouvent séduisants ; ou enfin, ils essayent d'attendrir le cœur par des tirades sentimentales.

Que dire de ces trois genres ?

Le premier, selon moi, n'est pas, en général, populaire. Il ne convient qu'à certains auditoires spéciaux, composés, non de femmes, mais d'hommes habitués à des études sérieuses, et doués d'une intelligence au-dessus du commun. Encore faut-il que, même en parlant à de tels auditeurs, on les transporte de temps en temps des profondeurs de la doctrine sur cette montagne sainte où Jésus-Christ prêchait aux peuples les plus sublimes vérités avec une simplicité toute divine. Exploité de la sorte, ce premier genre pourra procurer la gloire de Dieu et le salut des âmes. Rarement cependant il entraînera les masses ; le plus souvent elles seront opprimées par la doctrine.

Le second genre est éminemment populaire ; il est bon, très-bon, surtout s'il emprunte au premier l'exactitude et la méthode, et au troisième un peu de coloris, de verve et de sentiment. C'est le genre qu'ont adopté et qu'ont eu raison d'adopter les missionnaires. C'est à l'aide de ce genre qu'ils chassent devant eux des populations entières dans les voies du salut. Avec une nuance plus simple et plus familière, vous avez l'instruction pastorale, le prône.

Le troisième genre n'a rien de sérieux ni d'utile. C'est une bluette, une phraséologie creuse, des fleurs à défaut de fruit.

— Quelque austère que vous soyez par caractère,

ne vous croyez jamais autorisé à offenser votre auditoire par des réprimandes amères et caustiques, ou par des personnalités offensantes. Que d'églises, grand Dieu ! ont retenti péniblement de ces personnalités odieuses qui scandalisent les peuples et qui suscitent à un pasteur des inimitiés indestructibles !

Jamais donc de personnalités directes ou indirectes ; soyons fidèles à cette règle comme si nous avions fait le vœu de l'observer constamment ; ne faisons même pas d'observations sur un petit désordre qui se manifeste dans l'église, avec un ton d'aigreur qui impressionne péniblement l'auditoire.

Nous avons été plus d'une fois choqué de voir un prédicateur, dans un moment où on le croyait fort attendri, s'interrompre tout d'un coup pour faire une verte réprimande, et reprendre ensuite le ton langoureux de l'onction qui, cette fois, ne touchait plus personne. S'il y a un peu de bruit ou de mouvement désordonné dans l'église, ne dites rien, mais cessez un moment de parler ; tournez-vous vers l'endroit d'où vient le bruit, et, tout au plus, frappez deux ou trois petits coups de main sur le bord de la chaire ; très-certainement, cela suffira pour ramener le calme et le silence. Nous demandons grâce pour cette digression qui nous a fait rompre le fil de nos idées.

— Quelles qualités principales doit avoir le style ? Il doit être clair, extrêmement clair, de manière que vos discours soient parfaitement compris de tous vos auditeurs. « En chaque sermon que vous

» composez, dit le P. Le Jeune, regardez toujours
» quel profit en pourra tirer un artisan, une ser-
» vante... C'est une grande erreur de vouloir con-
» tenter par des discours relevés trente ou qua-
» rante personnes doctes et laisser à jeun un grand
» peuple qui vous écoute. Croyez assurément que
» les grands et les doctes seront ravis d'entendre
» un prédicateur qui, plein de zèle, instruit et tou-
» che le peuple, quoique par un discours familier
» et populaire. »

Le style doit être orné, mais sans que l'ornement nuise jamais à la clarté ; car, s'il était nécessaire qu'il n'eût que l'ornement sans la clarté, ou la clarté sans l'ornement, il faudrait, sans hésiter un instant, sacrifier l'ornement à la clarté, comme le fit saint Augustin, qui employa un barbarisme pour éviter le mot propre, qui eût été amphibologique.

Le style doit être naturel et sans ombre de prétention ou d'affectation.

Le style doit être précis ; dire ce qu'il faut pour rendre parfaitement la pensée, et rien au delà. L'excès de concision nuit à la clarté, et donne au style quelque chose de sec et de sententieux qui rebute ; l'excès de détails, les explications longuement développées fatiguent et ennuient. Saisissez le milieu entre ces deux excès, et faites-en la règle de votre style.

— Et le romantisme, qu'en dirons-nous ? Nous dirons d'abord qu'en cette matière, il y a, chez certains esprits, beaucoup de confusion. Il est un romantisme détestable dont heureusement le bon sens public a fait justice à tel point qu'il n'ose plus

se montrer. C'est celui qui consiste à déguiser si artistement toutes ses expressions, à les barioler de tant de couleurs délicates, à les chamarrer de tant de soieries et de gazes, à les décorer de perles si chatoyantes, à les illuminer de tant de rayons qu'elles éblouissent tout un auditoire, font rire les uns, font gémir les autres, et sont cause que le pauvre peuple s'en va hochant la tête et disant qu'il ne sait vraiment en quelle sorte de langue on vient de le prêcher. Ne parlons pas de ce romantisme ; il est jugé, il est mort, et nous espérons bien qu'il ne ressuscitera jamais.

C'est bien, diront plusieurs lecteurs ; voilà le romantisme jugé comme il doit l'être. Attendez : il y a des prédicateurs que vous regardez peut-être, vous et bien d'autres, comme des romantiques, et qui ratifieraient mot pour mot ce que nous venons de dire contre le romantisme que nous avons appelé détestable. Si réellement ces prédicateurs sont romantiques, il faut donc conclure qu'il existe un autre romantisme que celui que nous venons de combattre, et cela est vrai. Quel est cet autre romantisme, et à quels traits le reconnaître ? Essayons d'en donner quelque idée.

Ordinairement il n'est pas obscur, lui ; non certes ; il est clair, très-clair ; il n'affuble pas ses expressions de fades ornements ; non ; il vous les jette à son auditoire dans toute leur crudité native ; il veut peindre tout ce qu'il dit ; les comparaisons les plus communes, les suppositions les plus bizarres, les expressions les plus naïves, et qui jamais ne furent prononcées en chaire ; tout cela, si la pensée de l'orateur en sort telle qu'il la conçoit,

telle qu'il veut la peindre, la frapper, la mouler; tout cela, dis-je, lui convient et fait parfaitement son affaire. Il est vif dans son allure, incisif dans son trait, original dans ses exposés, grotesque dans ses images, et, en somme, sous ce feu roulant d'excentricités, l'auditoire reste impressionné de je ne sais combien de sentiments différents qui se croisent et se heurtent dans les esprits sans pouvoir se mettre d'accord. Chacun interroge son voisin du regard et s'interroge lui-même en disant : Eh ! mais, qu'est-ce donc que ce langage? Est-ce bon ou est-ce mauvais? Est-ce admirable ou ridicule? Faut-il applaudir ou censurer? Sans s'embarrasser de la réponse que l'auditoire peut faire à ces questions, l'orateur poursuit sa marche; elle est rapide, brusque, saccadée ; rien ne lui fait obstacle ; s'il rencontre un précipice, il est content ; il jouit d'avance du plaisir que va lui causer une difficulté vaincue ; il va droit au but, et franchit l'abîme d'un bond, sans s'amuser, comme ferait un confrère de la vieille école, à tourner cet abîme en suivant des sentiers plus longs, mais plus sûrs et plus unis !

Eh bien ! n'est-ce pas là un genre de romantisme tout différent du premier? Il doit le jour, celui-ci, à Victor Hugo, qui a, on ne peut le nier, bon nombre d'imitateurs, et qui en compte même quelques-uns dans nos chaires. Que faut-il en penser et en dire, de ce romantisme? Nous allons émettre timidement notre pensée ; puissent nos lecteurs la trouver juste et raisonnable! Eh bien ! nous croyons que, dans ce romantisme, dont nous n'avons pas flatté le portrait, tout n'est pas mauvais ; et que si

l'on fait, à son égard, une sorte d'éclectisme littéraire, débarrassant le pur métal de la masse d'alliage qui l'enveloppe, il restera quelque chose qui sera du goût de tout le monde.

Les romantiques dont nous parlons ont été choqués d'une chose en lisant leurs devanciers; ils ont vu que telle vérité, par exemple, qui était exposée, déroulée, minutieusement détaillée dans une page entière et quelquefois dans deux ou trois, pouvait être présentée avec plus de clarté, de précision et d'énergie en quelques lignes, et souvent en deux coups de pinceau. Eh bien ! n'est-ce pas véritable? N'avons-nous pas bien des fois gémi de voir les longs détours d'un orateur pour arriver à une vérité qui nous sautait aux yeux dès les premiers mots ? Sans doute, l'application de ce principe est difficile et demande un tact judicieux et délicat ; mais la difficulté d'application d'un principe ne doit pas toujours le faire repousser.

Au reste, ce genre de romantisme n'est pas aussi nouveau qu'on pourrait le croire, et nous en trouverions bien des traits dans notre grand et sublime Bossuet. Citons-en seulement un exemple. Quand cet orateur incomparable, prêchant la profession de madame de la Vallière, voulut peindre la différence immense qui se trouvait entre sa conduite passée et sa conduite actuelle, quel est l'homme qui eût entrepris de faire ce double tableau en dix mots? Est-ce Bourdaloue ? Est-ce Massillon ? Disons plus : est-ce tout autre que Bossuet ? Non, c'est lui seul qui peut le faire, et comment le fera-t-il ? Par un de ces traits que Victor Hugo et tous ses élèves eussent applaudi pendant une heure.

Madame de la Vallière, devenue sœur Louise de la Miséricorde, était dans une tribune à côté de la reine. Tous les yeux se tournèrent sur cette tribune quand Bossuet s'écria : « Qu'avons-nous vu ? » Que voyons-nous ? — Quel état ! et quel état !... »

Où trouver, nous le demandons, une description détaillée qui en dise autant et avec autant de force que ce peu de mots ? Dans les œuvres oratoires de Bossuet, il y a, et à profusion, des traits de cette sorte.

Disons-le donc, il y a du bon dans le romantisme mélangé de nos jours. Un triage est à faire. Le temps et le bon sens se chargent de la besogne. En attendant, n'allons pas vite, et prenons garde au grotesque et au ridicule.

— Revenons à nos petits avis. Quand vous voulez composer un sermon, voyez si vous êtes en verve. Si vous avez une grande répugnance à écrire; si vous sentez un malaise physique qui rejaillise sur l'intelligence ; si vous tournez vingt fois la plume entre vos doigts sans qu'il vous vienne une bonne idée ; ou si, ayant une bonne idée, vous ne pouvez pas trouver une seule expression convenable pour la bien rendre ; croyez-moi, suspendez votre travail ; vous passeriez beaucoup de temps à faire peu de chose. Peut-être êtes-vous distrait ; peut-être avez-vous quelque préoccupation qui fatigue votre esprit ; peut-être aussi n'avez-vous pas pensé à faire une fervente prière à Dieu pour obtenir ses lumières et la bénédiction de votre travail, point important que vous ne devez jamais omettre.

Si ce n'est aucune de ces causes qui produit votre

inaptitude momentanée, essayez de vous électriser en lisant quelque morceau d'éloquence qui vous remue profondément. Quelques pages de Bossuet ont souvent produit de fort bons résultats.

— Le lendemain, la scène est changée ; à une froideur de glace succède une chaleur vive, un feu pétillant qui court dans les veines et arrive au cœur. La plume ! la plume !... Attendez : avant la plume, la prière ! la prière ! et toujours la prière ! Vous verrez que la plume n'en ira que plus vite, et n'en sera que plus éloquente.

Eh bien ! composons maintenant, et d'abord, un texte ; car nous ne pensons pas que l'on doive encore y renoncer, quoique quelques-uns semblent en trouver l'usage suranné. Pourquoi ne pas mettre une épigraphe à nos discours, comme les écrivains à la mode en mettent au frontispice de leurs écrits? Faites en sorte que votre texte indique bien clairement sur quoi vous allez prêcher ; tâchez même que votre sujet en sorte tout naturellement, comme le germe sort de la graine qui le contenait.

Guerre aux longs exordes ! L'auditeur n'écoute pas encore parfaitement pendant l'exorde; il se prépare à écouter ; il se compose, il se tourne un peu à droite, un peu à gauche, pour jeter un dernier coup-d'œil autour de lui ; puis enfin, il s'affermit sur son siége, et ne prend au sérieux que ce que l'orateur va lui dire à partir de l'*Ave Maria*. Pourquoi donc prolonger une partie de discours qui ordinairement produit si peu d'effet? Pourquoi, surtout, lui donner une étendue telle, que l'auditeur, finissant par la prendre pour le premier point, s'im-

patiente et s'ennuie quand il entend annoncer l'*Ave Maria*, sur lequel il ne comptait plus? Arrivez le plus vite possible à l'exposé de votre plan, et surtout ne tenez pas votre auditoire en suspens pendant les trois quarts de l'exorde, de manière qu'il ne puisse savoir sur quelle matière vous allez prêcher que quand le moment de la division est arrivé.

— A propos de divisions, en faut-il des divisions? Oui. En faut-il de très-nombreuses et de très-détaillées? Non. Ne vous perdez point dans ces inextricables labyrinthes où vos auditeurs ne vous suivraient pas. A quoi bon, je vous prie, cet énoncé de divisions, de subdivisions et de sub-subdivisions qui donnent à votre discours l'aspect d'un arbre généalogique, où les degrés sont comptés jusqu'au vingtième et au delà? Annoncez et exposez clairement deux ou trois bonnes réflexions qui embrassent parfaitement et très-adéquatement votre sujet; puis, développez chacune de ces réflexions, en suivant, si vous le voulez, l'ordre des divisions dont nous venons de parler, mais sans les énoncer expressément. De cette manière, tout se concilie, et les auditeurs sont satisfaits.

Quant aux péroraisons, prenez bien garde, surtout si vous improvisez, d'en coudre une demi-douzaine à la suite les unes des autres; ne parlez pas vingt minutes après avoir dit : *Je termine;* rien ne fatigue plus un auditoire que cette annonce perpétuelle d'une fin qui n'arrive jamais. Tâchez que votre péroraison soit chaleureuse, entraînante et vigoureusement frappée.

— Arrivons au débit. Que de choses à dire, si notre cadre comportait plus de détails ! N'anticipons pas. En allant à la chaire, recueillement profond, modestie parfaite, extérieur pieux, angélique, si c'est possible. Adorez le saint sacrement avec ferveur ; déposez votre cœur dans celui de Jésus, et joignez au vôtre ceux de tous vos auditeurs. Fendez la foule sans rien regarder. Arrivez lentement à la chaire et plongez-vous de nouveau dans les profondeurs de la prière.

Quand tout est calme, commencez. Mais quoi ! je vois remuer vos lèvres, et je n'entends rien ; parlez-vous ou ne parlez-vous pas ? — Je parle. — Nous n'entendons rien, absolument rien. Est-ce qu'il est de rigueur qu'on ne doive pas entendre un mot de l'exorde ? On le croirait vraiment en voyant le soin que l'on prend de baisser tellement le ton, que l'on ne peut saisir un seul mot, même à peu de distance de la chaire. Ce qui est le plus singulier, c'est que, quelquefois, le prédicateur qui parle si bas a une voix naturellement très-forte et qui va bientôt faire entendre des éclats de tonnerre. Évitons ce défaut. Cela n'est pas naturel.

— Nous l'avons dit pour la composition ; nous vous le répétons pour le débit : soyez naturel, soyez *vous-même*. Articulez parfaitement chaque mot, et surtout les derniers mots de vos phrases. Donnez à chaque expression la force qu'elle doit avoir ; parlez avec assurance, mais sans audace ; soyez plutôt lent que rapide ; ne pensez pas à vos gestes, mais pourtant ne vous en permettez pas de ridicules ; qu'ils soient naturels et dignes ; tenez-vous droit

sans roideur ; regardez votre auditoire en bloc, et ne regardez pas un seul auditeur en particulier. Ne vous accoudez pas sur les bords de la chaire. Soyez assis quand vous exposerez quelque chose, ou quand vous disserterez ; levez-vous quand le discours s'animera et que vous toucherez à un mouvement.

Voilà les règles principales concernant le débit oratoire ; mais on pèche si souvent contre ces règles que nous croyons devoir signaler leurs plus insignes infracteurs.

— Prenons garde d'abord à la monotonie. Il n'y a guère de prédicateurs qui ennuient plus les peuples que ceux qui ont un débit monotone.

Les uns récitent leur sermon à peu près *recto tono;* pas d'inflexions, pas de mouvements variés ; c'est presque une lecture de réfectoire dans un séminaire.

Les autres ont deux ou trois inflexions ; mais comme ce sont constamment les mêmes, et qu'elles reviennent à des intervalles à peu près égaux, cela produit une monotonie qui endort forcément ceux-là même qui avaient, avant le sermon, le moins de prédisposition au sommeil. Comment ne voient-ils pas qu'il n'y a rien de moins naturel que de parler trois quarts d'heure sur le même ton ou avec deux ou trois inflexions qui ne varient jamais ?

Tel homme qui prêche ainsi, discutera vivement et très-naturellement avec un ami ; voyez-le : il s'empare de la conversation ; il expose le sujet de la controverse ; il dit quelle est son opinion ; il l'appuie par des preuves solides, convaincantes

ou du moins qu'il croit telles ; il les développe avec vigueur et précision, puis, il combat les objections de son adversaire avec une chaleur croissante, et tout cela se fait du ton le plus naturel et le plus varié ; il est si animé qu'il oublie qu'il va falloir monter en chaire dans quelques instants ; on vient l'avertir ; il quitte son ami, se rend à l'église ; le voilà en chaire ; adieu le naturel ! Voilà la monotonie qui recommence ; voilà le *recto tono,* ou les trois inflexions périodiques ; n'est-ce pas inconcevable ?

— D'autres ont un débit langoureux ; c'est comme une variété du genre monotone ; ils joignent à l'identité des sons, un ton élevé, suppliant, plaintif, langoureux en un mot, qui est antinaturel au suprême degré. Il y a quelque chose dans leur débit, il y a même beaucoup du ton pieusement suppliant de ces pauvres qui demandent l'aumône sur le bord des chemins : comme ces mendiants aussi, ils regardent le ciel ou tiennent continuellement la tête penchée sur l'épaule ; et c'est de cette manière que tout le sermon se déclame, et que l'on dit des choses qui, quelquefois, exigeraient un ton véhément et saintement passionné.

— En voici qui ont plus de feu ; ils en ont même beaucoup trop. On dirait qu'ils regardent un sermon comme manqué, quand on ne crie pas bien fort d'un bout à l'autre et qu'on termine sans extinction de voix. Les oreilles des auditeurs en tintent ; on plaint le prédicateur que l'on suppose très-fatigué, mais on ne pense seulement pas à profiter de ce qu'il dit.

Un médecin distingué, entendant un jour un prédicateur qui avait le défaut de crier trop fort, nous dit, après le sermon, qu'il avait été beaucoup moins occupé du discours, que de la crainte des accidents que pouvait éprouver celui qui le débitait. De bonne foi, est-ce en parlant ainsi que l'on gagne les cœurs? Et n'est-ce pas plutôt ainsi qu'on les refroidit et qu'on les rebute?

— Quelques-uns vont encore plus loin dans la voie de l'impétuosité. Non-seulement ils crient, ce qui pour eux est tout naturel, mais leur corps et tous les membres de leur corps sont dans une agitation perpétuelle; on les dirait galvanisés; les pieds frappent le fond, en même temps que les mains ou plutôt les poings, frappent les bords de la chaire; le corps se penche, se redresse subitement pour se pencher encore; il semble qu'on lutte corps à corps avec son auditoire, et qu'on regrette de ne pas pouvoir broyer de ses mains cette masse de péchés contre laquelle on s'indigne avec tant de violence. C'est pitoyable! Jésus, mon cher confrère, Jésus parlait-il de la sorte?

— On en voit qui ne crient pas avec excès, qui ne s'agitent pas démesurément, mais qui ont un débit si rapide qu'il est presque impossible de les suivre. Quelquefois, leur grande précipitation fait qu'ils articulent mal plusieurs mots; dès qu'ils s'en aperçoivent, ils répètent avec une grande vitesse les mots mal prononcés, ce qui fatigue singulièrement les auditeurs; c'est le bredouillement.

Pourquoi donc cette précipitation qui donne l'idée d'un écolier récitant sa leçon avec toute la volubilité dont sa langue est susceptible ? Comment peut-on se persuader qu'un sermon débité de la sorte touchera ceux qui l'entendent? Comment ne voit-on pas qu'il n'y a rien de grave et d'imposant comme la parole de Dieu, annoncée dans le temple même de Dieu, sous les yeux et à quelques pas de Jésus vrai Dieu, par le ministre de Dieu, pour sauver toute une assemblée de pécheurs rachetés du sang d'un Dieu? Et comment ne pas se dire à soi-même que c'est avec une pieuse modestie, avec une sainte gravité, et même avec une imposante majesté, que le prêtre doit toujours annoncer aux peuples les divins oracles ?

— D'autres cependant se jettent parfois dans un excès opposé. Ils sont d'une lenteur capable de refroidir et d'impatienter l'auditoire le mieux préparé. Ayant contracté l'habitude de cette lenteur excessive, et se persuadant que c'est la bonne méthode, ils la suivent constamment. Chaque mot est séparé de celui qui le précède et de celui qui le suit par un intervalle très-appréciable. Une phrase commence ; dès les premiers mots, on voit ce qu'elle va dire ; on devance l'orateur en achevant soi-même d'un trait cette phrase interminable ; mais vous avez beau faire, on ne vous fera pas grâce d'un seul mot. Il est clair qu'un tel débit n'ayant ni mouvement, ni chaleur, ni véhémence, ne peut qu'ennuyer un auditoire.

— Nous avons des prédicateurs hardis, et pour

ainsi dire audacieux. Sans s'en apercevoir, ils ont un air presque effronté. Ils n'ont pas encore commencé qu'ils regardent déjà leurs auditeurs en gros et en détail, avec une assurance et un aplomb qui semblent dire : je ne vous crains pas. En effet, ils ont l'œil ferme, le front haut, le verbe arrogant, et un ensemble si peu modeste et si peu composé que les auditeurs les plus indulgents en sont eux-mêmes péniblement affectés. Est-ce là, nous le demandons, la dignité du saint prêtre, l'attitude pieuse de l'apôtre ?

— D'autres se portent à l'extrémité opposée ; ils sont excessivement timides. Pauvres petits agneaux ! La chaire les impressionne presque autant qu'une sellette de cour d'assises. Leur visage pâlit, leurs lèvres tremblottent, leurs jambes fléchissent, et leurs genoux frappent à coups répétés le panneau de la chaire. Il est impossible que la parole ne se ressente pas de cet affaissement universel ; aussi est-elle faible, lente, péniblement entrecoupée, et incapable assurément de produire sur l'auditoire un effet tant soit peu prononcé.

Rassurez-vous, jeune confrère, car ce sont presque toujours les jeunes prêtres qui sont atteints de cette timidité, rassurez-vous ; on en a vu, et plusieurs, plus timides que vous encore, et qui sont devenus d'excellents prédicateurs. Priez Dieu, priez-le beaucoup qu'il vous affermisse, et remplacez les petites idées de la peur par les sublimes pensées de la foi.

— Il y en a qui, ne se connaissant pas tels qu'ils

sont, veulent absolument passer pour onctueux, quoiqu'il n'y ait ombre d'onction dans leur manière de dire.

Rien n'est froid, en fait d'éloquence, comme une chaleur factice. Croire qu'on va toucher, émouvoir un auditoire, quand on n'est nullement touché ni ému soi-même, c'est une illusion complète. Vous avez beau lever les yeux et les bras vers le ciel, faire un appel à la divine miséricorde, donner à votre parole je ne sais quoi de doux et de mielleux, tous vos auditeurs, même les plus ignorants, voient ou plutôt sentent tout d'abord si votre cœur s'accorde avec vos paroles et vos gestes ; et quand ils reconnaissent que cet accord n'existe pas, ils sont d'autant plus froids que vous faites plus d'efforts pour les échauffer.

Ces prédicateurs sont aussi très-forts sur les prières adressées à Dieu, à Jésus ou à Marie ; ces pieuses apostrophes, quand on est saintement ému, produisent souvent d'excellents effets ; mais quand ce n'est pas le cœur qui les produit, ou quand on les débite sur un ton faux et qui n'a rien de pénétrant, les cœurs se resserrent au lieu de se dilater, et le prédicateur est le seul qui ne s'aperçoive pas de l'insensibilité générale.

— Ne serait-il point à propos de faire ici mention de certains prédicateurs que le monde, toujours malin, appelle élégants ? Nous avons quelquefois souffert, nous avons même senti poindre l'humiliation dans le fond de notre âme, en entendant des mondains exercer la malignité de leur langue aux dépens de certains prêtres qui don-

naient prise de ce côté, sans s'en douter, nous voulons le croire. Nos censeurs mordants faisaient remarquer l'élégance et la recherche affectées de ces prédicateurs avec une verve si caustique, avec une raillerie si piquante, qu'ils égayaient des sociétés nombreuses et faisaient même quelquefois adopter leurs idées à ceux qui leur prêtaient une attention bénévole.

Il faut en convenir, quelques ecclésiastiques, sans s'en apercevoir, encore une fois, semblent annoncer par leur extérieur cette élégance dont le monde lui-même leur fait un reproche. Leur costume, leur chevelure, leur regard, leur attitude, leurs gestes, tout en un mot respire une certaine recherche, une certaine élégance, à laquelle les peuples préféreront toujours la simplicité pieuse du saint prêtre et même l'abandon quelque peu négligé de l'apôtre.

Il y a plus encore ; on dirait que la manière de prononcer de ces prédicateurs se ressent elle-même quelquefois de cette élégance déplacée que nous combattons en ce moment. Les paroles, au lieu de sortir naturellement et sans apprêt, semblent glisser, légèrement comprimées et adoucies, entre des lèvres pincées, ce qui donne au débit je ne sais quoi de mou, d'efféminé, de doucereux, qui met un obstacle insurmontable aux grands effets de la divine parole.

Ce n'était pas ainsi que prêchait Jésus, notre chef et notre modèle. Ce n'était pas ainsi que prêchaient les Chrysostome, les Xavier, les Dominique, les Vincent Ferrier et tant d'autres, qui touchaient autant les peuples par la pieuse modestie

de leur extérieur que par leurs discours les plus véhéments.

— Enfin nous dirons un mot des prédicateurs mous et sans énergie. Ce n'est pas par timidité qu'ils sont ainsi; autrement nous les rangerions parmi les timides. Non, la timidité n'est pas leur fait; mais ils sont par nature sans nerf et sans énergie. Rien ne les émeut, ou du moins rien ne met leur émotion en relief. Les vérités les plus terribles sont à peu près dites sur le même ton que les vérités consolantes. Ils ne savent pas chasser leurs paroles devant eux avec une mâle vigueur; non, la langue les forme tout doucement, et les amène posément sur le bord des lèvres où elles expirent. Tout au plus, dans les grands mouvements, tombent-elles vivantes encore du bord des lèvres; mais c'est pour aller s'éteindre au pied de la chaire. Nous le répétons, ces prédicateurs ne savent pas chasser leurs paroles; ils ne savent ce que c'est qu'une articulation nette et énergique; et c'est un grand malheur; car on ne se figure pas les heureux effets que cette articulation, quand elle est bonne, produit sur un auditoire.

L'action! l'action! le bon débit, presque tout est là, en fait de moyens extérieurs de prédication. Une page de Rodriguez, parfaitement débitée, produira plus d'effet que le plus beau sermon de Bourdaloue et de Massillon prononcé mollement et sans énergie. Qu'il y a de prédicateurs auxquels convient ce que nous venons de dire! Puissent-ils profiter de nos observations et de nos avis!

A l'appui des réflexions qui précèdent, nous

croyons devoir raconter un fait qui est parfaitement à notre connaissance, puisque nous en avons été témoin.

C'était en 1821. Une société, dite *des bonnes études,* s'était formée à Paris dans le but de réunir les élèves des écoles de droit et de médecine qui, prenant au sérieux l'instruction qu'ils venaient chercher dans ces écoles, consacraient à un travail assidu le temps que plusieurs de leurs condisciples perdaient dans les cafés et les lieux de débauche. Le célèbre M. Berryer était préposé à la direction de la section de droit. Une fois par semaine, il nous réunissait à la Sorbonne pour nous donner des leçons théoriques et pratiques sur l'éloquence du barreau.

A l'ouverture de ce cours si intéressant, il nous annonça que, pour la pratique, ce qu'il essayerait de nous apprendre d'abord, ce serait à lire. Voyant dans son auditoire un mouvement de surprise et même quelques sourires, il nous dit :

« Je savais bien, messieurs, que je vous surprendrais et que je vous ferais rire, en vous disant que je vous donnerais des leçons de lecture. Cependant, je ne reculerai pas ; car, quoique je n'aie pas l'honneur de vous connaître, je suis convaincu qu'il y en a fort peu parmi vous qui sachent bien lire.

« Et d'abord, messieurs, vous comprenez qu'il n'est pas ici question d'une lecture matériellement faite *recto tono ;* non, c'est d'une lecture déclamée que je veux parler, de cette lecture préparée à l'avance, et qu'il s'agit de rendre intéressante, attrayante par la manière de la faire.

« Je vais indiquer un sujet de lecture et nommer trois d'entre vous qui liront le morceau dési-

gné, à la prochaine réunion. Le morceau que je choisis est extrait d'un des plaidoyers de Linguet qui se trouve dans tel volume de ses Œuvres. J'ai fait choix de ce morceau, parce que je le regarde comme un chef-d'œuvre de finesse gracieuse et délicate. S'il est bien lu, vous y saisirez une foule de traits qui vous raviront ; s'il est mal lu, vous ne saisirez rien ; au contraire, ce sera l'ennui qui vous saisira. Attention donc, messieurs, car tout ce que j'annonce, je le crois parfaitement exact. »

Cela dit, trois élèves sont choisis au hasard sur la liste; huit jours s'écoulent; la réunion est au complet. Nous étions bien prévenus; nous étions certains que ce qui allait être lu était beau, très-beau, merveilleusement beau; nous pouvions nous dire, par conséquent, que la lecture, quoique mal faite, ne nous empêcherait pas de nous attacher au fond des choses, et d'y découvrir les beautés qui nous étaient annoncées. Eh bien ! non; c'est une erreur; un mauvais débit est une distraction tellement importune, tellement agaçante et rebutante, qu'elle couvre les beautés, au lieu de les faire ressortir. Nos trois condisciples vinrent successivement nous en donner la preuve. Leurs lectures nous parurent infiniment longues; c'est dire assez qu'elles étaient mal faites.

M. Berryer, après avoir montré ce qu'il y avait de défectueux dans la manière de lire de nos collègues, prit le livre en disant : « Me serais-je trompé, » messieurs? Les beautés que je crois renfermées » dans ce morceau, n'y seraient-elles pas renfer- » mées en effet? Voyons-donc. »

Alors commence une lecture dont il nous est

impossible de donner ici la plus faible idée. Nous ne croyons pas que le sublime lecteur ait achevé une seule phrase sans provoquer des trépignements de plaisir et des applaudissements enthousiastes. Chaque mot disait ce qu'il devait dire ; quelques suspensions d'un instant annonçaient un beau trait, lequel venait à point et ravissait tout le monde. La main qui était libre (le livre était dans l'autre) semblait conduire les mots dans l'âme des auditeurs, et un coup d'œil pénétrant les y enfonçait et les y gravait. Jamais nous n'avions aussi profondément senti tout ce qu'un bon débit renferme de puissance.

— Disons en terminant nos avis aux prédicateurs, qu'il faut, après le sermon, prier Dieu de tout son cœur qu'il en multiplie les fruits et qu'il le fasse tourner uniquement à sa plus grande gloire et à la sanctification des âmes.

Disons aussi qu'il faut s'abstenir de parler de ce sermon, avec la secrète intention de s'attirer quelques fades éloges ; vanité pitoyable et souverainement indigne du ministre de Jésus-Christ. Si un prédicateur se rend le témoignage qu'en parlant de son œuvre, ce n'est pas une vaine louange qu'il poursuit ; si réellement il n'en veut parler à un ecclésiastique instruit qui vient de l'entendre, que pour le prier de vouloir bien l'aider de ses conseils, rien de mieux assurément. Que de défauts n'avons-nous pas, et pour la composition, et pour le débit que tout le monde remarque et que nous sommes seuls à ne pas observer ! Prions-donc charitablement qu'on nous les fasse connaître, et tâchons, à l'aide des avis qui nous seront donnés, d'opérer en

nous une réforme qui dotera peut-être d'un supplément de fécondité notre divin ministère.

— Observons-nous sévèrement après avoir prêché, pour ne pas détruire, en particulier, les belles choses que nous venons de débiter en public. Nous avons été quelquefois péniblement affecté de voir des prédicateurs qui avaient provoqué les sanglots de leurs auditeurs et fait couler des flots de larmes, de les voir, disons-nous, presque aussitôt après le sermon, légers, badins, rieurs, dissipés, et cela à un festin auquel assistaient plusieurs de ceux que l'on venait d'impressionner si vivement à l'église. C'est un manque de tact et de discernement qui, malheureusement, pourrait bien faire croire que le prédicateur qui agit ainsi n'est pas profondément pénétré des vérités qu'il annonce avec tant de fracas, et que tout cela, pour lui, est une affaire de déclamation et pas autre chose. Veillons donc, veillons beaucoup sur nous-mêmes, et tâchons que nos œuvres soient plus éloquentes encore que nos discours.

AVIS AUX CONFESSEURS

— L'œuvre des œuvres, dans le ministère du prêtre, est la confession. C'est à ce point, immensément important, qu'il doit faire converger tous ses actes. Si la confession n'est pas le but de tous les efforts de son zèle ; si ce n'est pas à ce résultat définitif qu'aboutissent toutes ses démarches, il ne doit pas chanter victoire : la victoire ne sera

remportée que quand il verra le pécheur à ses pieds, sollicitant par ses larmes le pardon qui rendra la paix à son âme agitée.

Dans la chaire nous parlons à la multitude, et souvent, dans tout un sermon, nous ne disons pas un mot qui convienne très-spécialement à tel ou tel auditeur en particulier. Vient-il nous trouver au saint tribunal? La scène change; ici, pas un mot qui ne lui convienne.

Dans la chaire, nous indiquons généralement les plaies des âmes, et nous y jetons tout au plus, et de loin, un regard vague et superficiel; au saint tribunal les plaies sont sous nos yeux; nous en sondons la profondeur; nous en découvrons le venin, et le remède infaillible est entre nos mains.

Dans la chaire, nous montrons seulement, au travers de notre éloquence, l'enfer et ses supplices, le ciel et ses joies éternelles; au saint tribunal, nous faisons bien mieux; en échange d'un aveu et d'une larme, nous fermons l'enfer et nous ouvrons le ciel.

Ranimons souvent notre foi et notre zèle par ces graves considérations, et convainquons-nous toujours de plus en plus de l'importance extrême du ministère que nous exerçons au tribunal de la pénitence.

— Nous aurions, sur cette matière si étendue, tant de recommandations à faire et d'avis à donner, que nous éprouvons au suprême degré l'embarras du choix; nous prions nos chers confrères de ne pas s'en tenir au peu que nous allons dire, mais de lire et de relire souvent tant et de si bons traités

sur la conduite des confesseurs, qu'ils ont sans doute entre les mains. Nous les prions seulement d'attacher une importance toute particulière aux conseils que nous prenons la liberté de leur donner.

— Et d'abord, nous vous recommandons, ce que, du reste, tout notre ouvrage vous dit à chaque page, d'employer toutes les industries de votre zèle pour attirer, pour pousser les pécheurs à confesse (passez-nous cette expression). Soyez toujours armés contre le péché; et, comme ce n'est qu'au confessionnal qu'il expire, ne déposez les armes que quand vous y verrez le pécheur agenouillé et repentant.

Priez-vous? Demandez à Dieu qu'il convertisse les pécheurs et les fasse se confesser. Travaillez-vous? Que ce soit dans la vue directe, ou au moins indirecte, de la conversion des pécheurs. Sortez-vous dans la paroisse? Que ce soit pour aller trouver quelques pécheurs et leur donner rendez-vous au saint tribunal. Prêchez-vous? Quel que soit votre sujet, traitez-le de manière à parler toujours de la conversion, et à montrer à vos auditeurs le chemin du confessionnal. N'est-ce pas là que tout sermon doit conduire les pécheurs qui l'entendent?

— Permettez-nous, cher confrère, de vous adresser une question. Avez-vous le goût du ministère de la confession? En présence des avantages immenses que procure aux âmes ce divin ministère, vous sentez-vous au fond du cœur un ardent désir de vous y consacrer? Enfin, vous rendez-vous le témoignage que c'est uniquement le motif de la

gloire de Dieu et du salut des pécheurs qui vous inspire le désir de vous installer au saint tribunal? Bénissez Dieu, cher collègue, bénissez-le dans les plus douces effusions de votre âme, si, à ces questions, vous pouvez faire une réponse affirmative. Ah! vous ne savez pas les milliers de pécheurs que vous êtes peut-être appelé à réconcilier avec Dieu!

Mais si vous ne l'avez pas ce goût; si vous avez même une inclination toute opposée, je vous plains, je vous plains beaucoup. Vous auriez bien fait de le dire au directeur de votre conscience et à vos supérieurs, quand vous étudiiez votre vocation dans un séminaire. Quoi qu'il en soit, voyez d'où peut provenir ce dégoût.

N'est-ce point le scrupule qui le produit? N'est-ce point la crainte excessive d'assumer une responsabilité, effrayante sans doute, mais en regard de laquelle il faut toujours placer l'infinie miséricorde deJésus, qui, en nous chargeant d'un ministère si grave, connaissait bien notre misère et notre faiblesse? Secouez votre scrupule, et comptez sur la bonté de Dieu qui ne vous damnera pas à l'occasion d'un ministère que vous n'aurez exercé que pour lui gagner des âmes.

Mais, hélas! votre dégoût ne viendrait-il point d'un relâchement général dans votre conduite? Les saints prêtres, les fervents missionnaires, les hommes vraiment apostoliques passent avec délices les jours et les nuits au confessionnal; mais en serait-il ainsi du prêtre léger, dissipé, mondain, amateur du jeu et de la bonne chère? Ah! que le confessionnal aurait peu d'attraits pour un prêtre de ce caractère! Quel chagrin, quand on lui an-

noncerait qu'il y est attendu! Quelle promptitude à expédier des pénitents qui retarderaient sa promenade, sa lecture frivole, ou sa partie de jeu! Tirons le voile sur ces tristes misères.

Voilà, cher confrère, ce qu'il faut que vous examiniez devant Dieu, afin de voir d'où vient le dégoût que vous éprouvez pour une fonction si sainte et si utile. Peut-être, au reste, ce dégoût n'est-il qu'une épreuve comme tant d'autres, que Dieu vous envoie pour que vous ayez un mérite de plus en exerçant ce divin ministère. Demandez dans vos prières, et demandez souvent, le goût de cette auguste fonction.

— Nous conseillons aux jeunes prêtres qui vont bientôt prendre place au saint tribunal, de faire une neuvaine d'exercices spirituels au sacré Cœur de Jésus et au très-saint Cœur de Marie, dans l'intention d'obtenir les grâces nécessaires pour s'acquitter saintement et avec fruit de la fonction de confesseur qu'ils vont avoir à remplir. Offrir une ou plusieurs fois, à cette même intention, le saint sacrifice de la messe, pendant cette neuvaine, serait une chose excellente.

— Un confesseur, surtout au début de sa carrière, mais généralement pendant toute sa vie, doit lire et relire sans cesse la théologie morale et spécialement les traités les plus pratiques, la Pénitence, le Décalogue, la Justice et les Contrats, etc. Il doit étudier aussi et revoir souvent les meilleurs ouvrages sur la manière d'exercer avec fruit le ministère de la confession. Enfin, il doit connaître

parfaitement les statuts de son diocèse, relativement aux cas réservés à la juridiction.

Quant aux principes à adopter pour régler des décisions théologiques qu'il devra donner à chaque instant au saint tribunal, il doit, sans arborer aucun étendard exclusif, les puiser, ces principes, dans des auteurs graves, généralement estimés, et qui, dans l'opinion commune, n'ont ni une réputation de laxisme, ni une réputation de sévérité outrée.

— Nous avons dit plus haut qu'il était très-avantageux d'avoir beaucoup de goût pour le ministère de la confession; mais cela ne suffit pas encore ; il faut de plus convaincre les peuples que nous l'avons, ce goût, et que nous l'avons à un point tel que, quoique fatigantes pour le corps, les heures que nous passons au saint tribunal sont celles qui procurent à notre âme les plus douces consolations.

Dans la localité que nous habitons, tâchons de nous faire cette précieuse réputation. Si nous la possédons, les pécheurs viendront nous trouver non-seulement sans craindre de nous importuner, mais même avec la certitude qu'ils nous procureront une vive satisfaction. Que si au contraire nous étions connus pour ne pas aimer ce saint ministère ; si l'on savait que nous n'allons au confessionnal qu'avec répugnance et parce que la nécessité nous y contraint, les pécheurs ne viendraient nous trouver qu'avec appréhension, et plusieurs même, déjà peu disposés à faire une démarche qui leur coûte beaucoup, finiraient par l'ajourner à une

époque indéterminée ; déplorable malheur, dont nous pourrions bien être responsables devant Dieu !

Disons donc, disons partout et toujours, *publice et per domos,* que nous sommes à la disposition des pécheurs ; que rien ne nous est plus agréable que de les voir environner notre confessionnal, et que nous serions désolés qu'ils craignissent de nous fatiguer et de nous importuner en venant nous prier de les entendre ; puis, quand ils viendront en effet, recevons-les avec joie ; entendons-les, si rien ne s'y oppose ; et si quelque raison légitime nous appelle ailleurs, témoignons-leur le regret que nous en éprouvons, et assignons-leur le moment où nous pourrons les entendre. En ces circonstances, jamais de brusquerie, de vivacité, ni de marques de mécontentement.

— Ayons cependant des heures réglées pour le confessionnal. C'est un désordre d'aller confesser, tantôt à une heure, tantôt à l'autre ; les pénitents ne sachant quand ils pourront trouver leur confesseur, et craignant toujours de faire un voyage inutile, se déterminent souvent à ne le pas entreprendre.

Quant à la fixation de l'heure, le confesseur ne doit pas toujours choisir celle qui lui convient le mieux ; il doit plutôt être à la disposition du public, que le public à la sienne. Que d'ouvriers, que de domestiques ne peuvent le venir trouver qu'à une certaine heure qu'il ne dépend pas toujours d'eux de changer ! S'il arrive quelquefois qu'une affaire grave ou une autre fonction du ministère nous empêche d'aller confesser à notre heure or-

dinaire, tâchons de le faire savoir aux pénitents qui, sans cela, passeraient inutilement leur temps à nous attendre.

— Quoique nous ayons, pour la confession, des heures réglées et bien connues dans la paroisse, ce n'est pas une raison pour renvoyer absolument tous ceux qui nous appelleraient au saint tribunal à un autre moment de la journée. Il n'est point de règle sans exception ; les hommes en général la méritent cette exception ; un pécheur, quel que soit son sexe, la mérite plus encore, s'il est éloigné depuis longtemps des sacrements, et s'il se trouve tout à coup disposé à se confesser ; les infirmes, les vieillards, les femmes enceintes, les personnes qui vont partir pour faire un voyage, et plusieurs autres qui, évidemment, se trouvent dans un état tout exceptionnel, sont en droit de nous faire déroger à notre règle ordinaire.

— Il est plus important qu'on ne pense d'aller au confessionnal, libre de toute préoccupation. Si on a la conscience un peu embarrassée ; si l'on a un travail commencé auquel on s'applique avec une ardeur démesurée; si l'on se propose de faire visite à un ami ou de faire une promenade d'agrément ; bref, si l'on a quelque chose qui occupe, qui embarrasse, ou qui fait désirer que la séance du confessionnal ne soit pas longue, toutes les confessions se ressentiront de la mauvaise disposition où l'on se trouve ; on interrogera moins, on précipitera la déclaration des péchés, on abrégera l'exhortation, on la fera avec froideur, avec sécheresse, d'un air

mécontent et agacé ; et si l'on voit de nouveaux pénitents se grouper autour du confessionnal, tout ce que nous venons de dire s'aggravera encore, et de là résulteront des inconvénients de plus d'un genre. N'oublions pas cette observation.

— Quand on se rend au confessionnal, il faut toujours s'arrêter au pied de l'autel, pour y faire la prière préparatoire dans un profond recueillement. Plusieurs se dispensent de cette prière si utile, ou bien la font d'un air si distrait et si préoccupé qu'elle n'est plus pour eux qu'un acte de routine et une vaine cérémonie. Les pénitents seraient très-édifiés, s'ils voyaient leur confesseur s'entretenir amoureusement avec Jésus-Christ avant de les entendre.

— Grande modestie en se rendant au saint tribunal ; pas de précipitation dans la démarche ; cela semblerait déjà vouloir dire que l'on a le désir d'aller vite en besogne. Ne regardons pas les pénitents et surtout les pénitentes qui entourent notre confessionnal ; pas de préférences ni d'acception de personnes, surtout pour les riches ou pour les jeunes filles. Quant aux hommes, c'est une autre affaire ; si parmi plusieurs femmes on voyait quelques hommes placés aux derniers rangs, on pourrait leur dire sans crainte : *Mes amis, montez plus haut.* Nous approuvons beaucoup la conduite de certains confesseurs qui annoncent publiquement que tel côté de leur confessionnal sera toujours à la disposition des hommes, à quelque moment qu'ils arrivent pour se confesser.

— N'enchaînons pas les âmes à notre tribunal; donnons-leur pleine et entière liberté d'aller se confesser à un de nos confrères, toutes les fois qu'elles croiront en avoir besoin. Plusieurs sans doute ont tort de courir de confesseurs en confesseurs, comme elles font quelquefois; tant pis pour elles si elles abusent de la liberté que nous leur donnons; mais tant pis et mille fois tant pis pour elles et pour nous, si nous les retenons de force à notre tribunal, et si, par là, nous sommes causes des nombreux sacriléges que la timidité leur fera faire.

Nous ne connaissons point d'aveuglement plus déplorable que celui d'un confesseur qui, se persuadant, comme on le fait souvent, que les pénitents ne peuvent pas craindre de leur confesser tous leurs péchés, les empêchent positivement de s'adresser à d'autres, leur font voir la peine qu'ils en ressentiraient, et leur font la réception la plus froide et quelquefois les reproches les plus amers, quand ils apprennent qu'ils ont fait une ou deux confessions à un confrère.

Nous le déclarons ici positivement, et nous prions nos lecteurs de croire que nous pesons théologiquement nos expressions : si un confesseur, averti de ce défaut et des graves conséquences qu'il peut avoir, refusait de se corriger et continuait de faire voir clairement, par un moyen ou par l'autre, qu'on lui fera beaucoup de peine en le quittant, même pour une fois ou deux, tenant ainsi ses pénitents dans une sorte d'esclavage, nous lui refuserions l'absolution.

Ah ! très-certainement, il la refuserait lui-même à un autre qui serait placé dans les mêmes circon-

stances, s'il avait vu ce que voient tous les jours tant de missionnaires, c'est-à-dire une multitude d'âmes en état de sacrilége pour n'avoir pas osé déclarer des péchés graves à leurs confesseurs ordinaires. Pauvres âmes ! Avec quel empressement elles profitent d'une mission pour mettre leur conscience à l'aise, et retrouver la paix dont, depuis si longtemps, elles ne goûtent plus les douceurs !

Vous qui lisez ces lignes, prêtre de Jésus-Christ, qui que vous soyez, écoutez : Si vous avez une clientèle nombreuse ; si vous avez surtout bon nombre d'âmes appartenant à la classe vulgairement appelée *dévote,* tenez pour très-probable qu'il y en a parmi ce nombre en état de sacrilége, surtout si l'on sait que vous ne voulez pas que l'on s'adresse à d'autres confesseurs, et si vous êtes un peu sévère dans votre manière de confesser.

Nous voulons fortifier ce que nous venons de dire par l'autorité imposante de saint Liguori.

« Quand les missions, dit-il, n'auraient pas d'autre
» avantage que de remédier à tant de confessions
» sacriléges qui ont lieu par l'habitude qu'ont beau-
» coup de pécheurs de taire une partie de leurs
» péchés par mauvaise honte, surtout de la part
» des femmes, se serait assez pour rendre les mis-
» sions désirables. Cet inconvénient des mauvaises
» confessions a lieu surtout dans les petites loca-
» lités, soit parce qu'il y a peu de confesseurs, soit
» parce qu'on les voit chaque jour comme parents
» ou comme amis, et qu'on rougit de les mettre
» dans la confidence de certaines faiblesses; de sorte
» que le pécheur, après avoir commis le péché, n'ose
» le déclarer, et reste en état de sacrilége toute sa

» vie. Il y en a qui, même en cas de mort, n'osent
» pas rompre le silence. Or, l'un des fruits les plus
» essentiels des missions, c'est de réparer tant de
» confessions mal faites ; car les pécheurs savent
» bien que les missionnaires sont des étrangers
» qui ne les connaissent pas, et qui partiront dans
» peu de jours sans qu'ils les revoient ; et tout
» frappés qu'ils sont par les sermons, ils n'hésitent
» pas à s'aller purger par la pénitence de tous les
» péchés qu'ils tenaient cachés. »

Concluons de là qu'il faut laisser à nos pénitents une pleine liberté, sur le point qui nous occupe ; disons et redisons-leur cela sur tous les tons possibles; faisons plus encore, pressons vivement ceux de nos pénitents qui viennent fréquemment à confesse d'aller, de temps en temps, ou du moins une fois chaque année, se confesser à quelque confrère. Lors même qu'on n'userait pas de la liberté ainsi accordée; lors même qu'on résisterait à nos instances, il résulterait toujours de ce que nous recommandons un très-grand avantage : ce serait de faire voir que non-seulement on ne nous ferait pas de peine en se confessant à d'autres, mais qu'en le faisant, on irait au contraire au-devant de nos désirs; cela suffira pour mettre les âmes au large. Nous ne regrettons pas la longueur de cet article, tant nous sommes frappé de sa haute importance.

— Quand il vous vient un nouveau pénitent, ne le recevez pas tout à fait comme ceux qui s'adressent à vous depuis longtemps. Il a peut-être hésité beaucoup avant de se présenter à votre tribunal : peut-être est-il fort timide, et sa timidité

lui fait-elle craindre une réception froide et peu encourageante.

Dès que vous voyez que c'est un pénitent qui vient à vous pour la première fois, ne lui laissez pas déclarer un seul péché avant de l'avoir bien mis à l'aise par quelques mots doux et paternels. Aussitôt après le *Confiteor,* dites-lui de ne pas craindre, et de penser que c'est à un père qu'il parle. « Sans doute, pouvez-vous ajouter, vous » êtes comme tous les pénitents qui s'adressent » pour la première fois à un confesseur ; vous » éprouvez un peu de timidité et d'embarras, ne » sachant trop comment vous allez être reçu : » mais soyez bien tranquille, ne vous troublez » point ; je vais vous aider à faire une bonne con- » fession, et je suis bien sûr qu'avec le secours » de Dieu, je vais mettre votre âme parfaitement » en paix. » Par ce langage doux et prévenant, on dispose le pénitent à se confesser sans timidité ni embarras, ce qui est fort important.

Il est bon aussi, après cette introduction, et avant la déclaration d'aucun péché, de dire à un nouveau pénitent que s'il avait quelque difficulté de conscience, relativement à ses confessions passées, il ferait bien de le dire immédiatement. « Croyez-moi, pouvons-nous dire, si vous avez » sur le passé quelque chose qui vous gêne, qui » vous inquiète tant soit peu, dites-le-moi sans » crainte, je vais vous aider à règler les affaires » de votre conscience ; je ne suis ici que pour » cela : eh bien ! avez-vous quelque chose qui » vous trouble dans le passé, voyons ? » Nous croyons que cette méthode est très-sage et que,

bien appliquée, elle ne peut que produire d'heureux résultats.

— Il y a des confesseurs, les jeunes surtout, qui veulent faire faire des confessions générales à tout le monde ; c'est un abus ; mais il y en a, et ceux-ci ne sont pas les plus jeunes, qui voudraient bien n'en faire faire à personne ; c'est encore un abus. Il est certain que la confession générale est souvent nécessaire ou du moins fort utile.

En principe, nous pensons que lorsqu'un pénitent exprime positivement le désir de faire une confession générale, on doit la lui faire faire, à moins qu'il ne soit scrupuleux ou qu'il ne se fasse comme un jeu de faire des confessions générales sans motif raisonnable. Quand on ne voit pas clairement que la confession qu'il demande lui serait nuisible, il est avantageux de la lui faire faire.

Quelquefois, on adopte une espèce de moyen terme : on veut, pour abréger la besogne, faire quelques interrogations sur l'ensemble de la vie passée, ou bien partir seulement d'une certaine époque, et faire une revue de quelques années ; tout cela est un replâtrage qui ne satisfait pleinement ni le pénitent, ni même le confesseur ; on y passe presque autant de temps qu'à une confession complète ; et puis, quand on se croit à la fin, il arrive que cette revue, quoique très-imparfaite, découvre certaines choses qui, quelquefois, obligent à faire une confession générale en règle. Nous conseillons donc de suivre, dans la pratique, l'avis que nous donnons dans cet article.

— Nous recommandons spécialement aux confesseurs de ne pas user d'une indulgence excessive à l'égard des infracteurs des lois de l'Église. S'il est une chose déplorable aujourd'hui, c'est de voir ces saintes lois traitées comme si elles n'existaient pas, ou comme si elles n'étaient, en quelque sorte, que de conseil. Sans doute elles n'obligent pas *sub notabili incommodo ;* tout le monde le sait bien ; mais combien s'en affranchissent sans motif tant soit peu valable devant Dieu ! Combien de confesseurs aussi se contentent de ces motifs et ferment les yeux sur des infractions qu'il leur serait quelquefois possible d'empêcher !

On peut fort souvent, avec douceur dans les formes et fermeté dans les principes, obtenir bien des choses que plusieurs confesseurs avaient craint d'exiger de leurs pénitents. Qu'on essaye de mettre en pratique la recommandation que nous faisons ici, et très-certainement on verra que cet essai ne sera pas toujours infructueux.

— On trouve bien des pénitents dont la conscience n'est nullement éclairée. Ils se font grand scrupule de certaines fautes assez légères, et se permettent, sans en être troublés, une foule de péchés beaucoup plus graves. Les confesseurs, il faut bien le reconnaître, entretiennent quelquefois les pénitents dans cette ignorance déplorable ; ils effleurent les consciences au lieu de les sonder ; ils prennent ce qu'on leur donne, sans demander un mot d'explication ; ils n'instruisent jamais et n'éclaircissent rien. De là, bien entendu, l'aveuglement des pénitents et le mauvais état de leur conscience.

Combien, par exemple, n'en trouve-t-on pas qui, au milieu de plusieurs péchés assez peu graves, disent, sans avoir l'air d'y attacher plus d'importance qu'aux autres fautes, qu'ils ont parlé mal de quelqu'un deux ou trois fois ? Cette déclaration se trouve placée entre des distractions dans les prières et de légères impatiences ; un confesseur routinier et peu exact reçoit tous ces péchés *in globo,* fait achever promptement le *Confiteor,* dit deux mots d'exhortation , impose la pénitence et donne l'absolution.

Mais que ce même pénitent s'adresse, par extraordinaire, à un confesseur exact, et qu'il lui fasse la même confession dont nous venons de parler. Sachant par expérience qu'il se commet souvent contre la charité, des péchés mortels, il ne se contentera pas de cette simple déclaration : « J'ai parlé mal de mon prochain deux ou trois fois. » Il voudra savoir si la médisance a été grave, et souvent il reconnaîtra qu'elle l'a été en effet, et que même, au lieu de médisance, c'est de calomnie qu'on s'est rendu coupable. Poussant encore un peu plus loin ses investigations, il reconnaîtra qu'il y a habitude, et habitude datant de fort loin. S'il veut faire ressortir la grièveté de ces fautes, on aura peine à le croire, et on dira froidement qu'elles ne peuvent pas être aussi graves qu'on le dit, puisque jamais le confesseur ordinaire n'avait eu l'air d'y attacher de l'importance.

Pour désabuser et éclairer de tels pénitents, il est souvent à propos de leur faire faire une revue, en appelant spécialement leur attention sur les fautes qu'on leur signale, et leur disant, pour les mieux

convaincre, que c'est précisément et uniquement à cause de ces fautes qu'on leur fait faire une revue du passé. L'attention ainsi appelée sur ce point spécial, prévient une foule de nouveaux péchés et en détruit l'habitude.

— Grande douceur à l'égard de tous ses pénitents. Nous disons de *tous,* car on n'en manque pas à l'égard de quelques-uns, qui sont comme les enfants gâtés de la famille ; mais combien d'autres qui n'ont en partage que de la sécheresse, de la froideur et quelquefois de vertes réprimandes, faites sur un ton si élevé, que les pénitents qui environnent le confessionnal sont obligés de s'éloigner pour ne pas entendre la semonce du confesseur! Qui dirait, au bruit de cette tempête, que celui qui en est l'auteur tient la place de Jésus sur un tribunal de paix et de miséricorde? Ah ! qu'il a vite oublié, ce juge sévère, que le pauvre prodigue agenouillé près de lui l'a salué du doux titre de père, et lui a dit, la tête inclinée : « Mon père, bénissez-moi, parce que j'ai péché. »

Prenons garde, oh ! prenons bien garde de scandaliser nos pénitents par nos brusqueries, et de leur fermer la bouche quand il serait nécessaire qu'ils l'ouvrissent, pour déclarer les péchés graves qui pèsent lourdement sur leur conscience. Si nous sommes d'un caractère naturellement vif et emporté, veillons doublement sur nous-mêmes au saint tribunal, et n'y entrons jamais sans avoir demandé instamment à Jésus, par l'entremise de Marie, sa patience et sa douceur.

— Nous avons dit que la vivacité n'était pas pour toutes les brebis du troupeau, et qu'il y en avait de privilégiées sur lesquelles le pasteur laissait tomber les faveurs et les prédilections. C'est un point sur lequel nous ne saurions nous observer avec trop d'exactitude. N'usons jamais, même dans nos exhortations les plus pieuses, de ces expressions vives et énergiques qui viennent si naturellement se mettre au service d'un zèle trop expansif. Si surtout ce langage s'adresse à une personne de sexe différent ; si elle n'est pas avancée en âge ; si nous sentons en nous une certaine ardeur pour travailler au salut de son âme, ardeur beaucoup plus forte que pour plusieurs autres, défions-nous de cette impétuosité de zèle ; répandons des cendres froides sur ce feu, qui n'en sera pas moins pur pour être un peu couvert, et abstenons-nous de ces démonstrations expressives de dévouement et d'intérêt qui ne servent pas ici à grand'chose, qui pourraient même être dangereuses, et qu'il vaudrait bien mieux reporter à cet indigent en haillons, à ce modeste artisan, à ce paysan grossier, ou mieux encore à ce pauvre prodigue dont nous parlions plus haut, que nous avons accablé du poids de nos reproches.

Veillons aussi non-seulement sur nos paroles, mais sur nos regards. En écoutant certaines personnes, ayons des yeux et ne voyons point. Nous avons souvent conseillé à nos jeunes élèves de séminaire, de tenir habituellement un petit crucifix dans leurs mains en entendant les confessions. On le baise dans les moments de fatigue, d'ennui ou de tentation, si la tentation osait aborder le saint

lieu qu'on occupe. On le baise encore en entendant la confession de certaines personnes, et, jusqu'à la fin de cette confession, on tient les yeux attachés sur les plaies adorables du divin Jésus. Oh ! que l'on sort heureux et content du confessionnal, quand on s'y est conduit avec cette vigilance et cette chaste réserve !

— Ne prolongeons, pas sans de fortes raisons, la confession des femmes, surtout si elles sont jeunes. Il serait bien fâcheux que l'on pût s'apercevoir que nous donnons beaucoup plus de temps aux jeunes personnes qu'aux autres pénitents. La malignité ne manquerait pas de s'exercer à cette occasion, et ce serait toujours, plus ou moins, aux dépens de cette bonne réputation que tout confesseur doit s'efforcer de conserver parfaitement intacte.

Malheureusement, il arrive quelquefois qu'une jeune pénitente est scrupuleuse, et que ses confessions sont, par conséquent, plus longues que celles des pénitents ordinaires. Si cette scrupuleuse était généralement connue pour telle, cela n'aurait pas de grands inconvénients. Elle ennuierait ceux qui attendent, et voilà tout. Mais si elle n'était pas connue pour être scrupuleuse, ce serait différent ; dans ce cas-là, nous conseillerons d'abréger, autant que possible, la confession (sans brusquerie cependant), et même, quelquefois, de l'interrompre et d'en renvoyer la fin à un autre jour. On pourrait, dans certaines circonstances, assigner une heure particulière à ces personnes, ou les obliger à laisser passer toutes les autres avant elles.

Si surtout, parmi les pénitents qui attendent leur rang, il se trouvait des hommes, il ne faudrait pas manquer de prendre l'un ou l'autre des moyens que nous venons d'indiquer pour se débarrasser de ces scrupuleuses qui, quelquefois, sont cause que les hommes se retirent et sont tentés de ne pas revenir. Il ne faut pas non plus permettre aux jeunes personnes de venir très-fréquemment à confesse, c'est-à-dire plusieurs fois par semaine; les autres pénitents ne faisant pas de confessions aussi fréquentes, le public ne manquerait pas de remarquer cette différence et d'en faire la matière de ses plaisanteries, peut-être même de ses mordantes critiques.

En de telles circonstances, il ne faut pas faire opiniâtrément tête à l'orage, et mépriser les coups de langue qui nous atteignent; c'est malheureusement l'aveuglement de bien des prêtres sans jugement qui, se rassurant sur leurs bonnes intentions et sur les excellentes choses qu'ils disent à leurs pénitentes dans ces fréquentes confessions, ne veulent pas voir qu'il est bien plus important de maintenir intacte leur réputation, que de recevoir si souvent ces jeunes personnes à confesse.

— Ce serait bien mal interpréter notre pensée que de tirer pour conclusion de ce que nous venons de dire qu'il ne faut pas engager les pénitents, en général, à fréquenter les sacrements. Nous ne saurions trop exhorter les confesseurs à grossir de plus en plus le troupeau d'âmes fidèles qui viennent tous les huit jours à confesse. Ces âmes, bien dirigées, procurent aux saints prêtres les plus

douces consolations. Quand on a pu leur donner une juste idée de la vraie et solide dévotion ; quand on leur a suggéré de grands sentiments pratiques d'humilité, de charité, de douceur et d'abnégation, il n'est point de joie plus pure que celle que l'on éprouve en les voyant, chaque semaine, marcher avec une nouvelle ferveur sur les traces de Jésus, et saisir avidement tous les moyens qu'on leur propose pour atteindre encore une perfection plus élevée.

Nous pensons qu'un confesseur plein de zèle pourrait aisément procurer à bien des âmes l'avantage de la fréquentation hebdomadaire des sacrements. Les pénitents n'osent pas, ordinairement, demander les premiers d'y être admis ; ils ont besoin qu'un confesseur zélé les y détermine, et celui-ci aurait grand tort de ne pas faire du moins quelques tentatives. Qu'il essaye d'abord de les faire approcher des sacrements à toutes les fêtes principales de l'année ; qu'il les exhorte ensuite à venir régulièrement une fois le mois ; puis tous les quinze jours, puis enfin toutes les semaines. En s'y prenant bien, et en faisant ressortir les grands avantages de cette fréquentation des sacrements, nous sommes convaincu qu'il fera prendre cette habitude à plusieurs qui, sous la direction d'un prêtre sans zèle, ne l'eussent jamais contractée.

Les jeunes gens, surtout, sont généralement incapables de se maintenir un peu de temps en grâce, s'ils ne sont attirés comme de force, et par toutes les industries du zèle, à la confession fréquente et très-fréquente. Tout prêtre, ayant exercé tant soit peu le ministère, doit reconnaître que nos observations à ce sujet sont parfaitement exactes,

— Nous signalerons ici aux confesseurs ces pénitentes, malheureusement trop nombreuses, qui, par le mélange qu'elles font d'œuvres extérieures de piété et de défauts très-réels, ont fini par faire attacher au mot même de *dévotion* un sens que, de sa nature, jamais il n'aurait dû présenter à l'esprit.

Depuis nombre d'années, ces personnes ont l'habitude de communier tant de fois par semaine, et de faire chaque jour leur petite couronne de pieuses pratiques. Ne pas manquer une seule communion ni un seul *Ave Maria,* voilà pour elles l'essentiel, le *nec plus ultra,* en fait d'importance. Quant à se corriger de ses défauts, à les attaquer du moins vigoureusement, c'est une autre affaire ; ceci est important, si vous voulez, mais d'une importance de second ou de troisième ordre. Bien plus, on s'aveugle quelquefois au point de ne pas déclarer ces défauts à son confesseur, en sorte que celui-ci ignore ce qu'il serait si important de lui faire connaître.

Nous appelons très-spécialement l'attention des confesseurs sur ce point. S'ils parviennent à découvrir, ce qui n'est pas toujours aisé, l'aveuglement spirituel dont nous venons de parler, qu'ils ne manquent pas d'éclairer ces pauvres aveugles et de leur faire voir l'injure qu'ils font à la dévotion qu'ils professent. Qu'ils leur retranchent même quelquefois, pour un temps, les sacrements qui n'ont été reçus que trop souvent au passé ; et même, pour signaler mieux ce qu'il y a de grave dans leur conduite habituelle, qu'ils leur fassent faire une revue de quelques années, et qu'ils se

tiennent ensuite très-exactement en observation, pour voir si ces divers moyens produisent l'effet qu'ils en attendent.

— Peut-on entendre les femmes en direction, hors du saint tribunal ? Si elles sont jeunes, jamais. Si elles sont âgées, rarement. Cette direction peut être utile, nous n'en disconvenons pas ; mais très-souvent, pour les femmes, c'est une perte de temps et pas autre chose. D'ailleurs, elle peut se faire au confessionnal, cette direction. En général, n'attirons point nos pénitentes chez nous, et ne nous laissons pas attirer chez elles. Nous y gagnerons beaucoup, et nos pénitentes n'y perdront pas grand'chose.

On ne dira jamais assez combien il est important pour un prêtre de ne pas donner la moindre prise à la malignité des langues, relativement aux visites habituelles et fréquentes qu'il reçoit de la part des femmes, ou qu'il a l'imprudence de leur faire lui-même. Que de fois nous avons profondément gémi, en voyant l'aveuglement inexplicable de certains prêtres, qui s'obstinaient, malgré les observations pressantes de leurs amis et les menaces même de leurs supérieurs, à recevoir des femmes chez eux ou à les visiter chez elles, sans s'inquiéter le moins du monde de la censure maligne que le public faisait de leur conduite ! De la part des mauvais prêtres qui ont levé le masque, hélas ! cela se conçoit ; mais, de la part de prêtres d'ailleurs irréprochables, cela ne peut s'expliquer que par un travers d'esprit et un vice de jugement. Et pourtant, quoi de plus simple que cette réflexion ;

Il n'est pas nécessaire que je fréquente cette personne, et il est d'une absolue nécessité que ma réputation soit sans tache.

— Nous terminerons ces avis en recommandant tout spécialement aux confesseurs de prier et de prier beaucoup pour la nombreuse famille de pénitents que Dieu leur a donnée. Ah! s'il est une prière promptement exaucée, c'est assurément celle que fait un confesseur pour ses pauvres prodigues. Qu'il prie donc pour eux avec toute la ferveur de son âme; qu'il prie surtout pour ceux qui sont aux prises avec des tentations violentes et en grand danger de succomber. Qu'il offre quelquefois à la même intention le saint sacrifice de la messe, et qu'il s'impose, à l'exemple des saints, quelques pénitences sévères pour fléchir la divine justice.

CONCLUSION

— La tâche que nous nous étions imposée touche à son terme. Nous l'avons entreprise avec un vif désir de procurer la gloire de Dieu et le salut des âmes; nous la terminerons en faisant des vœux ardents pour que nos faibles efforts soient couronnés de succès par le Dieu de toute miséricorde, qui, seul, peut donner aux œuvres de l'homme l'accroissement et la fécondité.

Chers et bien-aimés confrères, permettez qu'avant de déposer la plume, je vous conjure une dernière fois, au nom de Jésus-Christ dont vous êtes les ministres, et au nom de tant de pécheurs pour lesquels il a versé son sang, de vous lancer avec la plus vive ardeur dans les saintes voies du zèle où ce divin pasteur veut vous voir marcher sans relâche.

Jésus, chers collègues, Jésus nous a cédé sa place. Pendant qu'il a vécu sur la terre, les peuples l'ont vu se multiplier, en quelque sorte, pour instruire les ignorants, consoler les affligés et convertir les pécheurs. Mais, la veille de sa douloureuse passion, la veille de sa mort, il suspendit ses travaux ; et, prenant plus que jamais les pécheurs en pitié, il fonda le sacerdoce pour les sauver ; c'est-à-dire qu'il établit d'autres lui-même pour faire, en son lieu et en son nom, ce qu'il avait fait, pendant sa vie mortelle, pour le salut du monde. Ombres vivantes de Jésus-Christ, prêtres-sauveurs,

honorés du pouvoir ineffable de perpétuer son divin ministère, répondons à son appel, et méritons de plus en plus la haute confiance dont il nous honore.

Sauvons, sauvons les âmes, puisque c'est à nous que leur salut éternel est confié. Arrachons au démon les brebies chéries de Jésus : fermons sous leurs pieds la voûte infernale dilatée déjà pour les engloutir; ouvrons sur leur tête ce beau ciel d'où elles ont mérité d'être bannies à jamais et que la divine miséricorde leur propose encore.

Déclarons une guerre impitoyable aux défauts qui ont plus particulièrement la funeste puissance d'amortir les ardeurs du zèle. Guerre donc, et guerre à outrance, à la dissipation qui nous refroidit et qui nous dessèche ; à la sensualité qui nous rend tout charnels ; à l'avarice qui enferme notre cœur avec notre argent dans un coffre-fort ; à l'orgueil qui nous fait usurper la gloire de Dieu dans un ministère où Dieu est tout, et l'homme si peu de chose ; à la tiédeur qui nous donne du dégoût pour les plus saintes œuvres ; à l'oisiveté qui scandalise les peuples et qui est toujours la source de mille misères.

Ne bornons pas là nos généreux efforts. Après avoir défriché, ensemençons et récoltons. Après avoir creusé les fondements, construisons l'édifice. Que les défauts s'effacent, et que les vertus paraissent. Foi vive, espérance ferme, charité brûlante, zèle divinement impétueux, humilité profonde, mortification sévère, piété tendre, aimable et solide, douceur inaltérable, désintéressement à toute épreuve, modestie pieusement entraînante ; telles sont les vertus dont notre cœur de prêtre doit être le dépo-

sitaire, et sans lesquelles nous violerions, à coup sûr, en mille rencontres, les rigoureux devoirs de notre saint état.

Le jour approche, vénérables confrères, jour de calamité et de misère pour le prêtre sans zèle, *Dies calamitatis et miseriæ,* jour d'angoisse, où nous allons tomber aux pieds du souverain Juge, pour lui rendre compte de la manière dont nous avons rempli les redoutables obligations qui nous sont imposées. Quel affreux malheur si, quand Jésus-Christ va nous dire : *Redde rationem villicationis tuæ*, nous n'avons à lui présenter qu'un amas d'œuvres frivoles, au lieu de ces œuvres pleines qui doivent former comme le tissu de toute vie sacerdotale !

Un jour, un saint prêtre apprenant qu'un de ses jeunes confrères venait de mourir après avoir offert, pour la première fois, le saint sacrifice de la messe, s'écria avec l'accent de la foi la plus vive : Qu'il est heureux de n'avoir à rendre compte à Dieu que de la célébration d'une seule messe !

Notre compte, chers confrères, sera bien différent de celui de ce jeune prêtre. Que de fois nous avons immolé la divine Victime ! Que de fois nous avons pris place au saint tribunal ! Que de fois nous nous sommes installés dans des chaires évangéliques ! Que de fois nous avons introduit des âmes dans les régions éternelles ! Et, au milieu de ces sublimes fonctions, quel poids de responsabilité a constamment pesé sur notre tête !

Encore, si nous avions apaisé notre juge par cette multitude d'œuvres de zèle, si propres à désarmer sa divine colère ! Mais, hélas ! que de lacunes peut-

être dans notre vie de prêtre ! que de conseils nous pouvions donner ! que de salutaires remords nous pouvions inspirer ! que de travaux nous pouvions entreprendre ! que de démarches nous pouvions faire auprès des pécheurs ! que de prières nous pouvions adresser au ciel pour leur conversion ! que de pénitences nous pouvions offrir à Dieu pour le salut de nos prodigues ! que d'âmes en un mot nous pouvions sauver, et qui sont peut-être en enfer ou sur la pente fatale qui y conduit, parce que nous nous sommes endormis dans une vie lâche et tiède où les œuvres de zèle ont occupé si peu de place !

Réveillons-nous, chers confrères, *Hora est jam nos de somno surgere* ; hâtons-nous de mettre un terme à ce qui pourrait être pour nous la source d'inutiles et d'éternels regrets.

Cœur adorable de Jésus, toujours dilaté par la miséricorde, toujours embrasé par l'amour, daignez agréer que je dépose dans vos sacrées profondeurs les pieux conseils que j'y ai puisés, et que j'ai pris la liberté de donner à mes bien-aimés confrères dans ce petit ouvrage. Bénissez-les, Seigneur, sanctifiez-les, ces conseils, et joignez-y, je vous en conjure, cette onction secrète et cette vertu toute divine qui en assurera l'exécution complète.

Je vous demande cette faveur, ô Jésus, par l'intercession de Marie, de cette bonne et tendre mère à laquelle vous ne savez rien refuser, surtout quand c'est pour vos ministres qu'elle intercède.

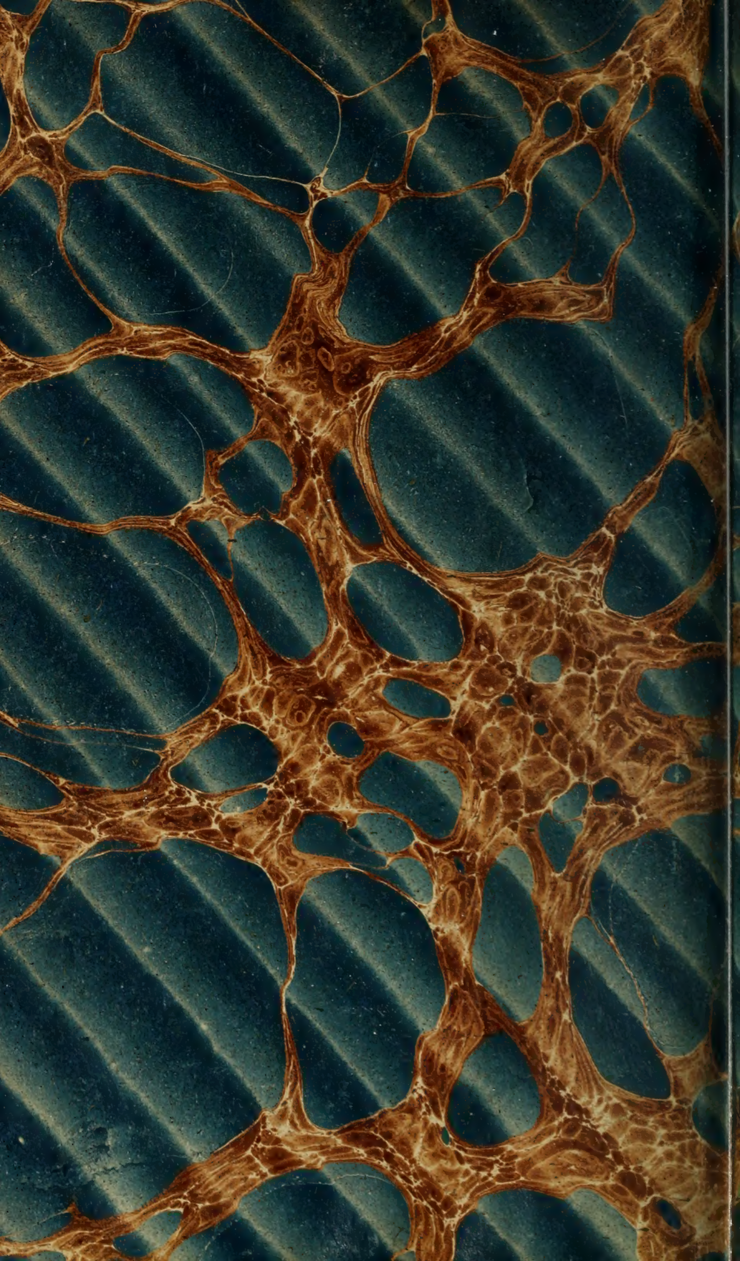
LAUDETUR JESUS CHRISTUS ! AMEN.

FIN.

TABLE DES MATIÈRES

DEUXIÈME PARTIE

FIN DE LA TABLE




BX 1912 .D83 1874 v.4 SMC
Dubois, Henri-Marie,
Oeuvres completes 47231336

